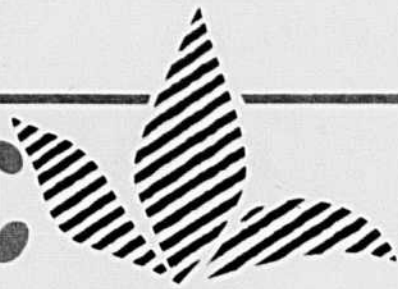


LA TERRE de chez nous



SOMMAIRE

Actualité	2-3
Chronique syndicale	36-37
Classées	16-27
Marchés	30
MAPAQ	13-14
Vie politique	27

Port payé à Montréal

Volume 58, numéro 9 — Longueuil, 16 avril 1987

DEUX CAHIERS

L'UPA juge inadéquate la nouvelle politique de protection des rives

Poulet

Les audiences qui devaient se tenir dans le dossier des allocations de poulet ont été annulées. L'Office du poulet ayant voté un plan d'allocation sans les suppléments demandés par l'Ontario et la Colombie britannique.

p. 12

Lait

On trouvera en page 31 le résultat des ventes du système centralisé de ventes de quotas. La Fédération tient cette semaine ses assises annuelles. Vous en trouverez la semaine prochaine le compte rendu détaillé.

Cultures commerciales

Il découle de l'assemblée générale annuelle tenue la semaine dernière que la Fédération doit revenir sur son règlement de vente qui a suscité des désaccords dans le milieu des producteurs. On a convenu de repenser le projet et de l'appliquer au maïs-grain seulement.

p. 7

Fedco

L'heure n'est plus aux grands déchirements dans la production d'oeuf. L'assemblée annuelle a été calme. On y a appris que l'organisme réintègrera probablement les locaux de l'UPA et discuté contrôle de qualité et location de quotas. Démission du président Raymond Laplante remplacé par Ghyslain Cloutier.

p. 2

Gestion

Les syndicats de gestion sont particulièrement fiers d'avoir mis l'accent sur les ressources humaines que constituent leurs conseillers. Ils redoutent de voir appliquer certains points du nouveau programme du Ministère.

p. 32

Le ministre Clifford Lincoln a rendu publique sa nouvelle politique de protection des rives. Le milieu agricole et forestier est touché par la série de lois. La bande de protection proposée est de trois mètres pour les cours d'eaux importants. Canaux et fossés en milieu agricole ne font pas l'objet de la législation.

L'UPA s'oppose de façon catégorique à certaines de ces dispositions, le président Jacques Proulx signalant qu'il s'agit plutôt d'une absence de politique et qu'on y laisse trop de place à l'interprétation.

p. 15

On manifeste encore dans le bovin

Les propositions du ministre Pagé ont été plutôt mal accueillies par les producteurs de boeuf réunis en assemblée générale. Ils espèrent cependant que la décision de la Régie des marchés, attendue pour le 24 avril, comme l'a souligné le ministre, leur soit favorable. Ils continuent de manifester cette semaine dans toutes les régions du Québec contre les modifications à l'assurance-stabilisation.

pp. 3-27



Une ère de paix fructueuse

par Victor Larivière

Les grands déchirements qu'on a connus à Fedco entre les producteurs-classeurs et les autres producteurs d'oeufs sont maintenant chose du passé depuis qu'on a remplacé l'agence de vente par la compagnie Pro-Oeuf. L'assemblée annuelle de Fedco de la semaine dernière à Beloeil contrastait avec celle des années antérieures: tout s'y est déroulé dans un calme auquel on n'était pas habitué.

Deux points importants ont retenu l'attention des producteurs soit la vente ou la location du siège social et de l'entrepôt de Boucherville et le contrôle de la qualité des oeufs. Dans le premier cas, on a proposé au conseil d'administration d'étudier la question en cours d'année et de prendre la décision de vendre ou de louer dans le meilleur intérêt des producteurs. Depuis la fermeture du poste de classification de Boucherville, la fédération a connu un déficit d'opération de 73 000 \$ en 1986. On envisage donc de déménager les bureaux de Fedco dans la Maison de l'UPA à Longueuil. Mais on ne sait pas encore s'il est plus avantageux de louer ou de vendre les locaux actuels, c'est ce que démontrera l'étude du conseil d'administration: une décision qui apparaît plus politique qu'économique pour l'ensemble des producteurs.

On a aussi décidé de promouvoir la qualité des oeufs en 1987. Un programme d'inspection à la ferme, chez le classificateur et le distributeur sera instauré avec deux inspecteurs qui y travailleront à l'année. Pour maintenir la qualité à la ferme, on a résolu de rendre obligatoire la réfrigération des oeufs. On a en effet constaté que les oeufs prenaient parfois trop de temps avant d'être réfrigérés.

Publicité 1987

Les producteurs d'oeufs du Québec entreprennent cette année une campagne de publicité plus agressive qui vise à faire augmenter la consommation. Par des messages à la télévision et à la radio, par les journaux, par des panneaux-réclames et des cartons de recettes, on veut rattraper les autres provinces canadiennes où la consommation des oeufs est plus élevée que chez nous. On insistera dans cette campagne sur la souplesse d'utilisation des oeufs pour des repas complets. Les messages comme « Soyons-Oeufs-reux », « Albert c'est un bouffe-oeufs » ou encore « Je repars en oeuf » seront diffusés un peu partout. Le budget prévu pour cette campagne est de 250 000 \$ environ, soit quand même quatre fois moins, toute proportion gardée, que l'on dépense en Ontario. C'est la firme Prisme Commu-

nication qui est chargée d'orchestrer cette publicité.

Place aux invités

Invité à prendre la parole devant les producteurs d'oeufs, Michel Champagne, secrétaire parlementaire du ministre Wise, a tenté d'apaiser les craintes du milieu agricole vis-à-vis le libre-échange. Selon lui, le gouvernement conservateur est venu aux offices de commercialisation, il y en a 125 au Canada et on se prépare à en créer un nouveau dans la pomme de terre. La crainte de l'UPA serait donc mal fondée parce qu'on s'est engagé en chambre à maintenir les offices de commercialisation et que le ministre Joe Clark a dit qu'ils faisaient partie du tissu social canadien.

Ce que veut le gouvernement conservateur, ce sont des ententes écrites avec les États-Unis. Face à un commerce

mondial en pleine mutation, nous devons nous adapter, concluait le député de Champlain.

Pour la sous-ministre à la commercialisation au MAPAQ, Agnès Jarnuskiewicz, il faut consolider et maintenir les acquis, face à une stabilité relative de la demande dans les oeufs. Pour cela, il faut être compétitif, efficace et on doit aussi satisfaire et même prévoir les besoins des consommateurs. On pourrait donc s'ajuster aux familles actuelles en emballant les oeufs dans des contenants plus petits. On pourrait en-
suite à la page 31



Mme Agnès Jarnuskiewicz sous-ministre au MAPAQ durant l'assemblée de Fedco.

PRODUCTEURS D'ARBRES DE NOËL

Aucune aide financière ne leur est parvenue

par Louise St-Pierre

COATICOOK — Les producteurs québécois d'arbres de Noël n'ont toujours reçu aucune aide financière pour se relever des dégâts causés dans leur entreprise par le gel du 3 juin dernier.

C'est pourquoi ce sujet a été abordé pendant le congrès annuel de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec Inc., qui se tenait à Coaticook au début du mois. Cette association compte quelque 200 membres sur une possibilité de 800.

Selon le président sortant, M. Louis McKinley de Drummondville, les producteurs ne pourront s'adresser au gouvernement fédéral pour toute aide financière tant que la Protection civile du Québec n'aura pas déclaré « zone sinistrée » les régions où le thermomètre est tombé jusqu'en bas de 10 degrés sous zéro — en certains endroits — affectant leur culture sur pied.

Cet important gel aurait détruit un nombre impressionnant de sapins en culture sur toute la rive sud de St-Laurent entre Montréal et le milieu de la région de la Beauce. « Il faut que tout ce territoire soit déclaré zone sinistrée; car pour certains producteurs, il y va de la survie de leur entreprise. »

Une évaluation permet de dire que certains producteurs devront malheureusement replanter une importante partie de leur plantation après avoir coupé des arbres morts de ce gel. Pour d'autres, quand le gel a frappé les bourgeons sans pénétrer dans le tronc, il peut s'agir d'un retard de deux ans dans la production.

Le libre-échange

Près de 80 % des arbres de Noël produits au Québec prennent le chemin des États-Unis. Le consommateur québécois n'a pas encore l'habitude de s'offrir un bel arbre pour célébrer la fête de Noël, a soutenu M. McKinley après avoir fait remarquer qu'il n'y a souvent qu'une différence de 10 \$ entre l'arbre cultivé et le sauvageon qui se vend près de 15 \$.

De toute évidence, heureux de rencontrer des producteurs qui font affaires avec nos voisins du Sud, le député du comté de Mégantic-Compton a pro-

fité de l'occasion pour vanter les mérites du projet d'un libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Me François Guérin a déploré que les personnes favorables à ce projet en parlent peu contrairement à toutes celles qui s'y opposent. Vous êtes de ceux qui en profiteront. « Comme association, vous devez donc mettre le paquet pour vous

faire entendre. Organisez-vous! Et ensemble nous allons jouer gagnant! »

Pour succéder à M. McKinley, les membres de l'Association ont confié le poste de président à M. Gabriel Savoie.

C'est en 1969 que cette Association sans but lucratif a été fondée. Son siège social se trouve à Lennoxville, en la région de l'Estrie.

ARBITRAGE DU LAIT

Une sentence satisfaisante

Dans l'ensemble, le Conseil de la coopérative laitière est satisfait du contenu de la sentence du Conseil d'arbitrage rendue publique le 1er avril dernier. En plus de la qualifier de très fouillée et rigoureuse, le conseil la juge équilibrée et en respect de l'intérêt général de l'industrie laitière québécoise.

Selon cet organisme qui regroupe les usines laitières coopératives, réparation partielle sera faite aux entreprises qui ont subi des pertes financières imputables à un système de mise en marché basé sur deux conventions dotées de moyens de contrôle inadéquats. Le conseil déplore cependant que l'ensemble des producteurs de lait soient obligés de payer la note des erreurs de départ attribuables à un régime à deux conventions. Au total, cette note est de quelque 7,7 millions de dollars. La Fédération des producteurs de lait du Québec devra verser le premier 5,5 millions de dollars au Conseil de la coopérative laitière qui les distribuera au prorata entre les huit usines coopératives qui n'ont pas reçu le total de la compensation découlant de la clause 3.06.

Réactions de la Fédération

Selon M. Jacques Boucher qui occupait encore le poste de président de la Fédération des producteurs de lait du Québec au moment d'écrire cet article, la sentence du Conseil d'arbitrage est somme toute positive puisqu'elle établit plus clairement les règles du jeu en regard de la mise en marché du lait au Québec pour l'avenir.

S'il fait abstraction de l'aspect financier de la décision arbitrale, lié à la clause 3.06 des conventions signées en août 1985, M. Boucher la trouve d'autant plus acceptable qu'elle maintient tout ce que la Fédération avait négocié avec la Fédérée, avant que le dossier se retrouve entre les mains du Conseil d'arbitrage.

Le président sortant de charge a soutenu qu'il y avait des choses écrites dans les conventions qui ont été négociées et qui ne devaient pas faire partie du volume de référence mais qui n'avaient pas été écrites dans la convention. « Si on en avait tenu compte, la Fédération aurait quelque 3 millions de dollars de moins à payer, » a-t-il précisé fort déçu que les producteurs aient à payer cette importante somme d'argent.

Au moment d'aller sous presse, le Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc. n'était pas encore en mesure d'émettre ses commentaires sur le contenu de cette décision arbitrale.

L. St-P.



23-24-25 avril, 17e congrès annuel de l'Association des techniciens forestiers du Québec, Auberge Ramada, 5500 rue Sherbrooke est, Montréal.

24 avril, 20 h 30, assemblée annuelle des Coopérants, section agricole St-Jean-Valleyfield, Parc historique national, Allans Corner, Ormstown.

24-25-26 avril, salon agro-alimentaire du Haut-Richelieu, Paladium, Iberville.

25 avril, 9 h 30, assemblée générale annuelle de l'Association des producteurs de renards du Québec, hôtel Quatre-Saisons, Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Adoption prochaine du règlement de vente?

par Louise St-Pierre

STE-FOY — La résolution demandant à la Régie des marchés agricoles de rendre une décision en faveur du règlement sur la vente des bovins au Québec le 24 avril prochain, jour de la tenue de sa prochaine audience publique, a été adoptée par la grande majorité des délégués à l'assemblée générale de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

On ne peut cependant dire que la probable mise en place d'un système d'enchères électroniques sourit à l'ensemble des producteurs de bovins. Quelque 150 d'entre eux, venus par autobus, de quatre régions, l'ont bruyamment laissé entendre aux personnes

présentes à cette réunion annuelle tenue la semaine dernière à Ste-Foy, dans un certain brouhaha continu.

Ce groupe de producteurs qui seraient membres de l'Association des producteurs de veaux laitiers et bovins de réforme du Québec Inc., présidée par M. Jean Ghielen, ne s'oppose pas comme tel à la vente par enchères électroniques. Ils demandent seulement d'être libres de l'utiliser ou non.

Les porte-parole de ce groupe de manifestants qui portaient à la tête une bande cartonnée où était écrit en grosses lettres *Libre Choix*, au-dessus du nom de leur association, ont soutenu que la vente de leurs animaux par enchères électroniques coûtera trop cher. L'un d'eux a même déploré que ce système l'empêchera de vendre un animal à son voisin.

Les opposants considèrent que ce système de vente entraînera une dépense de plus de 15 \$ en commissions et frais de transport pour chaque animal vendu. M. Guy Vincent de la région de St-Jean-Valleyfield a par ailleurs soutenu que l'instauration de cette agence de vente risque de provoquer la ferme-

ture des petits abattoirs en région, au profit des gros.

Mais de l'avis des producteurs favorables à la mise en place de l'agence de vente, on leur offre enfin un moyen de diminuer le nombre des intermédiaires entre eux et les véritables acheteurs, favorisant du même coup une plus grande concurrence entre ces acheteurs. Ils ne peuvent qu'être gagnants, a soutenu l'un d'eux.

Après avoir adopté la première résolution inscrite dans le cahier relative à

cette agence de vente, les délégués ont rejeté l'autre demandant à la Fédération de modifier son projet d'agence pour permettre aux producteurs intéressés de disposer de leurs animaux selon leur choix.

« Quand on accepte un plan conjoint, on doit en accepter les règlements, » a rappelé un délégué au président de cette association de dissidents qui a dit à quelques reprises ne pas être opposé à ce plan.

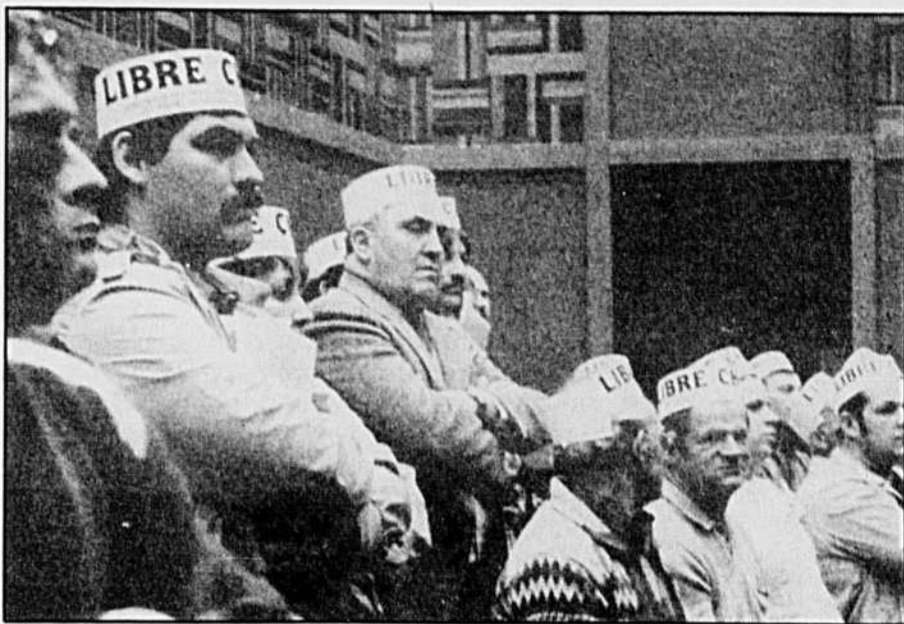
Pagé déçoit

par Louise St-Pierre

STE-FOY — Quand le ministre Michel Pagé a confirmé sa présence à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, plusieurs s'étaient imaginés qu'il venait leur annoncer de bonnes nouvelles. Entre autres, les modifications réclamées à leurs régimes d'assurance-stabilisation ou encore la mise en place d'un programme de garantie de paiement.

Le ministre n'en fit rien! Il est principalement venu répéter que les changements apportés aux régimes sont le résultat des échanges et des consultations avec les dirigeants de la fédération. « Ces consultations m'ont permis d'arriver à ces modifications. Nous avons répondu de façon positive à vos demandes, » a-t-il de nouveau affirmé.

suite à la page 31



La Fédération des producteurs de bovins du Québec



Le président de l'Association des producteurs de veaux laitiers et de bovins de réforme du Québec, M. Jean Ghielen, n'a pas réagi après qu'un producteur de la région de St-Hyacinthe, M. André Moreau, ait soutenu qu'il avait menti. M. Ghielen venait d'affirmer que près d'une centaine de membres de son association avaient assisté aux cinq jours d'audiences publiques tenues par la régie pour entendre les intéressés au système d'enchères électroniques.

« C'est faux, a dit M. Moreau, ils étaient peut-être 30 le premier jour, moins les autres et M. Ghielen était seul le dernier jour de l'audience. J'y suis allé tous les jours! »

Dans le cadre de l'assemblée annuelle, la Fédération a également procédé au lancement officiel de la revue *Bovins du Québec* qui était encartée dans la précédente édition de *La Terre de chez nous*. Cette revue paraîtra tous les deux mois.

ÉRABLE

Le sirop est très contrôlé

Les allégations faites la semaine dernière par l'organisation de l'Hôpital québécois de la faune quant au dépérissement des érables québécois ne sont ni plus ni moins qu'un essai de minimiser les effets des pluies acides sur la forêt et l'érable en particulier.

L'Union des producteurs agricoles et sa Fédération des producteurs agricoles veulent rassurer le public: le sirop d'érable est un produit hautement contrôlé par des normes précises. Ni l'emploi de pastilles, ni l'utilisation des systèmes de tubulure n'affectent la qualité du produit.

Alors que 20 % de nos érablières n'utilisent aucun système de pompage, toutes les études faites à ce jour démontrent que ces arbres sont affectés par le dépérissement, au même titre que les autres. Par ailleurs, même les érablières non entaillées meurent du dépérissement. Même la forêt feuillue est affectée, or ces arbres ne produisent évidemment pas de sirop. Où est le sérieux des affirmations de l'Hôpital québécois de la faune?

Dès la semaine prochaine, l'UPA tiendra une conférence de presse, experts à l'appui, pour faire le point sérieusement sur différentes allégations.

Il est malheureux de constater que l'on veuille distraire l'opinion publique de la cause majeure du dépérissement des érables: les pluies acides.

La Fédération des producteurs de bovins du Québec a maintenant un logo moderne et attrayant. Il a été présenté aux producteurs et productrices de bovins à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Deux éléments graphiques stylisés entrent dans la composition de ce symbole qui complétera la signature de cet organisme. On y voit la tête simplifiée d'un bovin et la lettre Q qui symbolise le Québec. Sa couleur rouge s'associe à la couleur de la viande bovine. Elle veut aussi caractériser la vivacité et la promptitude des interventions de la fédération, a précisé son président, M. Gilles Laurent.

Le ministre Michel Pagé a répété être intervenu auprès de la Régie des marchés agricoles pour qu'une décision positive soit rendue dès le 24 avril prochain, date de la reprise de l'audience publique sur la

Dans son discours, le président de la fédération Gilles Laurent a signalé sa déception face à la lenteur « déconcertante » de la Régie à rendre une décision concernant la mise en place de l'agence de vente souhaitée par plus de 95 % des délégués à l'assemblée annuelle de 1986.

C'est en août dernier que la Régie a tenu, en cinq jours, son audience publique sur le sujet. Aucune décision n'a encore été rendue.

FAILLITES ABATTOIRS

Pagé ne prend aucun engagement

par Louise St-Pierre

STE-FOY — « Monsieur le ministre Pagé, qu'entendez-vous faire pour aider les producteurs de bovins qui ont été affectés financièrement par la faillite de « L'Abattoir Charlemagne Inc. » et « Les Viandes Lépine Inc. »?

« Je fais actuellement une analyse des impacts de cette faillite, » a seulement répondu le ministre quand cette question lui a été posée une deuxième fois par un des producteurs présents à l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de bovins.

En premier lieu, le ministre Pagé n'avait répondu qu'à la première partie de la question du producteur. Car, il lui avait aussi demandé de se prononcer sur la garantie de paiement souhaitée

depuis fort longtemps par l'ensemble des producteurs. Sur ce point, le ministre a dit travailler à la mise en place d'un système qui garantira un paiement aux producteurs advenant une faillite. M. Pagé a précisé que ce système pourrait avoir la forme d'un régime d'assurance. On en saura davantage avant la fin du mois.

Près de 117 000 \$

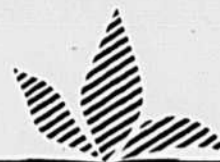
La faillite de « L'Abattoir Charlemagne Inc. » et « Les Viandes Lépine Inc. » se traduit par une perte financière de près de 117 000 \$ pour treize producteurs de bovins des régions de Lanaudière, des Laurentides, de la Mauricie et de St-Hyacinthe.

C'est à la réunion des créanciers, tenue à la mi-mars, que les 13 producteurs ont définitivement appris qu'ils

ne seraient pas payés pour leurs animaux livrés à cet abattoir.

Un an avant que n'arrive leur faillite, ces entreprises étaient en mauvaises postures financières. Les choses se sont replacées quand le gouvernement du Québec est intervenu en garantissant à la banque leur marge de crédit d'un montant de 750 000 \$. Il semble que les bâtiments, équipements et stocks en inventaire ont suffi pour rembourser la marge de crédit, sans que le gouvernement n'ait heureusement à intervenir.

Cet important engagement financier du gouvernement provincial amène aujourd'hui les producteurs à se demander pourquoi ce même gouvernement n'interviendrait pas pour aider les treize producteurs victimes de cette faillite. D'autant plus que certains d'eux se retrouvent en situation critique.



Il pleut à mourir

Devant quelque 7 000 personnes, dont une grande majorité de producteurs et de productrices, j'étais honoré de représenter à Ottawa, le 5 avril, les membres de l'UPA lors de notre démonstration contre le libre-échange et les pluies acides.

Aujourd'hui, un peu plus d'une semaine après le passage du président américain, il faut se rendre à l'évidence: MM. Mulroney et Reagan se sont rencontrés pour faire des effets de caméra et rien de plus! Spectacle navrant que ce sommet qui n'a d'historique que la faiblesse du gouvernement canadien. Les officiels de l'entourage du Premier ministre y sont allés de déclarations accréditant l'idée que le président américain avait cédé aux demandes de M. Mulroney quant aux pluies acides. Il ne faudrait pas prendre des vessies pour des lanternes.

Le président américain a fait savoir qu'il «étudierait la possibilité d'en arriver à la signature d'un traité bilatéral» pour contrôler la pollution atmosphérique. La belle affaire! Lorsqu'un animal est malade, se pose-t-on la question d'étudier s'il l'est vraiment avant d'appeler le vétérinaire? Nos forêts, nos érables meurent, nos lacs et nos rivières aussi; le Québec est la poubelle des usines américaines. Et l'on tolère que l'on vienne, sur notre territoire, dans notre Parlement, littéralement se moquer de nous. MM. les députés, il n'y avait pas matière d'ovationner le président. M. le Premier ministre, vous ne vous êtes pas tenu debout.

La déloyauté de Washington dans ce dossier critique est même dénoncée par un groupe de scientifiques américains.

Ces derniers affirment qu'une de leurs études sur les pluies acides a été grossièrement déformée et utilisée pour renforcer les arguments contre des contrôles plus sévères sur le phénomène de la pollution.

Mais au fond, le gouvernement conservateur ne serait-il pas en train de se faire tout petit sur les pluies acides afin que le géant du Sud soit plus conciliant dans le dossier du libre-échange ou de la souveraineté canadienne dans l'Arctique? Si le libre-échange, par exemple, est si avantageux que les politiciens fédéraux le préparent, ce dont nous doutons, pour le Canada comme pour les États-Unis, il y aurait là un bon moyen de les faire bouger sur les pluies acides: pas de libre-échange sans traité de dépollution. L'arsenal des rétorsions possibles pour le Canada est assez vaste. Pourquoi pas une campagne publicitaire aux États-Unis mêmes, autre possibilité valable. Ou le talonnage des candidats aux présidentielles pour qu'ils prennent un engagement ferme? Bref, si l'on prétend que le Canada ne peut se défendre, c'est un aveu de faiblesse... et d'inexistence politique.

Que faire? Les producteurs et productrices agricoles et forestiers du Québec sont loin d'avoir refermé ce dossier mortel. Si 7 000 manifestants ce n'est pas assez, il faudra surveiller la suite. Tant qu'un seul arbre québécois sera en danger de mort, tant que le processus de dépérissement ne sera inversé, nous n'aurons de cesse. Nous savons que l'opinion publique nous appuie massivement et nous la mettrons à contribution dans les mois à venir. M. Reagan, M. Mulroney, vous saurez que s'il fait toujours beau quelque part, ici, chez nous, IL PEUT À MOURIR!

Point de vue

Isolera-t-on la maison?

par Yvan Loubier

Le gouvernement du Québec rendait publics récemment les crédits budgétaires prévus pour le MAPAQ en 1987-88.

Au global, ces crédits totalisent 551,4 millions de dollars soit une augmentation de 6,7 % en regard des dépenses totales estimées pour le MAPAQ en 1986-87.

Les crédits strictement consacrés à l'agriculture, quant à eux, s'établissent à 531,2 millions de dollars, un accroissement de 8 % par rapport aux dépenses

probables de 491,7 millions de dollars pour le dernier exercice.

D'une part, ce bond de 8 % des crédits agricoles, bien qu'imposant, à la lumière des augmentations accordées aux autres ministères et organismes pour le présent exercice, ne fait que combler l'inflation des deux dernières années; inflation qui n'avait pas été considérée dans les dépenses agricoles du ministère à partir de 1985-86. Le budget agricole réel du MAPAQ est donc stable en moyenne depuis trois ans.

D'autre part, l'analyse des crédits alloués aux postes particuliers nous ré-

vèle que peu de cet argent représente un véritable transfert aux producteurs et productrices agricoles.

Le poste responsable en grande partie de l'accroissement des crédits est celui des assurances agricoles. C'est plus de 41 millions de dollars qui s'ajoutent à cette fin si comparé aux dépenses probables du dernier exercice. Ce montant et celui des primes accrues dans certaines productions sont alloués en majeure partie à la diminution du déficit accumulé de la stabilisation.

Certes, la diminution du déficit constitue un investissement à long terme

pour garantir une évolution saine et non explosive du régime d'assurance-stabilisation. En attendant, toutefois, plusieurs secteurs de l'activité agricole québécoise font face à une situation particulièrement défavorable et les perspectives à court et moyen termes ne sont pas des plus florissantes.

Il reste à voir si, sans injection d'argent neuf du moins du côté provincial, la réforme des programmes proposée par le ministre Pagé conduira à la consolidation des exploitations, «à l'isolation de la maison chauffée à bloc depuis quelques années» pour employer ses termes.



C'est une injustice sociale

Une fédération est un organisme qui représente un groupe de producteurs homogènes à l'intérieur duquel, chacun des producteurs paie une cotisation égale à sa production.

La cotisation étant égale entre tous les producteurs, tous les producteurs doivent donc avoir les mêmes droits et les mêmes obligations.

Depuis le 1er août 1986, la Fédération des producteurs de lait du Québec a commencé à retenir 15 % du quota qu'un producteur met en vente. Soit 10 % pour elle-même et 5 % pour prêter aux jeunes de la relève agricole.

Je n'ai pas d'objection à aider les jeunes de la relève. Cependant, comment se fait-il qu'à l'intérieur d'un organisme qui soi-disant, protège tous ses membres, on en soit rendu à vouloir disposer d'un groupe, en l'occurrence ceux qui vendent leur quota, un peu comme un lot de moutons qu'on livre à l'abattoir?

L'obligation de contribuer à la relève étant limitée à ceux qui vendent leur quota, ils sont donc les seuls à en faire les frais. La Fédération les remerciant ainsi de leurs contributions passées.

Un léger pourcentage pourrait être retenu sur l'ensemble des producteurs. Ainsi ceux qui abandonnent la production, ou qui sont obligés de vendre pour diverses raisons n'auraient pas à porter seuls ce fardeau.

Avez-vous déjà vu en province une compagnie ou une société qui passerait un règlement obligeant ses vendeurs à laisser un montant d'argent pour de futurs acheteurs? Seule la Fédération des producteurs de lait du Québec peut se vanter d'un tel règlement abusif, négatif et absurde.

La Fédération désire-t-elle ainsi avoir d'ici « x » années un certain contrôle sur les quotas? Normalement ceux-ci nous appartiennent en vertu du permis de production.

Je viens de vendre mon quota. La Fédération ne m'a pas demandé

mon avis sur le 5 % supplémentaire. On me l'a enlevé sans ma permission. Je ne leur ai pas donné. Elle en portera l'odieux.

Faudra-t-il attaquer la validité de ce règlement parce que contraire à la Charte des droits et libertés, contraire en ce qu'il fait assumer une obligation sociale par un seul groupe de producteurs?

Avec un tel règlement, la Fédération a commis une grave injustice en lésant une minorité de producteurs. Jusqu'où cela ira-t-il?

Léo Marier,
R.R.1, Drummondville

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agroforestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejeterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

Formule équitable pour l'écrémage

Comme producteur de lait je veux souligner quelques points sur la résolution sur le prélevé sur l'écrémage votée à l'assemblée générale annuelle de la FPLQ.

Je ne doute pas qu'il y ait de la crème du Pool I qui soit utilisée par le Pool II. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Alors il reste 3 questions sans réponses précises:

1. Quel devrait être le taux de ce prélèvement?
2. Quelle est la quantité de gras qui vient de l'écrémage?
3. Est-ce que tous les faits présentés dans les régions lors des assemblées d'information étaient exacts et complets?

Sur la première question: a) Tout le monde a payé 1,42 \$ en 1984 comme frais intra-quota; b) Les producteurs de crème (6 185) ne paient aucuns frais; c) Ceux qui produisent le quota de l'exportation ou du hors quota paient un prélèvement plus élevé mais ils ont le choix de le faire ou non; d) Dans son discours à l'assemblée spéciale au mois de décembre à Québec, M. Claude Lafleur a précisé que c'était avantageux de faire des produits de lait qui donnent l'écrémage. Quand on ne fait pas la poudre de lait écrémé le coût d'exportation diminue beaucoup.

L'écrémage n'est pas fait hors quota. C'était fait sans choix dans un quota tenu par les producteurs. Alors on ne peut dire que s'ils paient 4,42 \$ le kilo de gras, ils ne sont pas généreux. Alors si on paie plus que ce prélèvement, c'est une compensation ou une moyenne pour diminuer l'écart entre les deux laits. Il y a toujours ceux qui pensent « Qualité égale — Prix égal » et parlent de 10 \$ de différence. Saviez-vous que le prix brut moyen reçu par le détenteur de Pool I est entre 44 \$ et 45 \$? Il n'est jamais juste d'enlever d'un groupe pour donner à un autre. Si on veut un prix égal on doit convaincre des coopératives et autres d'augmenter le prix payés aux producteurs pour du lait de transformation.

Sur la deuxième question, « la quantité de l'écrémage », tous les renseignements fournis pour l'étude de cette question dans les régions par la fédération avant l'assemblée annuelle mettaient cet écrémage à 1,5 million kg de gras pour 1984.

Le CCL nous a donné le chiffre de 3,2 millions pour 1984 et 2,4 millions pour 1985. Le 8 janvier 1987 un autre chiffre est venu au monde. Ce chiffre n'était pas disponible à la date de l'assemblée l'année passée. Si on accepte ce chiffre de 3,9 le



quota de transformation national sera diminué de 0,7 million kg de gras.

Alors je crois qu'il ne reste qu'un choix entre les deux premiers chiffres. 1,5 était la base de toutes les discussions. Le 3,2 était le chiffre que le CCL a utilisé dans tous les calculs des besoins et allocations et était accepté par la fédération. J'ai vu une lettre à cet effet dans le bureau de la CCL signée par Claude Lafleur.

La réponse à la troisième question est: Non. Un des considérants, (le marché du lait de consommation qui requiert que la teneur en matière grasse soit réduite impose qu'il faille disposer de la matière grasse ainsi récupérée). Est-ce que ça n'implique pas une augmentation de l'écrémage?

À cause des raisons précédentes j'espère que cette année à l'assemblée annuelle quand la résolution sur l'écrémage sera discutée que nous allons adopter quelque chose qui sera équitable pour tout le monde. Une formule telle que celle présentée par le comité des producteurs de lait à l'audience publique à la Régie des marchés agricoles répond à ces normes. (Volume d'écrémage X taux de retenue intra-quota ÷ volume de lait de Classe I = taux par hl de lait de Classe I). Elle comporte l'avantage de soumettre au même prélèvement tous les volumes de gras utilisés pour le marché canadien domestique des produits de lait de transformation.

C'est l'équité que nous voulons.

Wayne Clark
Brownsburg

Les plus gras ne sont pas les plus beaux !

En feuilletant *La Presse* dernièrement, mon attention s'est arrêtée sur deux articles situés à quelques pages d'intervalle: « Pluies acides: volée de bois vert entre le Canada et les États-Unis » et « Une usine d'incinération de vieux pneus produira de l'électricité ». À la lecture de ces deux écrits, je n'ai pu que citer Obélix le Gaulois en m'écriant: « Ils sont fous ces Américains! »

Le premier article nous mentionnait qu'un membre influent du gouvernement américain, le ministre de l'Intérieur, Donald Hodel, accuse le gouvernement canadien d'utiliser les pluies acides pour forcer les États-Unis à réduire leur production d'électricité et ainsi, augmenter leur dépendance sur l'énergie canadienne. Il déclare devant les journalistes américains que les Canadiens ont abusé de leur influence sur les États-Unis et qu'ils parlent un double langage.

On sait que les centrales d'électricité américaines alimentées au charbon sont responsables d'une majeure partie des précipitations acides. Toujours selon le ministre Hodel, les pressions canadiennes sur Washington pour faire réduire les émanations polluantes de ces centrales ont pour but de rendre plus coûteuse la production américaine et serviraient à ouvrir le marché des États-Unis aux surplus canadiens d'électricité.

L'autre article, qui ne couvrait qu'un vingtième de page, venait compléter le cynisme de nos voisins (on ne les choisit pas!) du Sud. On pouvait lire que les Américains ont trouvé la solution aux milliards de pneus usagés dont ils disposent. Une usine d'incinération est en construction à 150 km au sud de San Francisco. Elle pourra brûler 500 pneus à la minute et l'usine produira de l'électricité pour 14 000 habitants, selon le même principe qu'une centrale à charbon.

Nous empêchons un producteur de la Mauricie de brûler quelques pneus pour chauffer sa serre, ils en brûlent 500 à la minute; nous sommes 25 millions, ils sont 250 millions; nous subventionnons l'agriculture canadienne de 2,5 milliards, ils subventionnent la leur de 11,5 milliards; nous avons Oerlikon, ils ont l'Irangible. Je crois M. Hodel que, toute proportion gardée, je ne serai pas plus ridicule que vous en disant que les Américains non satisfaits de la taxe sur le bois d'oeuvre canadien, ont décidé de détruire nos forêts en abandonnant leurs engagements sur la réduction des émanations qui causent les pluies acides.

Denis Brassard
Fédération de Nicolet

suite à la page 6

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA



555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE

Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDoux
Directeur de la publicité: Rejean POULIOT

Représentants publicitaires:

Christian GUINARD, Real LOISEAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522

Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 17 \$; 2 ans, 28 \$; 3 ans, 36 \$

Cheque ou mandat à l'ordre

de La Terre de chez nous et adressé au:

Service du tirage

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil, Québec J4H 3Y9

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Lepost legaux.

Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

Enregistrement No 1031
Courrier de deuxième classe

Feedstor

...le silo à atmosphère contrôlée

DIFFÉRENT DES AUTRES PAR:

1. Sa fabrication: acier vitrifié deux fois.
2. Sa couleur: blanc lustré.
3. Son système de respiration équilibrée: l'air ne peut venir en contact avec l'ensilage.
4. Son système de déchargement par la base: accessible en tout temps.

Et, toujours disponible le SILO CONVENTIONNEL CO-OP en douves de béton pressées par:

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Téléphonez sans frais en composant

1-800-567-7875

Des primes à l'établissement

Le ministre de l'Agriculture du Québec annonçait l'année dernière que la prime d'établissement passait de 8 000 \$ à 15 000 \$. Cette politique agricole s'insérait dans la ligne de pensée du ministre Pagé, d'aider la relève, homme ou femme, à s'établir en agriculture.

Presque dans la même période, Agromex faisait un appel public à l'épargne par le biais d'une société en commandite afin d'acquiescer plusieurs unités de production dans le porc. La société en commandite donnait aux investisseurs un avantage fiscal intéressant. Les parts de la société en commandite ont été vendues à 2,50 \$ et les investisseurs, dépendant de leur taux de revenus, ont profité d'un rabais fiscal entre 1,50 \$ et 1,80 \$ l'action.

Si nous prenons l'exemple de l'achat d'une porcherie d'une valeur de 500 000 \$, la société en commandite aura profité d'une prime à l'établissement en dégrèvement d'impôt d'environ 330 000 \$.

Monsieur Pagé, les producteurs ont l'impression que les ministres des Finances, MM. Gérard D. Lévesque et Michael Wilson, ont beaucoup plus foi en l'agriculture que vous voulez nous le faire croire. Les producteurs ont également l'impression d'être victimes d'une légère injustice quand ils comparent que pour l'achat d'une entreprise d'une même valeur, il peut exister une discrimination de près de 2 200 % sur la subvention à l'établissement.

Toutefois, les producteurs sont heureux de voir que les ministres des Finances sont convaincus que l'agriculture est un levier économique assez important pour y investir des budgets substantiels. C'est donc avec confiance que ces mêmes producteurs attendent l'annonce des nouvelles politiques de crédit, suite à la réforme du crédit agricole.

Denis Brassard, directeur
Service de mise en marché

Propositions dans le lait

Depuis l'instauration du système centralisé de vente de quota, les prix sont devenus abordables pour le lait de transformation, mais que penser de ceux du lait de consommation?

On dit que les prix sont fixés selon l'offre et la demande, alors je propose ceci: tous les producteurs de lait devraient miser à chaque vente et je m'explique. Les producteurs qui veulent acheter miserai un prix approchant celui de la dernière vente pour être certains d'en avoir. Tandis que les autres, ceux qui n'en veulent pas, devraient quand même faire une mise, mais à un prix très minime de façon à ne pas en avoir. Exemple: 2 \$ le kilo ou 20 \$ le litre, ceci contribuerait grandement à influencer les prix à la baisse. Une chose qui serait très appréciée des producteurs.

Fernand Létourneau
St-Pierre de Montmagny

Vendre son lait, plus ou moins cher?

Lettre de **Gérald Bahl**
à **Yvan Chamberland**

Vous dites que je dois être en moyens, pour ne pas vouloir d'augmentation du prix du lait. Sachez, monsieur, que si je vendais mon lait à 50 \$ l'hectolitre plutôt que 39 \$, ça irait beaucoup mieux. Je n'ai pas hérité des biens paternels. J'ai des dettes comme bien d'autres et elles sont selon mes revenus. Je ne souffre pas de complexes, les tomates rouges des voisins me laissent bien indifférent.

Il est vrai que si l'on regarde le coût de production et la rémuné-

tion du capital, il faudrait que les prix augmentent, en commençant par le pool 2. Mais au prix que paie le consommateur pour les produits laitiers, je ne crois pas que parler toujours d'augmentation des prix soit une solution d'avenir.

Vous dites que nul ne serait pris à baisser son niveau de vie. Eh bien, attention au libre-échange et pensez un peu aux producteurs de lait industriel et à l'année 1976 avec une coupure de 20 % de leur quota. Et demander aux autres producteurs qui livrent leur lait aux usines privées depuis la mise en place de la convention, ce qui se passe pour eux.

Tant qu'à vous, cher monsieur, qui semblez avoir des difficultés pour accrocher les deux bouts avec 50 \$ l'hectolitre, demandez aux producteurs de lait industriel ce qu'ils font pour vivre avec 39 \$ l'hectolitre et les mêmes coûts de production. L'efficacité et la bonne gestion sont les meilleurs atouts pour les années futures en mon sens. Je me trompe peut-être, l'avenir nous le dira.

Gérald Bahl
Wickham, cté Johnson

En agriculture, on étouffe

Qu'on nous traite de braillards « y a rien là », mais qu'on vienne nous écraser chez nous, par le biais du tourisme, de l'environnement, les compagnies forestières, l'Hydro, la chasse, la pêche, libre-échange, etc., ça c'est tout simplement inacceptable.

Côté tourisme et environnement dans notre région, nous avons l'honneur d'avoir le mont Mégantic qui en fait sert plus les intérêts de Mégantic que des autres municipalités environnantes. La M.R.C. du Granit s'évertue à étouffer l'agriculture qui entoure le mont Mégantic. Avec le concours de l'environnement qui se fait un plaisir de filmer quelques cochons morts et du purin de porcs à Woburn pour empêcher l'agriculture de prendre de l'expansion, ce même Ministère ferme les yeux et surtout sa grande gueule face aux déchets rejetés par les compagnies papetières dans nos cours d'eau. C'est trop risqué pour eux d'aller brasser la cage de ces monstres polluants appartenant en partie au gouvernement.

Mais il ne faut pas se leurrer, tout ça ce n'est que de la poudre aux yeux, c'est une méthode bien simple qui consiste à manipuler l'opinion publique de façon à ce qu'elle ne voit que ce que l'on veut bien lui montrer.

Pour ce qui est de la senteur, c'est aux touristes à s'y faire, nous agriculteurs, si l'on va en ville, nous ne faisons pas fermer les usines parce que nous passons. Alors pourquoi, nous, agriculteurs, devrions-nous arrêter de produire parce qu'on a de la visite, c'est la simple logique.

Passons maintenant à l'Hydro; je vais les passer vite parce que ce qu'ils ont fait frise l'abus de pouvoir. Quand l'Hydro a décidé de passer sa ligne d'interconnection, ils ont tout simplement violé le simple respect de l'individu. Ils ont subventionné certaines municipalités dans lesquelles la ligne passait à coups de centaines de milliers de dollars pendant qu'ils n'offraient que des « peanuts » aux producteurs propriétaires des terrains sur lesquels ladite ligne passe. Tout ça encore a nécessité une grande vaillance des producteurs qui, une fois de plus, ont dû jouer dur pour pouvoir se faire entendre.

L'agriculture, il faut le reconnaître, c'est le garde-manger de la population, c'est un générateur très important d'emplois directs et indirects, c'est un patrimoine dont l'on se doit d'être fier, c'est une profession ingrate qui laisse miroiter à la face de la population, liberté, plein air, bombance, etc. C'est certain que le producteur en retire des



satisfactions personnelles même si ça tient du masochisme. Ce de quoi la population doit se rendre compte avant qu'il ne soit trop tard, c'est que l'agriculture se meure et de façon dramatique. Certains diront que je suis alarmiste mais je prétends que je suis plutôt modéré. Ceux qui n'y croient rien non qu'à venir faire un stage à la campagne et je vous dis que leurs envies vont vite passer. Et retenez bien ceci c'est qu'on a beau avoir la puissance, une belle maison, une belle auto et tout ce qui fait envie, mais au bout du compte si l'on a rien à se mettre sous la dent, on crève les poches pleines mais le ventre vide. Depuis le temps que la population se laisse bercer par nos gouvernements ça commence à être le temps qu'elle cultive l'agriculture.

Gérard Dubreuil
producteur agricole, La Patrie

Assurer une constance dans la production de lapins

La production du lapin au Québec fait partie de ce qu'on appelle « Les productions nouvelles ». Il est vrai que l'élevage des lapins existe depuis longtemps. Initialement, cet élevage s'est surtout fait sur une base artisanale. Bien que des progrès soient constatés dans ce type d'élevage, la chair de lapin est encore bien loin de se retrouver sur le même comptoir de viande que le boeuf ou le poulet.

Par contre, on note que les consommateurs québécois s'approprient de plus en plus au goût de cette viande. Malgré tout il existe beaucoup d'appréhension face à la rentabilité d'un tel élevage; les croyances populaires sont que le lapin est un animal trop fragile pour en faire un élevage intensif ou qu'il n'est pas assez « payant » pour devenir une source de revenu appréciable. De plus, le fait que plusieurs propriétaires de gros clapiers (200 femelles et

plus) aient depuis 10 ans échoué dans leur entreprise et/ou qu'un abattoir de la région de Québec ait récemment déclaré faillite, cela contribue à freiner l'intérêt d'éventuels producteurs.

Or, depuis quelques années, les outils pour aider les producteurs de lapins ont beaucoup évolué: l'expertise du MAPAQ, l'expérience de certains producteurs, le programme de contrôle de la productivité en cuniculture (PCPC), le regroupement de producteurs (syndicats ou comités cunicoles) facilitant le ramassage et la vente du lapin, l'implication du Syndicat des producteurs de lapins du Québec au niveau de la coordination entre éleveurs et abattoirs, l'arrivée des lapins SPF (exemptés de maladies), et peut-être même bientôt le crédit agricole pour les éleveurs à temps partiel.

Tous ces services sont en place, mais pour aller de l'avant et rentabiliser cet élevage, nous devons compter sur un plus grand nombre de producteurs pouvant assurer un approvisionnement régulier de lapins à l'abattoir. C'est une condition nécessaire au développement d'une mise en marché plus agressive et par conséquent un meilleur prix à l'éleveur pour son produit. Il est donc souhaitable que les éleveurs se regroupent pour atteindre ces objectifs.

Pour illustrer ce qui précède, le Syndicat des producteurs de lapins de la Beauce a déjà à son actif une entente négociée avec l'abattoir régional qui est de lui fournir 350 lapins aux deux semaines. En période estivale, il n'y a aucun problème. Mais en hiver, au moment où la demande est forte, nous sommes incapables de fournir le nombre de lapins requis vu la diminution des producteurs actifs.

Cette réalité bloque la progression de la mise en marché et défavorise les regroupements des producteurs lors des négociations avec les abattoirs.

La constance de la production est importante. Il y a donc de la place pour tout producteur sérieux capable de produire du lapin à l'année.

Producteurs de lapins, la balle est dans votre camp.

Michel Aubé
St-Henri de Lévis

LES PRODUCTIONS SPÉCIALISÉES VOUS INTÉRESSENT?

- Fèves blanches
- Fèves de couleurs
- Pois à soupe
- Féveroles
- Sarrasin

Suivi technique
Semences et contrats pour 1987
disponibles
HARIBEC Inc.
(514) 782-2695

LA PIERRE À CHAUX CALCO

Son efficacité à neutraliser l'acidité des sols ouvre la porte à l'amélioration des rendements de cultures de qualité.

- Conforme à la norme BNQ 0419-070
- Pouvoir neutralisant supérieur à 92%
- Finesse de mouture reconnue
- Disponible en vrac et en sacs (20 et 40 kg)



LES CARRIÈRES CALCO

Une division de Cogeneuf inc.
595 Boul. Dussault
St-Marc des Carrières
1-418-268-3584

...LA SOLUTION #1

Une réorientation complète

par Victor Larivière

Partie l'an dernier avec un projet précis de règlement de vente pour l'ensemble des céréales mises en marché, la Fédération des producteurs de cultures commerciales a dû rajuster son tir en cours d'année devant les intérêts divergeants de différents groupes de producteurs. Après de longues et laborieuses discussions, les 400 personnes présentes à l'assemblée annuelle de la semaine dernière à St-Hyacinthe ont convenu de repenser le projet et de l'appliquer pour le maïs-grain seulement.

Dans son message aux délégués, le président réélu de la fédération, Yvan Durivage, résumait les points de vue exprimés en cours d'année face au projet. Ainsi le consensus est loin d'être fait sur le pool de transport, sur les ventes entre producteurs, sur le 25 % de la récolte mis entre les mains de la fédération, sur l'obligation de choisir un agent accrédité, etc. Si la majorité est prête à accepter une vente en commun, chacun des producteurs a son idée sur la façon de faire qui ne rencontre pas l'idée de l'autre. Un groupe restreint endosse entièrement le projet et souhaite une application rapide, alors qu'un certain pourcentage des producteurs refuse totalement de modifier le système actuel.

Devant ce dilemme, la fédération n'avait d'autre choix que de modifier le règlement proposé car il était impossible, face à une forte opposition de déposer le projet tel quel devant la Régie des marchés agricoles. Pour continuer à avancer dans une mise en marché ordonnée des grains, les délégués ont demandé à leur fédération de repenser les grands principes du projet actuel. En limitant le règlement de vente au maïs-grain seulement, on apportera des modifications au niveau des points les plus chaudement discutés. Ainsi on souhaite limiter le pool de transport pour le maïs qui sort des régions excédentaires seulement. On aura aussi à s'entendre sur l'inclusion ou non, dans le règlement, des ventes de maïs faites entre producteurs: une grosse question. Pour la part de la récolte mise à la disposition de la fédération, certains estiment que cela devrait être laissé au choix du producteur puisque plusieurs sont prêts à mettre toute leur récolte dans un tel pool. On souhaite aussi que la fédération puisse agir comme agent accrédité, au même titre que d'autres acheteurs.

Pendant l'heure et demie qu'a duré le débat sur cette résolution, avec parfois une animation dans les discussions comme on n'en a pas vu souvent à la fédération, on en est finalement ressorti avec l'idée qu'il faudra revenir en assemblée générale spéciale des délégués et des producteurs et s'assurer que tous sont bien informés du nouveau projet avant de le déposer à la Régie. On a aussi mandaté la fédération pour qu'elle établisse de façon précise les avantages et les coûts d'un tel projet.

Projet volontaire ou obligatoire?

À plusieurs reprises au cours de l'assemblée annuelle on est revenu sur l'idée d'un règlement de vente volontaire ou obligatoire. Plusieurs croient que de travailler seulement avec ceux qui veulent faire leur mise en marché en commun permettrait d'avancer plus rapidement, alors que d'autres pensent que tous profiteraient d'une agence volontaire sans avoir à se mouiller.

Un long débat sur la question d'un homme-un vote, par opposition à la votation en fonction du volume de production, a secoué la salle d'auditorium de l'ITA. La majorité s'est finalement ralliée à la position qui a toujours prévalu à l'UPA, à savoir un vote par délégué.

Pool volontaire de vente

Une résolution portant sur les pools volontaires de vente a semblé plaire à la majorité des délégués. Cette formule, qui existe déjà dans l'Ouest canadien et que les producteurs de maïs de l'Ontario étudient actuellement, relève d'une loi fédérale sur la vente coopérative des produits agricoles. Il s'agit d'un regroupement volontaire de l'offre, qui ressemble un peu aux paiements anticipés, et où le gouvernement fédéral garantit, auprès d'une institution prêteuse, un prix initial équivalant à 80 % de la valeur du marché, et cela dès que la récolte est entreposée.

Des démarches seront entreprises par la fédération auprès d'Agriculture Canada pour qu'on vienne expliquer aux producteurs comment fonctionne ces pools volontaires. On pense qu'il pourrait être possible pour ceux qui veulent se regrouper pour mettre leurs céréales en marché d'organiser des pools semblables dans leurs régions. Mais on veut d'abord savoir si ce système de commercialisation pourrait être avantageux pour les producteurs du Québec.

Paiements anticipés: des erreurs

Plusieurs producteurs qui s'attendaient de recevoir des paiements anticipés pour la totalité de leur récolte entreposée se sont plaints fortement en assemblée générale qu'une partie seulement de leurs céréales était couverte. Après quelques engueulades, les expli-

cations sont venues. On a appris que des acheteurs n'avaient pas envoyé toutes les transactions à la fédération comme le prévoit le plan conjoint, que plusieurs avaient pris jusqu'à six mois avant de déclarer les ventes des produc-

Malgré tout on constate que sur un peu plus de un million de tonnes de maïs-grain récolté en 1986, environ 950 000 tonnes ont été déclarées par les acheteurs. On devine donc que les erreurs dans les paiements anticipés sont peut-être attribuables à plusieurs personnes, soit à des acheteurs qui n'ont pas fait les prélevés, soit à des producteurs qui ont vendu à leurs voisins ou encore à des erreurs administratives. Dans ce dernier cas la fédération et son président se sont engagés à réviser tous les cas de ceux qui sont touchés, en au-



teurs et que d'autres ne l'avaient pas fait.

La loi dit bien que c'est l'acheteur qui doit retenir. Mais qu'arrive-t-il quand un producteur vend à son voisin, est-ce que celui-ci doit percevoir le prélevé? Qu'advient-il aussi quand des ventes se font en dehors du Québec? Ces deux derniers points semblent impossibles à contrôler pour le moment.

tant qu'on fournit des factures de transactions.

Comme mentionné au début, Yvan Durivage a été reporté à la présidence de la fédération, de même que Germain Chabot à la vice-présidence. Denis Couture et Adéodat Saint-Pierre sont aussi reconfirmés dans leur poste comme membres de l'exécutif et Claude Mercier remplace Pierre Joyal.



Conseil national
de commercialisation
des produits agricoles

National
Farm Products
Marketing Council

EN CE QUI CONCERNE LA TENUE D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE VISANT À ÉVALUER LES MÉRITES DE LA CRÉATION D'UN OFFICE NATIONAL POUR LES POMMES DE TERRE

AVIS DES DATES ET ENDROITS DE L'AUDIENCE

Le CONSEIL NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME donne, par le présent, avis que les séances de l'audience publique visant à évaluer les mérites de la création d'un office national pour les pommes de terre commenceront à 10h (heure locale), aux endroits et dates indiqués ci-dessous:

- | | |
|----------------------------------|---|
| les 28, 29, 30 avril 1987 | • P.E.I. Hotel & Convention Centre, 18, rue Queen, Charlottetown (I-du-P.-E.) |
| les 5, 6, 7, mai 1987 | • l'Université du Nouveau-Brunswick, l'édifice Student Union, Salle des Balles, prom. Pacey, Fredericton (N.-B.). |
| les 11, 12 mai 1987 | • l'hôtel Ramada — Airport West, 5444, rue Dixie, Mississauga (Ontario). |
| le 14 mai 1987 | • l'hôtel Delta Winnipeg, 288, ave. Portage, Winnipeg (Manitoba). |
| les 20, 21 mai 1987 | • l'Auberge des Gouverneurs, 3030, boul. Laurier, Sainte Foy (Québec). |
| le 26 mai 1987 | • l'hôtel Convention Inn, 4404 Calgary Trail, Edmonton (Alberta). |
| le 28 mai 1987 (commencera à 9h) | • l'hôtel Richmond Inn, 7551 Westminster Highway, Richmond (C.-B.). |
| les 16, 17, 18 juin 1987 | • l'hôtel Skyline Ottawa, 101, rue Lyon nord, Ottawa (Ontario). |

Si le temps le permet, les personnes désirant offrir leurs commentaires pourront le faire au cours de chaque session de l'audience.

AVIS CONCERNANT LA DÉPOSITION DES RÉPONSES ÉCRITES

TENIR COMPTE que les réponses écrites aux exposés doivent être déposées auprès du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, 13^e étage, édifice Martel, 270, rue Albert, C.P. 3430, Succursale "D", Ottawa (Ontario), K1P 6L4, au plus tard la fermeture des bureaux le 1^{er} mai 1987.

Canada

MARCHÉ PUBLIC

Les Halles

de Longueuil

Le plus grand marché public de la Rive-Sud!

Plus de 20 000 clients par semaine

* AVIS AUX MARAÎCHERS *

Encore quelques emplacements disponibles
POUR PLUS D'INFORMATIONS: DENIS DESJARDINS

Demander notre prospectus

670-8047

Réseau de dépistage en Mauricie

par France Groulx

La saison de végétation arrive à grands pas et une vingtaine de producteurs de pommes de terre l'attendent, mieux préparés que jamais. Ces producteurs font partie d'un réseau de dépistage pour le mildiou et le dorphore, un réseau dont les activités débiteront le 11 mai prochain. Le projet vise la protection efficace de la culture, tout en faisant une utilisation rationnelle des pesticides.

Les préliminaires

Les essais préliminaires ont été conduits la saison dernière, huit producteurs y ont participé en consacrant chacun un champ pour le dépistage. Une

méthode de dépistage du mildiou a été expérimentée, elle a donné des résultats satisfaisants malgré quelques problèmes techniques.

Cette méthode consiste à prélever dans chacun des champs, deux fois par semaine, des feuilles qui sont ensuite placées dans un incubateur pour 24 heures. Les mêmes feuilles sont transférées dans un autre incubateur à température plus élevée pour favoriser le développement des symptômes. Finalement elles sont examinées au binoculaire pour détecter la présence du mildiou.

Cette méthode sera utilisée cet été, chez les producteurs qui feront partie du réseau, ils pourront faire les traitements selon les résultats de cette mé-

thode ou en suivant les recommandations du réseau d'avertissement phytosanitaire. Cette nouvelle méthode vient compléter la méthode Hyer traditionnellement utilisée pour les recommandations du réseau provincial, elle apporte de l'information sur un seul champ, le champ échantillonné.

Coûts et superficie

Le coût d'adhésion au réseau pour les producteurs de pommes de terre est de 5 \$ l'acre de culture. Cet été, environ 485 hectares (1 200 acres) feront partie du réseau de dépistage de la Mauricie, les principales municipalités regroupées dans le réseau sont: Mont-Carmel, Hérouxville, Pointe-du-Lac et St-Léon.

Une affaire de champs

La visite hebdomadaire de chacun des champs permet de bien en observer l'évolution. Ainsi les dépisteurs, en plus de travailler au dépistage du mildiou et à celui du dorphore, seront en mesure de détecter les carences, la présence de maladies secondaires ou encore les problèmes de mauvaises herbes. Année après année, un producteur de pommes de terre sera en mesure de conserver ces informations et ainsi bâtir l'histoire de chacun des champs. Il aura sous la main les dates et les produits utilisés et pourra y revenir au besoin pour vérifier l'efficacité d'un traitement par exemple. Chaque champ possède une fiche individuelle, ce qui permet de tenir compte des micro-climats existants.

En plus des recommandations ci-haut mentionnées, le dépisteur sera en mesure de vérifier la méthode de pulvérisation, pour s'assurer avec le producteur que le traitement recommandé est effectué le plus efficacement possible.

Qui contribue

L'an dernier, les essais préliminaires ont été menés par Carole Simon, contractuelle pour le MAPAQ, et Pierre

Lachance du ministère de l'Agriculture encadrant le projet. Cette année encore le MAPAQ contribue pour l'appui technique et Gilles Hamel, l'agronome directeur du projet, est embauché par le Syndicat des producteurs de pommes de terre. C'est par le biais d'un projet de création de l'emploi que les dépisteurs seront engagés; deux seront des ex-chômeurs et trois des étudiants. Ils bénéficieront d'une semaine de formation, afin de se familiariser avec les techniques de dépistage.

Pourquoi une telle initiative

Le réseau de dépistage se veut une méthode qui repose principalement sur l'examen d'un champ pris individuellement et traité individuellement. Par conséquent, le traitement s'effectue aussi au niveau d'un seul champ plutôt que sur l'ensemble de la culture. L'économie qui découle de la suppression des traitements inutiles s'avère intéressante pour les producteurs et la réduction de l'utilisation des pesticides bénéficie également à l'environnement.

Petites NOUVELLES

Comité de la Semaine de l'environnement 1987

La semaine de l'environnement 1987 se tiendra du 1er au 7 juin prochains. Pour souligner cet événement, le ministre fédéral de l'Environnement, Tom McMillan, a invité des représentants des groupes écologiques, de la santé et de la jeunesse ainsi que des syndicats à participer à la planification et aux célébrations de cette semaine spéciale.

Le Comité consultatif national, composé de 14 représentants du secteur privé, a déjà amorcé la planification et l'évaluation des projets et des événements qui auront lieu à l'échelle du pays à cette occasion.

Le slogan retenu pour cette semaine est «L'environnement, je m'en occupe». Les personnes ou groupes qui souhaitent présenter des projets, dans le cadre de cette semaine, peuvent communiquer avec leur bureau régional d'Environnement Canada.

COMMERCIALISATION DE LA VIANDE

Pagé crée un groupe de travail

par Jean-Pierre Bélisle

Dans le but de consolider le réseau de commercialisation des viandes au Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a annoncé la semaine dernière la création d'un groupe de travail qui devra soumettre son rapport en septembre.

M. Pagé a fait cette annonce à l'assemblée annuelle du Conseil des viandes du Canada (section Québec), qui se tenait le 8 avril à Drummondville et à la lumière des commentaires des dirigeants d'entreprises qui oeuvrent dans le secteur agro-alimentaire, cette initiative est accueillie positivement.

Le comité de travail sera composé de M. Louis Bernard, sous-ministre adjoint de la qualité des aliments et de la santé animale au MAPAQ, qui en assumera la présidence, M. Robert Marcoux, directeur du service d'aide technologique aux entreprises (transformation), M. Paul-André Forget, député libéral de Prévost, ainsi que M. Roger Lefebvre, député libéral de Frontenac et leader adjoint du gouvernement.

Du boucher au producteur, le ministre Pagé anticipe que tous les interve-

nants du milieu agro-alimentaire puissent influencer le comité et le rapport pourrait conduire à des modifications législatives substantielles qui, au dire du ministre, devraient améliorer le secteur des viandes au Québec.

Le ministre a précisé que l'argumentation de l'autosuffisance en viande bovine notamment, qui est passée de 19 à 35 % au cours des années 80, serait due principalement à une diminution de la consommation et par conséquent, de dire M. Pagé, il faut innover, rationaliser et s'enquérir des nouveaux besoins du consommateur québécois et du marché international.

Selon les industriels du réseau agro-alimentaire, l'inspection des viandes devrait couvrir la totalité du produit commercialisé et à cet égard, le ministre a souligné que ce volet figurera vraisemblablement parmi les dossiers majeurs que le comité de travail aura à analyser.

Outre le discours du ministre Pagé, le Comité des Viandes du Canada (Section Québec) a, lors de cette assemblée annuelle, choisi son nouveau bureau de direction et c'est M. Jean-Gilles Noël, de Bilopage, qui a accédé à la présidence de l'organisme.



Assemblée générale annuelle

AVIS AUX PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Monsieur, Madame,

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal et celle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Montréal se tiendront simultanément et conjointement aux dates, heures et endroits suivants:

Date: Le mercredi 22 avril 1987
Heure: À compter de 20 h 00
Endroit: Club de Golf de Joliette
 121, chemin du Golf
 St-Charles-Borromée (Joliette)

L'inscription des producteurs débutera à 19 h 00. En plus des affaires courantes, divers autres sujets seront à l'ordre du jour soit:

- Modification de l'Ordonnance sur le prélèvement des contributions des producteurs de bois de la région de Montréal;
- Élections des administrateurs.

Nous rappelons que ceux qui sont producteurs et non membres du Syndicat devront présenter une preuve de propriété ou de possession de boisé situé dans la région de Montréal.

Sylvain Dulac
secrétaire

AVIS

LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE (LRQ., c. A-30)

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte, avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a adopté par résolution portant le numéro 198-04, lors d'une séance tenue le 11 mars 1987, le Règlement sur le taux de cotisation applicable au plan de protection B des légumes de cultures maraîchères pour l'année 1987 dont le texte apparaît ci-après.

La Régie des assurances agricoles du Québec donne également avis que conformément aux articles 12, 13 et 18 de la Loi sur les règlements (1986, c. 22), le présent règlement n'est pas soumis aux délais de prépublication et d'entrée en vigueur en raison de l'urgence due aux circonstances suivantes:

- les opérations reliées à la vente des contrats d'assurance doivent être terminées pour le 30 avril 1987;
- les opérations reliées à la vente des contrats d'assurance s'effectuent en fonction des données quantitatives figurant dans le présent avis.

Jean-Marc LaFrance
secrétaire

RÈGLEMENT SUR LE TAUX DE COTISATION APPLICABLE AU PLAN DE PROTECTION B DES LÉGUMES DE CULTURE MARAÎCHÈRE

Loi sur l'assurance-récolte
(L.R.Q., c. A-30, a. 26)

SECTION I TAUX DE COTISATION

1. Le taux de cotisation applicable à la valeur assurée pour les producteurs assurés sous le plan de protection B tel qu'établi par l'article 4 paragraphe 2 du Règlement sur l'assurance des légumes de culture maraîchère adopté par résolution portant le numéro 193-03 lors d'une séance tenue le 18 décembre 1986, est fixé à 1,25 %.

SECTION II DISPOSITION FINALE

2. Le présent règlement entre en vigueur le même jour que le Règlement sur l'assurance des légumes de culture maraîchère, adopté par résolution portant le numéro 193-03 lors d'une séance tenue le 18 décembre 1986, en remplacement du Règlement sur l'assurance des légumes de culture maraîchère (R.R.Q., 1981, c. A-30, r. 10).

LE DÉFI CÉRÉALIER

Diversifier la production

par Bruno Larose

Les producteurs céréaliers du Québec devront diversifier leur production en raison de l'instabilité actuelle du commerce mondial des céréales.

Tel est le défi céréalier qui attend les producteurs, à l'issue d'un important symposium sur les céréales, tenu la semaine dernière à St-Hyacinthe. Plus de 450 participants, dont de nombreux producteurs, chercheurs et représentants d'organismes liés de près ou de loin à la production céréalienne ont pris part à l'événement.

Selon Christiane Mailhiot du MAPAQ, la plus grande part du marché québécois des céréales, soit 3 240 millions de tonnes, était destinée à l'alimentation animale en 1986. L'auto-suffisance du Québec dans les céréales fourragères a atteint 81% pour la même année. « Le contexte des années 80, avec un resserrement du commerce mondial, l'accumulation de surplus et la guerre des subventions entre les pays exportateurs ne permettront pas aux producteurs de céréales fourragères des conditions aussi favorables à l'évolution des prix », a observé Mme Mailhiot.

Selon l'Office des provendes du Canada, les prix des différentes céréales ont connu de fortes baisses depuis deux ans à Montréal. De novembre 1984 à novembre 1986, le prix du blé est passé de 196 \$ à 122 \$ la tonne métrique, une diminution de 37%.

Agronome et directeur général adjoint à la Régie des grains du Québec, Hubert Melanson a noté pour sa part « qu'il ne reste guère d'autres solutions aux producteurs que d'augmenter les rendements par unité de surface pour faire face à cette intense compétition et pour revaloriser le secteur des grains d'alimentation animale ». Il a également souhaité la diversification de nos productions cérésières, particulièrement pour le blé planifiable qui offre, selon lui, les perspectives les plus intéressantes.

Bref...

par Bruno Larose

Le symposium « Le défi céréalier » a fourni l'occasion aux producteurs de faire le point quant à la production et la mise en marché des céréales du Québec. Ils ont exprimé le désir de se réunir plus souvent, la dernière réunion avait eu lieu à Montréal en 1980. « Nous souhaitons d'ici deux ans un nouveau symposium du genre », a dit le président du symposium, l'agronome Jean-Paul Jacob. Les producteurs cérésières veillent au grain à n'en pas douter...

Chercheur à Agriculture Canada, André Comeau y est allé de ses conseils et prédictions. « Il faut viser le marché local, plus lucratif et réduire les dépenses par la régie intensive et intégrée ». Il a prédit un manque de cultivars entre 1992 et 1996 causé par l'insuffisance de la recherche en la matière. « On devra importer des cultivars étrangers, c'est aussi cher que d'en créer ici », a-t-il fait remarquer.

Le développement ne sera pas facile dans les prochaines années; il faudra protéger les acquis dans les céréales. « On n'a pas le ciel bleu d'il y a quelques années et la rentabilité devra être assurée pour tout projet de développement ». C'est le message qu'a adressé aux cérésiéristes le sous-ministre adjoint de la planification, de la recherche et de l'enseignement à Québec, M. Gaston Grammond. Tout en reconnaissant l'insuffisance de la recherche, M. Grammond a dit souhaiter « des apports financiers importants par le gouvernement fédéral à l'endroit des provinces ». Il a de plus rappelé que « les temps sont durs dans les budgets gouvernementaux ».

Insuffisance pour l'alimentation humaine

La demande industrielle en céréales de consommation humaine est évaluée en 1986 à 920 000 tonnes. Les principales industries impliquées dans ce marché sont les minoteries, les brasseries et les distilleries. En 1983, Statistiques Canada a dénombré huit minoteries, trois brasseries et neuf distilleries.

La production québécoise répond assez peu aux besoins de ces industries, selon Christiane Mailhiot. Pour l'ensemble du marché des céréales en alimentation humaine, la production québécoise fournit 38 000 tonnes de céréales. « Une faible autosuffisance de 4% », constate Mme Mailhiot.

Les importations totales de ces industries s'élèvent à 880 000 tonnes annuellement.

Les minoteries s'approvisionnent

majoritairement dans l'Ouest en blé roux de printemps et en Ontario en blé blanc d'hiver. Il en est de même pour les brasseries et le malt d'orge. Quant aux distilleries, elles s'approvisionnent en maïs-grain par des contrats à moyen et long termes aux États-Unis et en Ontario par l'intermédiaire de courtiers.

« Pour les producteurs québécois, ajoute Mme Mailhiot, c'est là un marché intéressant à développer, mais qui pose à la fois des problèmes agronomiques et commerciaux. « Il est important de créer des cultivars adoptés à nos conditions biophysiques et ce type de recherche exige de 10 à 15 ans de recherche avant de donner des résultats tangibles. C'est pourquoi il faudra importer des variétés étrangères parallèlement à la recherche », a précisé la conférencière. Sur le plan commercial, les céréales du Québec sont souvent considérées, à tort, de qualité inférieure

aux normes alimentaires du marché de consommation humaine ».

Des normes strictes

« Pour avoir accès aux marchés spécialisés, a signalé Gilles Cardinal du Centre régional des grains de la Société coopérative de Sainte-Rosalie, il est important que les producteurs insistent sur la qualité ». Les producteurs devront récolter à maturité, ajuster la récolteuse, s'abstenir de contaminer, assécher les grains seulement si nécessaire, à basse température (68°C), fournir des échantillons représentatifs de la récolte et enfin entreposer dans un silo propre, sans insecte. Ce dernier critère a particulièrement soulevé les chuchotements des producteurs.

Congestion à prévoir pour 1987

Les données du MAPAQ évaluent pour 1986 la production de céréales en alimentation humaine à 38 000 tonnes. Les prédictions pour l'automne 1987 établissent entre 100 000 et 125 000 tonnes, le triple de la production de l'année dernière. Selon ces chiffres, Gilles Cardinal anticipe « une congestion et une sous-capacité de réception et de

suite à la page 31

Le Survolteur



Servez-vous de Frigate pour accroître la puissance de Roundup

En aidant ROUNDUP à traverser plus facilement la surface cireuse des feuilles, l'agent surfactant FRIGATE augmente la puissance de cet herbicide quand vient le temps d'éliminer le chiendent. Comme une plus grande proportion de ROUNDUP pénètre rapidement dans les mauvaises herbes, la répression est bien plus efficace. Utilisez la faible dose de ROUNDUP avec FRIGATE dans 200 litres d'eau ou plus et vous profiterez du meilleur mélange possible pour la destruction du chiendent.

Frigate SDS

Distribué au Canada par



Chipman

membre du groupe C-I-L Inc.
Stoney Creek, Ontario L8G 3Z1
Longueuil, Québec J4G 1R9

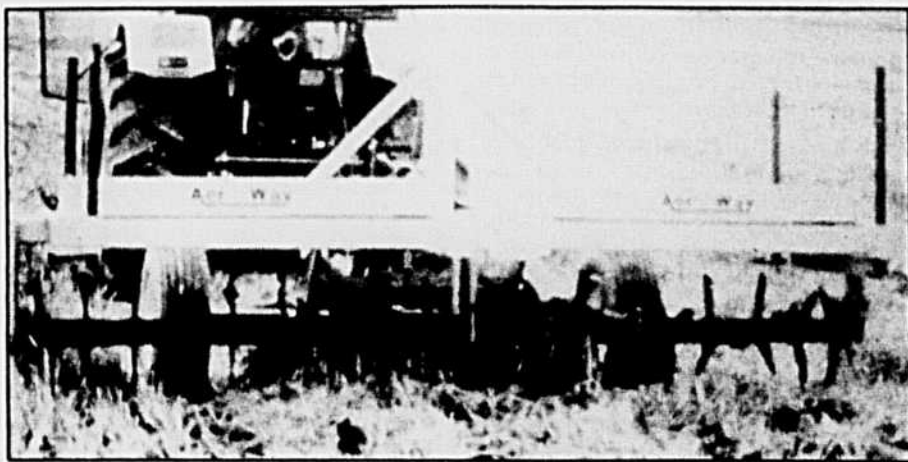
FRIGATE est une marque déposée de SDS Biotech Corporation. C-I-L Inc. est un usager inscrit. ROUNDUP est une marque déposée de Monsanto Company U.S.A.

DU 13 AU 17 AVRIL 1987

Semaine de la conservation des sols

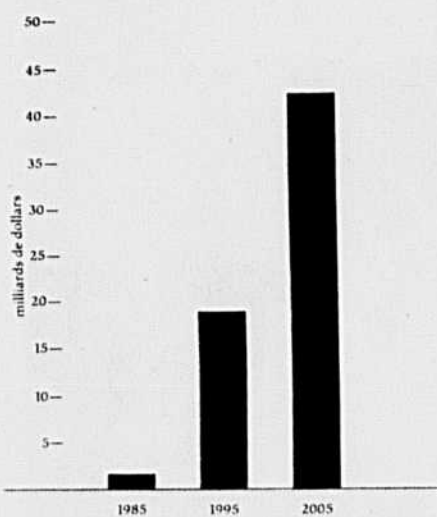
Source Agriculture Canada et MAPAQ

« La conservation des sols, c'est l'affaire de tout le monde », affirment le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, et le ministre de l'Agri-



DÉCHAUMER POUR CONSERVER — De nombreux agriculteurs se rendent compte qu'ils doivent lutter contre l'érosion de leurs sols. La culture en déchaumage partiel est une méthode de conservation qui empêche le sol d'être emporté par le vent.

Coût cumulatif de la dégradation du sol au Canada



Source: Conseil des sciences du Canada, sept. 86.

culture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé.

Ce message des ministres s'inscrit dans le cadre de la Semaine nationale de la conservation des sols, qui se tient du 13 au 17 avril.

« Nous sommes confrontés à deux questions fondamentales, à savoir: notre production alimentaire et l'avenir de nos agriculteurs, a affirmé M. Wise. Nous devons protéger nos sols afin d'assurer le succès à long terme de notre secteur agro-alimentaire. »

Les principales menaces sont l'érosion et le tassement des sols, leur appauvrissement en éléments nutritifs ainsi que la salinité et l'acidité.

Environ 20 % des terres agricoles au pays sont déjà gravement atteintes par

la dégradation et les dommages ne cessent de s'étendre.

« Le gouvernement du Québec, conscient du grave problème que constitue la conservation des sols, entend s'y attaquer dès maintenant », d'affirmer le ministre Pagé.

En effet, dans le cadre de la réforme des programmes d'aide à la production agricole qu'annonçait M. Pagé le 20 mars dernier, certains volets d'intervention spécifique sont prévus. D'autres mesures seront mises en place au cours des prochaines années en vertu de l'entente fédérale-provinciale signée récemment et dans laquelle il est prévu de consacrer plus de 10 millions à la conservation des sols.

Base de données sur la conservation des sols

Les agriculteurs et les chercheurs qui ont besoin d'aide pour résoudre des problèmes pédologiques peuvent maintenant compter sur une base de données informatisées au ministère fédéral de l'Agriculture.

La base de données a vu le jour grâce à Dave Murray, agronome au service d'Agriculture Canada, à Ottawa.

Le SWAIN, l'Inventaire des activités de conservation des sols et de l'eau, répertorie près de 200 activités en cours. Celles-ci comprennent les projets et les programmes régionaux du Fédéral et des provinces, des chercheurs universitaires, des firmes conseils et des associations agricoles. Les agriculteurs peuvent également être représentés.

« Pour ma part, je vois trois principaux usagers du SWAIN, soit les producteurs ou les vulgarisateurs qui ont besoin d'aide pour résoudre un problème particulier, les chercheurs.

En ce moment, nous ne sommes pas branchés. Autrement dit, les gens ne peuvent avoir accès à la base de données en se servant de leurs ordinateurs.

Mais nous espérons pouvoir offrir ce service dans quelque temps. Dans l'intervalle, je suis la principale personne ressource », poursuit M. Murray.

L'inventaire subdivise chaque projet ou programme en un profil qui inclut la portée (internationale, nationale, régionale ou locale), l'endroit, le financement et sa source, l'échéancier, le nombre de personnes concernées, l'organisme responsable, le problème particulier à régler et la solution adoptée (conservation, amélioration, remise en valeur, etc.).

Un manuel publié récemment explique comment préparer une demande de recherche à l'intention de la base de données. Toutes les demandes doivent être soumises par écrit. On peut se procurer des exemplaires du manuel en communiquant avec M. Murray à l'adresse suivante: Agriculture Canada, Direction générale du développement agricole, immeuble Sir John Carling, 5e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0C7. Téléphone: (613) 995-9554.

DANS LES MARITIMES

Les cultures en ligne détruisent le sol

Dans les Maritimes, les pluies printanières et les orages d'été emportent chaque année plusieurs centaines de tonnes de terre de surface, privant les producteurs de millions de dollars en revenu.

Les chercheurs des stations de recherche d'Agriculture Canada au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard s'affairent à ralentir cette saignée.

Selon M. Lien Chow, physicien des sols à la station de Fredericton, les cultures en lignes, plus que d'autres, causent l'érosion du sol.

DÉGRADATION DES SOLS

Les problèmes se déplacent vert l'est

Les tempêtes de sable qui ont balayé les Prairies au cours des pénibles années 30, transformant les terres arables en un quasi-désert, ont donné aux Canadiens un avant-goût des problèmes engendrés par la dégradation des sols.

Cependant, à cause des nouvelles pratiques culturales adoptées dans certaines régions de l'Ontario et du Québec au cours des 20 dernières années, des millions d'hectares de terres agricoles de premier ordre sont menacés dans l'est du Canada.

Selon M. Dave Murray, de la Direction du développement agricole d'Agriculture Canada à Ottawa, ce phénomène s'explique surtout par l'abandon des cultures fourragères, comme la luzerne, en faveur des cultures en lignes, principalement celles du maïs et du soja.

« La culture en lignes dans le Canada central fait habituellement appel au labourage avec une charrue à versoir, qui laisse le sol nu et très exposé à l'érosion hydrique », explique l'agronome.

Non seulement l'eau emporte-t-elle la précieuse terre de surface, mais elle rend également les champs plus vulnérables au tassement causé par le pas-

sage de la lourde machinerie agricole sur le sol mouillé.

Selon les chiffres de Statistique Canada, entre 1966 et 1983, la production de maïs a augmenté de plus de 500 % au Québec et de plus de 100 % en Ontario.

Mais cette productivité a coûté cher aux agriculteurs, selon un récent rapport du Conseil des sciences du Canada. Ainsi, le coût annuel global de la dégradation des sols s'élèverait à 90 millions de dollars pour l'Ontario et à 114 millions pour le Québec, surtout sous forme de pertes de rendement.

M. Murray est le co-auteur d'une étude parue en 1985, dans laquelle sont identifiées plusieurs parties du Canada central sujettes à l'érosion et où l'on examine les aspects économiques des différentes pratiques de conservation des sols.

Selon lui, les producteurs de ces régions peuvent lutter contre l'érosion de trois façons.

D'abord, ils peuvent modifier la surface même du sol, souvent en aménageant des terrasses ou en traçant des billons en travers des pentes. Les canaux ainsi créés divisent les pentes en

segments plus courts et empêchent l'eau d'emporter le sol trop loin.

Ensuite, ils peuvent pratiquer la rotation des cultures pour donner au sol un « moment de répit », c'est-à-dire lui permettre de se reconstituer après l'épuisement qu'entraîne la production systématique d'une même culture. En Ontario, l'étude s'est penchée sur un certain nombre de rotations, y compris celles de maïs-soja et de maïs-luzerne-orge. Au Québec, un régime maïs-orge a été mis à l'essai.

On a remarqué qu'on ne peut pas enrayer l'érosion des sols et obtenir de bons rendements en pratiquant seulement la rotation des cultures. Mais les rotations peuvent être avantageuses si on les combine avec des techniques de remise en état ou des pratiques différentes de travail du sol, ou encore avec les deux.

Enfin, en troisième lieu, les agriculteurs doivent porter attention à leurs pratiques de travail du sol. Une de ces pratiques, celle du « travail minimum du sol », fait appel à un labourage et à un ensemencement avec le moins de passages possible sur le champ. La « culture sans labour » va plus loin: l'ensemencement se fait directement dans un sol non travaillé.

L'étude examine plus d'une centaine

suite à la page 31

Tirer profit de la culture sans labour

La culture sans labour est sans doute l'un des meilleurs moyens de prévenir le balayage des sols, mais elle entraîne certains problèmes sur lesquels se penchent les chercheurs de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Lacombe, en Alberta.

Selon Sukhdev Malhi, en régime de semis directs, la présence des chaumes ainsi que le compactage du sol empêchent les engrais d'atteindre les racines des plantes.

À Swift Current, en Saskatchewan, on a conçu un injecteur spécial pour épandre l'engrais en lignes dans les champs non labourés. Il faut utiliser une quantité légèrement plus élevée d'herbicides, mais l'économie de temps est considérable. M. Malhi a réussi à obtenir des rendements en orge avoisinant ceux qui donnent les méthodes culturales classiques.

Ces progrès permettent d'espérer que le choix d'une méthode culturale entraînant l'érosion des sols ne sera bientôt plus justifiable économiquement.

Un sommet de rires et de larmes

par Camille Beaulieu

La délégation de l'UPA était arrivée quelque peu nerveuse au Sommet socio-économique d'Abitibi-Témiscamingue, à Amos du 9 au 11 avril dernier. Elle en sort plus riche, d'un projet pilote d'animation de relève agricole, d'une usine de transformation du poisson, et s'est vu octroyer de vastes pans de son sacro-saint Plan régional de développement agro-alimentaire. Elle doit cependant faire son deuil d'un projet de clapier-témoin et d'une ferme-école; et oublier pour l'instant son programme d'incitatif fiscal en agriculture.

Animation de la relève

Annonçant une victoire facile, le ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, déclarait dès le départ: « Pour nous l'évolution de l'agriculture commande une attitude énergique au niveau de la relève! » Immédiatement, « de l'autre main » comme dirait Balzac, il accordait les 60 000 \$, (la région fournissant 46 500 \$) pour compléter le financement du projet de trois ans, sur la formation de cinq groupes, en tout un minimum de 50 participants, de relève agricole. Sous la gouverne de leaders déjà impliqués en agriculture, les participants recevront une formation pratique en agriculture. Le ministre a cependant exprimé le vœu que le ministère de l'Éducation soit d'une façon ou d'une autre impliqué dans cette démarche.

Usine de traitement et de transformation du poisson

Pendant qu'Achille Duranseau obtient ses quotas, la région de Val-d'Or, trop exclusivement orientée vers les mines et la forêt, se voit heureusement diversifiée vers l'agro-alimentaire, et, une ressource négligée, la faune aquatique trouve une vocation originale. Seuls perdants: les corégones, les esturgeons, les ciscos, etc. qui foisonnent dans les rivières d'Abitibi-Est.

Promoteur de ce projet, Duranseau fournit lui-même 50 000 \$, plus un emprunt bancaire de 100 000 \$. Il sollicitait un financement additionnel de 75 000 \$, du MAPAQ et du fédéral. Surtout, il réclamait des quotas de prises annuelles d'au moins 15 000 kilos d'esturgeons, et une garantie de validité de dix ans. En contrepartie, il apporte 17 emplois, l'usine, l'entrepôt frigorifique, tous les équipements. Son projet est passé comme friture à la poêle.

Le Plan régional de développement agro-alimentaire

L'UPA avait fourbi ses armes et sorti ses stratégies. Mais un pas de cette importance, une telle délégation de pouvoirs, n'entraient vraiment pas dans les vues du MAPAQ. Toutes ces démarches cependant ont de nombreuses retombées.

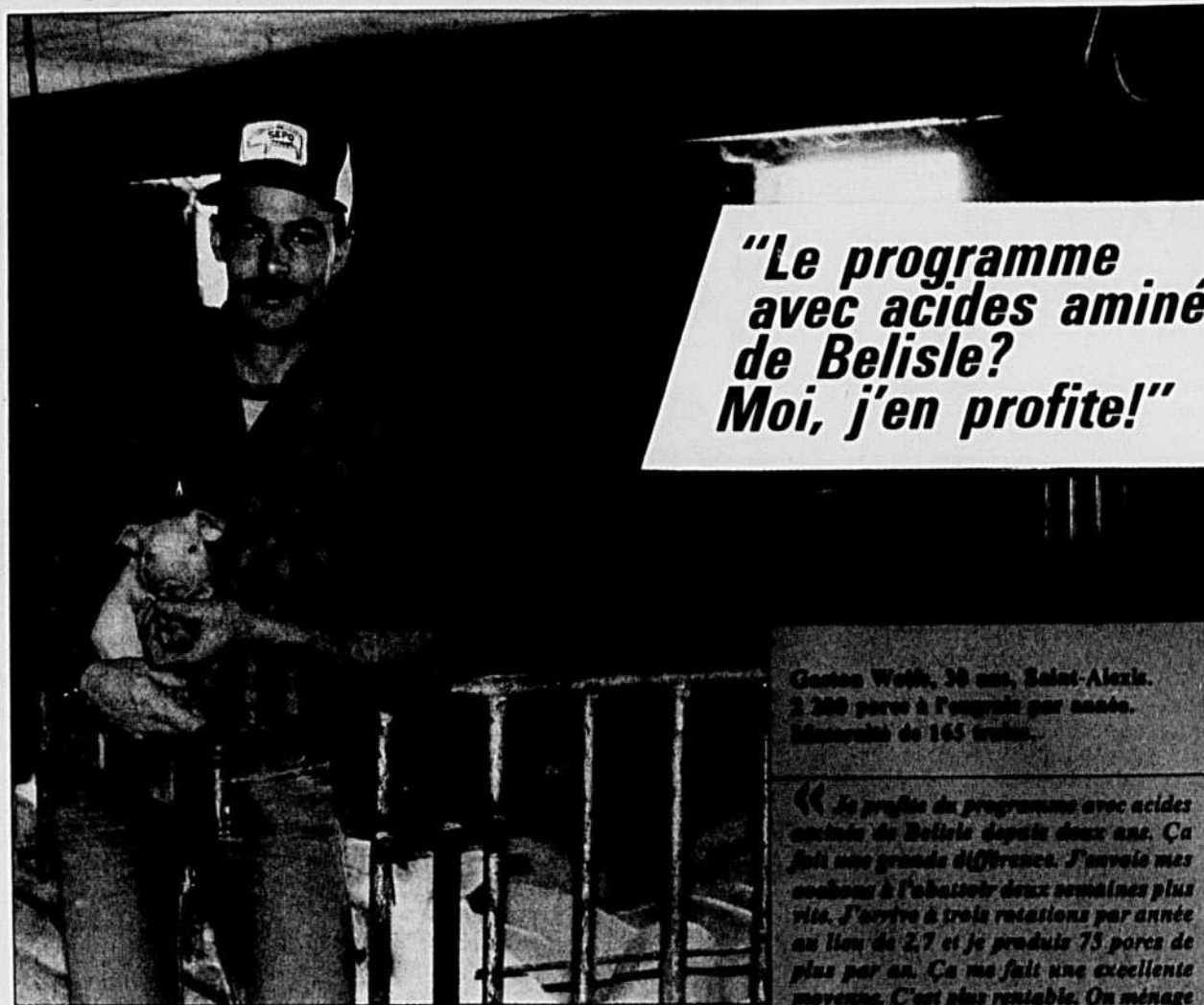
La dernière refonte des programmes du MAPAQ, tant en ce qui concerne les aides pour la mise en marché; les programmes régionaux pour ovins et bovins, les programmes de trois ans plutôt qu'un seul, et l'acceptation du principe développement-vs-consolidation pour les régions périphériques; reconnaissent déjà le bien-fondé de plusieurs réclamations du Plan. Le ministre Pagé n'a d'ailleurs pas négligé cet argument pour édulcorer les besoins, les réclamations régionales. C'était de bonne guerre.

Michel Pagé a cependant profité du sommet pour annoncer la mise sur pied d'un programme à la production porcine, 350 000 \$ en trois ans. Un programme spécifique pour notre région, faisait remarquer le président de la fédération, André Robitaille, « reste maintenant à l'Office, qui a gelé les financements à cette production pour

l'ensemble du Québec, à faire lui aussi une exception pour l'Abitibi-Témiscamingue! » Le volte-face ministériel en ce domaine est en effet remarquable, il n'y a pas si longtemps, Jean Garon avait répondu à une requête similaire par un « Niet » catégorique.

Dans sa besace, le ministre apportait aussi une réduction de six à trois ans pour la réalisation des études pédologiques en Abitibi-Témiscamingue. Le plus remarquable reste peut-être l'esprit d'équipe et de décision que les ministres, Pagé et son vis-à-vis responsable de l'OPDQ, Marc Yvan Côté, ont démontré pour régler définitivement l'imbroglio financier dans lequel se débat l'abattoir d'Amos. Primo, ils lui ont alloué une bouée de sauvetage de 190 000 \$. Secondo, d'un commun accord et vigoureusement, ils ont tordu le bras de son créancier, la Fiducie, pour

suite à la page 31



"Le programme avec acides aminés de Belisle? Moi, j'en profite!"

Georges Woth, 36 ans, Saint-Alexis.
2 200 porcs à l'année par année.
Moyenne de 165 truis.

« Je profite du programme avec acides aminés de Belisle depuis deux ans. Ça fait une grande différence. J'envoie mes cochons à l'abattoir deux semaines plus vite. J'arrive à trois rotations par année au lieu de 2,7 et je produis 75 porcs de plus par an. Ça me fait une excellente moyenne. C'est plus rentable. On ménage sur le soya. Quand il est cher, ça devient très économique. »

En 1980, Belisle innovait une fois de plus en mettant sur le marché des prémélanges avec l'option acides aminés. Pionnier en ce domaine, Belisle permet aux producteurs de remplacer 50 kg de soya (par tonne métrique) par 50 kg de leurs propres grains.

Les faits parlent d'eux-mêmes. L'option acides aminés:

- Améliore la conversion alimentaire, la consommation de moulée des porcs est réduite de 10 à 15 kg et les animaux passent de 5 à 7 jours de moins dans les bâtiments, ce qui représente un gain quotidien considérable;
- fait diminuer le coût de la moulée car le prix de revient de vos grains est normalement moins élevé que celui du soya; en septembre 1986, l'économie était estimée à 4\$ la tonne de moulée;
- permet de faire une plus grande utilisation du grain que vous avez vous-même produit, du grain dont vous connaissez la fraîcheur et la qualité;
- stimule la production laitière des truies (en améliorant la valeur énergétique et protéique de la ration), ce qui entraîne une augmentation du poids des porcelets au sevrage.

Tous ces avantages s'additionnant, il en résulte une économie de 3\$ à 4\$ sur le coût de production par porc de marché.

Le Groupe Communiqué

Aucun autre programme avec acides aminés n'est aussi avantageux que celui de Belisle. Et c'est le seul à réduire la quantité de soya de 50kg/t de moulée.

L'option acides aminés, c'est profitable. C'est justement pour ça que Belisle vous l'offre...

Concentrés Scientifiques Belisle Inc.
196, Chemin des Patriotes
Saint-Mathias (Québec) J0L 2G0
(514) 658-8733

Appelez

belisle

c'est avantageux.
1-800-361-7082

DANS LE POULET:

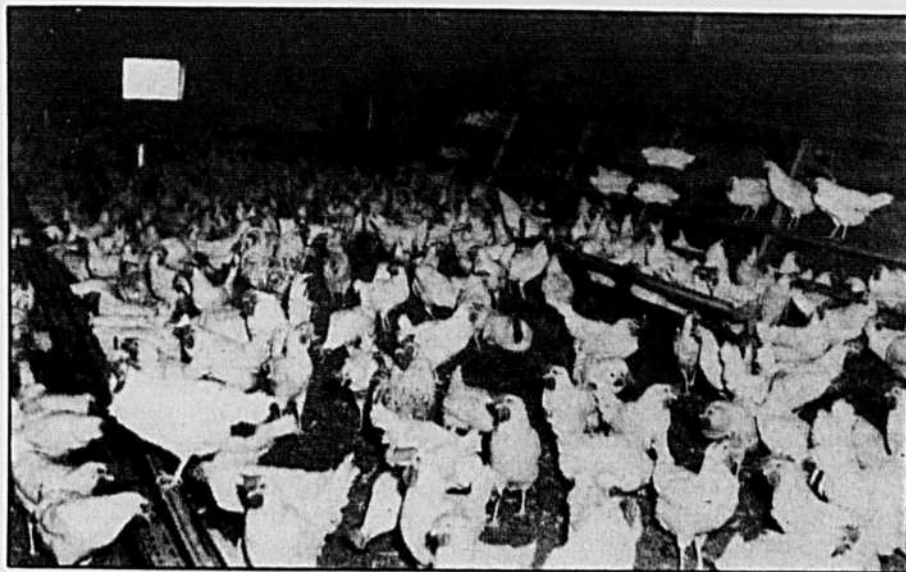
Annulation des audiences

Les audiences que devaient tenir le Conseil national de commercialisation des produits de la ferme dans le dossier des allocations de poulet ont été annulées. L'Office canadien du poulet a en effet voté un plan d'allocation pour la troisième période de production de 1987 sans les suppléments demandés par l'Ontario et la Colombie britannique.

Rappelons les faits. En janvier 1987, l'Office approuvait pour la troisième période de 1987 un partage des allocations pour une production totale de 104 millions de kilos de poulets. Comme le veut la procédure, elle transmettait ce plan de partage au Conseil national de commercialisation des produits de la ferme pour préapprobation. Effectivement, le Conseil préapprouvait le plan. L'Office se réunissait le 12 mars pour

officialiser le plan de partage. Mais l'Ontario réclamait alors une allocation supplémentaire de deux millions de kilos et la Colombie britannique de 500 000 kilos. L'Office approuvait cette demande à neuf provinces contre une (le Québec).

Suite à cette réunion, Volbec logeait un appel auprès du Conseil national et menaçait de boycotter les travaux de l'Office canadien du poulet. Le Conseil avait fixé les audiences pour le 21 avril. Après avoir pris connaissance de l'argumentation du Québec, le président de l'Office entreprenait une tournée de consultation et convoquait une réunion des directeurs de l'Office jeudi dernier. Finalement l'Office décidait d'approuver le plan de partage décidé



en janvier et déjà préapprouvé par le Conseil national de commercialisation des produits de la ferme. Automatiquement, l'objet des audiences tombait et le Conseil les a donc annulées.

Mais le problème n'est réglé que temporairement. En effet, lors de cette réunion, l'Ontario faisait une demande d'allocation supplémentaire de 400 millions de kilos pour la quatrième pé-

riode de 1987: les 200 millions non approuvés pour la troisième période plus 200 millions. La Colombie britannique faisait dans le même sens une demande d'allocation supplémentaire de 1 million de kilos (deux fois 500 000). L'Office canadien du poulet étudiera ces demandes lors de sa prochaine réunion prévue à Montréal le 22 avril prochain.

A.B.

POMMES DE TRANSFORMATION

Prix maintenu

Un arbitre de la Régie des marchés agricoles, Jef Asnong, après avoir entendu les arguments de la compagnie Lassonde et Fils représentée par l'Association des manufacturiers de produits agricoles du Québec (AM-PAQ) et ceux de la Fédération des producteurs de pommes du Québec décidait la semaine dernière de maintenir pour 1987 le prix de la pomme de transformation à 112 \$ la tonne.

La compagnie Lassonde demandait que le prix soit abaissé à 90 \$ la tonne à cause de la décroissance du marché du jus de pomme, de la concurrence des jus d'orange et du jus de pomme concentré, des surplus d'inventaire et des avantages des concurrents. Par contre, la fédération invoquait des prix très élevés en Ontario et dans les États du Michigan et de New York pour la pomme à jus. Ces derniers arguments ont donc été retenus par l'arbitre dans sa décision de maintenir le prix actuel. C'est là une façon d'améliorer la position concurrentielle de la pomme à jus du Québec par rapport aux concurrents. En plus le jus fait ici par la compagnie Lassonde possède l'avantage d'être extrait de pommes fraîches, contrairement aux autres jus importés faits de concentré. Sa saveur en est de beaucoup améliorée ce qui commande un prix en conséquence. L'arbitre ajoute aussi que les surplus d'inventaire sont moins importants qu'ils pouvaient l'être à l'automne.

Sur les 202 millions de livres de pommes récoltées en 1985, 92 millions sont allées à la transformation, soit 45 % du total. De ce volume 90 % est acheminé vers le jus, le reste allant à la sauce, aux tartes et au cidre. En 1983, la consommation de jus de pomme était d'un peu plus de 20 livres par année par habitant au Canada. Si la compagnie Lassonde et Fils de Rougemont est la seule à faire du jus de pommes à partir de pommes fraîches d'ici plusieurs autres entreprises vendent du jus de pommes au Québec. Mais, pour ces dernières, les approvisionnements se font presque exclusivement à l'étranger avec du concentré. En passant, ceux qui seraient intéressés à se procurer des titres de Lassonde et Fils à la Bourse de Montréal pourront le faire en cours d'année avec le régime d'épargne action. V.L.

EMBUTOX 625

Protecteur de la luzerne

Efficacité éprouvée pour toutes les variétés de luzerne

Embutox 625 est la nouvelle formule concentrée d'Embutox. Vous manipulez donc de moindres quantités de cet herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges que vous pouvez utiliser en toute sécurité pour vos semis de luzerne. Votre culture peut s'établir sans avoir à rivaliser avec des mauvaises herbes à feuilles larges, y compris la moutarde des champs.

Vous pouvez compter sur Embutox 625 pour détruire les 18 mauvaises herbes les plus gênantes que vos semis de luzerne ont à affronter. Il peut être utilisé sans danger pour toutes les variétés de luzerne cultivées au Canada, même dans les cas de semis sous couverture de céréales.

Commandez dès aujourd'hui Embutox 625 auprès de votre détaillant de produits chimiques.

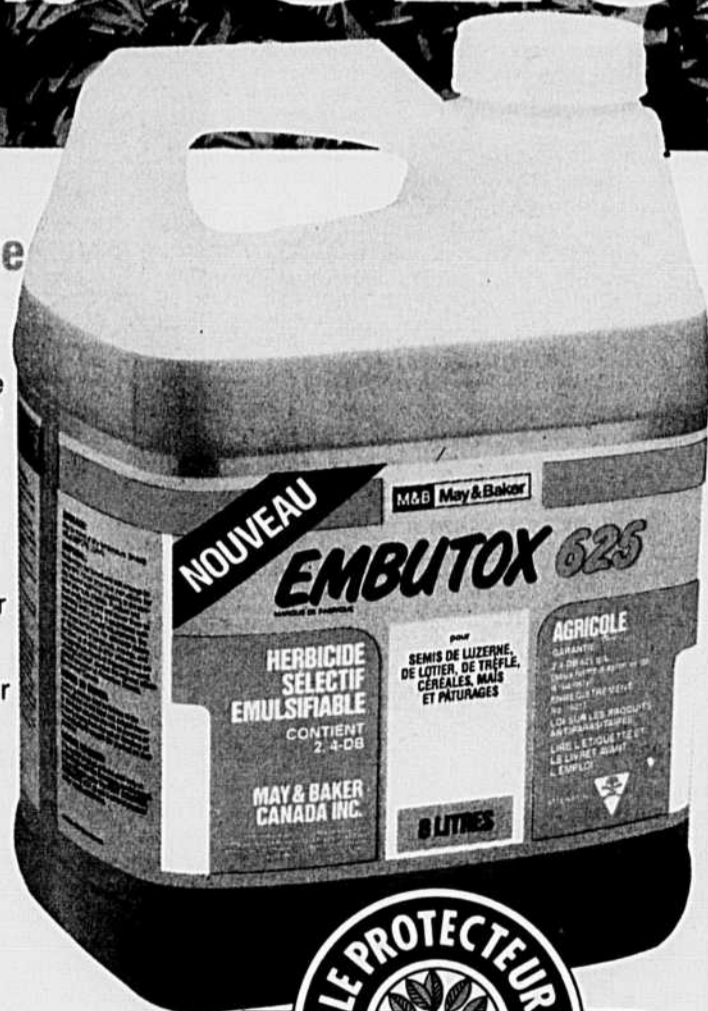
Lire l'étiquette avant l'emploi.

M&B May & Baker

MAY & BAKER CANADA INC.,
1274 Plains Road East
Burlington, Ontario. L7S 1W6

MAY & BAKER CANADA INC.,
617 rue Le Breton,
Longueuil, Québec. J4G 1R9

© Embutox est une marque déposée de May & Baker Ltd.



Que valent les pâturages pour les génisses laitières ?

□ **La majorité des producteurs laitiers envoient leurs génisses au pâturage. Lorsque l'automne arrive, et en même temps l'entrée à l'étable, bien des producteurs sont déçus du poids de leurs génisses. On entend, à ce moment, les commentaires suivants: «Mes génisses n'ont pas pris de poids, il me semble qu'elles ne sont pas grasses, etc.»**

Il faut donc se poser la question: que valent nos pâturages pour la croissance de nos génisses? MM. Coleun et Sizun¹ ont étudié l'influence du pâturage sur la croissance des génisses. À partir de ces résultats, j'ai établi la figure 1 démontrant le pourcentage de besoins couverts en fonction du stade de croissance du pâturage et de l'âge de la génisse.

Un pâturage jeune ne couvre que 50% des besoins des génisses de moins de 6 mois et 80-90% des besoins de celles de 6-12 mois. Ce n'est qu'à l'âge de 14 mois que la génisse comble ses besoins alimentaires à partir d'un jeune pâturage.

Aussitôt que celui-ci vieillit, les besoins de génisses de 6-14 mois ne sont couverts qu'à 50-75%. Donc, un pâturage avancé dans son stade de croissance

doit être complété pour toutes les catégories d'âge de génisses.

Étant donné que l'on veut obtenir des gains de poids et un bon taux de croissance, que devons-nous faire? On doit commencer par séparer nos génisses en deux groupes d'âge.

Groupe I: 6-14 mois d'âge

Pour ce groupe, le pâturage, même d'excellente qualité, ne peut suffire à leurs besoins. Celui-ci doit être complété de foin sec, de grains ou de moulée (1-2 kg/tête/jour), de minéraux, d'eau et d'ombre.

Lorsque le pâturage est à un stade avancé, vous devriez le considérer comme une aire d'exercice et alimenter vos génisses comme si elles étaient à l'intérieur de votre étable.

Groupe II: 14 mois et plus d'âge

Lorsque le pâturage est d'excellente qualité, au début de la saison de croissance, selon cette expérience, il peut suffire aux besoins de croissance. Mais avec les nouvelles normes 1986, il faut ajouter 1-2 kg de moulée ou de grains à 10%. P.B. pour obtenir vos taux de grains escomptés. Lorsque celui-ci vieillit, les quantités de grains ou de moulée peuvent augmenter jusqu'à 3 kg/jour. Donc, il faut corriger votre programme alimentaire en fonction de la qualité de votre pâturage et de la consommation de vos génisses.

Dans l'ensemble, au fur et à mesure que votre pâturage vieillit, il faut ajouter foin sec, grains ou moulée, minéraux et eau pour toutes les catégories d'âge de vos génisses. En allant les alimenter, vous pourriez vérifier leur condition ainsi que leur croissance et adapter leur alimentation en conséquence.

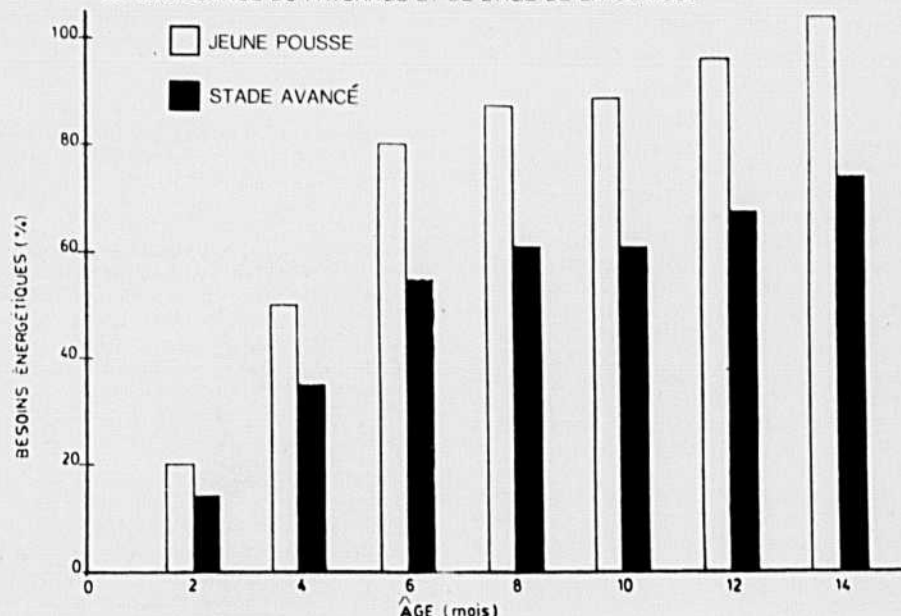
Si l'on donne aux génisses les quantités d'aliments nécessaires pour combler leurs besoins, elles peuvent faire d'aussi bons gains au pâturage qu'à l'intérieur. Il ne faut pas oublier la taille des sabots, les vermifuges, les insecticides.

Donc, vos génisses laitières peuvent faire des gains au pâturage à la condition que l'on applique la règle et l'alimentation en fonction de la qualité de vos pâturages. Bonne croissance à vos génisses!

1. Plante, Clément et autres, *La génisse laitière, productrice de demain*, Symposium sur les bovins laitiers, 1978, page 58.

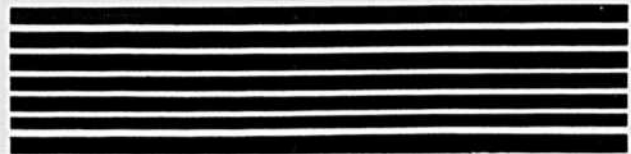
Marc Coulombe, agronome
Bureau de renseignements agricoles
Victoriaville

POURCENTAGE DES BESOINS COUVERTS EN FONCTION DU STADE DE CROISSANCE DU PÂTURAGE ET DE L'ÂGE DE LA GÉNISSE



LISTE DES EXPOSITIONS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 1987

Société d'agriculture du comté de:	Endroit	Date	Secrétaire et adresse	Téléphone
Abitibi	Amos	août 14-16	Mme Cécile Lahale, Rg 4, 5, Vassan JOY 2R0	(819) 824-3165
Argenteuil	Lachute	juin 17-21	Mme Brenda Crawford, R.R. 1, Montée Vachon, Saint-Philippe-d'Argenteuil JOV 2A0	(514) 562-4895
Brome	Brome	sept. 04-07	Mme Irene Miller, R.R. 2, Brome JOE 1K0	(514) 243-5750
Chicoutimi	Chicoutimi	juin 09-14	Marcellin Tremblay, C.P. 622, Chicoutimi G7H 5C8	(418) 545-8597
Compton et Sherbrooke	Cookshire	juil. 31-02 août	Mme Ghislaine Leboeuf, R.R. 1, Cookshire JOB 1M0	(819) 875-3786
Huntingdon, div. «A»	Huntingdon	août 07-09	J.E. McNaughton, Dewittville JOS 1C0	(514) 264-2348
Kamouraska	Saint-Pascal	août 11-16	Léo Caron, C.P. 326, Saint-Pascal, cté Kamouraska GOL 3Y0	(418) 492-5231
Lotbinière	Saint-Agapit	août 11-16	Raynald Champagne, rang Craig, 452 Rte 269, Saint-Sylvestre G0S 3Y0	(819) 596-2688
Missisquoi	Bedford	juil. 15-19	Mme Mona Beaulac, 35, rue Elizabeth, Bedford JOJ 1A0	(514) 248-2345
Papineau	Papineauville	juil. 29-02 août	Mme Paula Pagé, C.P. 289, Papineauville JOV 1R0	(819) 985-3426
Portneuf	Saint-Marc-des-Carrières	août 03-09	Mme Carole Raymond, 55, R.R. 1, Pont-Rouge G0A 2X0	(418) 329-2220
Richelieu	Sorel	juin 10-14	Luc A. Forcier, C.P. 549, Sorel J3P 5N9	(514) 743-2124
Richmond	Richmond	sept. 10-13	Brian Lodge, R.R. 3, Danville JOA 1A0	(819) 839-3042
Rivière-du-Loup	L'Isle-Verte	juil. 28-02 août	Paul Beaulieu, Isle-Verte GOL 1K0	(418) 898-2802
Rouville	Rougemont	juil. 09-12	Mme Suzy Audet, 1065, Principale, C.P. 572, Rougemont GOL 1M0	(514) 469-4139
Soulanges	Coteau-du-Lac	sept. 04-07	Mme Céline Lanthier, 303, Route 201, Coteau-du-Lac JOP 1B0	(514) 456-3688
Stanstead	Ayer's Cliff	août 27-30	Turner Hunter, R.R. 6, Coaticook JOA 2S5	(819) 849-7602
Témiscamingue	Saint-Bruno-de-Guigues	août 07-09	Mme Diane V. Jacques, Saint-Eugène-de-Guigues JOZ 3L0	(819) 785-3461
Verchères	Calixa-Lavallée	août 06-09	Serge Chagnon, 37, rue Archambault, C.P. 212, Saint-Antoine-sur-Richelieu G6P 4K1	(514) 787-2186
du district de:				
Arthabaska	Victoriaville	août 10-16	Gérard Drouin, Parc de l'exposition, Victoriaville G6P 4K1	(819) 752-2101
Drummond	Drummondville	juin 17-21	Henri-Paul Proulx, 570, rue Saint-Amant, Drummondville J2C 6E3	(819) 477-8784
Joliette	Berthierville	juil. 15-19	Jean L'Heureux, C.P. 1228, Berthierville JOK 1A0	(514) 836-6667
La Mauricie	St-Barnabé-Nord	juil. 08-12	Paul-Émile Gélinas, 66, Principale, Saint-Sévère G0X 3B0	(819) 264-5725
Mégantic	Thetford Mines	août 05-09	Michel Garneau, 340, Route 116 Ouest, Plessisville G6L 2Y2	(819) 362-3972
Montmagny	Montmagny	août 17-23	Roland Gaumond, 12, avenue Fournier, Montmagny G5V 2X7	(418) 248-4181
Pontiac	Shawville	sept. 03-06	Everett McDowell, C.P. 149, Shawville JOX 2Y0	(819) 647-3771
Rimouski	Rimouski	août 04-09	Romuald Saint-Pierre, 606, chemin Sainte-Odile, Rimouski G5L 7B5	(418) 723-1666
Saint-Hyacinthe	Saint-Hyacinthe	juil. 23-02 août	Richard Robert, 740, rue Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe. J2S 1V1	(514) 773-9307
Expositions indépendantes:				
Ormstown	Ormstown	juin 10-14	Harold L. McCaig, C.P. 239, Ormstown JOS 1K0	(514) 829-2776
Québec (provinciale)	Québec	août 26-07 sept.	Marcel Rochette, dir.-adm., Commission de l'exposition, Parc de l'exposition, 2205, avenue du Colisée (Québec) G1L 4W7	(418) 691-7110
Exposition régionale de Sherbrooke Inc.	Sherbrooke	août 14-23	Mme Suzanne Parsons, 360, rue Parc, Sherbrooke J1E 2J9	(819) 563-5651
Exposition agricole Bellechasse-Dorchester Inc.	Saint-Anselme	août 12-16	Mme Colette Nadeau, C.P. 487, Saint-Anselme G0R 2N0	(418) 885-9190
Exposition agricole et commerciale du Lac-Saint-Jean Inc.	Saint-Félicien	août 18-23	Mme Huguette Tremblay, C.P. 48, Saint-Félicien G0W 2N0	ou (418) 883-2810 (418) 679-4554 ou (418) 679-1878
Exposition agricole de Saint-Honoré-de-Beauce Inc.	Saint-Honoré	août 19-23	Mme Odette de l'Etoile, Saint-Honoré-de-Shenley G0W 1V0	(418) 485-6204
Exposition agricole de Saint-Sébastien Inc.	Saint-Sébastien	août 05-09	Clément Dion, Saint-Sébastien G0Y 1M0	(819) 652-2712
Trois-Rivières	Trois-Rivières	juil. 31-09 août	Jean Alarie, C.P. 968, Trois-Rivières G9A 5K2	(819) 374-2714
Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation	Montréal	oct. 19-25	Bernard Gaudreau, Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec Inc., 201, boul. Crémazie Est, Montréal H2M 1L4	(514) 873-8394
Concours provincial de labour	Coaticook	oct. 01-04	Martin Brisson, Institut de technologie agricole, La Pocatière, comté de Kamouraska, G0R 1Z0	(418) 856-1110
Royal Agricultural Winter Fair	Toronto	nov. 12-21	Mme Lucille Turrall, Coliseum Exhibition Place, Toronto (Ontario) M6K 3C3	(416) 393-6400



Nouvelles brochures pour les agricultrices

□ Une série de six nouvelles brochures regroupées dans une pochette sous le titre général de «Guide d'établissement et de gestion pour les agricultrices» a été lancée récemment à Montréal, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé.

Les six nouveaux documents qui forment le guide ont pour thème: *Agricultrices gestionnaires*. Ils s'intitulent: *Définir mes objectifs*, *Communiquer pour devenir partenaire*, *Consulter pour mieux décider*, *Évaluer ma situation juridique et financière*, *Choisir une forme juridique d'entreprise* et *Évaluer mon projet d'établissement*. Cette série de brochures a été rédigée par une équipe multidisciplinaire, pour le compte du Bureau de la répondante à la condition féminine du Ministère et à la demande du Comité provincial provisoire des femmes en agriculture.

Ces documents ont pour but de promouvoir l'accès des femmes à la propriété des entreprises agricoles, d'informer les agricultrices de leurs droits et d'aider les agricultrices à planifier leur carrière.

Ce *Guide d'établissement et de gestion pour les agricultrices* s'adresse en plus de cette clientèle, à toutes les femmes qui aspirent à devenir agricultrices, à leurs conjoints, aux consultants, aux agro-économistes, aux comptables et aux autres intervenants(es) du milieu.

Les six nouvelles brochures sont donc un outil de gestion et d'information destiné à répondre d'abord aux besoins des femmes en agriculture.

Contenu

Chacune des brochures aborde différents aspects (personnels, professionnels, financiers, juridiques et techniques) qui permettront à la femme intéressée, d'acquiescer de meilleures connaissances en vue de gérer une entreprise agricole.

Voici donc un bref aperçu du contenu de chacune de ces brochures:

1. Définir mes objectifs: Comportant 16 pages, cette première brochure se divise en deux parties: la première vise à aider les agricultrices ou celles qui aspirent à le devenir, à clarifier leurs objectifs personnels et professionnels face à leurs propres valeurs. C'est donc une prise de conscience pour les aider à préciser leur idéal de vie et leurs droits professionnels; la deuxième partie vise à prolonger cette réflexion à l'aide de plusieurs exercices écrits. Enfin, on propose des livres et des cours pour celles qui veulent aller plus loin...

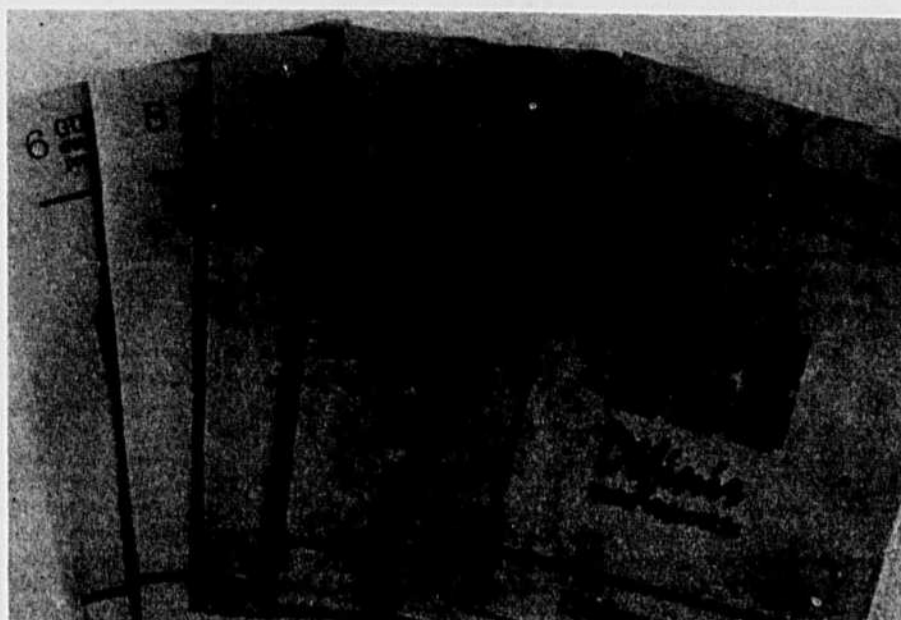
2. Communiquer pour devenir partenaire: Comportant 30 pages, cette deuxième brochure est également divisée en deux parties. Dans la première, les auteurs(es) abordent le problème du «partenariat» dans l'entreprise agricole, ainsi que les implications et les préalables qui y sont reliés. En deuxième partie, quelques suggestions pratiques sous forme de boîte à outils sont présentées pour aider les agricultrices à réaliser un «partenariat» plus approprié et plus satisfaisant.

3. Consulter pour mieux décider: Comportant 20 pages, cette troisième brochure aborde tous les aspects de la consultation (qui ou quoi, où, quand, comment et pourquoi?), dans le but d'aider les personnes intéressées à planifier et à réaliser leurs consultations, afin qu'elles en retirent le plus de bénéfices possible pour la réussite de leurs projets. De plus, on propose une méthode pour résoudre les problèmes qui peuvent se poser, une liste des services professionnels en agriculture et une liste de références bibliographiques.

4. Évaluer ma situation juridique et financière: Comportant 39 pages, cette quatrième brochure a pour but d'aider les futures agricultrices à revoir la situation juridique et financière dans laquelle elles se situent. Elle vise, de plus, à démystifier certaines «chinoiserie» juridiques et à éclairer les lectrices sur les impacts économiques actuels et éventuels résultant de leur statut de personne mariée, face à leur régime matrimonial.

5. Choisir une forme juridique d'entreprise: Cette brochure d'une trentaine de pages explique les différentes formes juridiques que peuvent revêtir les entreprises agricoles, les autres types d'organisation d'entreprises et leur impact face aux différents régimes matrimoniaux. De plus, on y trouve un questionnaire qui permet de faire une évaluation personnelle des formes juridiques, ainsi que des suggestions très pertinentes sur le sujet.

6. Évaluer mon projet d'établissement: Dans cette sixième et dernière brochure d'une trentaine de pages, les auteurs proposent une démarche en quatre étapes qui devrait permettre à la future agricultrice de vérifier la faisabilité économique et financière de son projet d'établissement dans une entreprise agricole. Ces étapes devraient lui permettre également de mieux définir ce qu'il lui faut pour vivre, de vérifier si l'entreprise lui permet de répondre à ses besoins, d'identifier les problèmes et correctifs à apporter à l'entreprise pour que celle-ci lui permette de bien vivre ou de mieux définir son projet d'établissement. Une énumération des principales ressources disponibles et des renseignements plus généraux complètent cette publication.



Les agricultrices intéressées à se procurer le «Guide d'établissement et de gestion pour les agricultrices» peuvent en faire la demande auprès du comité ou du syndicat des femmes en agriculture de leur région. Les autres personnes doivent en faire la demande au comptoir des publications du Ministère situé au 200A, chemin Sainte-Foy (rez-de-chaussée), Québec, ou en écrivant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, C.P. 1693, Québec, G1K 7J8.



La Fédération des producteurs de porcs du Québec présente le CONCOURS DE CARCASSES

Congrès du porc 1987

Drummondville — 27 et 28 mai

INSCRIPTION

Le concours s'adresse à tous les producteurs de porcs du Québec. Chaque participant doit remplir une fiche d'inscription et la retourner à l'Association du Congrès du porc du Québec Inc. **avant le 8 mai 1987.**

Un maximum d'inscriptions est établi à 25 carcasses, à raison d'une carcasse par producteur.

Chaque producteur participant recevra pour son sujet la valeur du prix du marché de la semaine.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- a) Base de l'expertise:
- poids chaud de la carcasse (160-189 lb)
 - mâle castré seulement
- b) Pointage:
- expertise sur pied 20 pts
 - indice à l'abattoir 48 pts
 - qualité de la carcasse 32 pts
- Total 100 pts

JUGEMENT

Toutes les carcasses seront jugées à l'abattoir TURCOTTE et TURMEL — LEGRADÉ de Princeville, **lundi le 25 mai 1987.**

Toutes les carcasses doivent être à l'abattoir **avant 11 heures a.m.** Un responsable du Congrès sera présent pour accueillir les participants et leurs sujets et procéder à l'identification.

N.B. Aucune carcasse ne sera acceptée après 11 heures a.m.

PRIX AUX GAGNANTS

- 1er prix: 200 \$ plus trophée et ruban
- 2e prix: 150 \$ plus trophée et ruban
- 3e prix: 100 \$ plus trophée et ruban
- 4e et 5e prix: 25 \$
- 6e au 25e prix: 15 \$

FICHE D'INSCRIPTION

Ferme: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
Téléphone — Résidence: () _____ Porcherie: () _____

Retourner à: Association du Congrès du porc du Québec Inc.
C.P. 59 — Beloeil (Québec)
J3G 4S8
Tél. (514) 467-1788

Saviez-vous que...

Sur la base des neuf premiers mois de 1986, la valeur de l'ensemble des exportations canadiennes chargées au Québec pourrait atteindre 19,8 milliards de dollars, en hausse de 6,4 % par rapport à la même période l'année précédente. En ce qui concerne le secteur des produits agricoles, marins et alimentaires, les exportations des trois premiers trimestres de 1986 affichent une croissance de 13 % en regard de 1985 et pourraient se chiffrer par 1,33 milliard de dollars en 1986.

Malgré un contexte agricole difficile dans le secteur des céréales, les recettes monétaires provenant de la vente de produits agricoles se sont accrues de 4,5 % en 1986. Cette croissance est principalement attribuable à des augmentations des prix payés aux producteurs, alors que le volume de production demeurerait stable.

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*.
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Linteau

Le ministère de l'Agriculture en fera l'application

par France Groulx

C'est par le biais d'une conférence de presse que jeudi dernier à Montréal, le ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, a rendu publique sa nouvelle politique sur la protection des rives et du littoral. Les milieux agricole et forestier sont bien entendu touchés par la série de lois qui entreront en vigueur dans les prochains mois.

La bande de protection proposée par l'Environnement est de trois mètres de large et ce pour les cours d'eau importants seulement. Les canaux et les fossés en milieu agricole ne font l'objet d'aucune législation pour le moment.

Le but de la politique

La politique vise à établir une bande de protection qui agit comme un filtre pour empêcher l'érosion donc protéger les cours d'eau et leurs rives. En empêchant la construction ou l'exploitation agricole et forestière sur les rives, le ministère de l'Environnement espère réduire l'érosion du sol, également réduire la pollution des cours d'eau par les pesticides. Le ministre a expliqué aux journalistes présents à la conférence de presse, qu'il reconnaissait que ces mesures représentent des sommes d'argent importantes pour les agriculteurs qui ne seront plus en droit de cultiver près des cours d'eau, mais que de toutes manières si les rives ne sont pas protégées, l'eau emporte le sol et les superficies cultivables s'en trouvent réduites.

En milieu urbain et de villégiature, la bande de protection est de 10 ou 15 mètres de large selon le degré d'inclinaison de la rive et la hauteur du talus. Les cours d'eau visés sont tous ceux situés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation ou de villégiature.

Les cours d'eau touchés

Pour l'application des mesures en milieu agricole, le programme a défini trois catégories de cours d'eau. Ainsi l'approche utilisée pour l'application des lois tient compte de l'importance des cours d'eau. La politique de conservation sera appliquée intégralement pour les cours d'eau de grand gabarit, c'est-à-dire le golfe et le fleuve St-Laurent et leurs principaux affluents. Font partie de cette catégorie, le lac St-Jean,

la baie Missisquoi et les affluents de la baie James, du lac St-Pierre, du lac St-Louis et du lac St-François; il faut ainsi comprendre que les rivières Yamaska, le Richelieu, la St-François, la Châteauguay sont parmi les rivières pour lesquelles la loi sera appliquée intégralement. Sur les rives de ces cours d'eau, sur une bande de trois mètres, tous les travaux qui portent le sol à nu sont interdits, de plus certaines constructions ou travaux sont aussi interdits sur une bande de 15 mètres.

Quant au calcul de la zone de trois mètres, le ministère de l'Agriculture doit encore déterminer si le calcul de la largeur se fera à partir du bord de l'eau ou à partir du haut du talus. Si le calcul se fait à partir du haut du talus, la bande de protection s'étend ainsi sur toute la pente, jusqu'au bord de l'eau. Selon M. Lincoln, il semble que le ministère de l'Agriculture tende vers le calcul du haut du talus, cette solution dans bien des cas élargirait passablement la bande de protection du cours d'eau.

Cours d'eau intermédiaires et fossés

Pour les cours d'eau qui se jettent dans ceux de grand gabarit, notamment les cours d'eau municipaux, la politique ne s'appliquera qu'à ceux pour lesquels il y aura une entente entre la MRC, les municipalités et les agriculteurs impliqués. Pour les canaux et fossés en milieu agricole, la bande riveraine ne s'appliquera pas pour le moment. Le MAPAQ et le ministère de l'Environnement sont mandatés pour

en faire l'examen dans le cadre d'une politique de conservation des sols.

Des subventions de Sol-Plus

La politique comprend l'application du programme Sol-Plus pour les cours d'eau dont les municipalités s'engagent à adopter une réglementation, le programme reste encore à être dévoilé par le ministère de l'Agriculture. Il est également question d'établir des mesures incitatives pour encourager les agriculteurs à adopter des mesures agricoles qui contribuent à protéger les rives et à assurer la conservation des sols.

Milieu forestier

« La politique de protection des rives s'appliquera à tous les cours d'eau et les lacs situés en milieu forestier sur les terres publiques et sur les territoires boisés privés non compris dans la zone agricole » a expliqué le ministre de l'Environnement. Dans le cas de la forêt, la bande de protection est de dix mètres le long des rives. Pour la forêt privée en territoire zoné agricole, la même bande de dix mètres doit être respectée et une seule récolte partielle de la matière ligneuse sera permise.

Plus de pouvoir pour Lincoln

C'est le MAPAQ qui s'occupera de l'application de la loi en milieu agricole et c'est Énergie et Ressources qui verra à l'application des mesures pour les forêts, le ministère de l'Environnement aura la responsabilité de l'application globale de la loi. Clifford Lincoln se réjouit d'avoir enfin une politique globale de protection des milieux riverains et pour assurer le respect de la nouvelle loi, le ministre se verra accorder des pouvoirs d'interventions accrus. Ainsi l'Environnement pourra obliger un conseil municipal à modifier un règlement qui ne respecterait pas la nouvelle loi, les schémas d'aménagement des MRC devront aussi se conformer à la loi.

Une absence de politique

La nouvelle politique de protection des rives et du littoral serait plutôt une absence de politique. Et l'UPA s'oppose de façon catégorique à certaines de ses dispositions. C'est le sens de la position qu'a transmise Jacques Proulx au ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln.

Selon Jacques Proulx, il faut parler d'absence de politique car le ministre de l'Environnement laisse à tout un chacun le soin d'interpréter cette loi: en effet, les ministères de l'Environnement, de l'Énergie et des Ressources, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, des Affaires municipales et de l'Agriculture seront chargés de faire appliquer certaines parties de la loi. De plus, l'UPA réclame depuis longtemps une politique globale. « Notre appui aux recommandations du rapport Dagenais est connue depuis longtemps. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas eu le courage de les appliquer en entier? » se demande Jacques Proulx.

Dans sa lettre à M. Lincoln, M. Proulx émet l'opposition catégorique de l'UPA à trois aspects de la nouvelle politique. Premièrement, son application ne peut relever des municipalités régionales (MRC). « Ça serait créer un problème permanent » écrit Jacques Proulx. Deuxièmement, l'opposition de l'UPA aux bandes de trois mètres le long des cours d'eau est connue depuis l'automne. Dans son mémoire, l'UPA dénonçait déjà cette règle: elle toucherait 48 000 entreprises agricoles qui perdraient en moyenne près de deux kilomètres carrés de terre à cultiver. Et bien entendu, souligne la lettre, on ne parle pas de dédommagement pour les producteurs agricoles.

Enfin, il faudrait une définition claire et précise d'un cours d'eau comme l'a fait l'Ontario par exemple. Cela éviterait de mettre dans le même paquet le fleuve St-Laurent, ses principaux affluents et les fossés de drainage.

En terminant, Jacques Proulx déplore qu'il n'y ait pas eu la moindre étude des impacts économiques d'une telle politique.

A.B.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Représentant(e), en productions animales et végétales

AUTORITÉ:

— Sous l'autorité du directeur du Centre agricole COOP de St-Polycarpe.

FONCTIONS:

- Promouvoir les services et diffuser les programmes d'alimentation en production laitière de même que les programmes en productions végétales qu'offre le Centre agricole COOP à ses sociétaires et à tous les autres producteurs de la région.
- Promouvoir et assurer la vente des produits dans les productions laitières et végétales.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme d'agronome ou de technicien(ne) agricole ou de technologiste agricole.
- Expérience d'un an en productions animales et/ou végétales.
- Être dynamique et autonome.
- Automobile requise.

SALAIRE:

- Selon les échelles et conditions établies.

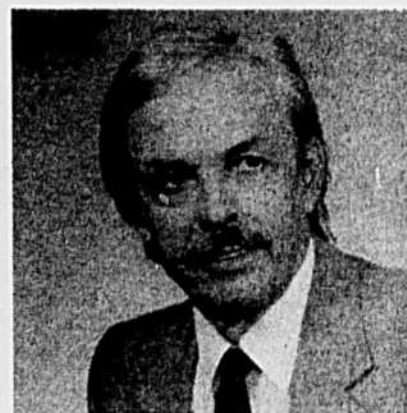
Veillez adresser votre curriculum vitae avant le 30 avril 1987 à:

FRANÇOIS PELLETIER,
directeur du Centre agricole COOP de St-Polycarpe
68, boulevard Cité des Jeunes
St-Polycarpe J0P 1X0

NOMINATIONS



Monsieur Marcel Bourgeois
Président du
Conseil d'Administration



Monsieur Louis-Pierre Roux
Président de la Compagnie
et Chef de la Direction

Le conseil d'administration de la Compagnie d'Assurance Le Groupe Estrie-Richelieu annonce les nominations de monsieur Marcel Bourgeois au poste de président du Conseil d'administration et de monsieur Louis-Pierre Roux au poste de président de la compagnie et chef de la direction.

Monsieur Marcel Bourgeois de St-Ours (cté Richelieu) est avantagement connu dans le domaine agricole et compte plusieurs années à ce poste ou comme administrateur. Il est également actif dans de nombreux autres organismes coopératifs.

Baccalauréat ès arts de l'Université Laval, monsieur Louis-Pierre Roux, originaire de St-Pierre les Becquets (cté Nicolet), oeuvre dans le domaine de l'assurance depuis 1957. Avant d'assumer ce poste, il était auparavant vice-président et chef des opérations de la compagnie. Il est de plus très connu dans le monde municipal et possède plusieurs réalisations à son actif.

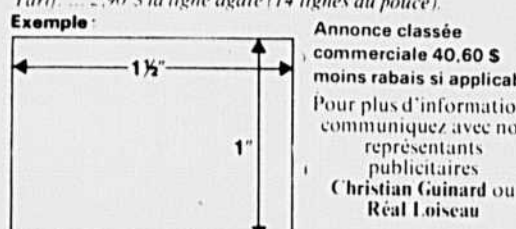
Issu de la fusion de deux sociétés mutuelles d'assurance, Le Groupe Estrie, Mutuelle d'Assurance de Dommages et La Vallée du Richelieu, Mutuelle d'Assurance de Dommages, Le Groupe Estrie-Richelieu, Compagnie d'Assurance a comme vocation première le milieu agricole et opère principalement dans les régions rurales du Québec. Ayant un actif de 11 162 000 \$ cette compagnie s'impose de plus en plus comme un assureur I.A.R.D. à charte québécoise reconnue. Le siège social est situé à Granby, Québec.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION

- 1985 \$ par semaine, 37 \$ le mot.
- Prix minimum 120 mots et moins: 7,40 \$ la parution.
- Titre ou capitales et caractères gras: supplément de 3,75 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 2,45 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce, 2 1/2 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 5,75 \$ la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moldées).

COMMERCIALES
Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.

Exemple: 

Annonce classée commerciale 40,60 \$ moins rabais si applicable. Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires: Christian Guindard ou Réal Loiseau.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530
Ligne directe Montréal: 521-4850

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes vaches fraîchement vêlées dans une région de 75 miles autour de St-Hyacinthe. Prix argent comptant. Tél.: (514) 549-4163

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang croisées, vaches ou devant veler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Alard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: (514) 839-2749

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté. JEAN-MARIE LEBLANC INC. St-Sylvestre cte Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322 JNO

PROPRIÉTAIRES et éleveurs de chevaux de toutes races croisées, vous pouvez faire enregistrer vos chevaux. Pour de plus amples informations, écrire à: CHÉRIE-GASTRETT, 100 Montée Alard, CHEVAUX DEMI-SANG, C.P. 99, Mont-Royal (Québec), H2X 3M2. JNO

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais. 45 Variétés de poste inc. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR. 130 St-Georges nord, Asbestos, QC. J1T 3M7 (face au cimetièrè), (819) 879-1752. JNO

SIMMENTAL
GRAND CHOIX de jeunes taureaux, taures et génisses pur sang de qualité. ALBERTO ou EDITH MEXARDO, route 138, St-Basile-le-Grand, (514) 885-3074. 16/4

Je serais intéressé à ACHETER un TROUPEAU DE VACHES DE BOUCHÈRE. Tél.: (819) 397-2972. 16/4

VACHES et taures Ayrshire pur sang, vèlées ou sous peu. FERME ST-BLAN, Verchères (514) 583-6310 ou (514) 583-6533. 30/4

SIMMENTAL
TAUREAUX et TAURES 1 an, issus de Marco-Polo, Hanibal et Showman. MARCEL BELANGER, 1 Épiphanie, Après 19h00, (514) 888-3655. 7/5

CHAROLAIS PUR SANG
BREVIS (25) agnelles et agneaux nés en 1987, toutes croisées de Dorset, Nouvelle Zélande, Roubert et Suffolk. Lot de mangeroies et barrières. Cause: abandon de production. SHERBROOKE (819) 478-3696. (819) 878-3373. 16/4

LIMOUSIN
TAUREAU Limousin, taures et vaches prêtes à saillir ou saillies, 50% à 97% Limousin. Cause: abandon élevage. (418) 656-0103, (418) 359-3288. 23/4

SIMMENTAL
TAUREAUX pur sang, enregistrés, de lignées réputées, géniteur de qualité, vente ou location. J.J. BARRETTTE. Tél.: (514) 527-2496, (514) 655-5353. 23/4

JERSEY
VACHES et TAURES Jersey pur sang enregistrés et localisés, vèlées ou devant vèler sous peu. Contrôleur régulier. Tél.: (819) 292-3419. 16/4

TAUREAU SIMMENTAL
Plusieurs taureaux de choix pur sang, 6 "fullblood", avec test à domicile. Profitez de l'occasion pour venir visiter le troupeau de 175 têtes Simmental. CAMILLE & JEANNETTE DUBOIS, (819) 752-7358. JNO

VACHES Holstein pur sang ou NIP, fraîches vèlées. TAUREAUX prêts pour service. Troupeau liste sous contrôle officiel. FERME STANFOLD (819) 364-5789. 30/4

CHOIX de jeunes VACHES à lait croisées, fraîches vèlées ou devant vèler sous peu. GILLES FREVOST, Kingsville-Falls, cte Drummond (819) 363-2650. 21/5

REDUCTION de troupeau de CHEVRES, 10 adultes, 10 chevrettes, 2 jeunes boucs. Toggenbourg pur sang britannique. Tél.: (418) 873-2024. 16/4

CHAROLAIS - PERCHERONS, Taureaux, vaches et chevaux de trait, à vendre à l'année, pour toutes les bourses. MARC LABRECOQUE, (514) 244-5861. 1/88

CHEVAUX Belge pur sang enregistrés 2 ETALONS 3 ans prêts pour service, très beaux, doux. POULICHE, 1, 2, 3 ans, (514) 889-2822. 16/4

TROUPEAU Holstein complet de 43 têtes comprenant 32 vaches dont 6 pur sang et plusieurs sujets NIP. 6 TAURES à 1 an, 5 GÉNÉSSES à 6 mois, (514) 836-7485. 16/4

JUMENT BELGE
À VENDRE, blonde, âgée de 5 ans, très bien domptée, ferrée, très bon prix, avec attelage avec traits. Tél.: (514) 653-7834. 16/4

TAUREAUX Charolais pur sang, enregistrés, 10-22 mois, ayant subi test à domicile. 2 prêts pour service. JEAN-LOUIS FISET, St-Augustin, (418) 878-2811. 23/4

LIMOUSIN
TAUREAU Limousin, taures et vaches prêtes à saillir ou saillies, 50% à 97% Limousin. Cause: abandon élevage. (418) 656-0103, (418) 359-3288. 23/4

SIMMENTAL
TAUREAUX pur sang, enregistrés, de lignées réputées, géniteur de qualité, vente ou location. J.J. BARRETTTE. Tél.: (514) 527-2496, (514) 655-5353. 23/4

JEUNES TAUREAUX Holstein pur sang, 3 semaines, fils de Valmyrain Banter, mère B.P. avec B.C.A. 216-213-233. ST-CESAIRE, (514) 469-2888. 7/5

SIMMENTAL
CHOIX de TAUREAUX pur sang et "fullblood", ayant subi test de performance à domicile et Station d'épreuve. MELQUIAD ALLAIRE, Ste-Hélène Chester, (819) 382-2793. 30/4

TROUPEAU 30 vaches de boucherie (Hereford, Hereford-Simmental, Hereford-Charolais), avec plusieurs vaches reproductrices. FERME LA BOUVÉRIE, Roxton Pond, (514) 372-2184. 30/4

JERSEY
VACHES et TAURES Jersey pur sang enregistrés et localisés, vèlées ou devant vèler sous peu. Contrôleur régulier. Tél.: (819) 292-3419. 16/4

SIMMENTAL
Vaches, taures, gestantes et génisses pur sang et "fullblood" de qualité, disponibles immédiatement, nos taureaux ayant terminé le test à domicile et en station. Des fils de Destiny, Lasen Cor-rector (post de) et de notre taureau senior Bar 5 (Best Choice qui s'est classé 11e sur 720 au Canada pour le poids au sevrage de sa progéniture V. SENESE, VILLE, agr. Arhabaska, (819) 357-9063. (819) 357-9063. JNO

VACHES À BOEUF à vendre. Tél.: (418) 883-2089. 30/4

CHEVAUX BELGES pur sang, enregistrés, domptés simple double. TEAM-CATRE, identique, blonde, crinière et queue blanches, 1 800 lb chacun 3 1/2 ans, 2 JUMENTS poulinières. POUJIN, casité 2 1/2 ans. POULINS et POULICHES 8 mois. Belle POULICHE Percheronne 1 1/2 an. (418) 276-1578. 30/4

SALERS
2 TAUREAUX 7/8 Salers d'un an, testes à domicile, devraient être éligibles aux subventions gouvernementales. GERALD MCGEE, Tél.: (819) 826-2918. 30/4

VACHES Holstein pur sang vèlées ou devant vèler sous peu, contrôlées, enregistrées. FERME MATHEU INC., Grand St-Esprit, NICOLET, (819) 289-2049. 7/5

DOUZE CHEVRES Toggenbourg enregistrées à vendre dont 6 gestantes. Compresseur Surge 4 unités et trayeuse-chèvres Westphalia, 2 unités. (514) 264-4519. 23/4

CHAROLAIS PUR SANG
TAUREAUX et TAURES 1 an, issus de Marco-Polo, Hanibal et Showman. MARCEL BELANGER, 1 Épiphanie, Après 19h00, (514) 888-3655. 7/5

BREVIS (25) agnelles et agneaux nés en 1987, toutes croisées de Dorset, Nouvelle Zélande, Roubert et Suffolk. Lot de mangeroies et barrières. Cause: abandon de production. SHERBROOKE (819) 478-3696. (819) 878-3373. 16/4

2 LIMOUSIN 97% fillets de LIGHTNING, 1 taure de 2 ans v. tant fin juillet; 1 génisse de 1 an. (819) 297-2124. 16/4

SIMMENTAL
Nous avons besoin de plus d'éleveurs de Jersey afin de répondre aux besoins de plusieurs pays acheteurs de sujets d'élevage. Pour renseignements, s'adresser à LÉO CHONIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, JOL. T70, Tél.: (514) 469-4810. 14/5

RENDEZ-VOUS
1^{er} AOÛT 1987
Séance de notre vente de production
RANCH CHAROLAIS
RCC ROYAL STAND 11
PROGRAMME C. à C.
C. P. 400, Montmagny, Qc. G5V 3S7
Roger Chabot, prop.
(418) 248-0517

LA MAISON KNOCKOUT AU QUÉBEC
884 Boulevard Taché
C. P. 400, Montmagny, Qc. G5V 3S7
Roger Chabot, prop.
(418) 248-0517

RANCH CHAMPLAIN
218, rang Ste-Charlote
St-Liboire, (Québec) J0H 1R0
par A. E. B. C.
Tél.: (819) 285-2039
GRANDE VENTE DE FEMELLES GESTANTES (âgées de 1 à 8 ans). DATE: 23 AOÛT 1987
ENDROIT: Centre d'enclaves et d'exposition de Drummondville, 570, St-Amant
PROGRAMME DE LA JOURNÉE
10 h 00 - Visite des animaux
12 h 00 - Cocktail de bienvenue
13 h 00 - Vente
Responsable de la vente:
Jean-Pierre Couture
Tél.: (418) 328-8141
ENCAISSEUR:
Julius Côté
Tél.: (514) 283-0670
283-1434

TAUREAUX Charolais pur sang français, nés le 3 avril '83 et 7 avril '84. Naeperville, Tél.: (514) 245-3240. 23/4

CHEVAL Percheron gris hongre 5 ans, 17,2 mains, 1 800 lb, bien dompté simple, double, bon pour travail sur ferme ou dans bois, attelé en quatre et six chevaux en avant. Après 18h30 (514) 562-2698. 23/4

CHEVAL de trait garanti, double et simple, pesant 1 600 lb. Tél.: (514) 439-5440. 23/4

22 VACHES à boeufs avec veaux, 25 à 4 taures Charolais pur sang de 2 ans, (819) 877-2343 ou (819) 877-2167. 23/4

TAUREAUX Simmental pur sang, 6 à 18 mois, plusieurs lignées, différents profils, bonne génétique. YVES LAROCHELLE, St-Jean-Christophe, Lévis, (418) 839-0382. 14/5

TAUREAUX Charolais pur sang français, nés le 3 avril '83 et 7 avril '84. Naeperville, Tél.: (514) 245-3240. 23/4

CHEVAL Percheron gris hongre 5 ans, 17,2 mains, 1 800 lb, bien dompté simple, double, bon pour travail sur ferme ou dans bois, attelé en quatre et six chevaux en avant. Après 18h30 (514) 562-2698. 23/4

CHEVAL de trait garanti, double et simple, pesant 1 600 lb. Tél.: (514) 439-5440. 23/4

22 VACHES à boeufs avec veaux, 25 à 4 taures Charolais pur sang de 2 ans, (819) 877-2343 ou (819) 877-2167. 23/4

Chevaux Percherons pur sang JUMENTS, pouliches de 3 ans et pouliches d'un an, 1171 rang Nord, St-Culbert, Qc. J0K 2G0, Tél.: (514) 836-2923. 14/5

CHAROLAIS et HEREFORD
EXCELLENT TROUPEAU à boeufs, comprenant 7 VACHES avec veaux, Charolais, Hereford, ainsi qu'il assure la stabilisation, 10 TAURES d'un an, ainsi qu'un très beau TAUREAU Charolais. Midi seulement (819) 364-3152. 23/4

TAUREAU Blonde d'Aquitaine pur sang, enregistré, de lignée réputée P.W. Guenon & Flambeau, géniteur de qualité. S'adresser à JOHN HEATLE (514) 533-4344. 14/5

Cercle Jersey du Québec
Nous avons besoin de plus d'éleveurs de Jersey afin de répondre aux besoins de plusieurs pays acheteurs de sujets d'élevage. Pour renseignements, s'adresser à LÉO CHONIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, JOL. T70, Tél.: (514) 469-4810. 14/5

SIMMENTAL
TAUREAUX pur sang et "fullblood" de différentes lignées, ayant subi le test de performance, provenant de l'un des meilleurs troupeaux du Québec. ROGER FORTIER, St-Pierre Baptiste, (418) 429-3851. 14/5

TAUREAU HEREFORD
À VENDRE taureau Hereford pur sang, 2 ans, prêt pour le service. À l'heure des repas. Tél.: (418) 268-3653. 23/4

50 JEUNES TRUIES
1ère portée croisée, et F-2, saillies en janvier, février, mars, aussi 3 verrats de 1 an, excellent pour service. Information au repas ou au soir. (514) 568-2348. 7/5

Croisées Romanov-Suffolk
À VENDRE: agnelles, 3 mois. 1505 chacune. GAETAN LESSARD, R.R. 3, COATCOOK, Québec, J1A 2S2. Tél.: (819) 849-4577. 23/4

BON jeune troupeau 40 vaches Simmental, Hereford, veaux, clair de test 87, bouc Charolais 2 ans, 1 400 lb. (514) 539-2529. 23/4

CHAROLAIS PUR SANG, 10 Super taureaux provenant du fameux Joker de 12 à 15 mois. J.Y. THIBAUT, Beaumont, Bellechasse, (418) 833-5189. 7/5

JEUNES taureaux pur sang Charolais, prêts pour le service, très beaux sujets. PIERRE DION, Ville des Laurentides, (514) 439-6711. 7/5

VENDS 8 brebis Suffolk pur sang enregistrés, 18 mois. Tél.: (418) 798-4487, le soir après 21h00. 7/5

CYGNES Muft juvéniles et paons. St-Marc sur Richelieu. Tél.: (514) 584-2109. 14/5

MOUTONS
80 BREBIS croisées Suffolk, Dorset et Finnos dont 25 sont fraîchement agnelées ou doivent agnelier d'ici le mi-juin. Tél.: (418) 427-3848. 30/4

TAUREAU Simmental 4 ans "fullblood", gain journalier 3,56. Tél.: (418) 831-4331. 30/4

TAUREAUX Charolais pur sang français, nés le 3 avril '83 et 7 avril '84. Naeperville, Tél.: (514) 245-3240. 23/4

CHEVAL Percheron gris hongre 5 ans, 17,2 mains, 1 800 lb, bien dompté simple, double, bon pour travail sur ferme ou dans bois, attelé en quatre et six chevaux en avant. Après 18h30 (514) 562-2698. 23/4

CHEVAL de trait garanti, double et simple, pesant 1 600 lb. Tél.: (514) 439-5440. 23/4

22 VACHES à boeufs avec veaux, 25 à 4 taures Charolais pur sang de 2 ans, (819) 877-2343 ou (819) 877-2167. 23/4

Chevaux Percherons pur sang JUMENTS, pouliches de 3 ans et pouliches d'un an, 1171 rang Nord, St-Culbert, Qc. J0K 2G0, Tél.: (514) 836-2923. 14/5

CHAROLAIS et HEREFORD
EXCELLENT TROUPEAU à boeufs, comprenant 7 VACHES avec veaux, Charolais, Hereford, ainsi qu'il assure la stabilisation, 10 TAURES d'un an, ainsi qu'un très beau TAUREAU Charolais. Midi seulement (819) 364-3152. 23/4

TAUREAU Blonde d'Aquitaine pur sang, enregistré, de lignée réputée P.W. Guenon & Flambeau, géniteur de qualité. S'adresser à JOHN HEATLE (514) 533-4344. 14/5

Cercle Jersey du Québec
Nous avons besoin de plus d'éleveurs de Jersey afin de répondre aux besoins de plusieurs pays acheteurs de sujets d'élevage. Pour renseignements, s'adresser à LÉO CHONIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, JOL. T70, Tél.: (514) 469-4810. 14/5

SIMMENTAL
TAUREAUX pur sang et "fullblood" de différentes lignées, ayant subi le test de performance, provenant de l'un des meilleurs troupeaux du Québec. ROGER FORTIER, St-Pierre Baptiste, (418) 429-3851. 14/5

TAUREAU HEREFORD
À VENDRE taureau Hereford pur sang, 2 ans, prêt pour le service. À l'heure des repas. Tél.: (418) 268-3653. 23/4

50 JEUNES TRUIES
1ère portée croisée, et F-2, saillies en janvier, février, mars, aussi 3 verrats de 1 an, excellent pour service. Information au repas ou au soir. (514) 568-2348. 7/5

Croisées Romanov-Suffolk
À VENDRE: agnelles, 3 mois. 1505 chacune. GAETAN LESSARD, R.R. 3, COATCOOK, Québec, J1A 2S2. Tél.: (819) 849-4577. 23/4

BON jeune troupeau 40 vaches Simmental, Hereford, veaux, clair de test 87, bouc Charolais 2 ans, 1 400 lb. (514) 539-2529. 23/4

CHAROLAIS PUR SANG, 10 Super taureaux provenant du fameux Joker de 12 à 15 mois. J.Y. THIBAUT, Beaumont, Bellechasse, (418) 833-5189. 7/5

JEUNES taureaux pur sang Charolais, prêts pour le service, très beaux sujets. PIERRE DION, Ville des Laurentides, (514) 439-6711. 7/5

VENDS 8 brebis Suffolk pur sang enregistrés, 18 mois. Tél.: (418) 798-4487, le soir après 21h00. 7/5

CYGNES Muft juvéniles et paons. St-Marc sur Richelieu. Tél.: (514) 584-2109. 14/5

MOUTONS
80 BREBIS croisées Suffolk, Dorset et Finnos dont 25 sont fraîchement agnelées ou doivent agnelier d'ici le mi-juin. Tél.: (418) 427-3848. 30/4

TAUREAU Simmental 4 ans "fullblood", gain journalier 3,56. Tél.: (418) 831-4331. 30/4

TAUREAUX Charolais pur sang français, nés le 3 avril '83 et 7 avril '84. Naeperville, Tél.: (514) 245-3240. 23/4

CHEVAL Percheron gris hongre 5 ans, 17,2 mains, 1 800 lb, bien dompté simple, double, bon pour travail sur ferme ou dans bois, attelé en quatre et six chevaux en avant. Après 18h30 (514) 562-2698. 23/4

CHEVAL de trait garanti, double et simple, pesant 1 600 lb. Tél.: (514) 439-5440. 23/4

22 VACHES à boeufs avec veaux, 25 à 4 taures Charolais pur sang de 2 ans, (819) 877-2343 ou (819) 877-2167. 23/4

Chevaux Percherons pur sang JUMENTS, pouliches de 3 ans et pouliches d'un an, 1171 rang Nord, St-Culbert, Qc. J0K 2G0, Tél.: (514) 836-2923. 14/5

CHAROLAIS et HEREFORD
EXCELLENT TROUPEAU à boeufs, comprenant 7 VACHES avec veaux, Charolais, Hereford, ainsi qu'il assure la stabilisation, 10 TAURES d'un an, ainsi qu'un très beau TAUREAU Charolais. Midi seulement (819) 364-3152. 23/4

TAUREAU Blonde d'Aquitaine pur sang, enregistré, de lignée réputée P.W. Guenon & Flambeau, géniteur de qualité. S'adresser à JOHN HEATLE (514) 533-4344. 14/5

Cercle Jersey du Québec
Nous avons besoin de plus d'éleveurs de Jersey afin de répondre aux besoins de plusieurs pays acheteurs de sujets d'élevage. Pour renseignements, s'adresser à LÉO CHONIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, JOL. T70, Tél.: (514) 469-4810. 14/5

SIMMENTAL
TAUREAUX pur sang et "fullblood" de différentes lignées, ayant subi le test de performance, provenant de l'un des meilleurs troupeaux du Québec. ROGER FORTIER, St-Pierre Baptiste, (418) 429-3851. 14/5

TAUREAU HEREFORD
À VENDRE taureau Hereford pur sang, 2 ans, prêt pour le service. À l'heure des repas. Tél.: (418) 268-3653. 23/4

50 JEUNES TRUIES
1ère portée croisée, et F-2, saillies en janvier, février, mars, aussi 3 verrats de 1 an, excellent pour service. Information au repas ou au soir. (514) 568-2348. 7/5

Croisées Romanov-Suffolk
À VENDRE: agnelles, 3 mois. 1505 chacune. GAETAN LESSARD, R.R. 3, COATCOOK, Québec, J1A 2S2. Tél.: (819) 849-4577. 23/4

BON jeune troupeau 40 vaches Simmental, Hereford, veaux, clair de test 87, bouc Charolais 2 ans, 1 400 lb. (514) 539-2529. 23/4

CHAROLAIS PUR SANG, 10 Super taureaux provenant du fameux Joker de 12 à 15 mois. J.Y. THIBAUT, Beaumont, Bellechasse, (418) 833-5189. 7/5

JEUNES taureaux pur sang Charolais, prêts pour le service, très beaux sujets. PIERRE DION, Ville des Laurentides, (514) 439-6711. 7/5

VENDS 8 brebis Suffolk pur sang enregistrés, 18 mois. Tél.: (418) 798-4487, le soir après 21h00. 7/5

CYGNES Muft juvéniles et paons. St-Marc sur Richelieu. Tél.: (514) 584-2109. 14/5

MOUTONS
80 BREBIS croisées Suffolk, Dorset et Finnos dont 25 sont fraîchement agnelées ou doivent agnelier d'ici le mi-juin. Tél.: (418) 427-3848. 30/4

TAUREAU Simmental 4 ans "fullblood", gain journalier 3,56. Tél.: (418) 831-4331. 30/4

JEUNE HOMME 23 ans, sincère, sobre, non-fumeur, emploi stable, désire rencontrer fille sérieuse 18-24 ans, 5' à 5'4", région Drummondville. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 920, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 16/4

HOMME veut connaître producteur laitier pour amitié et aider aux travaux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 925, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 16/4

HOMME célibataire veut rencontrer cultivateur pour amitié et aider aux travaux. MARCEL, frais acceptés. Tél.: (418) 832-8629 surtout avant 9h00 a.m. ou soir. 23/4

DIVERS

FAITES CONNAÎTRE votre entreprise, nous pouvons vous préparer un montage vidéo démontrant les différents aspects de vos activités et de vos produits, d'une façon professionnelle. Vous serez en possession d'un argument puissant pour vos ventes, démonstrations, expositions, etc. Aussi nous transférons tous genres de souvenirs familiaux comme vos films, diapositives, photos, sur bande vidéo. Vous pouvez les regarder à volonté sur votre téléviseur. Fini les projecteurs et les boîtes de photos toutes mêlées. Une simple cassette et tout le monde peut regarder en même temps. Toute la parenté peut se faire faire une copie. Information: CENTRE DE TRANSFERT VIDÉO (514) 323-4451. 16/4

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME élevé sur ferme est disponible pour travail sur ferme laitière à temps partiel. Tél.: le soir entre 8h30 et 11h00 (418) 832-8629. 16/4

JEUNE HOMME 19 ans, veut travailler à la ferme, mécanisée ou non mécanisée, expérience acquise dans le passé. Tél.: de 6h00 à 8h00 a.m. ou 20h00 à 22h00, du lundi au vendredi. (514) 277-1699. 16/4

JE CHERCHE du travail dans une ferme d'élevage pour l'année longue. J'ai plusieurs mois d'expérience dans une ferme de mouton, et boeuf, récolte. MATHEW COPAS, Box 343, Chester, Nouvelle Écosse, B0J 1J0. Tél.: (902) 275-4577. 16/4

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.

Maître Exterminateur
CONSEILS GRATUITS ET OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants:
Montréal: (514) 332-9760, Joliette: (514) 756-0722, Victoriaville: (819) 758-3643, Drummondville: (819) 472-3815, Laval: (514) 689-4835, Sorel: (514) 742-4711, Valleyfield: (514) 371-4995, St-Jérôme: (514) 438-5727, St-Hyacinthe: (514) 773-6995, Dorval: (514) 636-6399, Longueuil: (514) 674-0443, Granby: (514) 372-0593, St-Jean: (514) 347-7070. JNO

EXTERMINATION SPÉCIAL INC.

Les spécialistes en Extermination et Prévention. Traitement contre insectes, rongeurs et autres. Traitement spécial contre les mouches. Contrat de prévention. Service rapide et discret. Service 24 heures/7 jours.
Acceptons frais d'appel interurbain
Tél. (418) 545-2134

FOIN, GRAIN, PAILLE

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610, De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

ROLLAND GOSSELIN, commerçant foin, paille, rive de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et aux États-Unis. St-Lazare Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608. 7/87

MÂIS-GRAIN HUMIDE

À VENDRE: maïs-grain humide, maïs-épi; maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN LEMAY. Tél.: (514) 792-2375 ou 2118. 7/87

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité. VENDS rive de bois en sac. RENÉ NORMANDIN. Mont St-Gregoire. Tél.: (514) 347-7714. 4/6

MAIS sec de qualité, bon prix, livraison partout. Tél.: (514) 795-3382, (514) 795-6235. 16/4

AVOINE, 55 lb le 100 lb. Aussi 20 TUYAUX D'IRRIGATION de 5" de marque Stramtor à crochets, prix 1 200\$. Tél.: (514) 477-9467. 16/4

MIL et TRÉFLE mélangés, 1 400 balles. St-Eustache. Tél.: (514) 472-2755. 16/4

FOIN à vendre: 16 000 balles, bonne qualité, 0,50\$ la balle. Lourdres, près Plessisville. MARCEL NAUD. Tél.: (819) 385-4348. 16/4

5 000 BALLES de bon foin, récolte 1986. PROUVILLE. Tél.: (418) 365-5440. 23/4

5 000 BALLES de foin, mil; 2 000 balles de paille d'orge. GILLES LACOURSE, Ste-Monique de Nicolet. Tél.: (819) 289-2325. 23/4

AVOINE et ORGE
AVOINE criblée et traitée en 40 kg provenant d'avoine certifiée. ORGE criblée et traitée en 40 kg provenant d'orge certifiée. Tél.: (514) 568-3380, (514) 784-2504. 30/4

LOT DE BLÉ ANKRA
Traité pour la semence, en sac de 40 kg. À environ 10 milles sud-ouest de Montréal. Pour information (819) 723-2489. 16/4

FOIN à vendre 75% luzerne, St-Louis de Gonzague, cté Beauharnois. Tél.: (514) 371-6527. 16/4

SARRASIN
ACHÈTE récolte '86, possibilité contrat '87, pour agriculteur, région Québec. PETIT SARRASIN pour enfour, 0,10\$ la livre. Tél.: (418) 259-7414. 30/4

FOIN à VENDRE
3 000 BALLES, prix à discuter. Tél.: (413) 325-3215. 16/4

FOIN et PAILLE à vendre, Transport inclus. St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 30/7

J'ACHÈTE FOIN et PAILLE à 80 km autour de Mirabel. Tél.: (514) 478-1516. 18/6

FOIN mélangé ou mil et paille. À vendre, transport inclus. FERME PHILIPPE SIMARD, Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-1516. 18/6

RECOLTE FOIN 1986, 750 balles, 0,80\$, sans pluie. Récolte foin 1985, 1 000 balles, 0,50\$, 200 balles paille 0,80\$. (819) 226-3242. 4/6

FOIN MÉLANGÉ à vendre, récolte '86. Aussi foin de roule. PIERRE CADIEUX, R.R. #1, Allred, Ontario. Tél.: (613) 679-2623. 14/5

Balles de FOIN, mélangé mil et luzerne, récolte '85, '86, sur sechoir, possibilité de transport. Aussi ORGE de qualité. Ste-Sophie-de-Lévrard, (819) 288-5287. 14/5

ENSILAGE DE MAÏS à vendre, environ 100 tonnes, possibilité de transport. St-Hyacinthe. Tél.: (514) 799-5117. 23/4

AVOINE à vendre: avoine ELGIN criblée. Tél.: (514) 652-9280. 23/4

MAÏS D'ENSILAGE à vendre. Tél.: (514) 244-5872. 23/4

BEAU FOIN de première coupe mil et trefle, environ 30 tonnes. RÉAL BEAUDRY, Richelieu. Tél.: (514) 658-6311. 23/4

MÂIS-GRAIN HUMIDE
À vendre maïs-grain humide. Bonne qualité. Prix compétitif. Tél.: (514) 451-5263. 23/4

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE
1re coupe et 2e coupe et aussi foin de 2e coupe.
Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Cité Iberville

MARCHANDS DE GRAINS
Les éleveurs Gendron inc. achètent et vendent tous les grains: maïs, orge, blé, avoine, soja. Livraison incluse ou à prendre aux éleveurs. Téléphonez sans frais.
1-800-363-1302

MACHINES - OUTILLAGE

ATTENTION!
ACHÈTEURS, VENDEURS ET COMMERCANTS: Tracteurs: 2-4 roues motrices. Batteuses: 2-4 roues motrices plus choix d'attache. Équipement de semences. Équipement à foin trépan. Veuillez appeler jour, soir et fin de semaine. Camion pour livraison et ramassage, à laux abordables.
GIL BEAUDRY EQUIPEMENTS INC.
Winchester, Ontario, K0C 2K0, 100 milles à l'ouest de Montréal et 35 milles sud d'Ottawa, sur la route 31.
(613) 774-3661, (613) 774-3662
30/4

SPECIAL AVANT SAISON: Roues doubles usagées pour tracteurs de toutes grandeurs. Aussi RIMS de roues usagées pour toutes marques et modèles de tracteurs. Avons aussi en stock un assortiment de PNEUS USAGÉS légèrement, toutes grandeurs (tracteurs). Tél.: avant 9h00 a.m. (514) 784-2486. 7/5

Entreprise André Leblanc Inc.
VENTE DE BASSINS refroidisseurs, neufs et usagés. Accepterai échange. Installation et réparation. 303 St-Amable, St-Barnabé Sud, Cte St-Hyacinthe, JOH 1G0. (514) 792-6291. 23/4

BATTEUSE M.F. 760, 1 300 heures, très propre, table 16" flottante, nez à maïs, 6 rangs, neuf, 1 an d'usage. (819) 296-3314. 16/4

COMBINE à patates Heston 2 rangs, À VENDRE ou À ÉCHANGER pour tracteur de modèle récent, à grandes roues, de 45-50 h.p. (514) 773-6412. 7/5

SEMOIR à grain 424-20 M.F. 10", flam-bant neuf, servi seulement sur 60 acres, acheté en 86, disques doubles, espacés de 6", roues compacteurs, boîte graminée, compteur à acres, pneus à rangs, cylindres et boyau compris. (514) 937-2863. 7/5

TRACTEUR Universel 4 WDR, #30 DTC. SEMOIR Monosens 6 rangs. BOÎTE ensilage Dion. FOURRAGÈRE Inter 350 FH. JUMENTS et POULICHES Percheronnes pur sang. (514) 836-2923. 16/4

ÉQUIPEMENT s'adaptant sur semoir J.D. 7000, ou autres marques, principalement pour économiser l'engrais qui est placé d'un seul passage sur 3" de large chaque côté du rang, 2" au côté et 2" en dessous de la semence, et il est possible de semer avec ou sans billons. FABRICANT ONEIL ALIX. (514) 460-7830. 16/4

TANK VACUUM
De marque NEW IDEA, très propre et bonne condition de fonctionnement. Tél.: (819) 835-5317. 16/4

TRACTEUR agricole marque Inter 1066 hydrostatique, 1974, diesel, 2 roues motrices, avec "loader" industriel Léon 14" de haut, moteur à neuf, cabine isolée, 4 sorties d'huile arrière et hydro 3 pts avec PTO, souffleur 8" large avec chute hydraulique McKee. Valeur à neuf 110 000\$, prix demandé 55 000\$. (514) 583-3328. 16/4

PRESSE N.H. 273 avec lance-balles, tanneur 16" Gallier, nettoyeur Houle montée 55" "swing" côté droit, excellente condition. Tél.: (819) 367-2760. 16/4

PRESSE N.H. 273 avec lance-balles, tanneur 16" Gallier, nettoyeur Houle montée 55" "swing" côté droit, excellente condition. Tél.: (819) 367-2760. 16/4

TANK HESTON
Réservoir modèle 1510 avec pneu ballon 21.5 x 16.1, se charge lui-même. Tél.: (819) 835-5317. 16/4

TRACTEURS: (2) 135 M.F. "power steering", "multi power"; David Brown 1200; Inter 434 avec pelle sur le devant; Inter 684 avec T.A.; J.D. 2130 avec pelle sur le devant. HERSE à disques: 32 et 36 Inter et White semi-portée. 3 CHESEL PLAD semi-porté avec disques en avant. CHARRUE Inter 720, 5 roues automatiques. ARROUSEUSE de 1 000 gallons sur tandem. SEMOIR à maïs John Deere 4 rangs, semoir à grain J.D. et semoir Inter 510. ROUES DOUBLES 20 x 38, 18 x 38, 18 x 30, 18 x 34. VIBRO Inter semi-porté et hydro. VIS à grain Brand 51" x 7". 2 ÉPANDEUR engrais Mobility 4 tonnes tandem, acier inoxydable. CAMION pompier Inter 6 roues. Tél.: (514) 246-2845. 16/4

ROULANT DE FERME au complet comprenant un tracteur Case 1982 modèle 1290, 4 roues motrices, avec pelle; tracteur Inter 674 avec pelle. FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. modèle 489. ÉPANDEUR N.H. tandem 679. MOULIN à faucher Ford. PRESSE à foin N.H. RA-TÉAU Ford hydraulique 1977. HACHE-PAILLE CHARRUE 3 raies Hydrac 16". SOUFFLEUSE McKee 720. (514) 836-7465. 16/4

PLANTEUR à patates McConnell 2 rangs, combiné avec engrais, prêt à fonctionner, en parfaite condition. HERSE à rouleaux hydraulique M.F., 24 disques. Le tout très propre. (819) 228-3936. 16/4

LAVEUSE à pression Inter 255, 500 lb de pressions, comme neuve. 3 TRAYEUSES Surge avec pulsation électrique, complète pour 40 vaches. L'Assomption (514) 589-4903. 16/4

SEMOIR à maïs John Deere 1250, 6 rangs, refait à neuf; chariot électrique pour ensilage Silo Car avec chargeur. (819) 389-5856. 16/4

MOISSONNEUSE-BATTEUSE
WHITE 8600 hydrostatique, barre de coupe 13"; hache-paille, moniteur, perte de grain, excellente condition. Tél.: (819) 752-9336. 16/4

TRACTEURS Farmhall Cub + sarclieur; tracteurs Poney Massey Harris; moulin faucher; sarclieur; tracteur Ford gris, 3 vitesses; tracteur Allis-Chalmers + charrou. (514) 826-3230. 16/4

ÉQUIPEMENT D'ENGRAIS
BOÎTE à vrac, capacité 8 à 10 tonnes, avec vis 14" long, 6" diamètre, et système hydraulique autonome: 4 500\$, épandeur tout "stainless", 4 tonnes: 2 500\$, vis 13" long, plie à 6 1/2" par cylindre avec système hydraulique, 9" diamètre: 1 200\$, vis 14" long, 6" diamètre avec moteur à l'huile: 500\$, moteur Bigratator 10 h.p., avec démarreur et pompe à l'huile: 500\$. Tous ces équipements sont en état de fonctionnement et en bonne condition. Après 18h00, (819) 374-0850. 23/4

VIBRO Ber Vac, 20 pieds, semi-porté, lame avant, rouleau arrière, cylindre et boyau. Tél.: (514) 346-7727. 16/4

INTER 2090, 10 roues diesel, 1974, 238 g.m.; Ford F-350 essence, 1974; épandeur d'engrais chimique, 3-4 tonnes; réservoir diesel, 1 000 gallons + pompe, parfaite condition. (514) 783-6626. 16/4

MOISSONNEUSE-BATTEUSE
J.D. 6620, 4 w.d., hydro, 1982, pneus 30 x 32, 16 x 26 à riz; hache-paille moniteur à grains, cabine équipée; table à grain 16", nez maïs 6 rangs, comme neuf. (819) 298-2343. 16/4

JOHN DEERE 5020
J.D. 5020 moteur 160 forces, remonté à neuf, roues doubles en fonte 18.5 x 38, peinture neuve, prix: 18 000\$. Tél.: (819) 298-2343. 16/4

Pompe d'irrigation Rovati
1985, servi 1 an, comme neuve, capacité 750 g.p.m. à 150 p.s.i., avec succion. Jour: (514) 478-2045, soir: (514) 478-5068. 16/4

SEMOIR Massey 43, espacement 6" marqueurs, gros pneus, 26 disques doubles, boîte à mil: 3 400\$. CHARRUE Kverneland 6 rangs 16" automatique, très propre, 4 500\$. (819) 398-2405. 16/4

ARRACHE-PATATES à 1 rang qui enlève les cotons, avec empoecheur. Tél.: (514) 773-6412. 21/5

PLANTEUR MAÏS Inter 56. HERSE à disques semi-portée Inter 11". ARROSOIR 100 gallons Techno. Prix à discuter. Tél.: (819) 373-0078. 16/4

SILO
SILO SUPÉRIEUR 16 x 55 en douve. VIDEUR de silo Patz 98B. Très bon état. COOKSHIRE. Tél.: (819) 875-3441. 16/4

CHARIOT à ensilage électrique 220 V usagé, très bon état, marque Rovac. Tél.: (514) 258-2917, 258-2032. 16/4

NEZ À MAÏS à ensilage Hesston 3 rangs, comme neuf, 2 500\$. HERSE International 21 pieds sur HYDRAULIQUE: 500\$. SOUS-SOLEUSE John Deere sur hydraulique une patte 400\$. Tél.: (514) 347-8442. 16/4

TRACTEUR Oliver 550 à gaz, très propre, aussi rouleau à terre, 32" large, muni d'un système hydraulique pour transport. (819) 287-5795. 16/4

TRACTEUR Inter 966, 1976, 100 h.p., 2 850 heures L.A., toit sécuritaire PDF 540/1 000 tour/minute, très propre, prix à discuter; herse à disques White #252, 40 disques, prix: 3 500\$. À PLESSISVILLE, (819) 362-3030. 23/4

BATTEUSES
I.H.C. modèles: 1460, 1420, 715, 615, 403, 303, etc.; M.F. modèles: 750, 550, 540, 510, 300; J.D. modèles: 7720 7700, 6600, 4400, 55, etc. Gleaner modèle: M-Hydro. 23/4

TRACTEURS
JOHN DERRE: 4630, 4020; M.F. 165 cabine, pelle, 165 pelle, 165 Row Crop 50-35 etc.; Ford: 7000 cabine, 5000 Row Crop, 4000 gaz; White: 2-105, I.H.C.: 444 cabine, 1206 cabine. 16/4

DIVERS
PRESSES à balles rondes New Holland 851; Hesston 5800; rotovator Howard 7 1/2" et 6"; herse semi-portée 32 à 60 disques; Chisel Plow 9, 11, 13 dents, semi-porté de 1 500\$ à 2 500\$; rouleaux Brillon de 8 à 15' de largeur; arroseurs Georges White 100, 150, 250 gallons; tarières à piquets. 16/4

Les Entreprises Jocelyn Houle Inc. 705, Joseph-Arthur, JOLIETTE, Québec. Tél.: (514) 756-0501. Demandez: JOCELYN ou CLAUDE. 16/4

SARCLEUR à maïs, 4 et 6 rangs; 2 SEMOIRS à pâturage Brillon 10' de largeur; 1 PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 4 rangs; SEMOIR à grain International 620 avec roues à pression, 16 disques; PLANTEUR à maïs International 56; plan-teur à maïs J.D. 1260, 6 rangs; 2 planteurs à maïs Inter Cyclo 400, de 6 et 4 rangs; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 469, 479, 489; Hesston 1090, Inter 1190; J.D. 1209; FAUCHEUSE à disques Kuhn 10 1/2 de largeur, et Vicon 10 1/2 de largeur; Hesston portée sur tracteur de 8' avec conditionneur; PRESSE à balles rondes Hesston 5800, Inter 241, balles de 5' de largeur; Gehl ou Ford avec balles de 4' de largeur; FOURRAGÈRE N.H. 720, 770, 890, 892, Inter 720, 830; Hesston 7020; Gehl 1200; ÉPANDEUR à lumier N.H. 791, 676; "CHOPPER" N.H. 38 et 36; Inter 8; Gehl 72; GIOFANEUR Kuhn et Fahr 12", 16' de largeur; YVON BRAIS, (514) 772-2920. Avant 8h00 ou soiree, 7 jours par semaine. 23/4

MELONNEUSE
MELONNEUSE Hesston modèle 10, état neuf, 3 500\$. Région de Laval. Après 18h00, (514) 666-1969. 23/4

ATTENTION pour pommes de terre à vendre: 2 dégermeuses, 1 automatique, et une semi-automatique; planteuse Lockwood, 2 rangs avec distributeur à insecticide; arracheuse 2 rangs Lockwood, marque VI, avec transmission 3 vitesses, en très bon ordre. Soir: (514) 474-2372. 23/4

HERSE à pacage réversible, 13 1/2", 4 sections; laveur à pression 500 lb, comme neuve. L'Assomption: (514) 589-4903. 23/4

VIBRO Glencoe 14" avec rouleau double et planche niveleuse; vibro Brady 25" avec rouleau double; herse à rouleaux Oliver, 32 disques, semi-portée. (514) 793-4249. 23/4

CONVOYEUR
CONVOYEUR à courroie, 65' long et 40' couverture, moteur 3 forces réversible. ST-CÉSaire, (514) 469-2888. 23/4

BATTEUSE New Holland TR70, V8 diesel cat. hydro, prix: 30 000\$; 2 semoirs Inter cyclo 12 rangs et 6 rangs. (514) 432-9862. 23/4

PÉPINE INDUSTRIELLE
CASE 580-C, 1976, 3 800 heures, 4 pneus neufs, excellente condition. Prix à discuter. Après 18h00, (418) 889-9197. 23/4

TRACTEUR M.F. 690, 1985, très propre, A-1, seulement 600 heures. Après 18h00, (819) 296-3153. 23/4

BATTEUSE Ford 642, avec table à grain et à maïs, 4 rangs, en très bonne condition. S'adresser à: (514) 788-2229. 23/4

MACHINERIE À PATATES: Arrosoir F.M.C. 600 gal. avec bôme 60 pi., comme neuve. Attacheur Harmer 5 à 20 lb. Plan-teurs: Lockwood, McConnell, 2 rangs. Coupeuses Wet-Ditzel automatique. Boîtes 16 - 18 pi. Tél.: (819) 864-7191. 23/4

MÉLANGEUR
À R.T.M. Machinex 120 pi. cube, avec 6 balances, système automatique électrique, 2 ans usure, très propre. St-Césaire. Tél.: (514) 469-2888. 23/4

PLANTEUR à maïs Inter Cyclo 400 6 rangs, avec moniteur, très bonne condition. Tél.: (418) 387-6660. 14/5

SPECIAL
Wagons Valac neufs: 8 tonnes, pneus larges, 1 000\$, 10 tonnes neufs, tandem, pneus larges, 1 400\$. VIS à grain neuve 12" pour boîte à grain, 895\$. Boîtes à foin Valac 20" et 24" neuves. Herse à pacage et à finir neuves, 11"; 550\$, 13"; 640\$, 15"; 700\$. Rouleaux à terre 3 sections, neufs, 12"; 1 000\$, 15"; 1 500\$. Spécial sur vibroculteurs Futura neufs. Vibro Futura 9"; herse à disques Ford 40 disques, usagée; herse à disque Ford 32 disques, portée, usagée. 30/4

MACHINERIE SIMARD INC.
R.R. #4, Drummondville, J2B 6V4, (Auto-roule 20, sorties 177 et 179). Tél.: (819) 474-1910. LIVRAISON DISPONIBLE. 23/4

LAVEUSE à légumes, convoyeur galvanisé 30" avec "reducer" chambre à lavage, avec jet, réservoir d'eau pour refroidir; 6 500\$, système d'irrigation 1 200"; 26 gicleurs, pompe Marleau, tracteur Helly série G, 78-228; épandeur d'engrais Gandy Jumbo, avec dents hydrauliques arrière: 12 500\$. (514) 627-3992. 23/4

2 MASSEY FERGUSON 1135 avec roues doubles, 14 500\$ chacun. Tél.: (514) 347-2836. 23/4

ROUES DOUBLES 18.4 x 38 (pneus peu usagés), 1 450\$. ROULETTE Inter 36 disques semi-portée avec cylindre, 1 250\$. 2 SADDLE TANK 125 gallons avec support et contrôle, 450\$ chacun. PRESSE à foin N.H. 1967, excellente condition, 950\$. (514) 653-9541. 23/4

ARRACHE-PATATES Oliver avec empoecheur, SEMEUSE à patates J.D. ARROUSEUSE Tecnomat. ÉPANDEUR à lumier. TRANSPORTEUSE à fraises. GRIPPING à finir, HERSE à disques M.F. MOULIN à faucher, (514) 477-5524. 23/4

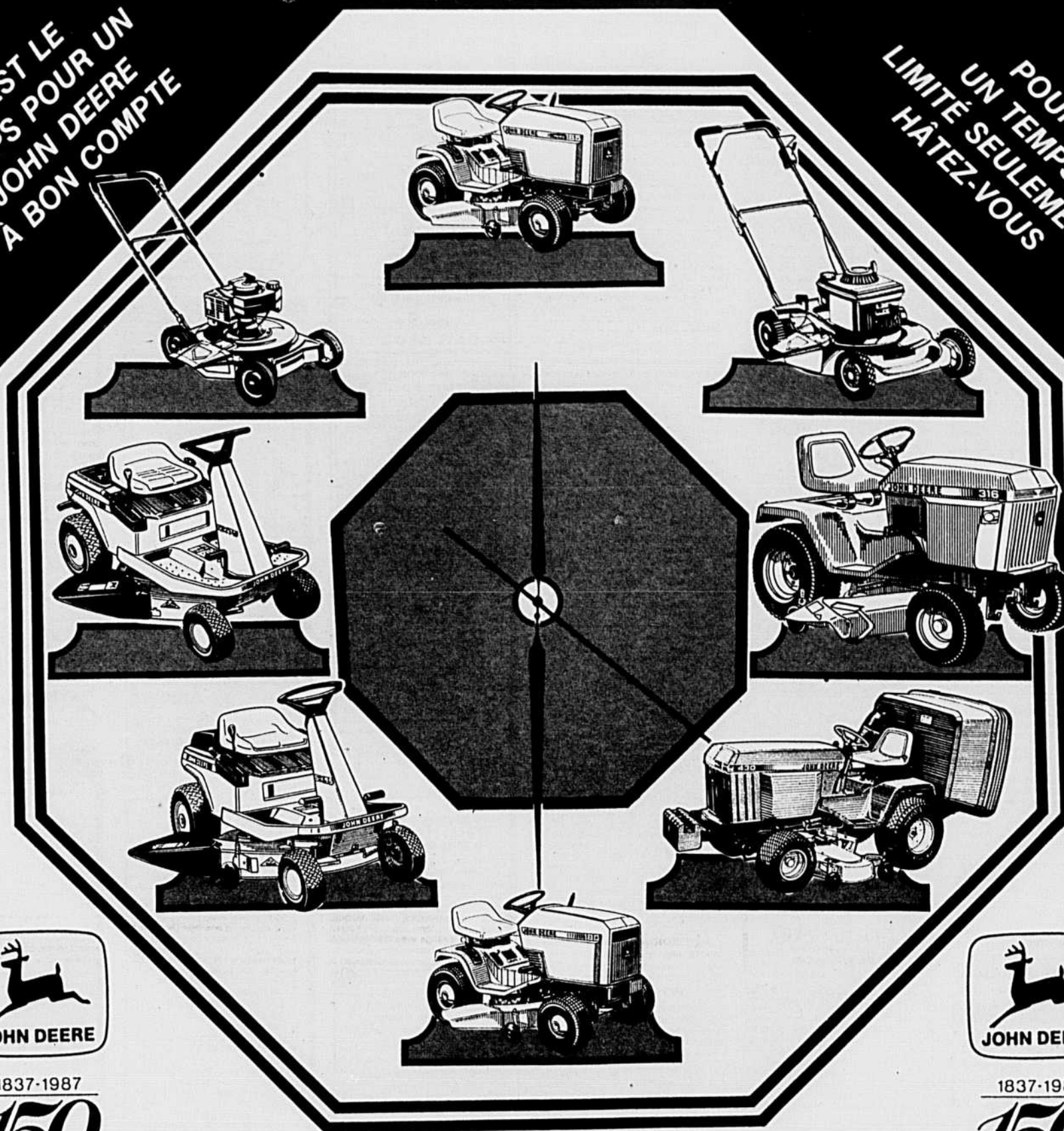
AUTOMOTRICES
Haybline 1495, cabine air, diesel, hydrostatique, avec tête à foin de 12"; 10 hay-bines usagées de 9' et 12"; 3 presses à foin sans lance-balles, N.H. 276 lance-balles; presse N.H. 320 lance-balles; 2 "choppers" N.H. 38; 5 fourrageurs N.H. usagés; fourrageur automatique N.H. 1880. Haybline automotrice 1469, cabine 9'. 16/4

MACHINERIE SIMARD INC.
R.R. #4, Drummondville, J2B 6V4, (Auto-roule 20, sorties 177 et 179). Tél.: (819) 474-1910. LIVRAISON DISPONIBLE. 23/4

TRACTEURS
Encore plusieurs BONS TRACTEURS usagés en spécial: 10 M.F.: 165, 254, 255, 275, 1080, 1085, 1135; Ford: Desra diesel 2250, 3000 diesel, 4000 diesel comme neuf, 6600 1980, 7700 cabine, 7710 cabine 230 heures, 8700 cabine air, (2) 9700 cabine air, 140 h.p.; White 1470, gabine chargeur; Belarus 800, 85 h.p., 2 roues motrices,

C'EST LE
TEMPS POUR UN
JOHN DEERE
À BON COMPTE

POUR
UN TEMPS
LIMITÉ SEULEMENT
HÂTEZ-VOUS



1837-1987

150

JOHN DEERE



1837-1987

150

JOHN DEERE

VOS CONCESSIONNAIRES

ANDRÉ GIROUARD & FILS INC.
650, boul. Industriel Est
Victoriaville (Québec) G6P 6R9
Tél. (819) 758-0643

CENTRE AGRICOLE J.D.L. INC.
15453, rue St-Augustin
St-Augustin (Québec) J0N 1J0
Tél. (514) 430-1342

ÉMILE LAROCHELLE INC.
St-Isidore, Cté Dorchester
(Québec) G0S 2S0
Tél. (418) 882-5654

ÉQUIPEMENTS AGANIER LTÉE
1325, boul. St-jean Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118

**ÉQUIPEMENT AGRICOLE
DU SAGUENAY INC.**
1423, boul. St-Paul
Chicoutimi (Québec) G7J 3Y3
Tél. (418) 545-1955

ÉQUIPEMENTS B.S.L. INC.
Route 291
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Tél. (418) 862-0541

**LES ÉQUIPEMENTS
BRUNEAU INC.**
180, rue des Industries
Lavaltrie (Québec) J0K 1H0
Tél. (514) 586-3086

ÉQUIPEMENT FRANCOEUR INC.
311, côte St-Louis
Proulxville (Québec) G0X 2B0
Tél. (418) 365-7113

LES ÉQUIPEMENTS LAGUÉ LTÉE
1330, rue Principale
Farnham (Québec) J2N 1N3
Tél. (514) 293-5345

LES ÉQUIPEMENTS LAGUÉ LTÉE
520, 3^e Rang
Ste-Rosalie (Québec) J0H 1X0
Tél. (514) 799-5533

ÉQUIPEMENT LAPLANTE INC.
2^e Rang, C.P. 550
St-Pascal, Cté Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél. (418) 492-3068

**LES ÉQUIPEMENTS
RÉAL LEBLANC INC.**
230, Marquis
St-Célestin (Québec) J0C 1G0
Tél. (819) 229-3686

**LES ÉQUIPEMENTS
VEILLEUX INC.**
9, Queen
Lennoxville (Québec) J1M 1H8
Tél. (819) 564-8850

GARAGE ROCH FORTIN INC.
Napierville (Québec) J0J 1L0
Tél. (514) 245-3624

**LES INDUSTRIES ET
ÉQUIPEMENTS LALIBERTÉ LTÉE**
550, route Begin
Ste-Claire, Cté Dorchester
(Québec) G0R 2V0
Tél. (418) 883-3338

**LES MACHINERIES
M. LAROSE LTÉE**
C.P. 219
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
Tél. (819) 728-2323

ST-ONGE & PILON INC.
1700, chemin Ste-Catherine
St-Polycarpe (Québec) J0P 1X0
Tél. (514) 269-2353

THÉOPHILE CÔTÉ & FILS INC.
841, av. du Phare E.
Matane (Québec) G4W 1V8
Tél. (418) 562-4034

John Deere

SPECIAL DE BATTEUSES
2 ou 4 roues motrices
DEFIANT TOUTE COMPETITION
BATTEUSES M.F. 760, 760 4 roues motrices, (2) 750, 550, 540, 510, (5) 300, John Deere 7700 4 roues motrices, 7720, 6600, 4400, 95, Allis-Chalmers M2, F, Inter 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, White 7300, presque toutes diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à mais, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie Int. JEAN-MARC GREGOIRE, St-Culbert, (514) 836-4596, (514) 836-6589 JNO

SPECIAL
White 1370, 4 x 4, "loader", Inter 684, 4 x 4, "loader", M.F. 184 4, "loader", Inter 784, 4 x 4, White 1370 "loader", IH 434, "loader", pepine Kelly, 3 points, herse à disques de 28" à 64 roulettes, presse à foin M.F. (12) avec lance-balles, GARAGE RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce Sud, (819) 548-5893 JNO

SEMOIR à grain Inter 620, "press drill", 24 disques doubles, 20 disques doubles, 4 500\$. Tel: (819) 398-2405 7/5

BUGGY antique (jump-seat) avec toit, express simple, tous deux peinture neuve, aussi "trailer" 20' x 8'. Int. (514) 789-2990 16/4

MOULANGE New Holland 354, capacité 2 tonnes en bon état. Prix: 3 500\$. Tel: (514) 371-5679 16/4

HERSE à roulettes M.F. modèle 520, 56 disques de 20", semi-portée, roues doubles, boyaux et cylindres compris, bonne condition. (514) 826-3579 7/5

MOULANGE Arts Way 425, très propre, prix 2 500\$. Fendeuse à bois sur roues, avec moteur 11 forces. Tel: (819) 877-2343 16/4

À VENDRE: andaineuse automotrice International 275 à gaz, 6 cylindres, en bonne condition, 12' de large. Tel: (819) 396-2890 14/5

À VENDRE: 2 voitures à grain, 4 tonnes 1 500\$ chacune. Une arroseuse 25 gallons sur roues, jamais servie, 800\$, 2 machines à laver, 500 livres de pression: 300\$ chacune. Tel: (819) 396-3273/3/4

TRACTEUR FORD TW30
PNEUS 20 8 x 38 avec roues doubles de Ford, très propre. Tel: (514) 432-9862 7/5

MANGEOIRE à ensilage, crèche à foin, andaineuse Oliver 502, herse à roulettes, 32 disques, fourrageur Dion T-1, tarière John Deere, épandeur Inter 155. (514) 588-5000 7/5

MONTE-BALLES 36" sur roues, épandeur à fumier International 220 bois-seaux; charrie Sanderum 3 raies tout équipée, montée de nettoyeur Julras 63, côté droit, sechoir à foin Lajoie. Le tout en bon état. Hydro à discuter. (819) 295-3897 7/5

À VENDRE: fourrageur Hesston 7020, pick-up à foin, nez à mais 1 rang ST-CESAIRES (514) 469-4895 7/5

À VENDRE: roues doubles 18 4 x 38 et herse à pacage 12' de largeur. Tel: (514) 258-4430 16/4

- TRACTEURS**
- Ford 2000 diesel
 - **à VENDRE** Oliver 1850, 4 roues doubles, neuve
 - Inter 884
 - Inter 574, T.A.
 - Hydro 84, 2 184 heures
 - Inter, 824, cabine 1 401 heures
 - Case 995, cabine + chargeur
 - Inter 724, 2 818 heures
 - Inter 788, cabine
 - Inter 988, cabine 2 174 heures
 - Inter 1088, cabine, 4 roues, 2 314 heures
 - Inter 1488, 1 417 heures
 - Case Inter 1898 cab 4 roues, 270 heures
 - Inter **à VENDRE** cabine, 372 heures
 - Case 4890, cabine, roues doubles.

- BATTEUSES**
- NH TR70 avec moteur Caterpillar 15 pieds, 6 rangs
 - Inter 1440, tables à grains 15 pieds, nez à mais 6 rangs
 - NH tables 15 pieds, 6 rangs
 - JD 8800, diesel, 17, 6 rangs
 - (2) Inter, 815 diesel, 15, 6 rangs
 - Inter 915, 15, 6 rangs
 - Inter **à VENDRE** diesel, 1978, 15, 6 rangs
 - Inter 715, gaz, hydro, 12, 4 rangs
 - Ford 830 gaz, 12, 1/2 pieds
 - Inter 91, 8, 1/2 pieds
 - Pour les semences, vaste choix de planteurs à mais, semoirs à grains, cultivateurs, herse à disques, etc.

CLAUDE JOYAL Inc.

Sortie 160, autoroute 20
St-Guilhem
(819) 398-2181
Le soir (819) 398-2811
Claude
Le soir (819) 398-3487
Marcel

PLANTEUR à pommes de terre 4 rangs John Deere no 416, refait à neuf, excellente condition. Heure des repas et soir (418) 867-1092. 16/4

COUPEUSE à patates de marque Sylvain, en très bon ordre, prix: 1 500\$. JOLLETTE, (514) 756-6139 16/4

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter 1440 hydrostatique, axial, diesel, barre de coupe 13", 6 rangs à mais, air climatisé, pneus 28L x 26R2, excellente condition. Tel: (819) 758-0946 28/5

PLANTEUR fraises, tabac etc., un rang, automatique, coffre à engrais, piquets de cedre 7". (514) 586-1861. 23/4

POMPE Proulx pour vider une fosse à purin liquide de 12", "chopper" à foin #10 International, 1985, presque neuf, a servi 3 mois. Tel: (514) 826-4847 7/5

PIPELINE Surge, 3 unités de traite, installation pour 50 vaches, système de lavage automatique, presque neuf, chariot à trayeuse. (514) 295-2366 16/4

Équipement mais ensilage
SILO Supérieur 18 x 50 avec treuil et trepid, videur Patz 98A, 3 h.p.: 5 000\$, fourrageur J.D. 25, boîte à ensilage N.H. 8, 16", 3 batteurs, souffleur à silo N.H. 25, planteur M.F., 4 rangs, arroseuse Technoma, 110 gallons, 8 500\$. (819) 858-2601. 7/5

EPANDEUR D'ENGRAIS chimique. Moteur. Système d'irrigation en bonne condition, avec canon et tuyaux 4" avec T, valves. ARROSEUSE 360 gal. U.S. CASSEUSE à concombre 7 rangs. Tout en bonne condition. St-Lin. Tel: 6H00 - 8H00, soir 18H00 - 24H00 (514) 439-2877. 7/5

SYSTEME D'IRRIGATION. 18 barres 4" x 9 mètres + acc., 16 barres 3" x 9 mètres + acc., pompe Wisconsin 4 cylindres, (514) 889-2290, 889-5084. 23/4

MÉLANGEUR À RATION TOTALE
MODÈLE Butler 180 minots, stationnaire, balance électronique, avec déchargement hydraulique, en bonne condition. Tel: (514) 454-9183 23/4

TRACTEUR ARTICULÉ
INTER 4366, 225 h.p., pneus à riz 23 x 30, 4 roues doubles, air climatisé, 3 sorties d'huile double, en excellente condition. Tel: (514) 454-9183. 23/4

VIBROCOLTEUR Ber Vac 14" semi-porté, avec planche niveleuse et rouleau émoteur, prix 2 400\$. HERSE à finir semi-portée 15", prix 450\$. EPANDEUR engrais chimique Lely, tandem, capacité 3 tonnes, remis à neuf, 1 300\$. (514) 248-7278. 16/4

MOISSONNEUSE-BATTEUSE
M.F. 300 "quick attach", avec faux de 10", nez à mais 3 raies, excellente condition. Tel: (514) 632-3259. 16/4

SILO CAR
PROULX, avec batteuse neuve, excellente condition. Tel: (514) 632-3259. 16/4

VIBRO Kongskilde 3 pts, 7 pi. 25 dents, 525\$, un 10' 29 dents, 725\$, 13' 40 dents avec peigne. Tel: (514) 875-4595. 16/4

PRESSE M.F. 124 + lance-balles Râteau Hesston 9', 2 ans d'usage. Faucheuse NH 479 + PT7. Herse à disques. Semoirs à mais Vibros. Autres machines. MARCEL PARE, (418) 876-2085. 7/5

TRACTEUR Versatile turbo, diesel 256, 230 heures, 100 forces hydrostatique, air, chargeur et benne, roues ajustables, 5 sorties d'huile, prix à discuter. Montreuil (514) 621-7206. 16/4

TRANSPLANTEURS (3). Holland motorisé 2 rangs, pour pailis plastique 1 rang, brocoli 2 rangs. REMORQUE 14' 3 essieux. SARCLEUR Lilliston 6 rangs (514) 269-3268, (514) 667-4556. 7/5

HERSES À ROULETTES: Inter, M.F. Oliver 32, 36, 40 roulettes CHARRUE Kverneland 5 et 6 raies de 16" déclencheur automatique, 3 800\$. (819) 389-2405. 7/5

SEMOIR À MAIS 1240 John Deere 4 rangs, 1 950\$. Tel: (514) 798-2447. 16/4

SILO D'ENSILAGE Supérieur 2070 avec videur à silo Badger suspendu 3 pts, 16 000\$. Fourrageur Inter 720, 1 000 tours, contrôle électrique avec pick-up à foin, 9 000\$. Boîte ensilage avec pick-up à foin, 9 000\$. Souffleur à ensilage avec wagon 12 tonnes, 3 500\$. Souffleur à ensilage N.H. 30, 1 000 tours, 1 800\$. Chopper ensilage N.H. 38, 2 950\$. Convoyeur Wic sur roues pour ensilage, 16", 1 000\$. Convoyeur WIC sur pattes 16", 900\$. Ecureur d'étable Houle rotation droite 65" de montée 18", 1 500\$. Silo à moule acier 7 tonnes avec vis, 900\$. Carrosse à ensilage Wic 52 minots hydrostatique 1 650\$. Tracteur M.F. 180, 8 500\$. Semoir M.F. 26 disques au 6", état de neuf, 4 250\$. Convoyeur à balles de foin 90" avec support de foin, 1 200\$. Gratie arrière Val Metal avec cylindre à l'huile, 9" large, 32" haut, 2 200\$. Herse à disques J.D. 34 disques 20", 2 500\$. Rouleuse à orge et à mais Wic peu usagée, 1 150\$. ATTENTION! Cette machinerie est en parfaite condition et peu usagée et À VISITER, (418) 268-8103, (418) 268-8443. 23/4

TRACTEUR Massey Ferguson 1978, 4 roues motrices, 70 h.p. diesel, refait à neuf, prix demande: 17 000\$. Tel: (514) 18h00 (514) 759-7145. 23/4

HACHE-PAILLE Proulx moteur 5 h.p., comme neuve, 700\$. VOITURE d'acier en V pour faire manger les animaux, 20' de long, très propre, 1 500\$. (514) 346-2806. 30/4

MACHINERIE À PATATES. Semeuse à patates 2 rangs, classeur King Wise, tracteur Ford 2000 avec lift arrière. Très bon état, (819) 376-0453. 23/4

VIBRO-SHANK ou "GROBBER" Allied 34 dents, hydraulique ou semi-porté. Tel: (514) 427-3316. 23/4

VIBROCOLTEUR Ber Vac 14" semi-porté, lame avant et rouleau arrière. SÉCHOIR à mais Nordage modèle 400. Tel: (514) 785-5583. 16/4

MARÂCHERS
TRACTEUR David Brown 2D avec rôtoculteur, 4 rangs, lauréat, 3 500\$. COMBINE à oignons, 8 rouleaux, trainante, avec moteur Wisconsin, 3 000\$. Napierville, (514) 245-3433. 23/4

TRANSPLANTEUR à choux, 2 rangs, Holland, en bon état. Tel: (514) 588-3252. 16/9

POMPE À LAGUNE
POMPE 26' de longueur sur roues foule hydraulique, très propre. Tel: (819) 835-5317. 7/5

HERSE White 40 disques semi-portée, 2 silos à grain 10 tonnes chacun, silo de 4 tonnes, pipeline DeLaval 4 unités, tracteur Case 630, râteau-fleur à foin, faucheuse-conditionneuse Ford, 3 voitures à foin, presse à foin à broches Inter. Le soir (819) 228-2525. 16/4

SEMOIR À MAIS-GRAIN à doigts John Deere, comme neuf. Tel: (514) 772-5438. 16/4

PLANTEUR À PATATES, 2 rangs Lockwood, en très bonne condition. (514) 836-2731. 16/4

À VENDRE: batteuse M.F. bonne condition de marche, modèle 72, moteur neuf, prix 1 200\$. Pour informations, tel: (418) 629-4852. 16/4

SEMOIR À MAIS John Deere, 4 rangs à plaque, excellente condition: 1 350\$. Aussi pompe à purin pour fosse de 8 pieds, bonne condition: 1 380\$. Tel: (514) 375-5767. 23/4

PLANTEUR À MAIS, 6 rangs, White 5400, avec ou sans boîte insecticide, très propre. (514) 469-4857. 16/4

GENERATRICE Winpower 30 000 à 50 000 watts sur PTO en très bon état. Prix: 2 950\$. Tel: (514) 474-2310 ou (514) 474-0976. 7/5

TRACTEUR J.D. 3020 avec chargeur 148, tracteur Ford 8N, peinture neuve. (514) 373-6133 ou (514) 373-3407. 7/5

VIBRO avec dents en S, largeur 22" sur 3 pts, panneau de côté sur cylindres, 1 800\$. Conservateur de sol à 9 dents, M.F. 125, 2 000\$. (514) 373-6133 ou (514) 373-3407. 7/5

EPANDEUR solide N.H., modèle 679, tandem 325 minots, 1 an d'usage, très propre, prix: 5 800\$. Tel: (819) 398-7456. 7/5

CHARGEUR J.D. 146 comme neuf, tracteur Ford 1500 diesel, comme neuf, semoir de précision, pouvant semer aussi petit que la carotte (514) 658-7886. 16/4

FAUCHEUSE à disques rotative Vicon KM240, 8' large, très bon état, prête pour la saison 87. Aussi, épandeur à fumier Cobey 175 minots. 500\$. Tel: (514) 375-6156, après 19h00. 16/4

MONTE-BALLES + convoyeur à foin Duhamel 175' avec 35". Déviateur de balles, 2 moteurs, 1 force, servi pour 18 000 balles, état neuf. (418) 798-4487. 7/5

RÉFRIGÉRATION
2 compresseurs 3F usagés (1 Copeland, 1 Prescold) + 2 évaporateurs 25 000 B.T.U., dégivrage électrique, contrôles, horloges Copeland, 1 500\$. Prescold: 2 500\$. (514) 372-0641. 16/4

TRACTEUR 1979, Massey Ferguson 275, très propre, multi-power, avec cabine, seulement 990 heures. Demanderait: 11 000\$. Herse à roulettes Bush Hog, très propre, prix à discuter. (514) 454-2681. 16/4

PRESSE à foin John Deere #346, très propre. Tel: (514) 293-3363. 16/4

Vente partielle de machinerie
CHARRUE J.D. 2008, 16" x 24", 8 000\$. vibroculteur Ber Vac, 1980, 26.9', bon état de marche: 7 500\$.

SEMOIR À MAIS
J.D. 6 rangs, moniteur Super Track 200, 1983, 12 300\$. sarcleur à mais, Buchs-lum, 1983, 6 rangs: 2 850\$. pompe à fumier Houle, 3 500\$. 2 chariots moteurs Wic, modèle 45, pour ensilage, les deux pour 4 200\$. (514) 293-4838, 14/5

TRACTEUR M.F. 255, 1977, moteur 236 po. cu., 2 800 heures, très propre, prix 7 800\$. Tel: (514) 568-3250. 14/5

FAUCHEUSE à disques Tarrup 1986, excellente condition. Tel: (418) 831-4351. 30/4

PLANTEUR À MAIS John Deere 4 rangs, avec plaque pour différents mais. Tel: (514) 584-2635. 30/4

8 PROPORTIONNEURS électriques Big Dutchman pour saie de traite. Offre raisonnable acceptée. Tel: (819) 838-4745. 30/4

BOÎTE À ENSILAGE New Holland et SOUFFLEUR ensilage New Holland no 37, très propre. Tel: (418) 338-2432. 30/4

PRESSE À FOIN New Holland #275 avec lance-balles, très peu usagés: 3 750\$. vis à grain 8" x 5,5, peu usagée: 1 800\$. videur à silo 20" Badger, neuf: 6 500\$. videur à silo 16" Badger, neuf: 6 500\$. videur à silo 18", second: 2 000\$. epandeur N.H. 275 minots: 2 500\$. faucheuse Hesston doigts courts, automotrice 720: 1 250\$. râteau Massey semi-porté, très propre: 1 500\$. carrosse ensilage motorisé Proulx 550\$. 3 carosses ensilage Wic au choix: 1 200\$. presse à foin 12 avec lance-balles: 2 500\$. râteau faneur PZ: 1 750\$. Cette machinerie est à voir! Parce que très peu usagée. Tel: (418) 268-8103. 23/4

TRACTEURS

- MF 135 diesel P.S.
- David Brown 885 diesel P.S.
- Inter 624 cabine + chargeur
- Inter 724
- Inter 684, 1986, 103 heures
- Inter 684 T.A.
- Inter 784, T.A. row crop
- Inter 3088, 1986, 297 heures
- MF 165
- Oliver 550 avec chargeur
- Inter 624

MACHINERIES

- Semoir **VENDU** rangs
- Pulvérisateur George White, 250 gal.

BENOIT BELLEROSE INC.
BERTHIERVILLE
(514) 836-3602

LES CONSTRUCTIONS R.G. Fortin Inc.

- Imperméabilisation
- Injection d'Epoxy dans fissure.

165, Beaufort, Chambly (Québec) J3L 2P4
(514) 658-8369/447-1652

TRACTEURS USAGÉS

3 Super A
1 Farmhall C
Farmhall cub + cultivateur Inter 300 à gaz
Inter 434 diesel
Inter 788 diesel + cab
Inter 784 diesel

1 White 262, 4x4 + cab + loader Ford 6000 diesel + cab
Allis Chalmers 611 gaz
1 moulin 352 NH
1 Allis Chalmers "B" + cultivateur

DIVERS

1 épandeur Schwartz
1 épandeur NH 258
1 épandeur New Idea
1 souffleur 56 IH
1 charrie IH 720
1 herse à roulettes, 36 disques

Aussi dépositaires des marques Honda et Bombardier.
Équipement de ferme
BM Inc.
1041, Denison est
Granby (Québec)
Tel: (514) 372-7217

TRACTEURS

- International 988 — 1976 — 2 600 heures — cabine.
- John Deere 1830 — 1978 — 1 400 heures — cabine et chargeur.
- International 674 — 1973 — 3 600 heures — cabine — reconditionné à neuf.
- Massey-Ferguson 275 — 1977 — 2 900 heures — cabine et chargeur.
- Planteur John Deere 7000 — 4 rangs — moniteur Dick-Jones.
- Platform Belt Pickup John Deere — 12 pieds.
- MF 1085 — 1976 — cab. Très propre.
- Case 895, 1978 + chargeur
- Batteuse Inter #105, faux à grain, ramasseur à endain.

BRUNER
180, rue des Industries
Lavaltrie J0K 1H0
Tel: (514) 586-3086

PLANTEURS

- JD 7000, 4 rgs
- JD 7000, 6 rgs
- JD 1250, 6 rgs
- Inter cycle 400, 4 rgs

TRACTEURS

- JD 3130 + cab
- JD 2120
- JD 2140
- JD 710
- MF 135
- Massey Harris 30

FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

- JD 1209
- NH 489-479

CHARRUES

- Fiskars 3 raies
- Oliver 4 raies
- Hydrain 4 raies
- Overun 4 raies

Mahinerie Benoit et Frères

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Tel: (819) 336-2130

USAGÉS

- Ford 2000 à gaz. Très propre.
- Pépene MF50
- MF 2805 1979
- R/doubles 2 000 heures
- MF 699 FWD, chargeur Hardy 1985, 800 heures, très propre
- JD 850 1981, 916 heures
- JD 3130 + cab, 3 950 heures
- MF 50 cab + chargeur — BIJOUX —

Centre Agricole J.L.D. Inc.
15453, rue St-Augustin
ST-AUGUSTIN, MIRABEL

JON J1C
(514) 475-8041
(514) 430-1342

TRACTEURS USAGÉS

- Inter 1486 2 R/M + cab 1981, 1 292 h.
- Inter 674 2 R/M 1976
- MF 255, 2 R/M + cab 1979
- MF 10880 2 R/M 1972
- White 2-70 4 R/M 1978
- white 4-150 4 R/M 1976 2 428 heures
- JD 4020 2 R/M 1964
- JD 50 2 R/M gas
- JD 3130 2 R/M DSL 1977
- JD 3140 2 R/M + cab 1980
- JD 3140 4 R/M 1981, 2 065 h.
- JD 2950 2 R/M 1985, 692 h.
- JD 4240 4 R/M + cab + air 1979
- JD 1830 2 R/M 1974
- Planteur JD, 7000, 4 rangs monte
- Planteur Inter 400, 4 rgs
- Semeuse à grain Inter 510, 16 disques

GARAGE ROCH FORTIN INC.
131, de l'Eglise
NAPIERVILLE (Québec) J0J 1L0
1-800-363-9269
Tel: 245-3824
245-3829

TRACTEURS

- JD 4250 P/short, 2 ans. Bon prix.
- JD 2150 4 R/M, 2 ans.
- 1 JD 1830, 8 200 \$ HI-Low
- JD 2120, 7 500 \$
- 2 Inter 684, 8 800 \$ et 9 800 \$
- M.F. 265, 7 300 \$
- JD 4430, 15 000 \$ cab et air P/shift
- JD 3140, 16 500 \$ 2 R/M
- JD 3140 pelle #148 2 000 heures. Très propre. 19 500 \$.
- Ford 5000, 7 000 \$ Row-Crop
- Inter 988, 18 000 \$
- Inter 1086, 10 500 \$ et cab
- JD 2750 4 wd cab JD 270 heures comme neuf
- JD 2750 2 ed cab JD 750 heures
- JD 1840, 11 500 \$ HI-Low
- JD 2130, 12 500 \$ cab HI-Low
- Set de roulettes #520 MF.. Très propre, 4 500 \$
- Presse à foin JD balles rondes, 2 ans.

BATTEUSES

- JD 7720, 77 200 \$ nez à mais. Table à grain, 1 000 heures. Comme neuve.
- JD 4400, 15 500 \$ nez à mais. Table à grains
- NH 975 à gaz 2 tables 13 000 \$
- Cultivateur 28' Glencoe, 5 000 \$
- Cultivateur Inter 36', 9 500 \$ avec rouleaux doubles

St-Onge et Perreault Inc.

Tel: (514) 265-3844
(514) 269-2353

TRACTEURS: Inter 658 & cab; 684 & cab; 766 & cab; 886 & flat top; 988 & air clim. Case 2670, 4x4, roues doubles, Ford 8000 & cab. Same 4x4, cab & pelle.

NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. (514) 245-3585

COMBINES: Inter 1460, 4x4, table mais 6 rgs, table grain 15 1/2 pi. Inter 1420, table mais 4 rgs, table de coupe 13 1/2, pick-up. Inter 715 diesel, hydro. New Holland 885, table mais 4 rgs, table coupe. John Deere 7700, 4x4, table mais 6 rgs, table grain 16 1/2 pi.

NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. (514) 245-3585

ROULETTES: I.H. 370, 44 disq. x 20 po neufs; I.H. 370, 40 disq. x 20 po usagés. Bush-Hog 1450, 26 pi, 76 roulettes. CHARRUES: I.H. 720 auto, 4 s. semi-portée. 5 s. en bon état de marche, semi-portée. CULTIVATEURS: I.H. 4500, 25 & 21 pi.

WINDROWER: I.H. 4000 & rouf. à foin, pick-up reel, bat. I.H. 230. I.H. 210 & rouf. à foin, pick-up reel.

SEMOIRS: I.H. 5100 — 16 x 7 roulettes doubles. I.H. no 10 — 16 x 7 roulettes simples. Vis à grain Allied 7' x 61 & P.T.O.

Emoteur à rouleaux John Deere à spring & dents, 15 pi. NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. (514) 245-3585

TRACTEURS

- Kubota 4x4 #L235DT 148 h.
- MF 255 #8344
- AC 7010 + cab 1982
- AC 8030 + cab 1985
- Kubota B7100 HST 4x

TRACTEUR M.F. 3070, neuf
DE LA NOUVELLE série 3000, hydraulique, électronique, air climatisé, 80 forces, avec garantie complète. Prix spécial: 30 800\$. (514) 467-5519

UNE PAIRE de roues doubles 16.9 x 30; une paire de roues doubles 9.5 x 24. Tél: (819) 296-3247. 14/5

VIBRO Bush Hog 20' avec rouleaux doubles, arroseuse Georges White 150 gallons; vis à engrais chimique plante 6"; rouleau 10"; herse à finir 22' semi-portée J.D. (514) 538-3501 23/4

VIBRO John Deere semi-porté, 17 1/2' de large; râtelier fleur New Holland 56. (514) 793-4569 30/4

PLANTEURS J.D. 1240, 1250, semoir Massey 33; herse à disques Oliver 32 à 64; vibro Ber Vac 18' semi-porté avec rouleau; vibro Sanderum 17' avec rouleau; arroseuse 120 gallons; charrie Inter 735, 730, 720, 710, charrie White 598, 588, 508; charrie Overum 3-4 raies semi-portée; Kverneland, 4 raies, assortiment de charrires automatiques et autres machines. Yvon et Claude Vincent, 305 route 122, ST-EDMOND. Tél: (819) 395-4624, rés: (819) 477-0183

VIBRO CULTUREUR Kongskilde 9 1/2' hydraulique + rouleau arrière: 1 250\$. Vis acier 4" x 12" pour boîte à grain-engrais chimique + moteur 3/4 h.p.: 300\$. MAURICIE, soir (819) 539-6185 23/4

PIÈCES tracteur M.F. + autres, moulin à scie O'Connell + P.T.O.; vibro Shank Glencoe, 18' extension hydraulique semi-portée; tracteur White 2-105, 4 r.m. (514) 799-3976

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 489, doigts courts, très propre: 5 100\$. 30 cages à lapins en broche, 55 le lapin. Tél: (514) 549-2296 23/4

CHARGEUR International 2250 "quick-attach", comme neuf, avec benne à fumier 5'; benne à neige 7'; bon prix. ST-GABRIEL, tél: (514) 835-2076

TRACTEUR M.F. 165 avec "multi-power" très propre, roulettes hydrauliques 14 x 14; niveleuse 6'. Particulier. (514) 792-3099 23/4

TRACTEUR White, 2-135, 2 300 heures, 3 sorties d'huile, comme neuf; herse International 21' sur hydraulique: 500\$. charrie International 720, 7 raies de 16" "loggel" sur la planche: 4 500\$. charrie Overum 4 raies hydrauliques: 1 500\$. Tél: (514) 347-8442 14/7

SEMEUSE Brillion à prix réduit et machines New Holland usagées. Contactez BECHARD'S FARM EQUIPT. (518) 298-5381 14/5

CHARGEUR électrique pour pelleter pommes de terre. Très bon ordre. (819) 365-4318 30/4

CULTIVATEUR Inter 45 Vibro Shank sur roues, 12 1/2' large, avec rouleau émetteur Ber Vac. (514) 658-3534 14/5

TRACTEUR M.F. 165 avec cabine, année 1974 et soufflerie à neige Ford. Tél: après 19h00, (514) 455-1698

SEMOIR À GRAIN International 15 "drills", très bonne condition, roues d'acier, prix: 350\$. (514) 429-5863 23/4

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE 469, 9', New Holland: 3 600\$. presse à bon 9' avec lance-balles à courroie en bonne condition: 2 600\$. râtelier de côté Massey Ferguson 9', à attelage 3 points PTO: 1 100\$. (418) 829-3468 30/4

TRACTEUR Renault, 4 roues motrices, cabine, pelle, radio, chaudière, 1 200 heures, 1976. Tél: (514) 471-3644 23/4

TRACTEUR Inter 584, 4 x 4; chargeur 2250, cabine de toile, 820 heures; Ford 3000 diesel, 2 750 heures. Tél: (514) 826-4697 23/4

ÉPANDÉUR fumier liquide 2 000 gallons, monté sur tandem, 4 pneus d'avion 46" x 16"; pompe à vide Universal 3 h.p. avec huiler électrique. (418) 277-2432 ou (418) 277-2444 30/4

CE PRINTEMPS

Changer un pneu en 3 minutes

- Décoller
- Démonteur
- Remonter

198\$ plus taxe prov. 9%. Transport payé si commande est accompagnée d'un cheque ou mandat.

Aussi: choix de compresseurs 1/2 à 15 c.v. en inventaire.

Compresseurs Robitaille Enr. 300 Queen, Lennoxville (Québec)

JIM 1K6
Tél: (819) 567-7721

EXCAVATEUR KELLY

Bâti comme les gros 4 modèles disponibles Profondeur de creusage 6'6" - 8'6" - 10'6" - 12'6"

Benne de 9' à 36' disponible Aussi Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.

Pour informations: Les Distributions **Payeur** 5379 est. rue King Ascot Corner (Sherbrooke) Québec, J0B 1A0. Tél: (819) 821-2015

TRACTEURS M.F. 1085, avec cabine et roues doubles; Ford 5000, chargeur; Inter 414, chargeur 1500; Inter W6, W4, Farmall A et 140, sarclures; Universal 640 chargeur, cabine, démonstrateur; Inter 684, seulement 300 heures; SE-MEUSE à grain Inter #10 ordinaire. Disques doubles, boîtes à graines. Semoir à grain M.F. 33 combinée. Planteur à maïs Cyclo 400 6 rangs, boîte à compter. Planteur à blé d'Inde Cyclo 400, 4 rangs. Vibro 12", rouleaux doubles, 3 pts. Vibro Kongskilde 16", extensions hydrauliques. Herse à disques Ford, 44 disques. Herse à disques Inter 32, 28 disques. Monte-balles Little Giant 45' + trémie. Moissonneuse-batteuse, M.F. 300 diesel. Charrue Fiskars, 3 raies, portée, 3 pts. Charrues: J.D. 4 raies, Inter, 4 3 raies. Beaucoup d'autre machinerie. JEAN-PAUL RATHÉ, 166 chemin Marieville, Rougemont, J0L 1M0. Tél: (514) 469-2370. 23/4

ÉPANDÉUR à fumier liquide Wic, 3 000 gallons, propre. Tél: (514) 829-2942 à l'heure du midi.

PELLE Lessard pour tracteur Ford 5600, 6000 ou 7600, 2 ou 4 roues motrices avec ou sans cabine, pompe neuve. Tél: (418) 888-4564 23/4

TRACTEURS
WHITE 2-105, 4 r.m. + cabine, 2 000 heures, 1979, 20.8 x 38 à riz; I.H. 624, I.H. 674, A.C. 7020, comme neuf, FORD 8600, cab, 20.8 x 38 à riz; I.H. 1466, cab + air, 20.8 x 38 à riz; A.-C. 7060 cab, 20.8 x 38 à riz, très propre; A.-C. ED-40 diesel + pelle; A.-C. 7580, articulé, 20.8 x 38 à riz, 225 h.p.; A.-C. 175 diesel + loader; Deutz DX-140, 4 roues motrices, cabine + air.

Faucheuses-conditionneuses
AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre.

MOISSONNEUSES
M.F. 540, diesel, nez 4 rangs, très propre; GLEANER M2 KS, 630 + 15 pi., 1976, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives; F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; GLEANER N5, 1981, 630 + 15 pi., très propre. ANDAINEUSE M.F. 44.

SEMOIRS MAÏS
A.C. 330, 4 rangs + moniteur; J.D. 1240, 4 rangs.

VIBROS
RAU KOMBI avec rouleaux 5.6 m., 4.5 m., Vaderstid avec lanceur + rouleaux.

PNEUS
NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radial semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.
(514) 296-4411, 4545, après 9 heures (514) 378-7323. JNO

VIBRO 17 1/2', 3 points, avec rouleau double et madrier; vibro 11', 3 points avec rouleau double et madrier; herse John Deere, 48 disques, #210, 14'; Tél: (418) 365-5580

SEMOIR M.F. #33, 15 disques, combiné; herse 32 disques White; roues doubles 13.6 x 28, 14 x 28, 18 x 28, 16 x 30, 18 x 34, 18 x 38, 20 x 38. Tél: (418) 365-5580

VIBRO CULTUREUR Rau Kombi hydraulique 11'4" large, rouleaux doubles arrière, 30 dents: 1 500\$. épandeur à fumier N.H. #516, 205 minots: 1 600\$. ST-ESPRIT: (514) 839-6685. 14/5

CHARRUE rigole Vachon; presse Massey Ferguson 10, boîte à "chopper"; 2 râteliers à foin 24' et 30'. L'ÉPIPHANIE (514) 588-5741

TRACTEUR White 260, 4 roues motrices avec cabine 1979, 4 pneus neufs. (819) 395-2394 14/5

TRACTEUR Inter 1486 roues doubles, 155 forces; vibro 18 1/2', grosses pattes avec peigne; très bonne condition. (819) 396-5055

TRACTEUR Case 1210; charrie 3 versoirs, roulette 14 x 14 trainante; herse à ressorts 3 panneaux; grille, faucheuse Int, vibro 13'. (514) 798-2458 23/4

PLANTEUR À MAÏS John Deere, 4 rangs et moniteur en bon ordre. Tél: (514) 789-2135

TRACTEUR John Deere 3130, 80 h.p., 1977, cabine, pneus à riz 18.4 x 34, très propre, charrie Overum semi-portée, 3 raies. Informations (514) 773-5686, (514) 773-3043 30/4

MELONNEUSE
MELONNEUSE Hesston 10 avec transporteur en très bon état. Après 19h30, (418) 345-2321 23/4

TREMIS simples pour porc à l'engrais; sarcler à fraises, comme neuf. S'adresser à: (514) 764-3465. 23/4

CULTIVATEUR Vicon 22', 61 dents, 6 roues tandem, rouleaux doubles, 3 ans d'usage, très propre. (514) 373-6469 23/4

TRACTEUR White 2-135, 4 pneus à riz, bonne condition. Abandon de culture. Tél: (514) 373-6469. 23/4

PRESSE À BALLES RONDES
Vicon modèle 1210, année 1986 avec huiler et ajustement des chaînes automatiques, éjecteur de balles. (819) 752-6630

SILO
Supérieur 18 x 55 en douve de béton; vibro Butler; chariot à moulée Wic, motorisé pour porcherie; poule tracteur Case 430. Tél: (514) 293-4182

Disque Oliver semi-porté, 32 roulettes, disque M.F. 3 pts, 28 roulettes; semoir M.F. non combiné, 15 disques; épandeur d'engrais N.H., 160 minots, parfait état. (418) 833-5986 23/4

BULK TANK De Laval 800 gallons, avec lavage automatique. Tél: (514) 798-2182. 14/5

PRESSE À FOIN Heston #4500, lance-balles, tension hydraulique, en très bon état. prix 8 500\$. (418) 598-9128. 23/4

TRACTEURS
M.F. 1135, comme neuf, 2 500 heures, 1975: 12 500\$. Oliver 1365, 3 300 heures, 1972, 4 r.m., pelle, cabine: 12 000\$. M.F. 175, 2 500 heures, très bon ordre, repeint, 8 000\$. M.F. 184-4, 1978, 4 r.m., pelle, cabine, 16 000\$. Renault 651-4, 2 336 heures, 4 r.m., comme neuf: 12 000\$. Tous ces tracteurs sont garantis pour moteur, transmission, différentiel. (514) 464-8799, (514) 334-1804.

SEMOIR maïs White 4 rangs, Plant-air 5400 + moniteur, bonne condition; 3 chevaux de selle très beaux, domptés, 4 ans, selles incluses; (3) 2 ans près dressage; porcs de reproduction pur sang et YN classés. ELEVAGES BAILLARGEON (514) 293-7439 30/4

TRACTEURS
2 Inter B250, chargeur; Inter 434, chargeur; Inter 574, chargeur; Inter 656 Hydro, chargeur, cabine; 884 cabine, air, chargeur 1986, 4000 heures; 2 Inter Farmhall super C; Inter 434 diesel servodirection; Inter 384 diesel servodirection; Hydro 574 diesel, 2 Inter 584, Inter 666, cabine; 3 Inter 684, Inter 686; Inter 784; Inter 724 avec lame avant, 900 heures; Inter 724 Agric; Inter 786 455 heures; Inter 844 S; Inter 826 hydro, cabine; 2 Inter 856; Inter 986, cabine, air 1981, A1; Inter 1086, cabine A1; Inter 1256, cabine; Inter 1456, cabine; 2 Case 730; Case 1410; Case unichargeur 1537; Case 1370, 1979, cabine, air; Case 2290, 1982, 1 400 heures, cabine, air, A1; M.F. 255, 1978, 2 300 heures; M.F. 265, 1979, cabine, 2 600 heures; M.F. 1 085, cabine, 2 700 heures; M.F. 285, cabine 1 900 heures; M.F. 1100, cabine, 2 360 heures.

BATTEUSES
Inter 715, diesel, nez à maïs 4 rangs, Inter 1440; Inter 1440, turbo; White 7300, gaz, nez à maïs, prix ridicule; Oliver 430.

DIVERS
Grand choix de charrires portées et semi-portées, A1; grand choix de plantoirs à maïs 4, 6, 8 rangs A1; semoirs 510 Inter, 16 disques; semoir 10, Inter 16 disques; vibroculteur McKee, 25' avec rouleaux doubles, nez, 8 900\$. 3 vibroculteurs Kongskilde, 21', planche, rouleaux doubles, dents, haut dégagement, neuf, en bas du prix coûtant; herse à finir, Unverferth, 21' modèle remorqué avec relevage hydraulique sur ailes, rigoleuse Pronovost.

ÉQUIPEMENT ADRIEN PHANEUF
CASE INTER
Tél: (514) 549-5811

TRACTEUR John Deere 2140 turbo avec cabine et "loader", seulement 1 100 heures d'ouvrage, comme neuf. Tél: (514) 288-5873. 23/4

TRACTEUR Case 1070 avec cabine dont le différentiel est défectueux. PLEU-MEUSE à poulies. St-Valentin. Tél: (514) 549-2723.

GROS ROTOCULTEUR 5' de largeur à vendre à moitié prix, 3 mois d'usage seulement. Tél: après 4h00 (819) 563-1563. 14/5

TRACTEUR M.F. 1962; herse à roulettes 20" semi-portée, 28 roulettes, 2 canons pour éloigner les oiseaux; 2 trailers 2 roues; 2 semoirs à légumes Planet; semoir à blé d'Inde 2 rangs avec engrais M.F.; rouleau pour tracteur 8'-10" large; cultivateur Ferguson; camion Ford 2 tonnes; charrie à roulettes M.F. 2 raies. Auteuil, Laval. (514) 622-2018. 14/5

SEMOIR Cyclo 4 rangs Inter, 1 800\$. SET DE ROUES DOUBLES: 20.8 x 38, 18.4 x 28, 14.9 x 28, 14.9 x 38, 18.4 x 38, 18.4 x 34. 500\$ et plus. (514) 798-2447. 23/4

VIBRO SHANK Inter #45, 18' avec peigne, SARCLEUR Allis-Chalmers 6 rangs "rolling", prix à discuter. Tél: (514) 782-2295. 23/4

RÉSERVOIR À PURIN Heston, 2 000 gallons, tandem. Tél: (418) 642-2832. 23/4

TRACTEUR Belarus 800, cabine Sims, 975 heures, sorties d'huile double. Tél: (514) 453-7718. 23/4

TRACTEURS: Inter 966, année '76, Massey Ferguson 1085, 1975. Ces deux tracteurs sont en excellente condition. (514) 347-6036. 23/4

TANK À FUMIER liquide Wic, 1 500 gallons, sur pneus de 16" large tandem. ST-Alexis-de-Montcalm. Après 17h00 (819) 839-3495, jour (819) 839-2760. 23/4

MAISONS
MAISON MOBILE 1975, 14' x 60', intérieur refait. Faut voir! Avec rallonge si désiré 14' x 14', pour être démenagée, prix: 16 000\$. Tél: (819) 336-2018. 16/4

Région Trois-Rivières
DANS VILLAGE, centre résidentiel, 2 logements à vendre ou à louer, extérieur pierres taillées, 5 1/2, entrée lavée/sècheuse, chauffage électrique et bois; grand terrain, arrière champ en culture. Informations: (514) 332-0983 ou (418) 328-3146.

OFFRE D'EMPLOI
PERSONNE demandée pour garder à mon domicile enfant d'âge scolaire. Référence demandée. Tél: après 18h00 (514) 454-3666. 23/4

TRAVAILLEURS pour ferme maraîchère. Nous avons besoin de contre-maîtres, d'opérateurs de tracteurs, d'opérateurs d'arroseuse à hericide, travailleurs de manoeuvres, pour saison estivale. 8h00 à 17h00 (514) 467-1487, 774-7386 23/4

HOMME marié demandé pour travail sur ferme laitière, 50 vaches à lait, bonne expérience, maison disponible sur ferme. ST-VICTOR DE BAUCE, (418) 588-3305. 30/4

VACHER DEMANDÉ
TRAITE et régie du troupeau, expérience requise, troupeau de 150 têtes dont 100 en lactation, stabilisation libre. Possibilité de logement, salaire à discuter. Région Joliette (514) 839-3702. 30/4

COUPLE à la retraite, actif et non fumeur, aimant la villégiature, pour prendre charge et entretenir grand domaine sur lac des Cantons de l'Est, gîte fourni et autres avantages. Écrire C.P. 35, SHERBROOKE, Québec, J1H 5H5. 16/4

HOMME ou FEMME demande pour ferme laitière, expérience requise. Tél: (418) 362-2830. 23/4

VACHER EXPÉRIMENTÉ demande pour travail à l'année sur ferme laitière moderne. Maison près de la ferme fournie. Bon salaire. Beloeil. Tél: (514) 467-8013. 23/4

PERSONNE DEMANDÉE sur ferme laitière et porcine, expérience requise pour la traite des vaches. Maison neuve fournie. Salaire selon compétence. Travail à l'année, dans la région de Farnham. Pour info, demandez YVES, après 19h00 (514) 293-4109. 30/4

PERSONNE DEMANDÉE avec expérience pour travail à l'année sur ferme laitière bien mécanisée. Troupeau de 110 têtes, 45 en lactation. Les qualités requises à l'emploi sont: honnête, travailleur, propre, patient avec les animaux, soucieux du travail bien accompli. Maison fournie. Référence exigée. Région de Mirabel (514) 258-2612. 23/4

HOMME DEMANDÉ pour travail sur ferme laitière et porcine (maternité), expérience nécessaire. Région St-Hyacinthe (514) 793-2884. 23/4

REGION DRUMMONDVILLE: gardien de troupeau, bovins, boucherie, demande: expérience et motivation, maison fournie, possibilité d'association pour personne compétente. Candidature: homme ou femme. Tél: après 17h00, (514) 659-5111. 14/5

HOMME marié pour travail permanent sur ferme laitière avec troupeau de race pure, maison fournie. LAURIER CAMPBELL, 160 rang Campbell, Ste-Sabine, J0J 2B0. (514) 293-7631. 16/4

MÉCANICIEN de machinerie agricole, 3 ans d'expérience. Contactez ROBERT, (514) 478-2588. 16/4

HOMME demande, couple sérieux, emploi permanent sur ferme laitière et un peu de bœufs, maison neuve, salaire à discuter. (514) 336-4767. 16/4

SUIS à la recherche d'un couple ayant des connaissances dans la culture de serre de tomates, comcombrs et potes fleuries. j'offre le salaire et gîte selon compétence. Pour rendez-vous écrire: LES SERRES DE LA MONTAGNE NOIRE, C.P. 622, St-Donat, J0T 2C0. 7/5

On demande MÉCANICIEN AVEC EXPÉRIENCE dans le domaine agricole ou industriel pour un important concessionnaire Massey Ferguson de la Rivière-du-Montreal. Contactez DANIEL RIENDEAU: (514) 652-2552, (514) 652-3604.

ÉTUDIANT, déjà initié en milieu agricole, pour ferme en grandes cultures, fin avril à septembre. ST-BASILE-LE-GRAND, (514) 653-3196. 23/4

JEUNE homme pour travail sur ferme laitière, 40 vaches, avec expérience, aussi mais sucre, salaire raisonnable, loge nourri. Information: (514) 589-4155. 30/4

HOMME demandé pour travail à l'année, possédant expérience sur l'industrie laitière, + la rotation de la ferme. Si intéressé: (819) 293-5403.

JEUNE homme demande pour effectuer travaux à l'année sur ferme laitière et avicole, honnête, sérieux, avoir le sens de la débrouillardise, et bon jugement. Disponible immédiatement. (514) 588-3497. 23/4

Le Service de main d'oeuvre agricole du Canada recherche des candidats intéressés et possédant une bonne expérience soit laitière, soit porcine, pour des postes à combler et principalement REGION VALLEY-FIELD: 1. laitière 80/35 lact. au pipeline; 2. porcine, responsable de l'exploitation (150 truies, 1 000 porcs engrais). Région indéterminée: candidats fermes laitières, traite, soin, alimentation et champs. Pour vous inscrire: S.M.A.C., 6 rue du Moulin, ST-REMÉ, Québec, J0L 2L0. (514) 454-3996.

HOMME demandé pour travaux sur ferme laitière. Expérience requise et récente dans la traite. Honnêteté, fiabilité exigées. Maison fournie. (514) 427-2780. 23/4

AIDE DEMANDÉ
CÉLIBATAIRE ou FAMILLE pour travail sur ferme avec possibilité de devenir copropriétaire, RANCH en Colombie Britannique. Langue parlée français essentiel, anglais non essentiel. S.V.P. faire parvenir votre c.v. en anglais à: P.O. Box 2165, Dawson Creek, British Columbia, V1G 4K9. 23/4

ON DEMANDE
Achèteurs TRACTEURS de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, Ste-Anne-des-Plaines, J0N 1H0. Tél: (514) 478-1311. 9/7

Achèteurs TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford, Québec. Tél: (514) 372-9527. 3/88

Recherche: SYSTÈME D'IRRIGATION sur tuyaux 3"-4" + pompe si possible; CAMION 6-10 roues + plate-forme + pompe; CHARRUE 3 versoirs 14" déclencheur automatique. Après 18h00 (418) 495-2611. 16/4

RECHERCHE balance avec plate-forme 3' x 8' ou plus grand. Tél: (514) 372-0257. 23/4

ACHÈTERAIS un mélangeur à ciment, fonctionnant sur la prise de force, att. 3 pts. ANTON, tél: (514) 671-1216 jour, (514) 671-6471 soir. 30/4

ACHÈTERAIS plants de conifères, et érables à sucre, de 5 à 8' de hauteur. (514) 429-4489. 16/4

Cherche PÂTURAGE pour une vingtaine de bêtes à cornes. Tél: (514) 581-2260. 7/5

On demande: CRIBLE pour classer comcombrs. Tél: (514) 839-6545. 16/4

ACHÈTERAIS cabine pour tracteur 265 Massey et 2 pneus 16.9 x 38, 80% bon. Tél: (514) 291-3452, ou (514) 245-7127. 14/5

ACHÈTERAIS mélangeur à moulée fixe ou mobile et silo 8 à 12 tonnes. Tél: (819) 298-2589. 14/5

ACHÈTERAIS pompe d'arroseuse Hardy, modèle 1200 usagée, pour les pièces et une pompe d'irrigation 3" P.T.O., à prix raisonnable. (514) 346-4998

ACHÈTERAIS un semoir à grain Inter #10, 16 disques doubles, 6" entre chaques. Tél: (514) 759-5400. 23/4

SIROP D'ÉRABLE
ACHÈTERAIS sirop en barils et je fournis les barils. Tél: (819) 849-4397 23/4

PLANTS
PLANTS DE FRAISES
CERTIFIÉS d'Ontario, plusieurs variétés. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, St-Étienne des Grès, G0X 2P0. Tél: (819) 376-4198. 23/4

PLANTS FRAISES "commercial", produits Québec, inspectés + suivis. FERME LA CUEILLE, Louise Villeneuve, 574 Des Dalles, St-Étienne des Grès, G0X 2P0. (819) 535-3015. 30/4

VIGNES Eona (raisins blancs à vin) et Minnesota (raisins de table bleus) 1.50\$ pour 100 et plus, et 1.00\$ pour 1 000 et plus. Plusieurs autres variétés. Commandes à l'Association des Viticulteurs, 63

SILOS SECONDS
A VENDRE (2) 18' x 50', (1) 16' x 35', (1) 16' x 40', (1) 16' x 50'. Nos prix incluent délaire et rebâti.
Pour inf. (418) 839-8808 JNO

SILOS-FOSSES À PURIN
Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches, la solution à votre problème.
CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.
Vente de silos
neufs et reconstruits
Achat, déménagement, réparation
et extension de silos
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

PATZ
VENTE et SERVICE
AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ Service complet de pièces
Prenons échange Machines reconstruites avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES EQUIPEMENTS REJEAN JETTE INC. St-Césaire
(514) 469-3002, res. 469-5345 JNO

FOSSES À PURIN
Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.
CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tel. (514) 772-2635 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES
AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Echangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tel. (514) 692-2909 JNO

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tel. (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usages. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 12/87

SILO 24 x 80 Coop avec videur Butler 1 an d'usage, avec soigneur circulaire Patz. Tel. (514) 258-3088 30/4

VIDEUR de silo Patz à grande roue, nouvelle transmission en fonte, pour silo de 12' à 16', très propre avec ou sans moteur. (514) 467-5519.

Système d'alimentation

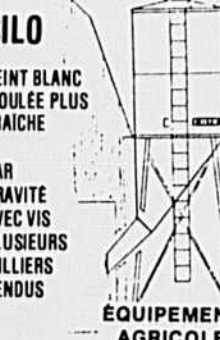


CROPHANDLER
La seule ALTERNATIVE CANADIENNE

AUSSI SPÉCIAL SUR HARVESTORE
Structure usagée
Tous les modèles remontés à neuf, garantis à neuf.

À partir de 28 500 \$
LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 658-2452

SILO
PEINT BLANC
MOULÉE PLUS
FRAICHE



PAR GRAVITE AVEC VIS PLUSIEURS MILLIERS VENDUS

EQUIPEMENT AGRICOLE
St-Félix de Kingsley (Québec)
I (819) 848-2711

SILOS SILODGRS
Béton Dia. 12' à 30'

SILOS À PURIN
Tous diamètres.



silos Beaudry
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

CONSTRUCTION ACTION EN BÉTON DE FERME
SPECIALISTES

Citernes à purin.
de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'.
Plates-formes à fumier de 4' à 8' de hauteur diamètre désiré.
Silos coulés ou douves de 16' - 18' - 20' - 24' et 26' de diamètre.
Silos à atmosphère contrôlée.
Haylage ou maïs humide.
C.P. no 1241
Acton-Vale (Québec)
(514) 546-2798 - 546-2797
Frais virés acceptés.

FOSSES À PURIN
Plate-forme à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.
FOSSE A.B. INC.
4345, ave Richard
St-Gregoire, cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER
JNO

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus

silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir: (514) 584-3116

LES EQUIPEMENTS Daniel Labonté enr.

Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC, Dépositaire PATZ, Track de porte industriel CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
● toit ● chute
● tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Jomannique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

TERRE À LOUER

TERRE à louer près de Ste-Brigide, 70 acres. Tel. (514) 469-3380. 23/4

ST-MICHEL DE NAPIERVILLE: terre à louer, 80 arpents cultivés, très bonne condition, à court ou long terme. Tel. (514) 843-3339, (514) 861-0303. 16/4

240 ARPENTS drainés souterrainement, avec nivelage de surface, 70 arpents drainés avec fosse au 3/4 arpent. BELOEIL, bureau: (514) 464-2057, résidence: (514) 467-0980. 30/4

CHERCHE jeune famille intéressée à louer ferme à Austin (région Magog), maison de ferme, grange et nombreuses bûches en bon état. 100 acres environ en culture et en pâturage. Boisé de ferme important. Propose à l'élevage de bovins. La machinerie pourrait faire partie de la location à un candidat qui offrirait les garanties nécessaires. Le locataire doit pouvoir établir sa compétence, son expérience et son sérieux. Les conditions du bail et la durée de l'entente sont négociables. Adressez les demandes par écrit en y joignant les renseignements nécessaires à l'évaluation de la candidature à: ROGER NICOLET, C.P. 70 Austin, J0B 1B0. Après 20h00. (819) 843-5357. 30/4

TERRE À LOUER à court ou long terme, cté Iberville, 180 arpents drainés. Tel. après 17h00, (514) 346-0589. 14/5

TERRE À LOUER DEMANDÉE

RECHERCHE maison de campagne à louer, à l'année avec écurie et poulailler, maximum 40 milles de Montréal. Pour premier juillet. MONTREAL. (514) 336-6854.

TERRES À VENDRE

130 ARPENTS, drainage souterrain, bûches, silos, bonne maison. AUSSI, terre drainée de 57 arpents. Tel. (514) 584-3771.

RÉGION DES BOIS-FRANCS, Cantons de l'Est, ferme de 415 acres dont 350 acres en culture, avec grange-étable de 45 x 180, silo 20 x 70, à vendre au complet, animaux, machinerie agricole, quota de lait industriel. Si personne intéressée, s'adresser à JUDE LECLEER. Tel. (819) 382-2393. 7/5

FERME LAITIÈRE 35 têtes, 90 arpents drainés, haut de la Rivière Sud de St-Césaire, cté Rouville. Tel. (514) 469-3009. 16/4

ST-EDOUARD 18 milles du pont Mercier, 78 arpents, grange 36' x 200', sans maison, sur la route 221, prix: 95 000\$. (514) 648-7769. 16/4

RÉGION ST-HYACINTHE: Ferme 280 arpents drainés, maison, bâtiments, dont 3 terres de 60 arpents pouvant se vendre séparément. Tel. (514) 796-3307. 16/4

FERME 330 acres avec bâtiments et machinerie en bon état, située à STE-ANGÈLE-DE-MERCI, cté Matapédia. Tel. (418) 775-7575. 16/4

FERME LAITIÈRE: quota: 7 228 kg de gras, très bon troupeau, machinerie, bâtiments récents, silos, 150 acres.
FERME LAITIÈRE: quota: 118 l./jour et 9 948 kg gras, très bons bâtiments, troupeau, équipement, 140 acres cultivables.
FERME: 110 arpents drainés, bons bâtiments, équipements sans animaux et quota. Aussi d'autres fermes de ce genre.
FERME MARAÎCHÈRE: 90 arpents, très bien bâtie et équipée, région Châteauguay, commerce bien établi, autres fermes laitières. CEGO, Courtier.

PIERRE VIOLET
(514) 453-2876. 16/4

ROXTON FALLS: ferme 5 arpents zonés vert, maison 2 étages, remise 30 x 50, garage 2 portes 30 x 40, cabane à sucre équipée, lac artificiel, prix: 89 500\$. (514) 388-2872. 16/4

ST-ROBERT
140 ARPENTS, terre légère culture maraichère, concombre, maïs, soya, 4 arpents boisés. Maison, hangar, petit poulailler, garage neuf: 40' x 100', 30' x 40' chauffe, grille maïs 176' x 16' x 4'. Possibilité contraindre concombres machinerie pour récolte. Prix abordable. (514) 782-2847. 7/5

UPTON: Ferme laitière de 12 448 kg de lait, 280 arpents dont 250 en culture, étable 36 x 155, remise à machinerie 185 x 45, 100 têtes, machinerie, maison.
ST-DAVID: Terre culture de 305 arpents dont 240 en culture, bâtiment à machine 150 x 40, maison, silo.
ST-FLAVIEN: Ferme laitière de 5 429 kg + 200 litres par jour, terre de 346 arpents dont 255 en culture, étable 36 x 150, 72 têtes pur sang, maison.
ST-EDMOND: Ferme de 175 arpents dont 160 en culture, maison, bâtiments, prix 70 000.
ST-EUGÈNE: Ferme porcine de 200 truies à contrat, terre 75 arpents, maison.
ST-NAZAIRE: Ferme porcine de 160 truies, moulange électrique, terre 125 acres, machinerie, poste séchoir, sucre, cabane à sucre 2 500 entailles.
RÉGION NAPIERVILLE: Ferme veau de lait de 445, bâtiment 300 x 50, maison, 50 arpents en terre maraichère.
RÉGION BELOEIL: 6 Serres de 11 400 pi. avec terre de 80 arpents. Sème 5 arpents d'asperges, bled d'Inde sucré. Projection fraise, framboise. Bonne maison neuve en brique, machinerie, autre bâtiment, hangar avec réfrigérateur.

AUSSI AUTRES FERMES À VENDRE
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE L'YAMASKA, courtier, GÉRARD CHASSE, agent. Tel: 7h00 à 11 p.m. (514) 796-2557, 8h30 à 4h30 p.m. 1-800-363-5466. 16/4

INVERNESS
175 ACRES dont 110 cultivées, 65 de bois, érablière + cabane, grande maison, étable de 140' avec nettoyeur automatique, garage triple, financement par le propriétaire, si désire. Tel. (418) 453-2388. 16/4

À ST-THOMAS DE JOLIETTE: ferme avec boise, lac, serres en acier, résidence brique, entrepôt, machinerie agricole. Prix à discuter. (514) 756-1607. 16/4

ST-URBAIN: 150 arpents, 25 boisés, érablière, 125 terre légère + coteaux (outilage), taxe basse, maison et bâtiments rénovés (514) 427-5126. 16/4

ST-SEVERIN, Cté Champlain: 108 arpents dont 20 boisés, bornes par rivière Des Evées, maison, bâtiments, machinerie: 65 000\$. Ferme intéressée seulement. Tel. (418) 365-5469. 16/4

ERABLIÈRE 4 000 entailles environ, très bien équipée, pas d'agent. Région de BEAUCHE. Information: (418) 484-5589. 23/4

ST-GUILLAUME

FERME porcine à vendre, en opération, maternité de 125 truies, engraissement de 700 porcs avec moulange fixe, maison, terre de 40 arpents. (819) 396-3197, (819) 396-3141. 23/4

ESTRIE, région Wotton: Site enchanteur, maison champêtre, pierres des champs, écurie, ruisseau, 54 acres. Seulement 89 500\$. GROUPE ASSOCIE IMMEUBLES MICHEL COUSINEAU ENR. (819) 565-7474. 23/4

RÉGION DE QUÉBEC: 25 hectares, excellent potentiel horticole. Site de drainage, bien-vent, remises. Site commercial, marché à proximité. (418) 871-3374. 23/4

RÉGION NICOLET: Terre de 138 arpents à vendre. Aussi PRESSE À FOIN New Holland et TRACTEUR Massey Ferguson 35. Tel. (819) 289-2520. 23/4

ILE TERRE SABLONNEUSE
Semer tôt, idéal pour jardinage, 340 arpents. Région Notre-Dame-de-Pierreville. Contactez JACQUES BIGRAS, (514) 366-9488. 23/4

MIRABEL: Ferme laitière, sans roulant, avec bâtiments, maison récente, 180 arpents, 20 boisés, 160 drains, silos. Tel. (514) 562-4407. 23/4

RÉGION TERREBONNE: Ferme porcine, capacité 3 000 porcs d'engraissement, 6 acres de terres, avec maison. SERGE FONTAINE (514) 778-1137, C.E.Y. courtier 1-800-363-5466. 23/4

ESTRIE, près de SHERBROOKE Ferme laitière de 28 x 70 vaches, bon quota et machinerie complète. Pour vendre votre ferme en Estrie, consultez des spécialistes: EDMOND GIROUX (819) 569-0116, JEAN-LUC LEPIPRE (819) 565-5582, C.E.Y. courtier. 23/4

FERME environ 220 arpents drainés + 2 TERRES À BOIS (10 arpents, 27 arpents), maison rénover. Cause: mortalité. Fin de semaine (514) 885-3507. 23/4

VERGER en production depuis 1982, avec bâtiment, système de réfrigération et outillage. Route 112, St-Paul d'Abbotsford. (514) 658-2692, après 18h00. 30/4

WOTTON: 107 acres, bons bâtiments, étable, nettoyeur, hangar, bonne terre, maison rénover, armoire neuve, 10 pièces. Prix raisonnable. (819) 828-3150. 30/4

RÉGION DE SHERBROOKE: ferme élevage bovins, 160 acres dont 75 cultivées, bâtiments récents. Soir et fin de semaine, tel. (819) 872-3421. 30/4

SECTEUR LAC ST-JEAN: ferme laitière: quota 234 litres, 4 156 kg. Information: LUCIENNE TREMBLAY, résidence: (418) 345-8258, bureau (418) 668-3327, CAISSE ÉTABLISSEMENT SAGUENAY LAC ST-JEAN, Courtier. 30/4

Clé Nicolet et Drummond
2 FERMES laitières avec quota de 9 000 kg de gras environ, très beaux bâtiments, excellents troupeaux, incluant équipement et machinerie. Information: LORRAINE C. NAULT et MICHEL BENOIT, Courtier. RE/MAX, LaSalle Inc. (819) 477-5444. 30/4

CANTONS DE L'EST: ferme laitière, 350 acres, 150 en culture, reste en boisés + 35 têtes, bâtiments + machinerie, bonne condition. (418) 486-2869. 30/4

HENRYVILLE: porcherie neuve 600' x 42' avec maison, 56 arpents. Tel. (514) 632-5410. 30/4

#1058: FERMETTE de 56 arpents à St-Nazaire, maison neuve, étable, remise, 10 minutes de la route 20. Idéal pour élevage de bœufs ou chevaux.

#1050: TERRE de 141 acres à Ste-Christine, bonne maison, bâtiments, machinerie, sucrerie de 1 500 entailles, beaucoup de possibilités.

#1053: WICKHAM: ferme de 75 arpents, maison de 10 pièces rénover, grange, proximité route 20. Informez-vous!

#1062: GENTILLY: écurie avec piste de pratique, bonne maison, garage, hangar, 54 arpents.

#1085: TRÈS BEL EMPLACEMENT de campagne, maison restaurée, entièrement meublée, piscine hors terre 24', terrain de 5 arpents, région DRUMMONDVILLE.

#1079: FERME LAITIÈRE région de Warwick, bonne maison, bonnes bûches, troupeau Holstein, quota 4 812 kg + 55 litres/jour. Fait voir pour apprécier. Conditions discutables.

#1057: FERME porcine engraissement et animaux à bœuf, région St-Hyacinthe, 103 arpents dont 13 boisés + 2 000 pommiers + framboisiers, bonne machinerie, très bonne maison. Prêt agricole transférable.

#1054: DUNHAM: 210 acres, bonne maison, remise, étable, machinerie, sucrerie de 2 000 entailles, à 40 minutes de Montréal. Informez-vous!

Et plusieurs autres propriétés de campagne. Pour la VENTE ou L'ACHAT de votre ferme, faites affaires avec une équipe GAGNANTE: GUY LANGEVIN, (514) 773-7670, FRANÇOIS JACQUES, (514) 792-3053, C.E.Y., Courtier, 800-363-5466, jour. 30/4

FERME de 133 acres dont 113 en culture, 20 en boisé, possibilité de sucrerie, terre bien entretenue, grange et bâtiments en très bon état, maison 2 étages rénover, petit verger, site pittoresque et calme, 10 milles de Victoriaville, près d'un centre de ski. (819) 359-2564. 30/4

ABITIBI-OUEST: idéal pour ferme laitière ou bovine, 900 acres dont 450 cultivées et 450 boisées, bonne valeur, grange-étable récente, équipée (stalles, écuries, évacuaire, ventilateurs, abreuvoirs) 70 places pour traite et 70 pour remplissage (11 400 pi.ca.) grande remise, atelier pour machinerie: 85 000\$, silo Supérieur 24 x 70 avec videur Patz 5 ans: 10 000\$. À ROQUEMAURE: (819) 732-8505. 14/5

ST-CÉSaire: 124 arpents, terre à culture drainée, prêt à semer. CENTURY 21, IMMEUBLE ST-JEAN, courtier, J.P. BRODEUR (514) 773-0004. 16/4

ST-DAMASE: Presque 385 arpents de belle terre à culture, peut se vendre en 2 lots séparés. Préparer pour bled ou maïs. À vendre avec ou sans les bâtiments et la machinerie. CENTURY 21, IMMEUBLE ST-JEAN, courtier, J.P. BRODEUR (514) 773-0004. 16/4

ST-POLYCARPE (Soulanges): 90 arpents ferme planche, argile, culture céréalière, maraichère, laitière ou élevage, région prospère, aucun bâtiment, 6005 l'arpent, (514) 226-6160. 7/5

ST-AMBROISE DE KILDARE: Ferme 127 acres, bâtiment 34' x 125' comble français, bonne terre, ruisseau, 85 000\$. Tel. (514) 883-5216. 7/5

ST-BARTHÉLEMY, Berthier: Ferme laitière 190 arpents en culture, 23 vaches laitières, 3 223 kg de gras, maison, bâtiments et machinerie, en très bonne condition. Tel. (514) 885-3336. 7/5

ST-CLET (Soulanges), chemin St-Emmanuel: Ferme 60 arpents, moitié boisé, maison neuve 1986, garage attaché, cave 8', grange 50' x 20', (514) 456-3708. 16/4

FERME LAITIÈRE: 195 arpents, quota 5 600 kg, avec roulant + silo Région Nicolet. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 928, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec), J4H 3Y9. 16/4

ST-EUGÈNE: Excellent pour gentleman farmer, 90 arpents de bois, bungalow de 6 1/2 pièces, avec garage de 3 portes 24 x 60. Pour information C.E.Y. Courtier 1-800-363-5466, IRENE MANSEAU soir (514) 774-0567, GEORGES PAQUIN. 11/6

LOTBINIÈRE: Ferme laitière 5 041 kg, 157 arpents, 137 cultivés, sol excellent, 40 têtes Holstein, 30 vaches, lactoduc, bonne machinerie, (418) 796-2170. 7/5

ST-DIDACE: Ancienne ferme ovine 150 arpents, avec érablière 2 200 entailles sur tubulaires avec vacuüm, équipement et machinerie, maison québécoise 1980 pièces sur pièces, 8 lucarnes, 9 pièces. Vue magnifique, endroit tranquille. Prix: 199 500\$.
ST-NORBERT, route 347: Bungalow briques 1983, 6 pièces + sous-sol, terrain 134' x 215'. Poulailler 30' x 11' 2 étages, équipe au complet et loué 285\$ par mois. Prix: 73 500\$. MARCEL TURENNE, courtier, St-Gratien de Brandon, tel. (514) 835-2995. 16/4

FERME à vendre, 75 arpents, porcherie, grange, silo, pas de maison. ST-EDOUARD, Napierville. Tel. (514) 454-3211. 23/4

FERME BIOLOGIQUE et COMMERCE de SERRES à vendre: 100 acres, 2 érablières, jeune framboisier, nouvelle grange, maison toit cathédrale, foyer, sauna. Très privé et vue panoramique. Comté Temiscouata (705) 675-2406. 7/5

VILLE DE BÉCANCOUR, St-Gregoire: maison ancestrale 8 1/2 pièces avec ferme 180 arpents, en culture, étable 155 x 30, hangar, garage. FRANCE DESAULNIERS, Immeubles Uni Inc. (819) 375-1996. 23/4

FERME de 106 arpents, 80 arpents en culture, 26 arpents en bois, bâtisse, machinerie agricole, vaches à bœuf, érablière, (418) 935-3238. 16/4

IMM. NICOLE GAUTIER ENR.
ST-EULALIE, près Drummondville: Belle ferme 85 arp. dont 15 boisés, maison impeccable, étable partie stabulation libre avec corral, partie isolée. Autres bâtiments. Seulement 79 000\$.
ST-LIBOIRE, à 3/4 heure de Montréal: Belle terre 40 arp., maison ancienne restaurée, excellents bâtiments, parfait pour élevage moutons, chèvres, veaux, chevaux. (514) 676-9647, (819) 826-2862. 16/4

St-Césaire, ferme laitière
Quota 294 litre/jour, 3 552 kg mg, excellent troupeau, moyenne 7 241 kg lait, bon équipement et bâtiments, 142 acres, 136 cultivables, en bon état. Demandez Marcel (514) 469-2884. 16/4

ST-CHARLES-SUR-RICHÉLIEU, STE-MADELEINE: 255 arpents, moitié drainés, énorme grande étable, excellent sol, culture variée. Tel. (514) 467-5838. 7/5

RÉGION NICOLET
FERME LAITIÈRE avec bâtiments assez neufs, étable avec logettes pour 100 vaches et salon de traite, 230 arpents de terre, 2 maisons, dont une construite en 1981, excellent prix. Faites votre offre! CELINE HÉTU et MICHEL BENOIT, RE/MAX LaSalle Inc., Courtier (819) 477-5444. 7/5

165 ARPENTS, maison, étables, 165 x 30, 160 x 32, élevage de bœufs, transformable en porcherie, veaux, etc. CENTURY 21, D. Morin (819) 474-1818. 7/5

CTÉ NICOLET: ferme porcine et céréalière, maternité 34 x 152, planchers surélevés dans pouponnière et mise-bas, capacité de 120 truies, actuellement 110 truies F1, moulange fixe, 3 silos à grain, capacité totale 200 tonnes; silo à supplément; silo béton 18' x 60'; 150 acres de "loam" sablonneux dont 134 acres drainées, maison centenaire rénover ou bungalow, machinerie, 228 000\$. (819) 399-2574. 7/5

MASKINONGÉ
FERME LAITIÈRE et CÉRÉALIÈRE: quota 6 424 kg + 84 litres/jour, terre 280 arpents, très bonne qualité, bâtiment, machinerie, troupeau et belle maison, (819) 227-2938. 7/5

FERME LAITIÈRE 35 têtes, 90 arpents drainés, Haut de la rivière sud de St-Césaire, Cté Rouville. Tel. (514) 469-3009. 14/5

ST-POLYCARPE, Cté Soulange: 450 arpents, argile type Ste-Rosalie, 2 700 u.t. avec matériel plant de séchage, bâtiments et maison. Tel. (514) 265-3078. 14/5

AUBAINÉ: région BÉCANCOUR, Fort-Lévesque: ferme maraichère, 84 arpents, maison, entrepôt. Tel. (514) 671-3070. 14/5

TERRE À GRANDE CULTURE, entièrement drainée, 72 arpents, conviendrait pour animaux à bœuf. NOTRE-DAME-DE-LOURDE. Tel. (819) 365-4318. 14/5

STE-SABINE: 90 arpents, sans bâtisse, 6 arpents cultivables, plantation de 25 000 pins, la balance boisée, ruisseau longeant la terre. (514) 248-7821. 14/5

ESTRIE: très bonne terre de grande culture, 200 acres, avec agréable cottage et bâtiments de qualité. 5 minutes de la ville, lac et golf. PIERRE PERREAULT, (514) 672-6450, (514) 466-1547, MONTREAL TRUST, Courtier.

MASCOCHE: 96 arpents comprenant: maison ancestrale rénoverée avec bâtiments de ferme, garage et entrepôt à machinerie avec ou sans roulant. Pas d'agent. (514) 474-3251.

RÉGION DE ST-HYACINTHE: 173 arpents drainés, grange 34 x 100, hangar, maison, 2 silos. Pas d'agent. (514) 773-4329. 14/5

STE-GERTRUDE (Bécancour): ferme bovine, 215 arpents, en bloc ou en morceaux de 112-56-47 arpents, avec ou sans maison, bons bâtiments. (819) 297-2887. 14/5

PIKE RIVER
FERME LAITIÈRE, 200 acres, quota 541 litres consommation, 3 101 kg gras. Les équipements de ferme sont inclus, tracteurs, bâtiments, maison, etc. ainsi que le cheptel. LES IMMEUBLES ACTION, 37 route 133, Pike River.

ROGER CAMPBELL
(514) 248-3723 14/5

STE-CROIX LOTBINIÈRE: 242 arpents, 6 933 kg., salon de traite, bonnes bûches, beau site, face au fleuve, avec ou sans: quota, animaux, machinerie. (418) 926-3410. 28/5

FERMETTE avec maison bois rond, dans forêt, électricité avec génératrice, puits, 16 acres, région de CABANO: 18 000\$. (514) 526-2112. 14/5

Région Haut Richelieu
VERGER 5 400 pommiers avec bâtiments, cottages 7 pièces, ainsi que l'équipement et la machinerie inclus. Compromis requis: 150 000\$.
AUSSI:

COMMERCE de productions de plantes vertes: 4 serres, bungalow 6 pièces, érablière,

CANTONS DE L'EST: ferme de 167 acres avec sucre, boisé, pâturage, incluant propriété entièrement renouée, 9 pièces, 5 c.c., plusieurs bâtiments et autres inclus. C'est à voir! Prix exceptionnel. **ROBERT PEPIN**, (514) 375-4159, **IMMEUBLE LUC GIARD INC.**, (514) 372-4366.

FERME LAITIÈRE: 434 arpents avec érablière de 4 000 chaudières avec quota de lait 500 000 litres, vaches Holstein, comprend machinerie, bâtiments, maison. Acheur sérieux seulement. Cause de vente: santé. (418) 228-7558.

UPTON: R987, porcherie de 1 500 porcs à engraisser avec bungalow sur terrain de 8,1 arpents, garage. **ROGER FONTAINE**, (514) 464-3401, **LE PERMANENT**, Courtier.

ST-ANTOINE ABBÉ: verger 1 000 pommiers sur ferme de 85 arpents, bonne maison et dépendance. **L. BRASSARD**, (514) 264-5679, **LE PERMANENT**, Courtier.

DUNDEE: 87 arpents, 35 cultivables, maison reliée à neuf, remise, grange, poulailler, etc. 79 500\$. **L. BRASSARD**, (514) 264-5679, **LE PERMANENT**, Courtier.

ST-DOMINIQUE: ferme laitière, 6 980 kilos, 120 arpents dont 60 drainés, près du village, bons bâtiments. **C.E.Y.**, Courtier, 1-800-363-5466, **IRENE MARSEAU**, soir. **GEORGES PAQUIN**, (514) 774-0567.

LANAUDIÈRE: industrie laitière, quota de 22 649 kg et 110 litres de consommation, 300 têtes. **SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE**, Courtier, **GERARD DESCHENEAU, S.R.I.**, (514) 759-3856. JNO

ST-FELIX-DE-VALOIS: élevage de boeufs Hereford, pur sang enregistrés, 19 têtes, 60 arpents drainés, machinerie. **SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE**, Courtier, **GERARD DESCHENEAU, S.R.I.**, (514) 759-3856. JNO

ST-VALÈRE: ferme porcine maternité, 150 truies, engraissement, 490 arpents d'une seule superficie. **SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE**, Courtier, **GERARD DESCHENEAU, S.R.I.**, (514) 759-3856. JNO

ST-ÉLISABETH: ferme de 132 arpents, 12 boises, bâtiments, bord de rivière, avec ou sans maison, avec ou sans roulant. **SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE**, Courtier, **GERARD DESCHENEAU, S.R.I.**, (514) 759-3856. JNO

ST-ÉLISABETH: superficie en grande culture de 235 arpents, belle d'automne et mais-grain, terre en excellente condition. **SERVICES IMMOBILIERS JOLIETTE**, Courtier, **GERARD DESCHENEAU, S.R.I.**, (514) 759-3856. JNO

ST-ISIDORE: 130 arpents drainés, sous-terrain, très bonne terre, facile à travailler. **L. BRASSARD**, (514) 264-5679. **LE PERMANENT**, Courtier.

STE-ANNE-DE-LAROCHELLE: ferme 110 acres environ, 40 de prairies, sucre, 1 500 entailles, coteau 6 1/2 pièces, bâtiments de ferme, formidable vue panoramique, idéal pour "gentleman farmer". A 15 minutes de Orford et à 10 minutes de Eastman. **YVES DESAUTELS**, (514) 378-9109, **CELINE LUSSIER**, (514) 378-7813, **IMMEUBLE LUC GIARD INC.**, (514) 372-4366.

STE-ANNE-DE-LAROCHELLE: ferme 110 acres environ, 40 de prairies, sucre, 1 500 entailles, coteau 6 1/2 pièces, bâtiments de ferme, formidable vue panoramique, idéal pour "gentleman farmer". A 15 minutes de Orford et à 10 minutes de Eastman. **YVES DESAUTELS**, (514) 378-9109, **CELINE LUSSIER**, (514) 378-7813, **IMMEUBLE LUC GIARD INC.**, (514) 372-4366.

SI TU VEUX VENDRE rapidement ferme laitière, porcine, camping ou commerce, tu seras payé comptant. Avons des acheteurs avec argent. Faites affaires avec une équipe gagnante. **GUY LANGEVIN**, (514) 773-7670, **FRANÇOIS JACQUES**, (514) 792-3053, **CAISSE ÉTABLISSEMENT**, Courtier, jour 1-800-363-5466. JNO

POUR NOS acheteurs de 1987 nous recherchons maintenant fermes laitières rentables, (préférence région 2 700 unités thermiques). **KARL GOLA**, Courtier, (514) 346-8007. Service Français, Anglais, Allemand. **TRANS ACTION IMMEUBLE VENDEX INC.**, 795 boulevard Iberville, Iberville, J2X 4S7. JNO

RECHERCHE FERMETTE avec grande maison, bâtiments, boisé, 3/4 d'heure de Montréal, pour production ovine et caprine. Tél.: après 18h00 (514) 787-2377. 16/4

VOTRE FERME est à vendre? Confiez la à un spécialiste du TRUST GÉNÉRAL. **CLAUDE FOURNIER**, (514) 378-8461, (514) 378-7196. 23/4

URGENT BESOIN d'une exploitation laitière, sans quota et sans animaux, pour environ 75 têtes, la grange doit être de construction récente. Région St-Hyacinthe, Granby, St-Jean. **CENTURY 21, IMMEUBLE ST-JEAN, J.P. BRODEUR**, Courtier, (514) 773-0004. 14/5

ENCANTEURS

AGRICULTEURS
VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.
★ **DANIEL PAUL-HUS**
Encanteur bilingue
635 rue Papineau, St-Hyacinthe
Tél. (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Vous qui désirez vendre par encan ou privément, je suis à votre service pour tout genre d'encans. Estimation gratuite.
★ **Léopold Dénommée**
encanteur
Pour informations:
La Corne, Abitibi
Tél. (819) 799-4361

★ **ATTENTION** ★
Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément, s'adresser à
LÉO DASTOUS
Encanteur professionnel
Laurierville, Cte Verchères
Tél. (819) 365-4419. JNO

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux.
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
encanteur licencié
51, boul. Granby, Roxton-Falls
Cte Johnson
Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:
ENCANS JULIEN & C
1274, rue Sud
COWANSVILLE
(514) 263-0670 ou 263-1434 INC.

ENCAN
ESTIMATION GRATUITE
COLBERT & FRÈRE INC.
Gilbert Colbert
Encanteur professionnel
20 ans d'expérience
8990, boul. du Parc
Ste-Genève, G0X 2S0
Un seul numéro
(819) 297-2711

ENCAN
ATTENTION!
Si vous voulez vendre votre ferme privément ou par encans dans tout le Québec
Pierre Perras
Agronome
C.P. 330 Repentigny
(Québec) J6A 7C6
Tél. (514) 581-9083
VENTE DE FERMES

"LES ENCANS"
LAFAILLE ET FILS LTÉE
Cotacook, Cte Natascand
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

Je suis acheteur de votre roulant de ferme et à votre disposition pour tout genre d'encan.
Jules Grimard
Encanteur licencié
Ham-Nord,
Cte de Richmond
Tél. (819) 344-2227

★ **ATTENTION!** ★
Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.
S'adresser à:
GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
★ SAINT-BARNABÉ-SUD CTE ST-HYACINTHE ★
Tél.: (514) 792-3595
792-2066 JNO

CULTIVATEUR ATTENTION
A tous les lundis
Les Encans de la Ferme inc. 1984 inc.
Marché public d'animaux vivants
Vente chaque lundi pour toutes les catégories d'animaux
Heure des ventes:
• Porcelets: 12h30
• Truies, verrats, porcs: 12h00
• Veaux: 12h00
• Vaches: 14h00
• Taureaux: 20h00
• Moutons: 18h30
• Veaux d'embouche et veaux de grain: 20h30
• Chevaux: 20h30
• Vaches laitières: 20h30
(environ 100 bonnes vaches laitières en vente chaque lundi)
Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe.
Bienvenue à tous
Renseignements: (514) 772-2451

Les Encans René Houde
Vous offre ses services d'encan dans la vente et la préparation complètes (lavage et clipage) de vos animaux et votre roulant de ferme.
Information:
554 Chemin Giroux
Bromptonville
(QUÉBEC) J0B 1H0
Tél.: (819) 846-8287

ENCANS PUBLICS

ENCAN
Dimanche, le 26 avril 1987 à 10 h 30 pour:
JULES VOGHEL
30, rue Jeannotte, BELOEIL
Près du pont de la rte 116 comté de Verchères
SERA VENDU: Ménage de maison comprenant 12 appartements; 2 mobiliers de cuisine; table et 4 chaises; 3 mobiliers de chambre; laveuse, sècheuse Inglis; réfrigérateur; 2 mobiliers de salon; chaise en chêne. Quantité de chaises de toutes sortes; roulette antique; gros coffre; horloge antique. Quantité de couvertures de toutes sortes; catalogue; vaisselle; chaudrons; lampe à l'huile; horloge; accessoires élect.; table stéréo; tondeuse à gazon; radio antique. Quantité de chaînes et de pinces de fer; 2 coffres d'outillage antique; métier à tisser de marque Leclerc; table ronde à rallonge. Beaucoup de choses trop longues à être énumérées.
CAUSE: Propriété vendue
CONDITIONS: Argent comptant
Pour informations:
(514) 467-4149 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
Cte St-Hyacinthe
Tél. (514) 792-3595
Il y aura cantine sur les lieux.
Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

VENTE HOLSTEIN du club de Lobtinière
25 avril 1987 à 12 h 30 à St-Agapit
Au terrain de l'expo
Consommation et buffet seront servis.
SERONT VENDUS:
54 têtes de 40 consignataires provenant des meilleurs troupeaux.
Inf. et catalogue
Jean Touchette, gérant
Tél. (819) 287-5842

Au Marché d'animaux vivants, Veilleux & Frères, route 108, La Guadeloupe, Cte Beauce-Sud.
Jeudi le 23 avril 1987 à 13 h 00
SERA VENDU: 85 têtes d'animaux à boeuf

30 vaches de type Hereford Charolaise croisées ainsi que leur veaux présents à venir; 15 Aberdeen Angus ainsi que veaux présents et futurs; 3 laures de 1 an Aberdeen; 3 laures de 2 ans; 1 taureau Charolais de 1 an.

MACHINERIE tracteur Case 1070, année 1975 avec cabine chauffante, roues doubles, faucheuse-conditionneuse Hesston hydraulique, Swing 1010, herse à disques White, modèle 258 (40 roulettes) charrue inter 4 versoirs, modèle 450 automatique, boîte d'ensilage Dion avec wagon Bervac 10 tonnes 3 batteurs, boîte d'ensilage Georges White déclencheuse arrière.

Tous ces animaux et machines proviennent de la ferme André Bolduc de Leeds village. Condition: comptant

Cette vente est sous la direction
Lionel Veilleux
La Guadeloupe
(418) 459-3343
Clermont Veilleux
La Guadeloupe
(418) 459-3332

ENCAN
PRÉAVIS
Vente Starbuck
Vendredi 1er mai 1987 à 12 h 00
Sur terrain de l'Expo de Montmagny
60 sujets et 16 embryons, d'autres qualifiés seront offerts provenant des meilleurs troupeaux.
Pour information:
Voir édition de la TCN du 23 avril 1987
Alfred Boulet gérant
St-François, Montmagny
Tél. (418) 259-7086
René Houde encanteur
Bromptonville
Tél. (819) 846-8287

★ **ATTENTION** ★
Éleveurs d'animaux de boucherie
le samedi 25 avril à 12 h 00 précises

SERONT OFFERTS:
• Des bouvillons d'embouche
• Des génisses d'élevage
• Des taureaux bons pour le service
• Des vaches gestantes
• Des vaches gestantes ou avec leurs veaux
• De toutes races type boucherie
• Plusieurs sont enregistrés avec papier
Bienvenue à tous
Les Encans de La Ferme
sortie 133, route Transcanadienne
St-Hyacinthe
J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612

PRODUCTEURS AGRICOLES
Vous désirez vendre votre roulant de ferme ou troupeau laitier par encan. Je suis à votre disposition partout au Québec. Appelez à frais vires pour estimation.
ROGER D'Aoust
Encanteur bilingue, Ormstown, Qc
Tél. (514) 829-3487 JNO

VENTE par encan
jeudi le 30 avril à 10 heures sur la ferme de
Mme Donald Godbout

La ferme est située sur la Transcanadienne à la sortie du village de Ste-Anne de Madawaska, Nouveau-Brunswick.
L'encan aura lieu à Theure du Nouveau-Brunswick
En cas de mauvaise température la vente des animaux se fera sous la tente.
SERA VENDU: un magnifique troupeau Ayrshire de 94 têtes dont 80 % du troupeau sont pur sang enregistrés avec papier comprenant: 58 vaches et taures dont plusieurs seront fraîches vèées et les autres en tout temps de l'année; 12 laures de 18 à 20 mois; 12 laures de 8 à 12 mois; 10 laures de 6 mois et moins; 1 taureau pur sang avec papier.
Prenez note que c'est un des bons troupeaux de la région, une bonne opportunité de vous procurer de très bons sujets laitiers.

LA LAITERIE COMPREND:
2 réservoirs en vrac dont un modèle 650, et un modèle 400 De Laval; un pipeline De Laval 1 1/2 pouce en stainless, installation pour 50 vaches, 5 unités de traite; compresseur no 78 de 7 1/2 forces de moteur; chaudières de trayeuse De Laval, chauffelette de laiterie, clipper à vaches, brosse électrique.
LA MACHINERIE COMPREND:
Tracteur John Deere no 2950, 85 forces, avec cabine, air climatisé et pelle no 148, seulement 1 200 heures d'ouvrage, à l'état de neuf; tracteur Belarus 800 avec cabine; tracteur Belarus no 611, 915 heures d'ouvrage avec cabine; tracteur Belarus no 420, 4x4 avec pelle; presse à foin New Holland no 268 avec lance-balles; faucheuse-conditionneuse New Holland no 469 avec pneus ballons; râtelier New Holland no 56; 2 wagons sur pneus avec côté à lance-balles en acier; convoyeur à foin de 80 pi avec moteur, éventail à foin Oheosir; monte-balles de 32 pi avec moteur, monte-balles de 24 pi; fourrageur John Deere no 35 avec chute contrôlée; 2 boîtes ensilage no 218, 3 batteurs avec wagon Normand tandem, très propre; souffleur ensilage no 28 New Holland nouveau modèle, un distributeur de préservatif à ensilage; un épandeur New Holland no 510, 163 minots; un camion Chevrolet 10 roues avec épandeur New Holland d'environ 400 minots; charrue Sanderum 3 versoirs déclencheuse; herse de 40 disques semi-portée comme neuve; samoir International 16 disques combiné très propre; un rouleau 2 sections en acier, soigneur automatique; un silo Supérieur de 20x65, un débouleur de silo Badger, 4 H Bim de 12x12 de 40 pi de long chacun, soudeuse, chargeur électrique, à batterie, étou, meule; chaîne de nettoyeur idéal de 280 pi de long avec transmission et moteur aussi le piston Iberville; pince et lettres à tatouer; tout l'engrais de ferme; outils de ferme et de hangar, loule d'articles trop longs à énumérer.

Cause de la vente:
décès du propriétaire
Conditions: argent comptant ou prêt bancaire pour acheteur qualifié
Cantine sur les lieux.
Prenez note que la ferme de 277 acres environ dont une très bonne partie est drainée sous terrain avec maison renouée et de très bons bâtiments est aussi à vendre privément, information de la propriétaire au tél. (506) 445-2758.
Prenez note que la vente débutera à 10 h 00 par les conditions de la vente et les articles de hangar, à 11 h 30 la machinerie et vers les 1 h 30 la vente des animaux. Apporter votre carte de producteur ou farmer id. card et aussi vos chèques. Merci. Bienvenue à tous. Vous pouvez avoir des informations de la propriétaire au no (506) 445-2758, ou de l'encanteur

Albert Breton Inverness (Québec)
Tél. (418) 453-2681
Encanteur bilingue, toujours acheteur de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de ventes par encan.

Préavis d'encan
Pour **ANDRÉ et PIERRE CHAPUT** 3770 rang de la Picardie VARENNES, Cte Verchères
Dimanche, 26 avril à 13h00
ROULANT DE FERME
Pour **LIONEL LAROSE** 496 rang Beauce CALIXA-LAVALLÉE, Cte Verchères
Samedi, 2 mai 1987
ROULANT DE FERME
Pour **JULIEN BEAUCHEMIN** 636 Ruisseau Nord St-Mathieu de Beloeil
Samedi, 30 mai à 12h00
ROULANT DE FERME et partie du ménage de maison

MARCEL CUSSON
ENCANTEUR
564 rang Beauce
CALIXA-LAVALLÉE, Cte Verchères
Tél. (514) 583-6591 ou (514) 583-3710
Réservez la date de votre encan en appelant dès aujourd'hui pour rencontre.

VENTE DE «DISSOLUTION» DU TROUPEAU «MIDRE»

Prop. M. & A. Gratton
St-Scholastique (Québec)
Vendredi le 24 avril 1987 à 13 h 00
Au local des Encans de la Ferme Inc. Sortie 133, route Transcanadienne St-Hyacinthe
12 h 00: Buffet froid et rafraîchissements
Suite à la séparation des deux frères Gratton Michel Gratton vous offre éleveurs Holstein par encan public
La moitié du troupeau «Midre»
SERA VENDU 85 Holstein pur sang, classifiées et contrôlées officielles ROP.
DONT: 50 vaches à lait; 12 laures saillies; 10 laures ouvertes de 9 à 14 mois; 13 génisses de 0 à 9 mois; moyenne mobile: 136-139 B.C.A.
NOTEZ BIEN:
A 12 h 30

VENTE D'AMPOULES DE SEMENCE:
3 Round Oak Rag Apple Elevation, 9 Clinton Camp Majesty, 22 Birch Hollow Royalty, 22 Agro Acres Marquis Ned, 14 Downlaine Refl. Emperor, 6 Nelacres Johanna Senator, 3 Craighlen Sevans Senator, 2 Roybrook Starlite, 3 Paclamar Astronaut, 4 Cedelmar Blackjack, 20 Roybrook Tempo, 4 Northcroft Admiral Citation, 6 Inghelm Klondike, 11 Ocala Corvette.
EXEMPLE DE SUJETS VENDUS:
Une fille de Klondike T.B., née le 29 oct. 79, due en juin de Oak Ridges Landford, avec un record à 3 ans de 7 145 kg, 3,6 %. Également dans la vente sa fille née le 18 avril 85 par A.Mr. Gillex Pony Express, due en juin.
Une fille de Blackjack T.B. qui sera fraîche de A Walkdown Eagle avec un record à 7 ans de 8 653 kg, 4,14 %.
Une fille de Lynmack T.B. née le 24 oct. 82, saillie le 25 nov. 85 par A. Schutz Ijon Gaspil. Record de 7 841 kg, 3,95 %, B.C.A. 167-177, indice génétique de +2.
Une de 2 ans, due en juin. Mère T.B. avec un record de 7 599 kg, 3,6 %, 2e mère T.B. avec une fille B.P. dans la vente par Cutlass. Saillie le 13 mars 87 par A. Lime Hollow Breeze, B.C.A. de 176-158 à 3 ans.

La moyenne du troupeau pour 90 records: 138-140.
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES:
SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.
C.P. 570, 140, Martineau St-Thomas-d'Aquin (Québec)
J0H 2A0

TRACTEURS

- JD 1020 gaz PSD
- JD 2010 pelle gaz PSD
- 2 JD 4430 cab + air 16 500 \$
- JD 4030 turbo + can roue double 15 500 \$
- JD 8430 articulé + cab + R/ double au 4 roues 25 000 \$
- White 1365 4 R/M cab + loader 8 000 \$
- Zator 8045 + cab 4 R/M 12 000 \$
- MF 35 gaz PSD
- MF 135 gaz PSD
- MF 275 à 800 \$
- Inter 275 pelle PSD
- Inter 414 5 000 \$
- Inter 888 cab, Hydro 16 000 \$
- AC 7050 cab + air 12 900 \$
- Ford Dextra gaz PSD
- Ford 3000 gaz PSD
- Ford 800 gaz PSD
- Universal 840 4 R/M + cab + pelle avec nouveau différentiel 9 000 \$

MOISSONNEUSES-BATTEUSES
• JD turbo 6620 hydro 4 R/M pneu à riz 1 300 heures 60 000 \$
• Gleaner M2 Hydro 25 000 \$
• Fourrageur 770 5 500 \$
• Faucheuse Cond. 489 2 500 \$
• Planteur JD 6 rgs 8 500 \$
• Plusieurs herbes et vibros en stock.

Entreprise Michel Girouard
Victoriaville
Tél. rés. (819) 758-3875
Tél. bur. (819) 758-9566
Michel ou Simon
MAURICE RAINVILLE
ST-HYACINTHE, encanteur, pour tout genre de vente par encan partout au Québec.
Information:
(514) 799-4042, (514) 799-5332 JNO

TERRE À VENDRE
275 acres en culture; 725 acres en boisé.
Roulant complet avec réservoir pour traite Moffat.
Comte Temiscamingue
Rana Brodeur
Tél. (819) 747-5368
(819) 629-3273

bromis
Cowansville (514) 263-4455
Bromont (514) 534-3656
REGION BEDFORD à Bromont. Fermes et fermettes à vendre. Ex: 60 acres, culture 4 en bois, bonne maison, bonne petite grange, tracteur, voiture, charrue, herse 90 000 \$.
Fermette 180 acres, moitié prairie et 1 800 entailles. **VENDUE.**
Ghislaine ou Alcide Naud
(514) 263-2149

TERRE À VENDRE
180 arpents, idéale pour élevage, animaux de boucherie, bois de commerce. Bâtiments en tôle avec électricité. Maison meublée, 4 c.c., Route 132, quelques minutes de Matane
Thérèse Ouellet Trust General Inc.
(418) 562-9773
(418) 562-2246

COMMERCE PÉPINIÈRE
Banlieue est de Montréal
Pépinieriste, horticulteur, fleuriste, situé sur route passante. Vendue avec bâtisses et équipements 9 serres, garage, bungalow et 20 arpents de terre.
Établie depuis 20 ans.
Comptant minimum 100 000 \$
Pour renseignements
Guylaine Pelletier ou Gérard Poirier
Trans-Action Courtier
(514) 759-7951

VENTE PAR ENCAN
chez LES ENTREPRISES G.R. ENRG.
 400, rue Forest
 St-Paul de Joliette
 Tél. (514) 759-1289
 Samedi le 25 avril 1987
 à 10 h 00
 pour Association de location d'outils du Québec

Liste des équipements:
 Lot de scies à chaîne. Une pompe motorisée pour perceuse. Une boîte de 7 morceaux Hob Sow. Un lot de boyaux. Un lot d'étau. Deux serres. Un lot de mèches à ciment et à fer. Un lot de boîtes assorties. Un lot de grindres. Une saboteuse Clark HT8. Une laveuse à pression. Un compresseur Hausfeld. Lot d'échafauds. Scie à ciment de marque Shindaiwa EC 350. Lot de pompes submersibles. Bêcheuse 5 HP Canadienne. Scie Homelite DM 40. Générateur Honda 300 watts. Remorque 4 x 8. Bêcheuse électrique Electrofil. Un compresseur 550. Deux chain-block électriques 220. Machine à boules Blue Chip. Balanceur de roue Hoffman. 46 caisses de fils d'armature. Tondeuse à gazon Lawn Flite 3 forces. Un vibrateur à ciment Kohring. Une tondeuse à gazon Lawn Boy. Une éventail. Un lot de pompes. Un lot de chaînes. Un set de torches avec 50 de boyau. Un carrosse à torche. 4 roulettes échafauds. Un enseigne 4 x 5. Un rouleau compacteur 30" moteur diesel. Une polisseuse Cimex 3 brosses R-48. Coupe-tuile patio hydraulique. Aspirateur industriel G-230 Husky. Générateur Honda 1 500 watts EG-1500. Une génératrice Honda 2 500 watts.

Liste du roulage de ferme:
 Un tracteur Mid 16 forces. 1951. avec hydraulique arrière, chaîne, pelle, double action complète et stabilisateur. Un tracteur International 240 à gaz 1962. Un tracteur Massey Ferguson 30, pneu arrière neuf. freins neufs, conduite neuve et peinture neuve.

Liste d'équipements neufs:
 Un tracteur Allis Chalmers, modèle 608 LTD avec tondeuse à gazon 42", 1986. Une lame de 6" neuve. Une rampe rabattante de Clayton. Une laveuse à pression Allis Chalmers 1987, modèle 502. Mangeoire d'animaux à bœuf. Un compresseur 3/4 de force Campbell Hausfeld. Deux lifts 5 tonnes. Un jack 2 tonnes Winner. Une foule d'articles surprises.

L'inspection des articles de l'encan débutera le 24 avril 1987 de 9 h 00 à 17 h 00.
Condition de l'encan: argent comptant ou prêt de banque accepté.
 Cantine sur les lieux de l'encan.
Pour information, communiquez avec:
M. Jacques Fortier
 Encanleur bilingue licencié
 32, chemin St-Jacques
 Joliette J8E 3H3
 Tél. (514) 756-8658

VENTE PAR ENCAN
 Lundi le 27 avril 1987
 à 10 heures
 à la ferme de DENIS ET SYLVIE BEAULIEU
 au 884, rang 8
 St-Jacques Ouest
 de Lévis
 Cité Nicolet

SERA VENDU: un excellent troupeau Holstein pur sang enregistré avec papier de 50 bêtes dont: 30 vaches pur sang, dont 8 fraîches, vélées ou vélant sous peu et les autres en tout temps de l'année, 5 taures pur sang de 15 à 18 mois dont une Starbuck, ainsi que 2 NIP B.C.; 8 génisses de moins de 1 an; 1 taureau pur sang enregistré. Prenez note qu'il y a 7 filles de Make Rite en lactation, 4 filles de Robthom Premier en lactation, 1 fille Starbuck saillie par H.O. 261. Ce troupeau est sur contrôle laitier ROP et classifié Membre du Club 300 avec une moyenne de 8 100 kg ou (17 820 lb de lait).

Des productions allant jusqu'à 23 000 lb à 4, 12, B.C.A. produites et à produire. Exemple: B.C.A. 193-214, 208-212. Le troupeau a une descendance des principaux taureaux tels que: Admiral, Make Rite, Vibration, Mandrake, Premier Elevator, Breeze, Starbuck. Les taureaux utilisés sont: Emil, Breeze, Mark Anthony, Stand Beder, Dagger, Enhancer, Hustler. Prenez note que c'est une excellente occasion pour vous producteurs laitiers de vous procurer de très bons sujets laitiers. Les catalogues seront fournis lors de la vente.

LA LAITIÈRE COMPREND:
 Réservoir à lait De Laval 800 gallons, lavage automatique de 1982, pipeline De Laval 2 pouces en stainless, installation pour 50 vaches, 4 unités avec compresseur 3 forces; 7 balances dont 3 nouveaux modèles Wakato et 4 anciens modèles Wakato. 2 tableaux de régie, chariot de traite, 3 clip-pers - à vaches, un travail pour les sabots, un séparateur.

LA MACHINERIE COMPREND:
 Tracteur Massey Ferguson 1100, 4 sorties d'huile, 105 forces très propre; tracteur Massey Ferguson no 184, 4x4 avec pelle à fumier, à graver et à neige, et cabine air climatisé, chaîne à tracteur à anneau; presse à foin MF, no 124 avec lance-balles, tension à l'huile et cylindre pour déviation de balles; faucheuse-conditionneuse Hesson 1091, année 1982; râtelier New Holland no 256 avec dents de caoutchouc; faucheuse internationale 7 pi; convoyeur à foin 90 pi de long de marque Lessor, monte-balles Lessor de 45 pi; 2 séchoirs à foin; 4 wagons à foin avec coté à lance-balles en acier et un tandem; une mangeoire à foin en V avec toit en acier; herse de 28 disques Pittsburg, herse à pacage, herse à ressorts, un vibro Ber Vac de 12 pi, -grader - Lessor de 8 pi; rouleau à embryon, semoir à grain 13 disques, une génératrice Winpower de 25 000 watts; chariot à ensilage électrique Proximex; hache-paille Agri-Metal de 1 an; compresseur à air Speedor; chariot à moulin, un feu de sucrerie de 2x5; un silo de 18x65 Superion; débouleur Butler, toute l'installation d'étable, abreuvoirs, attache pick-up Ford, 3/4 de tonne, moteur 6 cylindres, 52 000 milles, environ 2 000 balles de foin. Une foule d'articles trop longs à énumérer.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire pour acheteur qualifié.
 Cantine sur les lieux.
 Cause de l'encan: changement de production

Arrivez pour l'heure, car nous débiterons à 11 heures par la machinerie et à 1 heure par le troupeau. En cas de mauvaise température, la vente des animaux se fera sous la tente.
 Information du propriétaire
 (819) 288-5282

Cet encan est sous la direction de
Albert Breton Inc. Inverness
 (418) 453-2881
 Encanleur bilingue

Toujours acheteur de terres et de roulements de ferme au complet et à votre disposition pour tout genre de vente par encan.

Préavis d'encan
 Pour LES SERVICES AGRICOLES FORTIER INC. 1047 route 101 STE-ROSE-DE-POULIARIES Abitibi Qué. Jeudi, 30 avril à 11h00

SERA VENDU 15 tracteurs de ferme, équipement à foin, tels que: presses à balles rondes et conventionnelles, semoirs, charnières, épandeurs à fumier, etc. Pour les détails, consultez la prochaine édition.

INFORMATIONS: Philippe Plois
 Tel (819) 782-2604 ou
PIERRE CHAMPIGNY
 Encanleur bilingue
 51 boul Granby
 ROXTON-FALLS, Cte Johnson
 Tel (514) 548-5733 ou (514) 548-2172

CULTIVATEURS
 JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulage de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
 Encanleur licence, DURHAM SUD
 Cte Johnson, Tel. (819) 858-2953

ENCAN
 Samedi le 25 avril à 10 h 00
 Chez M. André Durand
 951 ruisseau le Bourdais St-Tite
 Cité Laviolette

SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein de grand choix descendant de l'insémination artificielle comprenant 54 têtes incluant 32 vaches, 9 taures saillies, 6 taures non saillies + 6 veaux de printemps. Le troupeau est sous contrôle du PATLQ avec une moyenne de 15 000 lb de lait et 4.5 de gras.

EQUIPEMENT LAITIÈRE:
 Réservoir à lait 500 gal. de marque Zéro en acier inoxydable lavage automatique, valve élect. 4 unités de traite; compresseur avec moteur 3 forces, un pipeline 1/2" en acier inoxydable; 2 balances de contrôle; un réservoir eau chaude; 3 clippeurs; pompes à mouches; tableau de registre; 1 soigneur pour ensilage Vic; 1 silo avec débouleur Patz; 1 benne à moule; 12 tonnes, 4 éventails d'étable; un écouleur d'étable 265 pieds de chaînes Jutras; un chariot à fumier neuf n'ayant jamais servi; 1 séchoir à foin; 1 convoyeur Lessor 85 pieds; 1 boyau pour blanchir avec fusil 50 pieds, 1 chariot à moule.

LA MACHINERIE AU COMPLET SOIT: 2 tracteurs Oliver 1365; une charrue 3 versoirs Oliver; 1 herse à disques 32 rouleaux Oliver; 1 herse à dents 15; 1 semeur 13 disques Inter; 1 semeur à blé d'Inde deux rangs Oliver; 1 faucheuse-conditionneuse New Holland 489 9 pieds, 1 faux en surplus; 1 râtelier New Holland 256 à dents de caoutchouc; 1 presse à foin New Holland 315 avec lance-balles 3 ans; 1 faneur à foin Kuhn; 1 fourrageuse électrique 718 New Holland + 1 pick-up à foin; 1 pick-up à blé d'Inde New Holland avec roues; 1 souffleur long, full rockets; 1 blower New Holland; 23 souffleurs à silo; 1 boîte ensilage New Holland; 3 rouleaux 16 pieds; 1 boîte ensilage Dion; 3 rouleaux 16 pieds; 1 wagon 6 roues avec boîte à lance-balles; 1 wagon 4 roues avec boîte à lance-balles; 2 wagons avec plate-forme; 2 mangeoires sur roues; 1 épandeur d'engrais chimique; 1 épandeur d'engrais New Holland 5676, 275 minots; 1 monte-balles avec moteur; 1 moulin à faucher Massey Ferguson; 2 pneus de tracteur 16-19-30; 1 camion GMC 77, avec éridelles; 1 alternateur Picard 25 000 watts; 1 perceuse Ferguson; 1 gros herse Technoma 125 gal.; 1 pelle de reculs; 1 pépinière avec 4 pelles s'adaptant sur tracteur; 1 remorque; 1 mixeur à ciment; 2 balances Toledo; fusil à graisser; 1 trayeuse De Laval avec 3 chaudières; 1 chaudière sauve-pas; 1 souffleur à neige 6 1/2 pi; 4 000 balles de beau foin; 300 balles de paille; 4 réservoirs à flottes; bois de sciage grands morceaux, tuyau de fer; articles de hangar trop longs à énumérer.

L'encan débutera à 10 h 00 précises. A ne pas manquer; tout devra être payé comptant.
 Les terres et la maison sont aussi à vendre séparément.
Pour renseignements, Bur. Louis Lafrance et Fils Ltée
 Encanleur licencié
 (418) 385-8450 ou (418) 385-7012 ou André Durand
 (418) 385-8108

Sur la ferme de **GERALD CLOUTIER**
 Route 108
 ST-EPIPHRE DE BEAUCÉ
 Vendredi, 24 avril à 11h00

SERA VENDU: un bon troupeau Holstein de 40 bêtes; 25 vaches laitières, 15 sont vélées du 1er janvier au 24 avril 1987 et 10 à différentes périodes de l'année, 8 taures de 2 ans, 3 sont saillies pour l'automne 1987 et 5 ouvertes; aussi 6 belles taures de 1 an.

LAITIÈRE COMPRENANT: 1 pipeline Surge, tuyauterie inoxydable 2", ligne à air, installation pour 35 vaches, 4 unités de traite, lavage automatique; lactoduc; aussi, bassin, compresseur 60" Alamo, 3 forces; réservoir à lait 300 gallons John Wood; banc à glace; chaudières de trayeuse De Laval, sauve-pas, compresseur De Laval 74 différents petits articles de laiterie.

AUSST: tondeuse à animaux; pompe à mouches électrique; chariot à moule; Juras, pompe à eau Duro; chariot à fumier avec track; fans d'étable; 1 serre-dos pour vaches; tout le matériel de 2 ans.

MACHINERIE ET EQUIPEMENT: 1 tracteur Oliver 1365 avec chargeuse; 4 600 heures; "bucket" à sable et "bucket" à neige; 1 tracteur John Deere 510, moulin relié à un 500 heures; faucheuse-conditionneuse New Holland, 479, comme neuve; 1 hache-paille New Holland 381; 1 râtelier de côté NH, 1 presse à foin NH, 1 semoir 13 disques; 1 herse à disques Oliver 28 disques; vibroculteur Georges White, 9 1/2"; 1 charnué Hydrogen, 3 versoirs 14"; avec roues de profondeur; 1 épandeur d'engrais chimique sur 3 pts; 1 épandeur de fumier International 135 minots; 1 faucheuse Oliver 7; 4 wagons sur pneus (4 roues); 1 wagon mangeoire pour "choppage"; convoyeur de plafond 100' avec moteur; 1 monte-balles de 40'; 2 monte-balles de 24'; tous avec moteur; 2 bennes à moule 2 1/2 tonnes chacune; 1 set de chaînes à tracteur; 1 belle gratter 7" (niveauiseuse) J.D. en parfaite condition; 1 poule pour tracteur Oliver 55; 1 traineau à foin; 1 vis à grain 25' x 6"; 1 beau séchoir à grain, barrières de ferme, batteries de clôture; plusieurs piquets de cèdre,

ENCAN
 Samedi le 25 avril à 10 h 00
 Chez M. André Durand
 951 ruisseau le Bourdais St-Tite
 Cité Laviolette

SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein de grand choix descendant de l'insémination artificielle comprenant 54 têtes incluant 32 vaches, 9 taures saillies, 6 taures non saillies + 6 veaux de printemps. Le troupeau est sous contrôle du PATLQ avec une moyenne de 15 000 lb de lait et 4.5 de gras.

EQUIPEMENT LAITIÈRE:
 Réservoir à lait 500 gal. de marque Zéro en acier inoxydable lavage automatique, valve élect. 4 unités de traite; compresseur avec moteur 3 forces, un pipeline 1/2" en acier inoxydable; 2 balances de contrôle; un réservoir eau chaude; 3 clippeurs; pompes à mouches; tableau de registre; 1 soigneur pour ensilage Vic; 1 silo avec débouleur Patz; 1 benne à moule; 12 tonnes, 4 éventails d'étable; un écouleur d'étable 265 pieds de chaînes Jutras; un chariot à fumier neuf n'ayant jamais servi; 1 séchoir à foin; 1 convoyeur Lessor 85 pieds; 1 boyau pour blanchir avec fusil 50 pieds, 1 chariot à moule.

LA MACHINERIE AU COMPLET SOIT: 2 tracteurs Oliver 1365; une charrue 3 versoirs Oliver; 1 herse à disques 32 rouleaux Oliver; 1 herse à dents 15; 1 semeur 13 disques Inter; 1 semeur à blé d'Inde deux rangs Oliver; 1 faucheuse-conditionneuse New Holland 489 9 pieds, 1 faux en surplus; 1 râtelier New Holland 256 à dents de caoutchouc; 1 presse à foin New Holland 315 avec lance-balles 3 ans; 1 faneur à foin Kuhn; 1 fourrageuse électrique 718 New Holland + 1 pick-up à foin; 1 pick-up à blé d'Inde New Holland avec roues; 1 souffleur long, full rockets; 1 blower New Holland; 23 souffleurs à silo; 1 boîte ensilage New Holland; 3 rouleaux 16 pieds; 1 boîte ensilage Dion; 3 rouleaux 16 pieds; 1 wagon 6 roues avec boîte à lance-balles; 1 wagon 4 roues avec boîte à lance-balles; 2 wagons avec plate-forme; 2 mangeoires sur roues; 1 épandeur d'engrais chimique; 1 épandeur d'engrais New Holland 5676, 275 minots; 1 monte-balles avec moteur; 1 moulin à faucher Massey Ferguson; 2 pneus de tracteur 16-19-30; 1 camion GMC 77, avec éridelles; 1 alternateur Picard 25 000 watts; 1 perceuse Ferguson; 1 gros herse Technoma 125 gal.; 1 pelle de reculs; 1 pépinière avec 4 pelles s'adaptant sur tracteur; 1 remorque; 1 mixeur à ciment; 2 balances Toledo; fusil à graisser; 1 trayeuse De Laval avec 3 chaudières; 1 chaudière sauve-pas; 1 souffleur à neige 6 1/2 pi; 4 000 balles de beau foin; 300 balles de paille; 4 réservoirs à flottes; bois de sciage grands morceaux, tuyau de fer; articles de hangar trop longs à énumérer.

L'encan débutera à 10 h 00 précises. A ne pas manquer; tout devra être payé comptant.
 Les terres et la maison sont aussi à vendre séparément.
Pour renseignements, Bur. Louis Lafrance et Fils Ltée
 Encanleur licencié
 (418) 385-8450 ou (418) 385-7012 ou André Durand
 (418) 385-8108

Sur la ferme de **GERALD CLOUTIER**
 Route 108
 ST-EPIPHRE DE BEAUCÉ
 Vendredi, 24 avril à 11h00

SERA VENDU: un bon troupeau Holstein de 40 bêtes; 25 vaches laitières, 15 sont vélées du 1er janvier au 24 avril 1987 et 10 à différentes périodes de l'année, 8 taures de 2 ans, 3 sont saillies pour l'automne 1987 et 5 ouvertes; aussi 6 belles taures de 1 an.

LAITIÈRE COMPRENANT: 1 pipeline Surge, tuyauterie inoxydable 2", ligne à air, installation pour 35 vaches, 4 unités de traite, lavage automatique; lactoduc; aussi, bassin, compresseur 60" Alamo, 3 forces; réservoir à lait 300 gallons John Wood; banc à glace; chaudières de trayeuse De Laval, sauve-pas, compresseur De Laval 74 différents petits articles de laiterie.

AUSST: tondeuse à animaux; pompe à mouches électrique; chariot à moule; Juras, pompe à eau Duro; chariot à fumier avec track; fans d'étable; 1 serre-dos pour vaches; tout le matériel de 2 ans.

MACHINERIE ET EQUIPEMENT: 1 tracteur Oliver 1365 avec chargeuse; 4 600 heures; "bucket" à sable et "bucket" à neige; 1 tracteur John Deere 510, moulin relié à un 500 heures; faucheuse-conditionneuse New Holland, 479, comme neuve; 1 hache-paille New Holland 381; 1 râtelier de côté NH, 1 presse à foin NH, 1 semoir 13 disques; 1 herse à disques Oliver 28 disques; vibroculteur Georges White, 9 1/2"; 1 charnué Hydrogen, 3 versoirs 14"; avec roues de profondeur; 1 épandeur d'engrais chimique sur 3 pts; 1 épandeur de fumier International 135 minots; 1 faucheuse Oliver 7; 4 wagons sur pneus (4 roues); 1 wagon mangeoire pour "choppage"; convoyeur de plafond 100' avec moteur; 1 monte-balles de 40'; 2 monte-balles de 24'; tous avec moteur; 2 bennes à moule 2 1/2 tonnes chacune; 1 set de chaînes à tracteur; 1 belle gratter 7" (niveauiseuse) J.D. en parfaite condition; 1 poule pour tracteur Oliver 55; 1 traineau à foin; 1 vis à grain 25' x 6"; 1 beau séchoir à grain, barrières de ferme, batteries de clôture; plusieurs piquets de cèdre,

plusieurs articles de hangar et antiquités. La marchandise est en très bon état. Une terrière sera engée sur les lieux.

CANTINE SUR LES LIEUX
 CONDITION: payable comptant ON PÉPROUIT FINIR TOT.
 Pour renseignements additionnels, s'adressez à:

VICTOR MASSICOTTE
 3350 boul. Ducharme
 ST-ROCH-DE-MEKINAC
 Tel. (819) 646-5655

Acheteur et vendeur de troupeaux laitiers et roulements de ferme. Aussi vente à commission.

ENCAN
 Samedi le 25 avril à 10 h 00
 Chez M. André Durand
 951 ruisseau le Bourdais St-Tite
 Cité Laviolette

SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein de grand choix descendant de l'insémination artificielle comprenant 54 têtes incluant 32 vaches, 9 taures saillies, 6 taures non saillies + 6 veaux de printemps. Le troupeau est sous contrôle du PATLQ avec une moyenne de 15 000 lb de lait et 4.5 de gras.

EQUIPEMENT LAITIÈRE:
 Réservoir à lait 500 gal. de marque Zéro en acier inoxydable lavage automatique, valve élect. 4 unités de traite; compresseur avec moteur 3 forces, un pipeline 1/2" en acier inoxydable; 2 balances de contrôle; un réservoir eau chaude; 3 clippeurs; pompes à mouches; tableau de registre; 1 soigneur pour ensilage Vic; 1 silo avec débouleur Patz; 1 benne à moule; 12 tonnes, 4 éventails d'étable; un écouleur d'étable 265 pieds de chaînes Jutras; un chariot à fumier neuf n'ayant jamais servi; 1 séchoir à foin; 1 convoyeur Lessor 85 pieds; 1 boyau pour blanchir avec fusil 50 pieds, 1 chariot à moule.

LA MACHINERIE AU COMPLET SOIT: 2 tracteurs Oliver 1365; une charrue 3 versoirs Oliver; 1 herse à disques 32 rouleaux Oliver; 1 herse à dents 15; 1 semeur 13 disques Inter; 1 semeur à blé d'Inde deux rangs Oliver; 1 faucheuse-conditionneuse New Holland 489 9 pieds, 1 faux en surplus; 1 râtelier New Holland 256 à dents de caoutchouc; 1 presse à foin New Holland 315 avec lance-balles 3 ans; 1 faneur à foin Kuhn; 1 fourrageuse électrique 718 New Holland + 1 pick-up à foin; 1 pick-up à blé d'Inde New Holland avec roues; 1 souffleur long, full rockets; 1 blower New Holland; 23 souffleurs à silo; 1 boîte ensilage New Holland; 3 rouleaux 16 pieds; 1 boîte ensilage Dion; 3 rouleaux 16 pieds; 1 wagon 6 roues avec boîte à lance-balles; 1 wagon 4 roues avec boîte à lance-balles; 2 wagons avec plate-forme; 2 mangeoires sur roues; 1 épandeur d'engrais chimique; 1 épandeur d'engrais New Holland 5676, 275 minots; 1 monte-balles avec moteur; 1 moulin à faucher Massey Ferguson; 2 pneus de tracteur 16-19-30; 1 camion GMC 77, avec éridelles; 1 alternateur Picard 25 000 watts; 1 perceuse Ferguson; 1 gros herse Technoma 125 gal.; 1 pelle de reculs; 1 pépinière avec 4 pelles s'adaptant sur tracteur; 1 remorque; 1 mixeur à ciment; 2 balances Toledo; fusil à graisser; 1 trayeuse De Laval avec 3 chaudières; 1 chaudière sauve-pas; 1 souffleur à neige 6 1/2 pi; 4 000 balles de beau foin; 300 balles de paille; 4 réservoirs à flottes; bois de sciage grands morceaux, tuyau de fer; articles de hangar trop longs à énumérer.

L'encan débutera à 10 h 00 précises. A ne pas manquer; tout devra être payé comptant.
 Les terres et la maison sont aussi à vendre séparément.
Pour renseignements, Bur. Louis Lafrance et Fils Ltée
 Encanleur licencié
 (418) 385-8450 ou (418) 385-7012 ou André Durand
 (418) 385-8108

Sur la ferme de **GERALD CLOUTIER**
 Route 108
 ST-EPIPHRE DE BEAUCÉ
 Vendredi, 24 avril à 11h00

SERA VENDU: un bon troupeau Holstein de 40 bêtes; 25 vaches laitières, 15 sont vélées du 1er janvier au 24 avril 1987 et 10 à différentes périodes de l'année, 8 taures de 2 ans, 3 sont saillies pour l'automne 1987 et 5 ouvertes; aussi 6 belles taures de 1 an.

LAITIÈRE COMPRENANT: 1 pipeline Surge, tuyauterie inoxydable 2", ligne à air, installation pour 35 vaches, 4 unités de traite, lavage automatique; lactoduc; aussi, bassin, compresseur 60" Alamo, 3 forces; réservoir à lait 300 gallons John Wood; banc à glace; chaudières de trayeuse De Laval, sauve-pas, compresseur De Laval 74 différents petits articles de laiterie.

AUSST: tondeuse à animaux; pompe à mouches électrique; chariot à moule; Juras, pompe à eau Duro; chariot à fumier avec track; fans d'étable; 1 serre-dos pour vaches; tout le matériel de 2 ans.

MACHINERIE ET EQUIPEMENT: 1 tracteur Oliver 1365 avec chargeuse; 4 600 heures; "bucket" à sable et "bucket" à neige; 1 tracteur John Deere 510, moulin relié à un 500 heures; faucheuse-conditionneuse New Holland, 479, comme neuve; 1 hache-paille New Holland 381; 1 râtelier de côté NH, 1 presse à foin NH, 1 semoir 13 disques; 1 herse à disques Oliver 28 disques; vibroculteur Georges White, 9 1/2"; 1 charnué Hydrogen, 3 versoirs 14"; avec roues de profondeur; 1 épandeur d'engrais chimique sur 3 pts; 1 épandeur de fumier International 135 minots; 1 faucheuse Oliver 7; 4 wagons sur pneus (4 roues); 1 wagon mangeoire pour "choppage"; convoyeur de plafond 100' avec moteur; 1 monte-balles de 40'; 2 monte-balles de 24'; tous avec moteur; 2 bennes à moule 2 1/2 tonnes chacune; 1 set de chaînes à tracteur; 1 belle gratter 7" (niveauiseuse) J.D. en parfaite condition; 1 poule pour tracteur Oliver 55; 1 traineau à foin; 1 vis à grain 25' x 6"; 1 beau séchoir à grain, barrières de ferme, batteries de clôture; plusieurs piquets de cèdre,

ENCAN
 Samedi le 25 avril à 10 h 00
 Chez M. André Durand
 951 ruisseau le Bourdais St-Tite
 Cité Laviolette

SERA VENDU: un très bon troupeau Holstein de grand choix descendant de l'insémination artificielle comprenant 54 têtes incluant 32 vaches, 9 taures saillies, 6 taures non saillies + 6 veaux de printemps. Le troupeau est sous contrôle du PATLQ avec une moyenne de 15 000 lb de lait et 4.5 de gras.

EQUIPEMENT LAITIÈRE:
 Réservoir à lait 500 gal. de marque Zéro en acier inoxydable lavage automatique, valve élect. 4 unités de traite; compresseur avec moteur 3 forces, un pipeline 1/2" en acier inoxydable; 2 balances de contrôle; un réservoir eau chaude; 3 clippeurs; pompes à mouches; tableau de registre; 1 soigneur pour ensilage Vic; 1 silo avec débouleur Patz; 1 benne à moule; 12 tonnes, 4 éventails d'étable; un écouleur d'étable 265 pieds de chaînes Jutras; un chariot à fumier neuf n'ayant jamais servi; 1 séchoir à foin; 1 convoyeur Lessor 85 pieds; 1 boyau pour blanchir avec fusil 50 pieds, 1 chariot à moule.

LA MACHINERIE AU COMPLET SOIT: 2 tracteurs Oliver 1365; une charrue 3 versoirs Oliver; 1 herse à disques 32 rouleaux Oliver; 1 herse à dents 15; 1 semeur 13 disques Inter; 1 semeur à blé d'Inde deux rangs Oliver; 1 faucheuse-conditionneuse New Holland 489 9 pieds, 1 faux en surplus; 1 râtelier New Holland 256 à dents de caoutchouc; 1 presse à foin New Holland 315 avec lance-balles 3 ans; 1 faneur à foin Kuhn; 1 fourrageuse électrique 718 New Holland + 1 pick-up à foin; 1 pick-up à blé d'Inde New Holland avec roues; 1 souffleur long, full rockets; 1 blower New Holland; 23 souffleurs à silo; 1 boîte ensilage New Holland; 3 rouleaux 16 pieds; 1 boîte ensilage Dion; 3 rouleaux 16 pieds; 1 wagon 6 roues avec boîte à lance-balles; 1 wagon 4 roues avec boîte à lance-balles; 2 wagons avec plate-forme; 2 mangeoires sur roues; 1 épandeur d'engrais chimique; 1 épandeur d'engrais New Holland 5676, 275 minots; 1 monte-balles avec moteur; 1 moulin à faucher Massey Ferguson; 2 pneus de tracteur 16-19-30; 1 camion GMC 77, avec éridelles; 1 alternateur Picard 25 000 watts; 1 perceuse Ferguson; 1 gros herse Technoma 125 gal.; 1 pelle de reculs; 1 pépinière avec 4 pelles s'adaptant sur tracteur; 1 remorque; 1 mixeur à ciment; 2 balances Toledo; fusil à graisser; 1 trayeuse De Laval avec 3 chaudières; 1 chaudière sauve-pas; 1 souffleur à neige 6 1/2 pi; 4 000 balles de beau foin; 300 balles de paille; 4 réservoirs à flottes; bois de sciage grands morceaux, tuyau de fer; articles de hangar trop longs à énumérer.

L'encan débutera à 10 h 00 précises. A ne pas manquer; tout devra être payé comptant.
 Les terres et la maison sont aussi à vendre séparément.
Pour renseignements, Bur. Louis Lafrance et Fils Ltée
 Encanleur licencié
 (418) 385-8450 ou (418) 385-7012 ou André Durand
 (418) 385-8108

Sur la ferme de **GERALD CLOUTIER**
 Route 108
 ST-EPIPHRE DE BEAUCÉ
 Vendredi, 24 avril à 11h00

SERA VENDU: un bon troupeau Holstein de 40 bêtes; 25 vaches laitières, 15 sont vélées du 1er janvier au 24 avril 1987 et 10 à différentes périodes de l'année, 8 taures de 2 ans, 3 sont saillies pour l'automne 1987 et 5 ouvertes; aussi 6 belles taures de 1 an.

LAITIÈRE COMPRENANT: 1 pipeline Surge, tuyauterie inoxydable 2", ligne à air, installation pour 35 vaches, 4 unités de traite, lavage automatique; lactoduc; aussi, bassin, compresseur 60" Alamo, 3 forces; réservoir à lait 300 gallons John Wood; banc à glace; chaudières de trayeuse De Laval, sauve-pas, compresseur De Laval 74 différents petits articles de laiterie.

AUSST: tondeuse à animaux; pompe à mouches électrique; chariot à moule; Juras, pompe à eau Duro; chariot à fumier avec track; fans d'étable; 1 serre-dos pour vaches; tout le matériel de 2 ans.

MACHINERIE ET EQUIPEMENT: 1 tracteur Oliver 1365 avec chargeuse; 4 600 heures; "bucket" à sable et "bucket" à neige; 1 tracteur John Deere 510, moulin relié à un 500 heures; faucheuse-conditionneuse New Holland, 479, comme neuve; 1 hache-paille New Holland 381; 1 râtelier de côté NH, 1 presse à foin NH, 1 semoir 13 disques; 1 herse à disques Oliver 28 disques; vibroculteur Georges White, 9 1/2"; 1 charnué Hydrogen, 3 versoirs 14"; avec roues de profondeur; 1 épandeur d'engrais chimique sur 3 pts; 1 épandeur de fumier International 135 minots; 1 faucheuse Oliver 7; 4 wagons sur pneus (4 roues); 1 wagon mangeoire pour "choppage"; convoyeur de plafond 100' avec moteur; 1 monte-balles de 40'; 2 monte-balles de 24'; tous avec moteur; 2 bennes à moule 2 1/2 tonnes chacune; 1 set de chaînes à tracteur; 1 belle gratter 7" (niveauiseuse) J.D. en parfaite condition; 1 poule pour tracteur Oliver 55; 1 traineau à foin; 1 vis à grain 25' x 6"; 1 beau séchoir à grain, barrières de ferme, batteries de clôture; plusieurs piquets de cèdre,

TAURES HOLSTEIN! RECEVEUSES! ATTENTION!

Nous avons un vaste choix de taures receveuses disponibles pour placer vos embryons pour tous les

ÉLEVEURS ÉLITE PUR SANG
 Nous synchronisons les taures à la ferme.

IMPORTANT
 Si vous prévoyez avoir besoin de receveuses, veuillez nous aviser à l'avance, nous préparerons les nombres de taures que vous aurez besoin.
 Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

TAUREUX HOLSTEIN!
 Nous avons deux très belles taures Holstein pur sang engr. qui vèleront en juin, dont une fille

ASTRO JET TRÈS GRANDE!
TAPIS ANIMATS
 Près de 100 éleveurs et 1 000 tapis vendus en 15 mois! Les éleveurs sont vraiment très satisfaits selon les commentaires reçus. Plus d'écrasages de trayons, de gros genoux, et selon l'avis de certains éleveurs, vous pouvez garder nos meilleurs reproductrices 2 à 3 ans de plus.

Prix spécial fin d'hivernement vous en saurez surpris!
 Possibilité de crédit sans intérêt!

Taureaux Holstein!
 Très vaste choix de taureaux Holstein pur sang (24).
 Plusieurs prêts pour le service. Extra choix.
 Un fils de SUE EX, 28 043 livres de lait 4,82 gae EGA (204-260).
 Son père à MARIÉS THUNDER!
 Financement possible!

FERME SONY FARM
 Ste-Élisabeth
 Cité Berthier, J0K 2J0
 Tél. (514) 759-5400

ENCAN
 sur l'ancienne ferme de URBAIN et LEONARD BIEAU
 77 rang de l'île du Domaine YAMASKA (cité Yamaska)
 SAMEDI le 18 avril à 13h00

Sera vendu: 36 belles TAURES HOLSTEIN dont plusieurs saillies et d'autres prêtes à être saillies.

2 très belles Jumentes Clydesdale Noires pur sang enregistrées, âgées de 2 et 6 ans. Elles sont très bien assorties et très bien domptées. Très belles paires d'attelage doubles.

MACHINERIE: un TRACTEUR Massey Ferguson no 283 diesel de 1986, avec servodirection et barrage de roues (seulement 105 heures d'ouvrage); un TRACTEUR Inter diesel no 250, faucheuse-conditionneuse Hesson PT-10, presse à foin Massey Ferguson no 9, épandeur à fumier New Holland no 512 d'une capacité de 160 minots avec 2 bateurs; râtelier New Holland no 256 avec dents de caoutchouc; herse à roulettes Ford 28 disques sur att. 3 pts; souffleur à silo New Holland no 23, 2 volutes avec montants à foin; pelle hydraulique sur att. 3 pts; scie mécanique Shiloh, pompe à eau sur prise de force; vapoteur à insecticide; entraîneur à vaches; à batterie à clôture; 5 barrières; chariot à ensilage; la balance du foin et de la paille et quelques autres articles.

Conditions: comptant ou prêt de banque
 Pour information ou demande de crédit, s'adresser à:

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
 Encanleur bilingue
 1274, rue Sud
 COWANSVILLE, QC
 Tél. (514) 263-0670 ou (514) 263-1434 16/4

TRÈS GROS ENCAN
 Pour LÉVESQUE & FRÈRES ENR. (André et Gérard)
 2ème Rang est
 SAYABEC, Cte Matapédia
 MERCREDI ET JEUDI
 Les 22 et 23 avril 1987

LE TROUPEAU: mercredi, le 22 avril à 10h30.

195 bonnes têtes d'animaux Holstein dont 55 pur sang enregistrés avec papiers. Ce troupeau comprend: 87 bonnes vaches (45 pur sang) dont plusieurs fraîches, d'autres devant mettre bas sous peu, et encore d'autres ressailles; 40 belles taures saillies, dont 10 pur sang; 20 belles taures prêtes à être saillies; 25 belles taures ouvertes âgées d'un an, et 23 génisses d'élevage. Production: ce troupeau est sous le contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de production de quelques 12 000 lb de lait. Ces bêtes proviennent d'insémination et celles en gestation ont été inséminées. Les taureaux utilisés sont: Mark Anthony, Starblack, Lynnack, Commodore, Aztec Blackjack, Mandrake, Brent, Prestige, Telmat, Portrait, Make Rite, Robthom Premier, Furrylad, Gaylord, Matinee, Impact, Cutlass.

LA MACHINERIE: jeudi, le 23 avril à 10h30.

4 tracteurs, dont un Case diesel 4490 à 4 roues motrices avec servodirection, gros chargeur sur le devant munie de pelle à neige, et cabine à neige avec chauffe-rette et air climatisé (2 200 hrs d'ouvrage); un J.D. diesel 4020 avec transmission "power-shift", barrage de roues, sorties hydrauliques, chargeur double action sur le devant avec pelle à neige et fourche à fumier, et cabine à neige, souffleur à neige Blanchette de 8' avec accessoires; un White diesel de 5' avec servodirection, barrage de roues et sorties hydrauliques; et un Allis-Chalmers diesel D-19 avec servodirection et sorties hydrauliques, camion 2 tonnes GMC

BIENVENUE A TOUS
CAUSE DE L'ENCAN:
Etat de santé du propriétaire
CONDITION: Comptant
Cantine sur les lieux
Information du propriétaire:
1-819-353-2478
Information

ALBERT BRETON INC.

au tél. 1-418-453-2681
Encanteur bilingue
Toujours acheteur de terres et de rou-
lants de ferme au complet et à votre
disposition pour tout genre de vente
par encan.

VENTE PAR ENCAN

Jeu, le 23 avril 1987
à 1 heure chez
RENE BOUVILLIER
La ferme est située
au 141, rang 3, Grosse Ile à
STE-JULIE DE LAURIÈVILLE
cté Lotbinière

SERA VENDU: Un magnifique trou-
peau Holsteins de choix NIP de 65 bêtes
dont: 33 vaches, 10 seront fraîches
vélées et les autres en tout temps de
l'année; 10 génisses saillies pour l'au-
tomne; 10 génisses de 9 mois à 16
mois; 10 veaux de 1 semaine à 9 mois.
Ce troupeau est sous contrôle PATLO
régulier avec une moyenne de 7 010 ki-
los ou 15 422 lb par vache. Prenez note
que ce troupeau est d'insémination arti-
ficielle depuis 15 ans.

LA LAITERIE COMPROMISE: Bulk tank
De Laval, 600 gallons avec lavage auto-
matique; une pipeline De Laval, 2 pou-
ces, en "stainless", installation pour 60
vaches, 5 unités et chaudière avec
compresseur De Laval modèle 76, mou-
teur 3 forces; 4 balances De Laval en
kilos; tondeuse à vache.

LA MACHINERIE COMPROMISE: Trac-
teur White 1370, 4x4, avec cabine très
propre, chaîne à tracteur à pignon; trac-
teur M.-Ferguson 135 diesel, très pro-
pre; presse à foin New Holland, no 268
avec lance-balles; râtelier faneur Vicon
RC 300 comme neuf; râtelier New Hol-
land no 56; faneuse 4 toupies Fahr 16"
très propre; rouleuse Heeston no 5800,
rouleau 3 à 6 pieds; faucheuse-condi-
tionneuse Heeston PT 10; faucheuse-
conditionneuse Int. 990; 2 wagons de 6
roues avec plate-forme de 8x20 avec
côté à lance-balles en bois; "chopper"
no 38 N. Holland, 1986, 2 mois d'usage;
épandeur à fumier tandem Bélair en-
viron 350 minots; charrieur 2 versoirs In-
ternational; herse à disques White no
252; herse à pacage; semoir Allis-
Chalmers 13 disques sur pneus; "trai-
ler" à pitoune tandem; une génératrice
Winpower 25-15; "grader" de 8 pieds;
silo à grain de 100 tonnes. Articles trop
longs à énumérer.

CONDITION: Argent comptant
Cantine sur les lieux
CAUSE DE LA VENTE:
Santé du propriétaire
BIENVENUE A TOUS

Prenez note que la ferme de 400 acres
avec une érablière de 3 000 entailles et
aussi bois mou et une grange à combe
français de 36x170, et une bonne mai-
son est aussi à vendre séparément.
Information du propriétaire:
1-819-365-4793
Information à

ALBERT BRETON INC.

au tél. 1-418-453-2681
Encanteur bilingue
Toujours acheteur de terres et de rou-
lants de ferme au complet et à votre
disposition pour tout genre de vente
par encan.

VENTE PAR ENCAN

à l'ancienne ferme de
GUY FILLION
rang Town Line à 2 milles
des chutes Lysanders Falls
vers ST-JACQUES DE LÉVES
cté Lotbinière

Samedi, le 25 avril 87 à 11 h 00
Cet encan est fait pour
EMMANUEL BOLDUC

SERA VENDU: Un magnifique trou-
peau croisé Charolais et Hereford, 32
vaches, elles seront presque toutes vé-
lées pour l'encan et vendues avec leurs
veaux; 2 taureaux de 3 ans dont 1 Cha-
rolais et 1 Hereford.
C'est un très bon troupeau, et c'est une
occasion pour vous producteurs de
vous procurer de très bons sujets.

LA MACHINERIE COMPROMISE: 1 trac-
teur International 584, 4 roues motrices
avec pelle avant Inter, no 2250, attache
rapide, seulement 700 heures; 1 trac-
teur International no 454; 1 tracteur
Farmall C 1951; 1 presse à foin Interna-
tional no 37; 1 presse à foin New Hol-
land no 273 avec lance-balles New Hol-
land très propre; 1 faucheuse-
conditionneuse Inter, no 990; 1 râtelier
à foin International no 35; 1 faucheuse
International de 7 pieds; 1 traîneau à
balles et fourche; 1 monte-balles de 16
pieds Lajoie; 1 convoyeur à foin envi-
ron 48 pieds; 4 wagons sur pneus avec
plate-forme dont 1 sans plate-forme; 1
épandeur Oliver no 471, 140 minots
avec pièces de rechange; environ
1 000 balles de foin et un peu de paille;

1 charrieur 3 versoirs International; 2
herse 12 disques 2 sections; 1 "gra-
der" de 6 pieds; 1 trailler d'empou-
vrouer roues doubles; 1 trailler à pitoune struc-
ture H Beam avec roues tandem 18
pieds; 1 rouleau en fer de 11 pieds; 1
semoir Cockshutt; 1 fendeuse à bois; 1
banc de scie (scie ronde) allant sur le
tracteur; 1 souffleur à neige Valac 7
hydraulique; 1 compresseur à air 1 HP;
2 sets de chaînes à tracteur dont 1 set à
pitons; 1 sleigh double; 1 hache-paille
Massey-Harris très antique; 1 charrieur
à manchons; 1 charrieur de côté anti-
que; 1 voiture (barlow); 1 réservoir à
l'huile; 1 feu de forge très antique; drill
et étai antique; 1 balance 3 000 lb Im-
perial Standard; 1 "clipper"; boîtes élec-
triques; 1 malaxeur à ciment; 1 man-
geoire en acier 24" de long; outils de
hangar; foules d'articles trop longs à
énumérer!

Prenez note que nous débiterons la
vente à 11 heures par le hangar. A midi
la machinerie et à 2 heures la vente des
animaux, en cas de pluie la vente des
animaux se fera sous la tente.

CAUSE DE LA VENTE:
Terre vendue à
Emmanuel Bolduc
Information: 1-418-424-3760
CONDITIONS: Argent comptant
ou prêt bancaire
déta accepté.
Cantine sur les lieux

ALBERT BRETON & FILS

Encanteur bilingue
Agent de vente
Non responsable d'accident personnel,
de perte ou dommage à la propriété.
A votre disposition pour tous genres
d'encans. Toujours acheteur de terres et
de roulant de ferme au complet.
INVERNESS
(418) 453-2681

ENCAN

pour
SUCC. DE JEAN-PAUL NORMANDEAU
(ALINE)
Jeudi, le 23 avril 1987
à 12h30 précises
au 168 Principale
ST-URBAIN, cté Châteauguay

SERA VENDU: Un excellent roulant de
machinerie agricole comprenant: tracteur
Ford 6600 turbo avec cabine, chargeur
avant, le tout en excellente condition, envi-
ron 2 000 heures; tracteur Ford 5000 à
vitesses, excellente condition, pneus neufs;
semoir à grain de marque Inter 16 disques
doubles combiné bote à engrais chimique
et bote pour emmillage, très bonne condi-
tion; planteur à maïs de marque Ford avec
4 rangs, en parfaite condition, vibro shank de
marque Inter no 4500 16 pi., 1 an d'usage;
sarclieur à maïs 4 rangs avec boîtes à
engrais chimique; rouleau à semi dentelé
(Brillon) 10 pi.; arroseuse de marque Hardy
175 gallons sur 3 pts rampe 32 pi., en par-
faite condition; vibroculteur de marque
Vicon; herse à finir 4 panneaux 16 pi.; char-
rieur de marque Overum Sweeden, 4 ver-
soirs, semi-portée, en parfaite condition;
charrieur 3 versoirs sur 3 pts de marque
Kverneland; génératrice 15 000 watts 65
ampères de marque Winco, parfaite condi-
tion, niveauuse; vis à grain 5 pi. 20 pi.; réser-
voir à lait 300 gal. ainsi que compresseur et
pipeline vendus pour pièces; aérialur à
grain portable, automobile de marque Chry-
sler (Newport) 1977, moteur en parfaite
condition.

SERA AUSSI VENDU: presse à foin de
marque Ford modèle 530; fileur à foin tra-
nant de marque Massey Harris, condition-
neur à foin de marque Gehl 6 pi.; moulin à
lancher, monte-balles de marque Little
Giant 36 pi. sur roues; voiture à foin 4 roues
plate-forme 19 pi.; voiture à foin 4 roues
plate-forme 15 pi.; herse à pâturage, con-
voyeur à foin sur grenier d'étable, environ
100 pi.

SERA AUSSI VENDU: Moissonneuse-bat-
teuse de marque Massey Ferguson no 300,
10 pi. de faux; moissonneuse-batteuse
Massey Ferguson no 82, 10 pi. de faux;
voiture à grain 10 tonnes Bloedel neuf, vis à
grain de marque Westfield 7 po., 51 pi.;
casseuse à maïs New Idea 3 rangs. Et
quelques articles de garage trop long à
énumérer.

Cause: Mortalité et terre louée
Conditions: argent comptant et prêt ban-
caire sur acheteur qualifié.

MAURICE RAINVILLE

Encanteur
1640, R.R. #1 nord
ST-HYACINTHE, J2S 8B1
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332

N.B.: Toujours à votre disposition pour tout
genre d'encan. Cantine sur les lieux.

ENCAN

M. et MME EDOUARD DANSEUREAU
592, Rang Durivage
ST-ANTOINE SUR RICHELIEU
cté Verchères, Qué.
Samedi, 25 avril 1987
à 10h30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: un très bon roulant de
machinerie comprenant tracteur de mar-
que John Deere 420 avec chargeur, trac-
teur de marque John Deere 510 en parfaite
condition; semoir John Deere 16 disques
doubles avec boîtes à emmillage; herse à
disques John Deere 32 roulettes avec
extension pouvant aller jusqu'à 48 rou-
lettes; ensileur John Deere 34 avec barre
de coupe et nez à maïs; charrieur 3 raies
John Deere; presse à foin John Deere 14;
batteuse John Deere, 42 trainant en par-
faite condition.

SERA AUSSI VENDU: épandeur à fumier
Inter 275 combiné avec bote à ensilage et
convoyeur arrière pour alimentation de
bétails sur champs; arroseuse Calisa 100
gallons sur 3 pts; vibro Allied 10"; moulin à
lancher de marque Ford; fileur trainant M.F.;
Pop Up; 4 voitures à foin 4 roues fabrication
domestique; niveauuse; remorque 2 roues;
épandeur à engrais chimique; souffleur à
neige de marque Pronovost en parfaite
condition.

SERA AUSSI VENDU: tracteur Poney Mas-
sey Harris (moteur défectueux) avec ins-
truments aratoires; herse à disques, char-
rieur, moulin à lancher et petite herse; ensi-
leur Papec avec tuyaux; chaînes à tracteur,
chaînes à anneaux; vis à grain 32".

SERA AUSSI VENDU: réservoir à lait De
Laval 27 bidons, environ 200 balles de
paille, environ 100 poches d'avoine.

SERA AUSSI VENDU: quantité de ménage
de maison tels que: set de chambre, lit dou-
ble, bureau Monsieur et bureau Madame et
coiffeuse; lit double avec bureau; set de
cuisine, 6 chaises avec grande table rec-
tangulaire, congélateur RCA 80, très pro-
pre, 2 chaises pour enfant avec table; 1
morceau de marbre 1" x 36" x 20"; humidifi-
cateur; bicyclette pour exercice.

SERA AUSSI VENDU: 4 chaises droites
antiques canadiennes; planche à laver;
bureau antique avec miroir, malles anti-
ques; chaises antiques; 3 droites et 1 capi-
taine; coffres bombés (6); pots de grès 1 #10
et 1 #3; ancienne cardeuse pour laine;

SERA AUSSI VENDU: quantité de vaisselle
de toutes sortes: quelques chaudrons; cou-
vertures; draps et autres; quantité de mar-
chandises de garage et outillages trop long
à énumérer.

CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: argent comptant
COMMENTAIRES: Nous avons beaucoup
de marchandises à vendre; nous débute-
rons l'encan par la vente des articles de
garage et du ménage de maison. Arrivez
 tôt.

CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: argent comptant
COMMENTAIRES: Nous avons beaucoup
de marchandises à vendre; nous débute-
rons l'encan par la vente des articles de
garage et du ménage de maison. Arrivez
 tôt.

BIENVENUE A TOUS

MAURICE RAINVILLE

ENCANTEUR LICENCIÉ
1640 R.R. 1 Nord
ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332

N.B. Toujours à votre disposition pour tout
genre d'encan. Il y aura cantine sur les
lieux.

ENCAN

Chez
BERNARD LEDUC
1128 chemin Laguerre
ST-ANCIET, Qué.
Samedi, 25 avril à 10h30

ÉQUIPEMENT DE FERME COMPLET: silo
de "slabe", 14 x 40 marque Dion; tracteur
Massey Harris; presses à foin Massey Fer-
guson 9; râtelier de côté John Deere 60;
charrieur 3 raies, 16" Massey Ferguson;
épandeur à fumier capacité 140 minots Ol-
iver; wagon à foin capacité 3 tonnes; se-
meuse à grain 13 drills Inter, combiné à
engrais; seméuse à maïs 2 rangs Ford H.D.;
épandeur à engrais, capacité 400 lb H.D.;
herse à finir 4 panneaux; rigoleur Vachon,
"blade" de 6" H.D.; rouleau en acier 2 sec-
tions; banc de scie ronde, traîneau à che-
vaux; cultivateur Massey Harris, 21 dents
trainant; élévateur à foin 32" à tuyaux;
trayuses Surges; vrille à grain 18 5/8";
malaxeur à ciment; compresseur à trayeuse
Universal, avec moteur de 1 force avec
attache pour 30 vaches; nettoyeur pour
étable idéal 27 5/8" de chaîne; fan de 16" avec
avec contrôle; chaîne à lancher avec collier
en nylon; fileur à tuyau de 1/2 à 1 1/4 avec
banc; "clipper" à vache; réservoir à gaz
capacité de 100 gallons, 28" de "traque"
carrée; bote Elec. pour clôture. Quelques
morceaux de ménage antique. Plusieurs
autres articles non énumérés.

CANTINE SUR LES LIEUX
Pour plus de renseignements, contacter le
propriétaire: M. BERNARD LEDUC. Tél.:
(514) 264-6533.

TERME: comptant, Visa, Master Card

SERVICES D'ENCHÈRES CLAUDE QUENNEVILLE INC.

278, La Fabrique
ST-ANCIET, Qué.
Tél.: (514) 264-2221

Rappel d'encan

Pour
FERNAND BROUILLARD
28 rang Bord de l'Eau
ST-DAVID, cté Yamaska
Samedi le 18 avril à 13h00

TOUT SERA VENDU dont un troupeau
de 26 bonnes vaches Holstein fraîches
vélées ou dues sous peu, 2 tracteurs, un
Case 530 diesel, Ford gris gaz, mois-
sonneuse-batteuse White 8800 diesel,
15" de faux; andaineuse New Holland
G.M.C. 3/4 tonne, 4 x 4, et toute la
machinerie.

Détails dans votre édition du 9 avril.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

Rappel d'encan

Pour
MARCEL ALLISON
Route de St-Félix
À 1 mille du village de
KINGSLEY FALLS, cté Drummond
Mardi le 21 avril à 12h30

SERA VENDU: dont un très bon troupeau
de 51 têtes d'animaux Holstein proven-
ant d'insémination artificielle. Tracteur
Ford 4000, 4 x 4, avec chargeur sur le
devant, toute la machinerie, l'équipe-
ment de laiterie, et 1 000 balles de foin.
Pour détails consultez votre édition du 9
avril.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN Pour

RAYNALD ROY
2498 rang St-Patrice, route Roy
ST-HENRI DE LEVIS, Québec
Vendredi le 24 avril à 11h00

TOUT SERA VENDU dont un très bon trou-
peau de: 62 têtes d'animaux Holstein in-
cluant 1 pur sang et 2 N.I.P. Ce troupeau
comprend 34 bonnes jeunes vaches; 8
fraîches vélées ou dues sous peu; 7 devant
mettre bas en mai et juin, les autres en tout
temps de l'année; 15 taures dont 5 en ges-
tation et 10 non saillies; et 13 génisses
d'élevage âgées entre 6 et 8 mois.

* Toutes les femelles en gestation ont été
inséminées.

MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un
White 285 à 4 roues motrices avec cabine à
air climatisé, entièrement équipé, avec char-
geur sur le devant Lessard à double action
avec stabilisateur et benne à neige modèle
1979 en très bonne condition, avec 1 000
heures d'ouvrage, et un Massey Ferguson
35; paire de chaînes à anneaux; charrieur
Overum Sweeden à déclencheur à bou-
dins à 4 raies ajustables de 12 à 16"; att. 3
pts; vibroculteur Sanderum de 15 1/2' avec
extension; planche de nivellement et rou-
leau double att. 3 pts; herse à finir 2 sec-
tions; rouleau de fer 2 sections; pelle à
rigoles; 2 faucheuses-conditionneuses de
9' de faux à doigts courts dont une New
Holland 489, neuve (1 saison d'usage) et
une Hesston PT-10; moulin à lancher New
Holland 450 de 7"; att. 3 pts; râtelier de côté
New Holland 256 avec dents de caout-
chouc, semi-portée; presse à foin Interna-
tional 46 à la corde; très bonne voiture à 6
roues tandem sur pneus 11-1.15 avec
plate-forme 8 x 24, voiture à 4 roues avec
plate-forme; monte-balles Lessard de 40'
avec moteur; convoyeur Lessard au pia-
fond de la grange de 100' avec déviateur et
moteur; séchoir à foin Duhamel modèle à
cage d'écureuil avec moteur 5 h.p.; fourra-
gère New Holland Super 717 avec nez à
maïs 2 rangs et ramasseur d'andain; bote à
ensilage 8 avec moteur à 4 roues Normand;
souffleur à ensilage New Holland 25; géné-
ratrice idéal 30 000 watts sur remorque;
épandeur à fumier New Holland 516 de 205
minots sur prise de force; niveauuse att. 3
pts; taille sabot; banc de scie; traîneau à
balles; 2 réservoirs à diesel 100 et 200
gallons; tondeuse à animaux Sunbeam;

et les articles du hangar trop long à

énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir
en vrac De Laval 600 gallons, hyper-
forme avec lavage automatique; bon
pipeline De Laval avec tuyauterie 2";
tuyauterie en acier inoxydable, installa-
tion pour 45 vaches; chariot automati-
que pour lavage d'unité de traite; com-
presseur De Laval 78 et 4 unités de traite
Du-O-Vac; chaudière de trayeuse et 2
balances de contrôle De Laval Mark IV.

CAUSE DE L'ENCAN:
abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de cré-
dit, s'adresser au propriétaire: tél.: (418)
882-2709 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

Préavis d'encan

Pour
ADÉLARD MOREAU
Rang 9 est
NORBERTVILLE, cté Arthabaska
Jeudi le 30 avril à 12h00
VENTE COMPLETE DU
TROUPEAU "MORALE"

SERA VENDU un EXCELLENT troupeau
de 60 têtes d'animaux Holstein de choix
toutes N.I.P. et contrôlées P.A.T.L.Q. 2
bons tracteurs Ford diesel, dont un 7600
avec cabine et entièrement équipé et un
5000 avec chargeur sur le devant; toute
la machinerie, en excellente condition,
l'équipement de laiterie.

Pour détails, consultez votre prochain
édition.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN

Pour
RÉAL BOLDUC
38 Chemin Beauval
ST-ADOLPHE DE DUDSWELL
cté Wolfe
Samedi le 25 avril à 11h00
VENTE COMPLETE DU
TROUPEAU "BOLDAYR"

TOUT SERA VENDU dont un troupeau
de 60 bonnes têtes d'animaux Ayrshire
incluant 41 pur sang enregistrés avec
papier, et 19 N.I.P., A.B.C.D. Ce troupeau
comprend 30 jeunes vaches de choix,
16 pur sang, 17 à leur 1ère et 2ème lacta-
tion, plusieurs fraîches vélées ou dues
sous peu et les autres en tout temps de
l'année, 22 belles taures dont 17 pur
sang, 15 en gestation, et 7 non saillies et
8 génisses d'élevage dont 4 âgées de 6 à
8 mois et 4 de moins de 6 mois.

* Ce jeune troupeau classifié est sous
contrôle P.A.T.L.Q. avec une moyenne
de 5 157 kg avec fort pourcentage de
gras de 3.8%. Vous retrouverez dans ce
troupeau des filles de taureaux éprou-
vés du C.I.A.Q. et les femelles en ges-
tation ont été inséminées.

MACHINERIE: 3 tracteurs dont un Inter-
national 574 fourche à fumier et pelle à
gravier, en très bonne condition, (pneus
neufs), un Case David Brown 990 diesel
avec servodirection, barrage de roues,
sorties d'huile, 3 800 heures, et un Mas-
sey Harris 30 au gaz avec prise de pou-
voir; charrieur Sanderum à déclencheur à
ressorts à 3 raies ajustables de 12 à 16"
att. 3 pts; neuve; herse à roulettes 20 x 40
modèle trainant; herse à pâturage réver-
sible 13"; seméuse Massey Harris à 13
disques sur roues de fer; faucheuse-
conditionneuse Inter 1190 de 9' de faux
à doigts courts; moulin à lancher Inter 7'
att. 3 pts; faneuse à foin Kuhn de 13' à
4 toupies; 2 râteliers de côté dont un New
Holland 56 et un Farmhand; presse à
foin New Holland 273 avec lance-balles
directionnelle, comme neuve; presse Inter
46 avec attacheur pour corde et nylon; 3
voitures à 4 roues dont une Normand
avec plate-forme 8 x 21 et 22' avec
panier en métal pour recevoir les balles;
une voiture à 4 roues avec plate-forme
de 18"; monte-balles Allied de 40' avec
moteur 1/2 h.p.; convoyeur au plafond
de la grange 76' avec déviateur et moteur
3/4 h.p.; séchoir à foin Jutras 5 h.p.; 2
épandeurs à fumier sur prise de pouvoir
dont un Oliver 200 minots et un New
Holland 110 minots, avec chaîne et pont,
neufs; génératrice Winco de 15 000
watts sur remorque; remorque à bois de
14' tandem sur pneus de 16"; remorque
à 2 roues; nettoyeur d'étable idéal 300'
de chaîne (gauche) montée pivotante de
55"; 2 échantils d'étable 2 vitesses de 18"
avec thermostat; 30 bols à eau idéal et
Jutras; 3 bols à flotte; hache-paille Dyna-
vent avec moteur 7 h.p.; chariot à mou-
lée; tondeuse à animaux; anti-ruades;
soutien de pis; soudeuse Lincoln 225 et
beaucoup d'autres articles trop long à
énumérer.

CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de cré-
dit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS

JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-1434

Rappel d'encan
Pour
CLAUDE PAYANT
295 rang Haut-de-la-Chute
RIGAUD, cté Vaudreuil
Samedi le 25 avril à 12h00
SERA AUSSI VENDU: faucheuse-condi-
tionneuse International 1190, 9' de faux,
nouveau modèle, complètement neuve,
herse à roulettes White 32 disques, semi-
portée, ainsi toute la machinerie, 2 500
balles de foin.

CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: argent comptant
Ou prêt de banque
Pour information: (514) 451-4588

GEORGES-ÉTIENNE

LEBLANC
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous
désirez faire encan, réservez votre date
tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes
services.

5ème Edition Gold Rush

Vente de production
De blonde d'Aquitaine
Lundi le 27 avril 1987
Le Centre Keystone, Brandon, Manitoba
offrant: 10 taureaux "fullblood"; 3 tau-
reaux pur sang; 9 vaches "fullblood";
avec veaux; 10 génisses "fullblood"; 7
vaches pur sang avec veaux; 2 génisses
pur sang; 11 femelles pourcentages; 9
avec veaux. Pour information, Contacter:
FERME BEAUFORT.

c/o MARCEL FOULLARD
C.P. 53, ST-LAZARE
Manitoba, ROM 1Y0
(204) 683-2208
(204) 683-2215

ENCAN

Pour
JOS SMAERS
551 Grand Rang
SABREVOIS, cté Iberville
Samedi le 25 avril à 13h00

SERA VENDU: un tracteur Ford diesel
7000 avec servodirection, barrage de
roues et 4 sorties hydrauliques; un trac-
teur John Deere diesel 3130 avec servo-
direction, barrage de roues, roues dou-
bles, 2 sorties hydrauliques et cabine à
neige avec chauffetterie; herse à rou-
lettes Oliver 20 x 40, genre remorque
avec cylindre; charrieur John Deere à
4 raies, déclencheuse, modèle semi-porté;
pompe à purin Houle de 6" sur prise de

force; remorque tandem avec réservoir à
purin Wic, d'une capacité de 2 700 gal-
lons; voiture MJC à 4 roues avec bote
basculante en acier; presse à foin John
Deere 336; arroseuse Technoma d'une
capacité de 160 gallons sur att. 3 pts;
faneuse à foin Joubert 4 toupies (seule-
ment 2 ans d'usage); râtelier de côté John
Deere avec dents de caoutchouc; "grop-
peur" de 19" sur roues, avec oreille
repliante et rouleau; fourragère New Hol-
land 770 avec nez à blé d'Inde un rang et
pick-up; faucheuse-conditionneuse
New Holland 479; monte-balles Little
Giant de 36" sur roues, avec fond de tôle
et sur prise de force; 3 voitures tandem
avec support à foin dont un de 20 et 2 de
22"; seméuse à blé d'Inde John Deere
7000 à 4 rangs combinés pour engrais
chimique; herse à finir de 15"; épandeur
à fumier New Holland 790 tandem d'une
capacité de 300 minots; 2 voitures d'ion
avec bote à ensilage Dion et 3 rouleaux;
hache-paille Wic avec moteur à gaz;
charrieur à rigole sur att. 3 pts; convoyeur
à foin de 36" avec moteur; rouleau de fer;
bulk tank Muller d'une capacité de 1 500
gallons avec lavage automatique; et plu-
sieurs autres articles.

CAUSE DE L'ENCAN: abandon
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de cré-
dit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS

JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue
1274,



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Le Parti québécois est plus agressif en Chambre

La stratégie de l'opposition officielle en matière agricole est différente à l'Assemblée nationale depuis quelques mois. En fait, depuis que le conseil national du Parti québécois a mandaté l'aile parlementaire, un changement d'attitude s'est opéré. Le P.Q. est beaucoup plus agressif en Chambre.

Évidemment, la demande d'enquête sur la conduite du ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, a été le débat majeur provoqué par l'opposition officielle. Au moment d'écrire ces lignes, l'enquête n'était pas complétée.

Rappelons que le député de Lévis à l'Assemblée nationale, Jean Garon, a accusé Michel Pagé d'avoir exercé des pressions indues pour le forcer à voter en faveur du projet de loi 132 sur la protection du territoire agricole. Jus-

qu'ici, cinq témoins ont comparu devant la Commission de l'Assemblée nationale dont la secrétaire du député de Lévis, Mme Louise Lecours, Jean Garon et l'avocat de la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec, Me André Lemay. Le ministre Pagé devait être interrogé au début de la semaine.

Chose certaine, cette enquête a provoqué tout un brouhaha alors que l'opposition officielle a même attaqué l'autorité du président de l'Assemblée nationale.

De façon générale, l'opposition a été plus visible lors des différentes activités de la Chambre, en matière agricole. Lors de la première année du règne libéral, le ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, avait été peu harcelé par le Parti québécois. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour évaluer les retombées de cette stratégie plus agressive de l'opposition.

Pouvoirs exorbitants?

La semaine dernière, lors du débat sur l'adoption de principe du projet de loi 133, le député de Lévis, Jean Garon, a reproché au ministre Pagé de réclamer des pouvoirs exorbitants qui vont à l'encontre de la Charte de droits de la personne.

Le projet de loi 133 modifie la loi sur les produits laitiers et leurs succédanés. Cette législation vise à maintenir la qualité des produits du Québec face à la concurrence, d'expliquer le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Selon lui, le projet de loi 133 lui donne un pouvoir d'urgence, exceptionnel, particulier mais nécessaire, d'ordonner la cessation temporaire de l'exploitation qui constitue un danger immédiat pour la vie et la santé des consommateurs et consommatrices.

Répondant à M. Garon qui prétend que la loi va à l'encontre de la Charte des droits de la personne, M. Pagé a rétorqué: «C'est évident que toutes les solutions proposées ont été établies en tenant compte de la Charte des droits et libertés de la personne de façon à protéger les individus contre les interventions qui pourraient être abusives.»

Malgré les explications du député de Portneuf, Jean Garon est étonné des pouvoirs que veut se donner le ministre de l'Agriculture. Selon lui, les gens vont être coupables avant d'arriver devant le tribunal. M. Garon prétend que cette législation fera en sorte que des gens iront en cour, non pas pour répondre à des accusations mais pour démontrer qu'ils ne sont pas coupables.

Les libéraux ont préparé ce projet de loi à la suite des problèmes rencontrés l'année dernière par la laiterie «La Ferme St-Laurent». À ce moment, l'entreprise n'avait pas hésité à retirer ses produits qui présentaient un danger de contamination. Toutefois, M. Pagé avait réalisé que le gouvernement était mal protégé et qu'il aurait pu être à la merci de gens peu scrupuleux.

Le ministre de l'Agriculture voulait donc une législation permettant au gouvernement d'intervenir dans le but de maintenir la qualité des produits laitiers au Québec. Quant à M. Garon qui a été ministre de l'Agriculture pendant neuf ans, il n'a jamais senti qu'il manquait de pouvoirs, car l'industrie laitière est très bien régie, dit-il.

Petites NOUVELLES

Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé la semaine dernière la nomination de M. Normand Lapointe à titre de membre de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Le mandat de M. Lapointe est d'une durée de trois ans.

L'Office du crédit agricole du Québec a vendu la ferme de l'ex-agriculteur Marcel Talbot de St-Cyrille, sans son autorisation. Jugant cette vente inadmissible parce qu'il conteste en Cour supérieure la saisie de sa terre, Marcel Talbot a décidé d'entreprendre une action légale pour la faire annuler.

La ferme aurait été vendue 80 000 \$. L'ex-agriculteur soutient que le gouvernement lui aurait versé un total de 172 000 \$ en subvention pour divers aménagements.

L'Association professionnelle des meuniers a accepté la proposition de la Fédération des producteurs de porcs du Québec de siéger sur le Comité consultatif à l'encan électronique. Elle y déléguera Mme Laurence Couture et MM. Jean Lévesque, Jean-Marie Henri et Fulgence Ménard.

Devant l'assemblée annuelle du Conseil des viandes du Canada, section Québec, le ministre Michel Pagé a annoncé la mise sur pied d'un comité d'étude qui aura pour mandat de lui faire des recommandations en vue d'améliorer le régime qui existe actuellement dans le secteur de la commercialisation des viandes.

La présidence de ce groupe de travail sera assumée par le Dr Louis Bernard, sous-ministre adjoint de la qualité des aliments et de la santé animale. Se joindront à lui, MM. Robert Marcoux, le député de Frontenac, Roger Lefebvre, le député de Prévost, Paul-André Fortier et un représentant des industries qui sera prochainement nommé.

BOVINS

On manifeste partout cette semaine

DERNIÈRE HEURE:

Les producteurs de bovins manifestent publiquement leur mécontentement, cette semaine, dans toutes les régions de la province.

Ils sont appuyés dans leur démarche par les Fédérations régionales et semblent fermement décidés à exercer des pressions aussi longtemps que leurs revendications ne seront pas entendues.

Rappelons que les producteurs considèrent inacceptables plusieurs des modifications au régime d'assurance-stabilisation annoncées en décembre dernier. Les producteurs estiment ainsi que les limites de poids utilisées dans le veau d'embouche pour déterminer le prix de vente devraient demeurer de 400 à 600 livres et non de 450 à 700 li-

vres comme le propose le nouveau décret.

Les producteurs s'opposent également à la hausse du coût des primes d'assurance et n'acceptent pas que l'engraissement sur pâturage ne soit plus comptabilisé par l'assurance-stabilisation. Les producteurs se disent en outre déçus de l'attitude du ministre Pagé qui, selon eux, dénote soit une incompréhension du dossier ou une tentative de camouflage pour masquer les effets négatifs des modifications apportées.

Les producteurs dénoncent aussi les faibles moyens mis en place pour atteindre les objectifs des nouveaux programmes agricoles et la lenteur du Ministère à mettre sur pied, tel que promis, les programmes de mise en marché. I.P.

Agricotour a 200 membres

par Bruno Larose

À nouveau cette année, la Fédération des Agricotours du Québec offre des séjours touristiques en milieu rural.

L'organisme voué au développement de l'agro-tourisme par la promotion de l'accueil en résidences privées compte pour la saison 1987-88 pas moins de 200 membres répartis au Québec.

La Fédération des Agricotours propose quatre programmes: Fermes de vacances, Promenades à la ferme, Gîtes du passant et Tables champêtres.

Fermes de vacances est le premier programme mis sur pied par la fédération. Lors d'un séjour à la ferme dans la maison familiale, le vacancier partage s'il le désire le quotidien de ses hôtes et s'initie aux activités de la ferme. Ce programme compte trois catégories d'hébergement: dans la maison familiale, en résidence secondaire et en camping.

Les promenades sont conçues pour les groupes et permettent aux gens de passer une journée sur la ferme.

Le programme des Gîtes du passant prend la forme d'un hébergement d'une nuit et d'un petit déjeuner dans des résidences.

Quant aux Tables champêtres, les amateurs de fine cuisine apprécieront ces repas composés de produits frais de la ferme.

En 1986, la Fédération des Agricotours évalue sommairement à 45 000 nuitées la participation aux deux programmes Fermes de vacances et Gîtes du passant. La fédération a enregistré 20 000 jours de fréquentation aux Tables champêtres.



Agricotours
4545 Pierre de Coubertin
C.P. 1000 Succ. M
Montréal, Québec
H1V 3R2

tél.: (514) 252-3138

Selon la directrice adjointe à la Fédération des Agricotours, France Alarie, la clientèle des programmes est majoritairement urbaine mais aussi très diversifiée.

Petites NOUVELLES

Un agriculteur président de Promutuel



M. Normand Fontaine, un agriculteur de St-Marc de Verchères, est président du groupe Promutuel qui est un mouvement mutualiste québécois composé à la base de 43 sociétés mutuelles d'assurance générale. Le mouvement mutualiste est né en 1852 à Huntingdon, dans le sud-ouest du Québec, de la volonté d'un regroupement d'agriculteurs désirant se protéger contre les dommages causés par le feu, la foudre et le vent. Bien que le groupe soit le septième assureur général le plus important en termes de part de marché, il est encore peu connu puisque son développement s'est effectué à l'extérieur des centres urbains jusqu'à récemment. Le groupe est composé à la base de sociétés mutuelles qui sont des assureurs autonomes, le volume de primes souscrites par le groupe atteint 82 millions de dollars.

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 5 AU 11 AVRIL 1987

M - MANQUANT
Compilation: Environnement Canada

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives			
								Degrés-jours de croissance (5°C et +)		Unités thermiques maïs effectives	
								depuis 1 ^{er} avril	écart de la normale	Cumul	Début du relevé
1	Caplan (1)	3,8	3,8	11	- 1	11	2	3	3	0	29 mai
	Amqui (2)	4,2	5,9	16	- 4	12	3	8	8	0	29 mai
	Mont-Joli (3)	3,4	4,9	15	- 1	12	4	4	3	0	4 juin
	St-Clément (4)	4,5	6,4	14	- 3	25	3	8	7	0	27 mai
	La Pocatière (5)	3,6	3,5	16	- 2	26	4	4	1	0	22 mai
2	Baie St-Paul (6)	4,8	4,5	15	- 1	25	3	3	1	0	25 mai
	Montmagny (7)	4,5	4,8	17	- 1	17	4	6	4	0	19 mai
	Ste-Foy (8)	5,8	5,7	18	0	15	2	11	9	0	17 mai
	St-Augustin (9)	5,6	5,1	18	- 1	22	3	8	5	0	17 mai
	St-Flavien (10)	5,4	5,3	18	- 3	17	4	8	4	0	18 mai
3	St-Ludger (11)	5,0	5,1	16	- 3	9	3	7	3	0	22 mai
	St-Prosper (12)	5,2	5,7	17	- 6	6	4	6	2	0	22 mai
4	Nicolet (13)	6,6	5,0	18	- 1	12	2	13	7	0	11 mai
	Arthabaska (14)	5,7	4,3	18	- 2	2	2	14	6	0	13 mai
	St-Guilherme (15)	7,5	5,5	18	- 1	16	3	21	12	0	13 mai
5	Richmond (16)	6,7	5,0	17	0	31	2	21	12	0	15 mai
	Lennoxville (17)	7,1	5,2	19	- 1	7	3	21	11	0	15 mai
6	St-Hyacinthe (18)	7,6	4,8	18	- 1	20	4	22	11	0	10 mai
	Farnham (19)	7,8	4,9	18	2	21	3	24	12	0	12 mai
	Sabrevois (20)	7,6	4,9	18	2	21	3	23	12	0	12 mai
7	Ste-Martine (21)	8,5	5,8	19	2	24	3	26	14	0	11 mai
	St-Bernard (22)	7,5	4,7	19	0	37	3	22	11	0	10 mai
	St-Anicet (23)	8,1	5,3	19	3	16	3	22	10	0	11 mai
	Côteau-du-Lac (24)	9,2	7,0	20	2	19	3	29	20	0	11 mai
8	Angers (25)	9,4	7,6	19	- 1	2	3	31	22	0	11 mai
	Sheenboro (26)	9,1	7,9	20	- 1	6	1	29	21	0	13 mai
	Maniwaki (27)	8,1	7,6	20	- 4	8	1	22	16	0	15 mai
9	Ville-Marie (28)	7,4	9,3	23	- 4	0	0	18	15	0	17 mai
	La Sarre (29)	3,8	7,6	19	- 8	0	0	1	0	0	21 mai
	Val d'Or (30)	5,0	8,4	19	- 4	0	0	6	4	0	21 mai
10	St-Benoit (31)	8,7	6,5	20	1	8	3	26	18	0	13 mai
	L'Assomption (32)	8,3	6,1	19	0	7	4	23	14	0	11 mai
	St-Jacques (33)	7,1	5,1	19	- 3	2	1	16	8	0	11 mai
11	Ste-Béatrix (34)	M	M	M	M	M	M	M	M	M	14 mai
	Louiseville (35)	7,8	6,5	18	- 1	8	2	20	13	0	14 mai
12	St-Narcisse (36)	7,1	6,3	19	- 3	13	2	15	10	0	16 mai
	Normandin (37)	5,8	8,6	15	- 4	4	2	7	6	0	26 mai
	Péribonka (38)	5,7	7,9	15	- 3	6	1	7	7	0	26 mai
	St-Ambroise (39)	5,5	6,9	16	- 4	1	1	5	4	0	23 mai
	Lac Ste-Croix (40)	5,0	7,1	14	- 4	4	3	3	1	0	23 mai
	Alfred (Ont.) (41)	10,1		21	1	4	4	37		0	11 mai

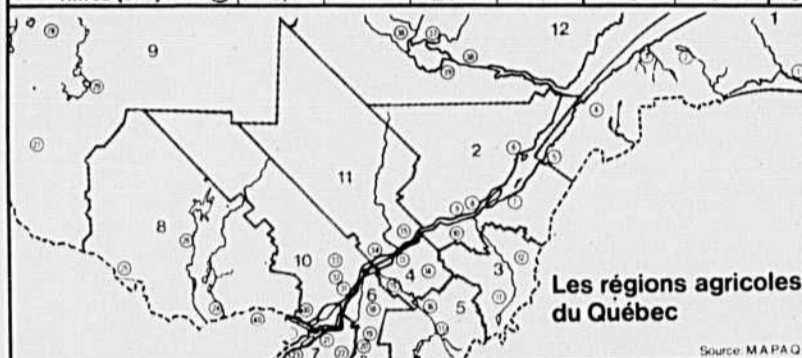
Début de semaine nuageux dans l'ensemble des régions agricoles sauf pour la région 9 qui a été ensoleillée toute la semaine.

Les températures ont été très douces avec des moyennes hebdomadaires 4 à 9° C au-dessus des normales saisonnières. Les régions 8, 9 et 12 ont été particulièrement chaudes pour cette période de l'année.

Les précipitations totales de la semaine ont été sous les moyennes saisonnières et concentrées surtout de dimanche à mardi. Les quantités totales de la semaine ont varié de 2 à 33 mm, les régions 1, 2, 4, 5, 6 et 7 recevant les plus fortes quantités. Les précipitations ont été nulles dans la région 9.

Données normales, mois d'avril (moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. maïs (effectives)
1	Amqui (2)	0,7	79	11	0
	La Pocatière (5)	2,6	79	22	0
2	Baie St-Paul (6)	2,5	95	17	0
	Montmagny (7)	2,4	90	20	0
	St-Augustin (9)	3,3	87	31	0
3	St-Prosper (12)	2,3	81	28	0
4	Nicolet (13)	4,6	72	53	0
	Richmond (16)	4,6	87	55	0
5	Lennoxville (17)	4,7	82	57	0
	St-Hyacinthe (18)	5,7	81	72	0
7	Ste-Martine (21)	5,7	80	73	0
	Angers (25)	4,8	75	59	0
8	Sheenboro (26)	4,4	71	56	0
	Maniwaki (27)	3,4	71	41	0
9	Ville-Marie (28)	1,4	63	26	0
	La Sarre (29)	0,0	58	18	0
10	L'Assomption (31)	5,1	90	60	0
	Ste-Béatrix (33)	3,7	92	40	0
11	Louiseville (35)	4,3	88	48	0
	St-Narcisse (36)	3,6	69	37	0
12	Normandin (37)	0,3	69	10	0
	Péribonka (38)	0,9	52	12	0
	St-Ambroise (39)	1,6	78	18	0
	Alfred (Ont.) (41)	M	M	M	M

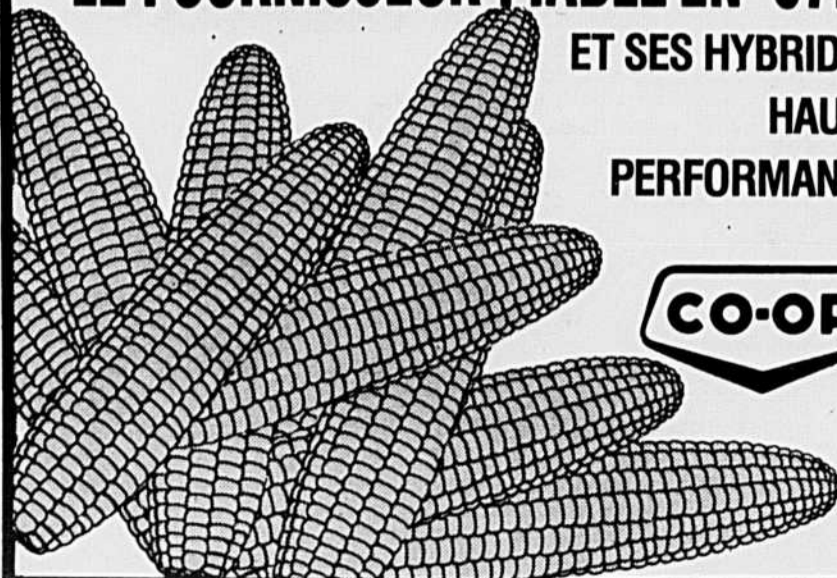


Termes et abréviations:

- Temp: température °C, degré Celsius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et complètes séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.

LE FOURNISSEUR FIABLE EN '87...

ET SES HYBRIDES
HAUTE
PERFORMANCE



CULTIVARS	UNITÉS THERMIQUES	CARACTÉRISTIQUES DOMINANTES
CO-OP ® 2645	2700	Potentiel élevé de rendements
2695	2700	Grande stabilité de l'hybride
FUNK'S G-4027	2700	Résistance élevée à la verse
G-4029	2600	L'hybride à deux fins
G-4066	2450	Hâtif par excellence

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions végétales

Porcs



Situation des marchés

Les marchés nord-américains étaient à la hausse au cours de la semaine se terminant le 10 avril 1987. Au Québec et en Ontario, les prix s'établissaient à 159 \$ les 100 kg et 163.01 \$ les 100 kg respectivement.

Sur les marchés de Péoria, St-Louis et Omaha, les prix augmentaient en moyenne de 2.25 \$ U.S. les 100 livres vivants. Les abattages pour la semaine du 6 au 10 avril sont estimés à 1,511 million de têtes comparativement à 1,633 million de têtes pour la même période de 1986 soit une baisse de 7,5 %.

Aux U.S.A., le prix de vente du jambon au détail s'est accru de façon significative à la fin de la semaine, en raison des importantes activités d'achat du commerce et du faible approvisionnement de porcs frais.

Précisions du rapport d'inventaire américain

Une semaine seulement après la parution du rapport d'inventaire américain, les analystes commencent à se poser de sérieuses questions.

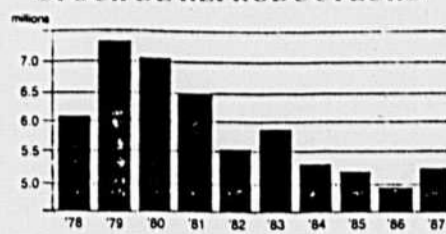
Le rapport sur dix États américains indiquait une expansion des troupeaux avec des inventaires de porcs d'abattage dans les catégories de 60 à 119 livres, 120 à 179 livres et plus de 180 livres de respectivement 101, 100 et 101 % du niveau de 1986. Ces porcs seront abattus de mars à juin de l'année courante. Ces résultats contredisent l'enquête de décembre dernier puisque le rapport montrait des mises bas de septembre à novembre 1986 de l'ordre de 95 % du niveau de l'année antérieure. Actuellement, les abattages américains pour mars et début avril sont en dessous des prévisions du Département de l'Agriculture des États-Unis.

Il y a une autre raison au lent mouvement des porcs vers les abattoirs. Des conditions climatiques printanières élémentaires dans certains États américains auraient poussé les producteurs à faire un saut hâtif dans les champs.

Inventaire de troupeaux reproducteurs américains

Le tableau suivant montre que le troupeau reproducteur américain est à un niveau relativement bas malgré le récent accroissement de 1987. Il faut cependant interpréter de façon différente les résultats de 1987 à ceux de la fin des années 1970 puisque la productivité des truies s'est accrue au cours des années.

STOCK DE REPRODUCTEURS



Source: PORK PRO

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Bovins



Cette semaine, nous jetterons un coup d'oeil sur les premières estimations des analystes pour le rapport du nombre de bovins en inventaire (7 et 13 États) du 1er avril 1987.

Nous tenterons également de faire une brève révision des prix des veaux d'embouche pour quelques périodes de l'année afin de vous donner une idée de ce que pourraient être les prix aux différents encans de printemps au Québec.

Le 3 avril dernier, le feuillet d'information Cattle Fax publiait ses estimations et prévoyait que le nombre de bovins en engraissement dans les parcs serait en baisse de 2 % à 5 % pour les 13 États comparativement à l'an passé. Pour ce qui est des placements, ils seraient en hausse de 2 % à 5 % autant pour le mois de mars que pour le premier trimestre de l'année. À l'opposé les ventes pour le mois de mars seraient en hausse de 2 % à 5 %, par contre pour le premier semestre les ventes seraient

égales ou supérieures de 1 % à l'an dernier. Globalement, la grosse différence avec l'an dernier se situe dans les strates de poids où se trouvent les animaux en engraissement. Ainsi, dans la classe bouvillons 900 lb et plus et dans la classe taures 700 lb et plus, il y aurait 10 % de moins d'animaux que l'an passé; alors que dans la classe du centre les nombres seraient égaux à l'an dernier. C'est donc au niveau des animaux de poids léger que l'on retrouve un surplus de bouvillons d'engraissement par rapport à l'an dernier. De plus, les placements faits dans le premier trimestre de 1987 sont en général plus légers que l'an dernier. Cela amènera donc une diminution de l'offre de veaux d'embouche dans les prochains mois ce qui, en somme, amènera une distribution plus égale de bouvillons finis cet été. Bref, il faudra attendre au 24 avril, date de parution du bulletin complet pour savoir si les tendances que prévoyait Cattle Fax se réaliseront.

Maintenant, pour ce qui est du prix des veaux d'embouche, nous comparons les prix de mars 1986, octobre 1986 et mars 1987 pour les mâles et les

féelles sur un marché du nord de l'Alberta.

PRIX DES VEUX D'EMBOUCHE

Modern Livestock (Alberta)						
	Mars 1986		Octobre 1986		Mars 1987	
400-500	78-101	66-87	107-115	97-106	113-122	100-108
500-600	76-96	64-87	102-110	92-101	100-117	94-103
600-700	73-93	63-84	90-102	82-91	100-107	91-97
700-800	68-85	62-83	85-97	78-86	95-102	86-92
800-900	72-82	60-77	81-87	77-84	88-95	82-92

Source: Cattle Fax

On voit donc, dans l'ensemble, que les prix du printemps dernier étaient très faibles. Par contre, on remarque aussi que la hausse de l'automne dernier s'est continuée ce printemps et qu'en moyenne les prix sont plus élevés de 5 à 6 \$ la livre ce printemps par rapport à cet automne. Maintenant, si l'on se rapporte au Québec, il est fort probable que cette tendance se poursuive puisque plusieurs producteurs seront tentés de faire de la semi-finition et du short-keep. Ainsi les prix des encans du début mai pourraient être encore meilleurs pour les producteurs de veaux que ceux de l'automne dernier, ce sera à suivre.

Louis Hébert, agronome
Fédération des producteurs de bovins du Québec

EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES AMÉRICAINS

Ce n'est pas une mine d'or

Malgré des dépenses de plusieurs milliards de dollars pour aider les ventes de maïs américain à l'étranger, le gouvernement américain ne réussira qu'à les augmenter de 6 % en 1987. C'est ce qu'a admis un représentant officiel du gouvernement américain selon le Des Moines Register. Une semaine plus tard, le ministère de l'Agriculture des États-Unis annonçait même qu'il n'y aurait aucune augmentation cette année: la nouvelle prévision donne 28,6 millions de tonnes en baisse de 8 % par rapport à 1986. Et en terme de dollars, la chute sera encore plus accentuée: 33 % de moins que l'an dernier, elle-même déjà la pire depuis dix ans.

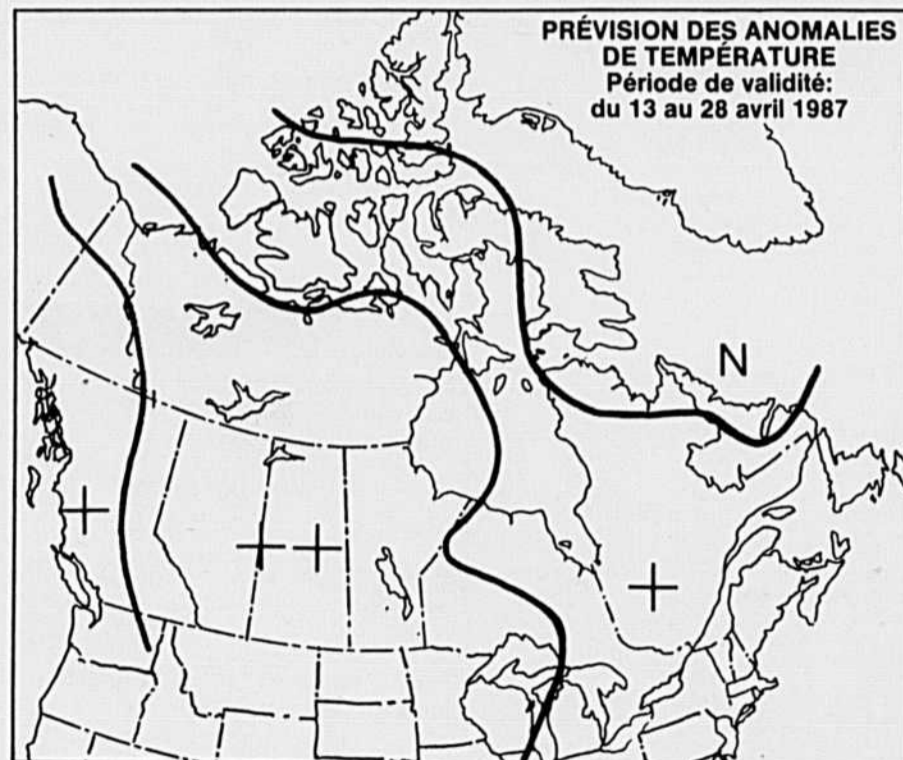
Les critiques contre la nouvelle politique agricole se font de plus en plus virulentes: pour plusieurs, il est ridicule de dépenser 25 milliards de dollars pour soutenir des exportations qui rapportent 26 milliards de dollars. Les exportations de produits agricoles ont

diminué aux États-Unis de plus de la moitié alors que les recettes chutaient des deux tiers.

Une des réformes envisagées est d'enlever l'accent sur les exportations et de s'organiser pour que le revenu agricole provienne de prix plus élevés pour les aliments sur le marché américain.

Les économistes du département de l'Agriculture américain ont basé la politique de 1985 sur la diminution des programmes de prêts qui servent de baromètre aux prix mondiaux. Ces mêmes économistes pensent maintenant que plusieurs autres facteurs sont à considérer. Parmi eux figurent l'accroissement de la compétition des pays européens en particulier, la réduction du rythme de croissance de la consommation mondiale de céréales, les problèmes financiers de certains acheteurs traditionnels comme le Mexique et la variation de la valeur des monnaies.

A.B.



Prévision des anomalies de température

- ++ très supérieure à la normale
- + sup. à la normale
- N normale
- inf. à la normale
- très inférieure à la normale

Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.

Source: Environnement Canada



SEMAINE NATIONALE DU JARDINAGE — Le début du printemps marque une période d'intenses activités dans l'industrie horticole. La Semaine nationale du jardinage, du 20 au 26 avril, souligne ce renouveau. Les parcelles de potentielles à la Ferme expérimentale de l'Assomption font partie du réseau d'essais de plantes ligneuses ornementales au Québec. En 1989, après cinq années d'essais, les pépiniéristes auront à leur disposition des données scientifiques sur les espèces végétales les mieux adaptées aux zones climatiques du Québec.

REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Semaine se terminant le 17 avril 1987
VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS	
A griller 1,60 kg — 1,90 kg	1,0450 \$
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,1750 \$

POULES	
Moins de 2,3 kg	24¢
2,3 kg et plus	52¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 5,4 kg	1,385 \$
5,4 kg et moins de 9 kg	1,39 \$
9 kg et plus	1,44 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
A griller moins de 2,3 kg	1,0550 \$
Gros poulet 3,2 kg et plus	1,1125 \$

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête)

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 29 septembre

(sur la base du poussin vendable) 25¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 13 avril 1987

Prix de l'OECCO	Producteurs Québec
A Extra Gros	98¢
A Gros	98¢
A Moyens	87¢
A Petits	55¢

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC MARS 1987

% d'utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I	90,97 %
% d'utilisation des quotas de lait de consommation en classe I	87,64 %
Prix du pool I	51,25 \$
Prix du pool II	40,21 \$

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,53 \$ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes.)

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage semaine se terminant le 10 avril 1987

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,015 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,035 \$/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,579 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 2,984 \$/kg. Aliments du bétail, 1,170 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,250 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 48¢/kg. Animale 39,5¢/kg.

Jeu 9 avril 1987
Prix du fromage: blanc 5,113 \$/kg, coloré 5,120 \$/kg

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 10 avril 1987

Construction et Standard	Utilité
(S 1 000 p.m.p.)	
2 x 4 ps L A (vert)	305 \$ 228 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois du sciage du Québec

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

Le 13 avril 1987
BETTERAVE: 7,25-7,80/12 cellos 2 lb, moyenne 6,00-6,80/25 lb.

CAROTTE: 7,50-8,00/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb.

CHOU: vert moyen 5,50-7,70/sac 50 lb, 7,50-8,10/caisse 50 lb.

ENDOIVE: 9,15-9,50/caisse 5 lb.

LAITUE: Boston de serre 8,50/caisse 12 unités.

OIGNON: jaune moyen 16,75-18,25/24 sacs 2 lb, 16,75-17,85/10 sacs 5 lb, 14,60-14,75/50 lb, à bouillir 1,50/10 lb.

PANAIS: 8,15-8,30/12 sacs 1 lb.

RABIOLE: 10,00-11,50/sac 25 lb.

RUTABAGA: lavé moyen 7,40-7,50/50 lb.

SIROP D'ÉRABLE: 48,00-50,00/8 contenants de 540 ml.

Source: Mtl 384-2360 région 514 (1-800-361-4055)

POMME DE TERRE:

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 14 avril 1987.
brossée: 1,23/10 lb, 2,43/20 lb, 5,44/50 lb, 6,66/50 lb Jumbo; lavée 75%/5 lb sous emballage, 85%/5 lb rouge, 1,31/10 lb, 2,57/20 lb.

Source: Mtl 384-0500 région 514 (1-800-361-4056) régions 418-819 (1-800-361-4131)

Prix de la pomme tardive destinée à la transformation pour la récolte 1986
0,056 \$/livre ou 112 \$/tonne courte.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 13 avril 1987

	Où	\$
Chèvres/boucs	120	40-135 \$
Chevreaux	250	30-95 \$

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 13 avril 1987

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sarl	Québec
blé	107,74	—	115,74
avoine	142,85	—	—
orge	106,90	—	109,50
mais no 2 jaune	127,45	—	126,70

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	126,00	—
gru de blé	115,50	—
tourteau de soja 48%	285,49	—
tourteau de canola 34%	179,10	—
luzerne déshydratée	177,00	—

Prix publiés à la fermeture des marchés à Thunder Bay (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrage	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
13 avril 87	80,00	76,00	77,00
10 avril 87	80,30	76,20	77,20
9 avril 87	81,30	76,40	77,45
8 avril 87	81,30	76,40	77,15
7 avril 87	80,60	76,00	76,35

Note: les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ Office des provenides du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe

Maïs: 112,20 \$	Orge: 108,00 \$
-----------------	-----------------

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$/100 lb poids vif)
Marchés du Québec

Veaux de grain: Catégorie	Écart de prix	Prix moyen	Semaine précédente
14 avril 1987			
Région de Montréal:			
300-400 lb	—	—	—
400-450 lb	85,00-95,00	91,50	—
450-500 lb	85,00-91,50	89,00	—
500 lb et plus	80,00-90,50	87,00	—
Région de Québec:			
300-400 lb	—	—	—
400-450 lb	—	—	—
450-500 lb	—	—	—

Source: MAPAQ, 1-800-361-4161 (région 418-819) 1-800-361-4054 (région 514)

Marché de Montréal

Veaux de lait	Semaine terminée le 11 avril 1987	Semaine précédente
Choix	95,00-126,00	95,00-127,00
Bons	95,00-126,00	95,00-127,00
Moyens	60,00-90,00	60,00-94,00
Communs	60,00-90,00	60,00-94,00
de remplacement		
Bons	85,00-126,00	85,00-126,00
Communs et moyens	70,00-90,00	74,00-85,00
Vaches		
D1, D2	57,00-60,00	54,00-59,25
D3	52,00-57,00	49,00-54,00
Très communes	45,00-51,75	40,00-48,75
Taureaux	57,25-69,00	57,25-69,75

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement	9 avril 1987	9 avril 1987	Année précédente
Bouvillons 900 et +	80,00-95,25	81,00-90,00	—
Bouvillons 800-900	85,00-104,00	86,00-100,00	—
Bouvillons 700-800	89,00-107,00	88,00-105,00	—
Bouvillons 600-700	90,00-114,00	90,00-111,00	—
Bouvillons 500-600	105,00-119,00	95,00-116,00	—
Bouvillons 400-500	97,00-118,50	90,00-115,00	—
Taures 800 et +	74,00-93,00	70,00-87,00	—
Taures 700-800	85,00-99,00	74,00-80,00	—
Taures 600-700	85,00-105,00	88,00-105,00	—
Taures 500-600	92,00-109,50	94,00-105,00	—
Taures 400-500	89,00-106,00	90,00-104,50	—
Taures 300-400	—	—	—

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-567-886

Marché d'Omaha (U.S.\$)

Bovins de choix	9 avril 1987	9 avril 1987	Année précédente
Bouvillons de choix	66,00-68,50	63,50-65,50	—
1 100-1 300 lb	—	—	—
Taures de choix	64,00-66,00	62,50-64,00	—
900-1 100 lb	—	—	—

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Bovins d'abattage	9 avril 1987	Jeu 9 avril 1987	Année précédente
avr. 87	69,52	68,22	55,50
juin 87	64,95	64,45	55,42
août 87	60,87	60,17	54,10
oct. 87	60,15	59,35	53,47
déc. 87	60,12	59,45	54,85
Veaux d'emboûche			
avr. 87	69,37	67,55	57,30
mai 87	68,32	65,85	57,17
août 87	66,90	65,50	58,95
sept. 87	66,25	65,00	57,15
oct. 87	65,95	—	57,12

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.\$)	Jeu 9 avril 1987	Jeu 9 avril 1987	Année précédente
Bovins de choix	100,00	96,00	82,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié par rail

	Période du 7-13 avril 1987	Semaine précédente	Année précédente
Montréal			
Bouvillons A1, A2	150,00	151,00	139,00
Taurillons A1, A2	148,00	149,00	—
Bouvillons type laitier A1, A2	146,00	147,00	—
Taures A1, A2	148,00	149,00	137,00
Bouvillons A3	140,00	141,00	129,00
Taures A3	137,00	138,00	126,00
Bouvillons A4	135,00	136,00	123,00
Taures A4	133,00	134,00	122,00
Taurillons B1	136,00	137,00	—
Bouvillons type laitier B1	129,00	136,00	—
Taurillons C1	134,00	135,00	—
Bouvillons type laitier C1	127,00	128,00	—
Taures C1	131,00	132,00	—
Vaches D1, D2	121,00	122,00	—
Vaches D3, D5	—	—	—
Vaches D4	—	—	—
Toronto			
Bouvillons A1-A2	—	—	—
Taures A1-A2	—	—	—
Calgary			
Bouvillons A1-A2	137,00	137-139	123-124
Taures A1-A2	—	—	121-122

Sources: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

MAPAQ, Mtl 384-3619

MAPAQ (ext. Mtl) 1 (800) 361-4160

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 11 avril 1987	Semaine précédente	Année précédente
16,71	16,61	14,02

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau

	Semaine 6 avril 1987	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	5,33 \$	5,45 \$	5,71 \$
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,01 \$	3,49 \$	3,66 \$

Source: MAPAQ MTL 384-3619 EXT. MTL — 1-800-361-4160

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)
Semaine du 6 avril 1987

1,59 \$ (77,71 \$/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois

89 172

Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	48,86 \$
Estrie	43,86 \$
Côte-du-Sud	41,86 \$
Nicolet	46,86 \$
De Lanaudière	46,86 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 13 avril 1987	La semaine dernière
Porcs moyenne	1,6560 \$ moyenne 1,6545 \$
Truies moyenne	— Truies moyenne —

Prix payés en Ontario

Porcs moyenne	Porcs moyenne
1,6346 \$	1,6148 \$
Truies moyenne	Truies moyenne
1,4005 \$	1,3130 \$

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

	Tout le Québec sauf l'Abitibi-Témiscamingue			Abitibi-Témiscamingue		
	Consommation	TRANSFORMATION		Consommation	TRANSFORMATION	
		Produit	Non produit		Produit	Non produit
Prix fixé par catégorie	*	19,00 \$	28,01 \$	*		20,85 \$
Quantité vendue par les producteurs	*	99 513	157 989	*	Annulé, dépasse le 10 % réglementaire.	2 918
Quantité achetée par les producteurs	*	108 095	142 830	*		2 900
Quantité vendue par la réserve	*	8 582	0	*		0
Quantité achetée par la réserve	*	0	15 159	*		18
Nombre d'offres de vente réussies	*	97	181	*		4
Nombre d'offres d'achat réussies	*	179	354	*		6
TOTAL						
Nombre d'offres de vente	*	102	185	*	4	6
Nombre d'offres d'achat	*	612	1 675	*	12	63
Quantité offerte en vente	*	102 752	160 685	*	2 210	3 683
Quantité offerte pour achat	*	327 270	566 805	*	6 285	19 915

* Selon le «Règlement sur les quotas» les transactions de quota de consommation par le SCVQ sont suspendues durant les mois de février, mars, avril.

Une ère...

suite de la page 2

core dater les oeufs sur la coquille, pour les vendre le plus frais possible, comme cela se fait en France, où l'on appelle ça « des oeufs datés du cul des poules ».

C'est pour répondre à ces nouveaux besoins des producteurs que le ministre Pagé annoncera au début de mai prochain la mise en place d'un nouveau programme de commercialisation des produits agricoles qui viendra compléter et modifier ce qui se fait déjà au niveau de la publicité.

Un nouveau président

Pour la deuxième année de suite Fedco change son président. Cette fois c'est Ghislain Cloutier de la région de Québec, membre de l'exécutif il y a deux ans, qui accède à ce poste en remplacement de Raymond Laplante. Ce dernier avait au préalable lors de l'assemblée démissionné de la présidence pour se consacrer davantage à sa ferme, mais il accède au poste de vice-président et conserve ses responsabilités comme représentant de Fedco auprès de l'OCCO. Le deuxième vice-président Jacques Bouchard vient du Lac-Saint-Jean et il remplace Jean Richard qui ne s'est pas représenté. Les trois personnes élues à ces postes l'ont été sans opposition.

Diversifier...

suite de la page 9

traitement de la part des centres de grain aux environs de Montréal où la production est concentrée. Il ajoute que la capacité de manutention des céréales devra se prolonger en veillant au contrôle de la qualité des grains.

M. Cardinal explique l'avantage des céréales destinées à la consommation humaine par la rentabilité financière de la politique du double prix pour le blé et aux prix de vente: le blé de consommation humaine s'est vendu de 190 \$ à 200 \$ la tonne alors que le blé d'alimentation animale s'est vendu à 120 \$ la tonne.

« Le Québec voit ici l'occasion d'acquiescer 25 % du marché; ça va faire mal à l'Ouest canadien », conclut le chercheur à la station de recherche d'Agriculture Canada à Sainte-Foy, André Comeau.

Les problèmes...

suite de la page 10

de combinaisons de ces trois méthodes de conservation et prévoit les rendements nets pour chacune.

Ainsi, on apprend que, selon le type de sol, la culture sans labour peut être plus profitable que la méthode classique avec labourage à la charrue à versoir, en dépit du coût plus élevé en herbicides.

Vos dépenses en herbicides seront peut-être plus importantes, mentionne M. Murray, mais en même temps vos

coûts d'entretien du matériel, de carburant et de main-d'oeuvre seront moindres puisque vous n'aurez pas à travailler autant le sol.»

Cependant, M. Murray fait une mise en garde: les résultats varient selon le terrain.

« Je ne voudrais pas qu'on croie que nous pouvons offrir une solution miracle à tous les producteurs de maïs. Il y a un trop grand nombre de variables: types de sol différents, climats différents, configuration différente, etc. »

Il ajoute que l'étude a présenté plusieurs régimes de travail du sol et de rotation culturale pouvant réduire considérablement l'érosion et générer un revenu agricole net équivalent ou supérieur.

« Mais, dans la plupart des cas, il s'agit d'un processus à long terme. Le seuil de rentabilité pourrait n'être atteint que dans 20 ans. »

Un sommet...

suite de la page 11

qu'elle éponge le résidu des 214 000 \$, cause de la lointaine fermeture de ces installations.

Au chapitre des pertes, évidemment, clapnet, ferme-école, et incitatif fiscal à l'agriculture, mais les portes ne sont pas fermées.

Michel Pagé n'allait tout de même pas s'engager dans une mesure semblable aux accreditives dans le domaine minier, alors même que Québec se prépare à couper ces programmes, si Ottawa, dans son prochain budget, montre la voie. Il a promis d'y revenir si les incitatifs fiscaux ne font pas naufrage.

Le ministre a aussi, rejeté le projet de ferme-école, mais pour une fois reconnu le principe du besoin d'une formation agricole conforme aux besoins particuliers de cette région. Reste maintenant à l'UPA à négocier avec les réseaux traditionnels d'enseignement pour combler cette lacune.

Les syndicats...

suite de la page 32

succède à Aldéi Beaudoin, du SGA de Richmond-Wolfe, qui n'a pas sollicité un second mandat. Les autres membres du conseil d'administration sont Lorraine Falardeau, Raymond Blais, Aldéi Beaudoin, Camil Maltais, Pierre-Yves Germain, Ronald Alary et Ronald Lamontagne. René Roy de La Pocatière représentera les conseillers en gestion auprès du conseil d'administration.

Le prix Rivest

Lors du banquet qui a suivi l'assemblée générale, les membres ont célébré le cinquième anniversaire de la FSGAQ. Aldéi Beaudoin soulignait alors: « À 5 ans, on grandit encore; le futur est plus vaste que le passé. »

MM. Jean-Pierre Lachapelle et Benoît Turgeon ont reçu un certificat de mérite pour avoir oeuvré à titre de conseillers en gestion depuis 5 ans. Puis Denis Tremblay, du SGA Lac-St-Jean

est, a reçu le second prix Rivest. Décerné chaque année, ce prix veut faire reconnaître les individus qui ont eu un apport important au développement de la formule des syndicats de gestion. Rappelons que le premier récipiendaire a été Jean-Guy Raymond du SGA Iberville-Missisquoi. M. Tremblay est impliqué dans les syndicats de gestion depuis leur début. Il a été entre autres le premier vice-président de la toute naissante Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec.

Pagé déçoit...

suite de la page 3

Ces propos du ministre ont choqué nombre de producteurs présents.

Les demandes

Aussi, ils ont décidé par résolution adoptée à l'unanimité — immédiatement après son départ — de manifester leur mécontentement devant les différents bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, ce jeudi-ci. Et si ces manifestations ne donnent pas les résultats escomptés, un comité sera formé pour planifier une action provinciale dans les semaines à venir. On verra peut-être une marche sur Québec.

En plusieurs points, les producteurs de bovins jugent irrecevables les régimes d'assurance-stabilisation qui leur sont offerts depuis décembre dernier. Les modifications apportées ne répondent pas à leurs demandes, ni à leurs besoins. Par résolution, ils ont réitéré de nouvelles corrections. De toute évidence, il leur apparaît inadmissible que les structures du modèle de coût de production aient été modifiées en plein coeur d'année tout comme ils ne peuvent accepter que les nouveaux régimes réduisent de façon substantielle les compensations financières.

Petites NOUVELLES

Indice des prix à la consommation

Entre janvier et février 1987, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,4 %. Les hausses des indices de l'habitation, de l'habillement, des loisirs, de la lecture et de la formation ont été annulées en partie par la baisse de l'indice des transports alors que l'indice des aliments était stable. Pour les aliments, la baisse du prix des viandes a été effacée par les hausses saisonnières des prix des légumes et des fruits. À Québec et à Montréal, l'indice général a augmenté de 0,5 % entre janvier et février.

À la recherche d'un distributeur

La société française SOPPEC a réalisé une bombe aérosol de peinture fluorescente destinée aux exploitants forestiers. La peinture fluorescente a été composée pour avoir un fort degré de luminosité et résister aux intempéries. Afin de cibler correctement les objets à marquer, un dispositif de pulvérisation, incorporé au-dessus de la bombe, évite la dispersion pendant le marquage. La durée d'utilisation en continu est supérieure à huit minutes.

La bombe aérosol peut servir pour délimiter les différentes parcelles de forêt à conserver, pour établir le repérage des passages lors de la construction des voiries forestières et des chantiers de reboisement. Le système s'adresse également aux paysagistes pépiniéristes et aux éleveurs pour le marquage du bétail. La peinture fluorescente ne contient ni gaz toxique ni plomb.

Comme le ministre Pagé ne leur a pas assuré la mise en place d'un programme de garantie de paiement, les délégués ont adopté une nouvelle résolution demandant son instauration dans les plus brefs délais. Ils réclament toujours que le gouvernement du Québec compense entièrement les producteurs qui ont été affectés par la dernière faillite d'abattoirs.

Parmi les autres résolutions adoptées, il y a celle qui demande le prolongement du programme d'aide à l'achat et à l'élevage de génisses de qualité pour une période de cinq ans. Une autre suggère que la cotisation réclamée aux adhérents aux régimes d'assurance-stabilisation soit moins élevée pour ceux qui débutent en production.

ATTENTION AGRICULTEURS!



BLÉ KATEPWA

Certifié no 1

15,50 \$/40 kg

+ escompte de volume
+ escompte pour paiement comptant
DE PLUS
Nous nous engageons à acheter votre récolte.
(avec contrat d'achat)

Les Séchages Bermic inc.

751, rang Petit Bernier
Saint-Jean-sur-Richelieu
(514) 347-2393 - 2394

PRIMALAIT
Centre de TRI de petits veaux
131, Petit Étang, La Présentation (St-Hyacinthe)
AUTOROUTE 20, SORTIE 123
Tél.: (514) 773-9927
(514) 796-3354
PESÉE SUR PLACE/PAIEMENT IMMÉDIAT/PRIX À LA LIVRE GARANTI

Pour les semaines à venir LE CENTRE DE TRI sera ouvert tous les lundis. Pour connaître les prix payés communiquez avec nous aux numéros mentionnés ci-haut.

Merci de votre attention.

Les syndicats de gestion ont le vent dans les voiles

par André Belzile

Une assemblée générale efficace qui passe à travers un ordre du jour chargé, une année fructueuse qui se termine, une autre tout aussi remplie qui s'annonce: c'est le bilan qu'on peut faire de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Syndicats de gestion agricole du Québec (FSGAQ) tenue vendredi dernier à Québec.

Pour le président de la Fédération, André D. Beaudoin, si la FSGAQ va si bien c'est à cause de la force qu'elle puise dans l'implication des membres des syndicats de gestion (SGA): «Trente mille heures de bénévolat, n'est-ce pas là toute une organisation».

Et le bilan de l'année 1986 montrait plusieurs réalisations. La Fédération a développé une politique de gestion des ressources humaines pour aider à l'encadrement des conseillers en gestion par leur syndicat. Le stage d'été pour les futurs conseillers a été ressuscité. Les finances de la FSGAQ ont été améliorées. La Fédération a aussi obtenu l'engagement du Mouvement Desjardins pour l'aider dans la promotion de la gestion au Québec.

Un seul point a semblé soulever de l'inquiétude: le nouveau programme des syndicats de gestion tel que présenté par le MAPAQ. Il faut dire que les membres des SGA sont en général satisfaits de ce programme. Mais à partir de cette année, une bonne partie des décisions seront prises en région et non plus à Québec. Plusieurs ont peur que les interprétations données par les fonctionnaires soient différentes d'une région à l'autre et pas toujours à l'avantage des syndicats de gestion. «C'est un risque qu'il faut courir» déclarait André Beaudoin. De toutes façons, la FSGAQ demeurera vigilante pour que le ministère et les SGA respectent l'esprit de ce nouveau programme.

Les finances

La cotisation type d'un SGA pour l'année 1987 sera de 4 200 \$. On peut la diviser en quatre tranches. La première (2 650 \$) couvre les dépenses générales de la FSGAQ. La seconde (900 \$) couvre les coûts du dossier informatique. La troisième (500 \$) servira à défrayer les coûts de la politique de gestion des ressources humaines et la dernière (150 \$) ira aux activités de promotion. Le budget tel qu'adopté laisse à la FSGAQ une marge de manoeuvre de 21 000 \$ pour dépenses de 166 500 \$. Cette marge de manoeuvre pourrait être utile éventuellement car selon André Beaudoin, il y aurait 2 ou 3 syndicats en difficulté financière sur les 44 que compte la Fédération.

Pour les années futures, la FSGAQ a commencé à étudier un projet de péréquation qui viserait à aplanir les disparités entre les différents SGA: ces disparités tiennent aux différences de densité des agriculteurs sur le territoire du SGA, l'éloignement par rapport au centre de la province et leurs capacités de payer.

Une année remplie

Pour l'année qui vient, le conseil d'administration a du pain sur la planche. Il devra entre autres se pencher sur le dossier du deuxième permanent. On se rappellera qu'un second professionnel avait été engagé à la FSGAQ; son rôle était de faire du soutien aux conseillers de gestion des différents syndicats. Mais le départ de ce second permanent, Mme Lise Beauchamp, couplé avec la restriction de son poste à trois jours par semaine décidée l'automne dernier, permettra au conseil d'administration de revoir ce dossier. Pour ce faire, on entreprendra le plus rapide-

ment possible une consultation: nul doute que les conseillers en gestion appuieront tout geste qui leur redonnerait un peu de soutien technique.

Un autre des gros dossiers sera celui de la promotion de la formule des syndicats de gestion. Déjà, le Mouvement Desjardins a libéré en partie un de ses employés de la Direction des communications pour aider la Fédération. D'ici l'automne, on devra définir l'image à promouvoir et les activités de promotion pertinentes en plus de produire du matériel promotionnel que pourront utiliser la Fédération et les syndicats. Dans chacun d'eux, il y aura une personne responsable de la promotion à qui on donnera une formation.

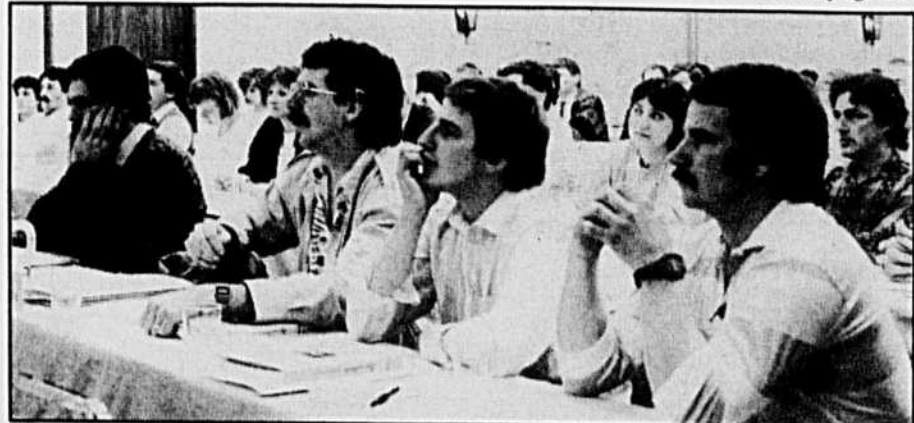
Toujours au sujet de la promotion et de l'information, le conseil d'administration a annoncé le lancement pour le

15 mai prochain de la revue « Les Affaires Agricoles ». Et André Beaudoin ajoutait: « La revue « Les Affaires Agri-

coles » a si bien été cuisinée qu'elle va marcher ». Réalisée par une entreprise privée, elle paraîtra 4 fois l'an au coût de 12 \$ pour un abonnement d'un an. La Fédération n'y a pas investi d'argent; elle aura deux délégués au comité de rédaction et disposera de trois pages par édition.

André D. Beaudoin a été réélu président de la Fédération pour un troisième mandat. Il sera secondé par Lucien Archambault, du SGA du Lac Champlain, comme vice-président; il

suite à la page 31



L'assemblée a réussi à épuiser un ordre du jour comportant 21 points.

**UNE ATTAQUE DE POURRITURE DE TUBERCULE CAUSÉE PAR LE MILDIOU
DANS VOS POMMES DE TERRE
POURRAIT VOUS CÔTER LES YEUX... DE LA TÊTE!**



Ridomil MZ est votre meilleur atout pour protéger vos pommes de terre de la pourriture du tubercule causée par le mildiou. Ce fongicide efficace protège du mildiou dans le champ et en magasin. Il agit contre la pourriture du tubercule causée par le mildiou pour assurer un rendement élevé et des rendements.

Le programme simple de Ridomil MZ en 2 ou 3 applications suffit pour protéger votre culture de la pourriture du tubercule causée par le mildiou. Commencez par une application à la formation, suivie d'une seconde application 14 jours plus tard et d'une troisième application dans les 14 jours suivant l'apparition grave de mildiou.

Pour de plus amples renseignements sur Ridomil MZ, écrivez à l'adresse suivante:

CIBA-GEIGY

CIBA-GEIGY CANADA LTÉE, Division Agriculture, 205 Bouchard Boulevard, Dorval, Québec H9S 1B1

Diminution des prix de soutien

par Robert G. Lewis

WASHINGTON, D.C. — L'administration Reagan demande instamment au Congrès américain de diminuer les taux de prêts pour le soutien des prix des principaux produits agricoles; il demande aussi une réduction des prix cibles qui servent au calcul de paiements de compensation aux producteurs. Selon le plan proposé, les diminutions seraient de 10% par année à partir de 1988. Et elles seraient encore pires pour la canne à sucre et la betterave sucrière.

colte 1986 bien au-dessus du milliard payé en 1980 et du record de 4 milliards de l'administration précédente pour l'année 1972.

Les produits touchés par les réductions de prix cibles seraient le blé, les petites céréales, le riz et le coton. Le soya, qui n'est pas couvert par un programme de stabilisation des prix, serait touché par la réduction de 10% des taux de prêts.

Les démocrates peu enthousiastes

Le Congrès qui est contrôlé par les démocrates n'est pas très chaud pour les propositions du président Reagan. Certains représentants démocrates de régions rurales ont, pour leur part, présenté une proposition différente. Elle prévoit une hausse des taux de prêts, un contrôle de la production excédentaire et la négociation de partage des marchés avec les autres pays exportateurs.

Une nouvelle société pour les salons agricoles

par Bruno Larose

L'organisation et la promotion des salons agricoles a été confiée à une nouvelle société en commandite.

Le président du Centre de promotion de l'industrie agricole et alimentaire du Québec et deuxième vice-président de l'UPA, M. Bernard Duval, l'a annoncé à l'occasion d'une conférence de presse en début de semaine à Montréal. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel Pagé, s'est montré heureux du « mariage » entre le CPIAAQ et le Groupe Comexal inc.

MM. Duval et Pagé ont dit souhaiter que cet accord contribue à augmenter la popularité du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation en chute depuis 1978. À l'époque, 180 000 personnes avaient visité le salon alors qu'en 1986, seulement 52 000 visiteurs ont franchi les tourniquets. Interrogé sur les liens à faire avec la baisse du nombre de visiteurs et la disparition des animaux au salon, Bernard Duval a reconnu que « le public appréciait beaucoup la présence des animaux au salon ». Pour 1988, M. Duval a donné l'assurance que les animaux feront un retour en force au salon. « Cette année, a ajouté le président, il y aura une mini-ferme au salon ».

La Société en commandite pour la promotion de l'agriculture et de l'alimentation du Québec entend « faire beaucoup plus particulièrement pour l'internationalisation de l'agro-alimentaire québécois ».

Le président-directeur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, M. André Martel, a rappelé l'importance de son association, majoritaire dans Comexal inc., qui organise depuis 1969 des salons de type commercial. Selon M. Martel, ces salons attirent annuellement des milliers de spécialistes et d'intervenants du

milieu. Le CPIAAQ comptera de plus sur les associés de l'ADA, Les Éditions du marchand québécois inc., et Les Productions Jacqueline Vézina liée pour mettre sur pied et promouvoir le salon.

Le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation aura lieu encore cette année à la Place Bonaventure du 17 au 25 octobre. L'événement regroupera à nouveau le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, le Salon international des vins et spiritueux, le Grand salon d'art culinaire et le Salon des plaisirs de la table.

Réduction du budget agricole

Si la réduction est approuvée par le Congrès, les coûts des paiements aux agriculteurs diminueraient de 20 milliards de dollars américains durant les trois dernières années du présent « Farm Bill ». Ces paiements totalisaient 26 milliards de dollars pour la ré-

Comparez la qualité, puis comparez le prix et vous verrez tout de suite pourquoi 900 000 agriculteurs à travers le monde se fient aux tracteurs Zetor.

Leurs normes rigoureuses d'ingénierie, leur performance remarquable et leur consommation réduite de carburant vous assurent de nombreuses années de rendement sans ennui.

Les pièces et le service après-vente Zetor vous sont offerts par l'intermédiaire de plus de 50 concessionnaires en Ontario, au Québec et dans les Maritimes. Ce réseau peut compter sur l'appui de deux importants centres de pièces détachées et d'examen avant la livraison, à Toronto et à Montréal.

Pour les principaux éléments, la garantie est prolongée jusqu'à 2 ans.

Choisissez le mode de financement qui vous convient le mieux.

1. ESCOMPTE GÉNÉREUX AU COMPTANT (pour une période limitée)
2. 6% - JUSQU'À 36 VERSEMENTS MENSUELS
3. 12 MOIS SANS INTÉRÊT

Prix de détails suggérés pour les gammes de puissance suivantes:

Exemples:
 50 c.-v. 11 580\$ (deux roues motrices)
 65 c.-v. 19 170\$ (quatre roues motrices)
 80 c.-v. 27 410\$ (quatre roues motrices avec cabine)
 110 c.-v. 35 660\$ (quatre roues motrices avec cabine)



Zetor Qualité

Service

Financement

Prix Zetor

Une série complète de tracteurs à force motrice de 40 à 150 c.-v. avec une cabine et l'assistance des roues avant.



Distribution au Canada:
 ZETOR
 une division de M.C.I.
 Montréal (Québec)
 (514) 739-2224
 Rexdale, Ontario
 (416) 675-1710

Appelez ou visitez votre concessionnaire régional pour plus de détails.

ALMA
 J.B. Maltais Ltée
 418-668-5254

AMOS
 Les Services Agricoles Fortier
 819-732-6296

CAP SANTÉ
 Richard Piché Inc.
 418-285-1811 1-800-463-3840

CHAMPLAIN
 Garage Champoux & Frères Inc.
 819-295-3225

COURCELLES
 Garage Benoit Rouillard
 418-483-5321

DUNHAM
 Equipement Gilles Boucher
 514-295-2636

JOLIETTE
 Equipement de Ferme Jean
 Lavallée Inc.
 514-753-7423

LORRAINVILLE
 Garage J.G. Neveu
 819-625-2290

MASKINONGE
 Machinerie R.C. Inc.
 819-227-2023

MONT-LAURIER
 Les Entreprises Dominique
 Raymond Inc.
 819-623-1458

MONTMAGNY
 Bossé et Frère
 418-248-0955

NAPIERVILLE
 Equipement Lefebvre et Frères Inc.
 514-245-3366 ou 7284

PLANTAGENET
 Dan R. Equipment
 613-673-5830

ST. JANVIER
 Garage Julien Demers
 514-435-1357

STE MARGUERITE
 Equipement Dorchester
 418-935-3336
STE BRIGITTE
 Bertrand Benoit Inc.
 819-336-4922

THURSO
 Hector Labelle Equipement Enrg
 819-986-7783

VICTORIAVILLE
 Maheu et Frères
 819-752-5575

WATERLOO
 Equipement Agricole Pickens
 514-539-1114

Réactions des pisciculteurs

Au premier abord, les pisciculteurs ont été fort déçus que le ministre de l'Agriculture les aient exclus du programme d'Amélioration de la productivité et de la consolidation des productions animales. D'autant plus, que le sous-ministre à la production et aux affaires régionales, M. Guy Jacob, avait produit et présenté — en début d'année — un document de travail montrant l'intention du ministère de leur offrir un programme devant « favoriser l'engraissement de truites pour les piscicultures ayant un débit minimum de 1 300 litres par minute. »

L'espoir d'avoir accès à un programme semblable est cependant revenu pendant leur assemblée générale annuelle, tenue le 21 mars dernier — quand un fonctionnaire présent à la rencontre a laissé entendre que le ministre délégué aux Pêcheries consulterait prochainement le Syndicat sur un projet de programme de développement de l'aquaculture. Sera-t-il

suite à la page 47

Une histoire de poumon du fermier

par Benoît Gingras *

Le système respiratoire représente la cible privilégiée d'un grand nombre d'agresseurs silencieux à l'affût sur la ferme. Le poumon du fermier figure parmi les atteintes plus connues.

Histoire d'Henri

« L'hiver a été long », pense Henri en plaçant une balle noircie dans le hachepaille. Il se souvient du dernier voyage de paille qu'il a rentré à l'automne. Ce n'était pas tout à fait sec, la pluie « s'en v'nait ». A cette période-ci, la réserve de bonne paille est épuisée.

— Pouaff! ça fait toute une poussière, on voit plus rien... même les vaches ont l'air de s'en plaindre.

Au cours de la nuit, Henri se lève incommodé par une difficulté à respirer qui l'empêche de dormir depuis une heure. Il se sent fiévreux, a mal à la tête.

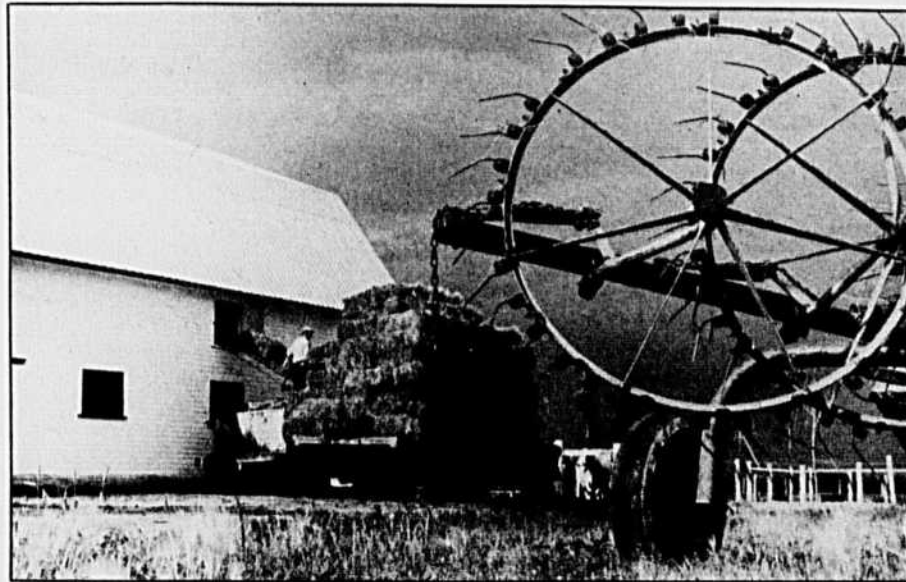
— J pense que j'ai attrapé une bonne grippe.

— Ça pourrait pas être cette poussière qui nous a tant étouffés quand t'as étendu la paille, répond Gisèle éveillée par la toux de son mari.

— Sûrement pas. T'étais là toi aussi et

t'as pas l'air d'avoir le même problème.

Les malaises ont persisté toute la nuit. Le lendemain, il doit se faire aider pour son train habituel. La fièvre, la toux, les maux de tête, la fatigue et le manque d'appétit persisteront toute la journée puis s'atténueront progressivement les jours suivants.



— Y'a longtemps qu'avais pas eu une grippe pareille.

Trois semaines plus tard, notre producteur présente à nouveau le même problème dans des circonstances analogues. Cette fois il décide de consulter le médecin de famille qui diagnostique une pneumonie, lui donne les médicaments appropriés et lui prescrit un bon repos. Encore une fois, son état s'améliorera progressivement quoique la fatigue persistera quelques semaines.

Henri ne présentera pas d'autre problème de santé... jusqu'à la fin de l'hiver suivant où une rechute nécessitera cette fois son hospitalisation. Après examen et observation le médecin diagnostique la maladie appelée « poumon du fermier ».

Le poumon de qui?

Le poumon du fermier est une maladie pulmonaire, due à une allergie causée par la respiration de poussières présentes dans le foin, la paille ou le grain qui ont mois. Toute personne travaillant à la ferme respire ces poussières organiques de façon plus ou moins importante. Selon différentes études, environ 10 % des individus exposés à ces poussières développeraient la maladie à un moment de leur vie.

Des organismes microscopiques

(bactéries et champignons) sont la cause directe de cette maladie. Ces micro-organismes se développent dans la cause directe de cette maladie. Ces micro-organismes se développent dans la récolte mal séchée, surtout lorsque le taux d'humidité à la rentrée aura été de 30 % et plus. Les conditions de la ventilation des bâtiments, la durée du temps passé dans l'étable et la protection des voies respiratoires influencent la quantité de poussières de moisissures respirées et par conséquent les risques d'apparition et de progression de la maladie du poumon du fermier.

C'est vers la fin de l'hiver ou au début du printemps, alors que l'on manipulerait les balles de foin ou de paille qui

ces moisissures. Ces expositions répétées pourront évoluer en quelques années vers une maladie chronique des poumons limitant et empêchant parfois toute activité sur la ferme. C'est seulement à ce moment qu'un bon nombre d'agriculteurs atteints consulteront un médecin pour la première fois. Il n'y a malheureusement pas de traitement efficace de la maladie à ce stade.

Pour se garder des poumons en bonne santé

Actuellement il n'est pas possible de « dépister » les personnes susceptibles de développer cette maladie. Il existe cependant deux façons de réduire les risques d'apparition ou de progression de la maladie.

On doit d'abord limiter le développement des moisissures.

La première mesure de prévention consiste bien sûr à stocker des récoltes suffisamment séchées; les séchoirs à foin contribuent certainement à atteindre cet objectif.

On doit ensuite éviter la respiration des poussières qui les transportent.

La ventilation forcée de l'étable est une mesure importante de prévention puisqu'elle contribue à diminuer la concentration des poussières nocives en suspension dans l'air. Les animaux ne s'en plaindront pas, le port d'un masque antipoussière de type jetable, à filtre jetable ou à cartouche antipoussière contribuera peut être à réduire les risques que se développe l'allergie. Cependant le port d'un tel masque n'empêchera pas nécessairement la maladie d'évoluer chez l'agriculteur déjà atteint.

Que devient Henri?

On ne connaît pas encore de traitement à l'allergie elle-même une fois qu'elle s'est manifestée. En plus d'appliquer de façon stricte les mesures de prévention déjà décrites, l'individu qui a déjà présenté les symptômes de la maladie devra s'exposer le moins possible aux poussières devenues dangereuses pour lui afin d'éviter les rechutes et les risques d'évolution vers une maladie chronique. Il devra donc éviter autant que possible de faire lui-même certaines tâches comme par exemple: donner du foin, étendre de la paille, manipuler du grain mois, nettoyer ou « décapier » un silo.

Un suivi médical périodique particulièrement à l'automne et à la fin de l'hiver permettra de détecter tout signe d'évolution de la maladie. Est-ce que les Henri se reconnaissent?

* Benoît Gingras est médecin dans l'équipe Santé-sécurité agricole du CLSC Lotbinière-Ouest.

LAIT

Important colloque en mai

Un premier colloque québécois de sciences et technologie du lait aura lieu le 22 mai prochain à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

L'invitation à cet événement est lancée par le Groupe de recherche en sciences et technologie du lait (STELA) qui constitue le plus important groupe de recherche oeuvrant dans le domaine de la transformation laitière au Canada. Ce groupe est formé de 10 chercheurs, 5 professionnels de recherche et quelque 35 étudiants gradués.

Par ce colloque, on permettra à des chercheurs renommés de communiquer aux intéressés les derniers développements réalisés dans le domaine des produits laitiers. Parmi les sujets qui seront traités, on trouve: la maturation fromagère, l'hydrolyse de protéines laitières, l'optimisation du rendement fromager, les nouveaux progrès de la désinfection, l'inhibiteur enzymatique. Outre ces six conférences données en avant-midi par les membres de l'équipe de transfert technologique du groupe STELA, il sera possible d'entendre à cette occasion plusieurs autres conférenciers. Seront entendus en après-midi: la sous-ministre adjointe au développement commercial et industriel, Mme Agnès Jarnuskiewicz, M. Michel Arnaud, directeur général de Bel Industrie, de France, M. Pierre Aubin, du ministère fédéral de l'Agriculture, M. Roch Morin, président de la Commission canadienne du lait, et M. Kempton Matte, président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada.

Les personnes intéressées par l'événement doivent s'y inscrire avant le 22 avril prochain. Pour se faire, elles peuvent communiquer avec M. Robert Masella, du département de sciences et technologie des aliments, Pavillon Comtois, à l'Université Laval.

En vrac

■ L'Association québécoise des techniques de l'eau et la dépollution du St-Laurent

Le fleuve St-Laurent coule sur une distance de 1 000 kilomètres. Pour rejoindre la mer, cette masse d'eau part des Grands Lacs, qui contiennent 20 % des réserves d'eau douce du globe, et draine tout le bassin de ce qui constitue le centre industriel de l'Amérique du Nord. Ainsi, des tonnes de substances chimiques toxiques sont rejetées dans les eaux du fleuve par les industries ontariennes et américaines, ainsi que par les municipalités, les entreprises d'exploitations agricoles et les industries québécoises. Ces substances toxiques représentent une menace constante pour tout le couloir du St-Laurent.

Au Québec, le ministère de l'Environnement a mis sur pied le programme d'assainissement des eaux. Ce programme comporte 3 volets: l'assainissement des eaux urbaines, l'assainissement des eaux usées industrielles et l'assainissement des eaux usées agricoles. Ainsi d'après l'Association québécoise des techniques de l'eau, il est urgent que le gouvernement fédéral accélère ses négociations avec le Québec pour en arriver à un accord sur la dépollution du St-Laurent. Le gouvernement fédéral ne doit pas se limiter à pointer du doigt les pollueurs; il doit consacrer des ressources financières et humaines à la dépollution.

Ainsi, les sommes consenties à ce chapitre permettraient une évaluation constante du milieu aquatique dans le couloir fluvial entre Cornwall et l'estuaire du St-Laurent. Elles permettraient aussi de dresser un inventaire et la caractérisation des rejets industriels dans ce couloir. Finalement, ces sommes d'argent permettraient la réduction des charges polluantes provenant des industries; d'ailleurs, comme il l'a fait avec succès dans le secteur des pâtes et papiers.

Solide et d'installation rapide

Clôture électrique avec isolateur de nylon et piquets de fibre de verre

Ajustable à tous les niveaux

Prix défiant toute concurrence

Autres modèles disponibles

Communiquer avec

PROSEM

(514) 825-2309
ou votre fournisseur habituel

Petites NOUVELLES

419 millions de ventes chez Culinar

C'est à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue à Montréal le 25 mars dernier que Culinar a révélé que ses ventes avaient augmenté de 4% comparativement à l'an dernier. Les ventes ont atteint 419 millions de dollars.

Le groupe pâtisserie et confiserie, formé de Vachon et de Stuart, a réalisé des ventes de 7% supérieures à celles de l'an dernier. Le groupe de la restauration, quant à lui, augmenté ses ventes de 24%, cela est attribuable à l'acquisition des restaurants Pastificio à la fin de 1985. Du côté des produits secs, le groupe formé de Viau, Grissol, Lido et Unico a également enregistré des augmentations de profits. Les affaires ont cependant baissé du côté du groupe formé de Anco et Tailfer, les marchés sont extrêmement compétitifs a expli-

qué Réal Coulombe, le vice-président de Culinar. « Dans l'ensemble, l'année 1987 pour Culinar devrait être excellente, les problèmes rencontrés dans le secteur des produits réfrigérés s'estompent grâce à des mesures de redressement », affirme M. Coulombe.

M. Mayer de retour

Au cours de sa visite d'une semaine en URSS, le ministre d'État à la Commission canadienne du blé, M. Charles Mayer, a reçu l'assurance que le Canada demeurera l'un des principaux fournisseurs de céréales de l'Union soviétique.

M. Mayer était en Union soviétique du 16 au 23 mars dernier pour participer à des consultations bisannuelles sur les céréales et promouvoir le commerce bilatéral entre les deux pays.

Les présidents de quatre sociétés canadiennes de manutention des grains ont constaté que les agriculteurs soviétiques sont aussi intéressés que leurs

homologues canadiens à la conservation des sols et aux techniques de travail minimal du sol. Ils ont également été impressionnés par la qualité et la capacité d'une nouvelle série de moissonneuses-batteuses fabriquées par Rostselmash.

Les quatre présidents ont souligné qu'en cette époque caractérisée par les faibles prix mondiaux des céréales, les agriculteurs canadiens seraient sans doute intéressés à une machine qui est compétitive sur les plans du prix et de la qualité.

Ils ont également fait remarquer que les céréaliculteurs canadiens comprennent l'inquiétude des Soviétiques face au déséquilibre commercial entre les deux pays, qui résulte dans une large mesure des achats de céréales de l'Union soviétique.

Le Canada et l'URSS ont signé une entente quinquennale sur les grains en octobre dernier. Celle-ci prévoit l'achat, par l'Union soviétique, d'un minimum de 25 millions de tonnes de blé et de céréales fourragères canadiens

entre le 1er août 1986 et le 31 juillet 1991.

En vertu de l'entente quinquennale précédente, qui prévoyait également l'achat d'un minimum de 25 millions de tonnes de céréales, l'Union soviétique en a acheté 35,7 millions de tonnes.

Cours en sylviculture

La Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia offrira en septembre prochain un nouveau programme à ceux et celles qui veulent se perfectionner en sylviculture. Les cours seront offerts aussi aux étudiants en provenance de l'étranger. Le programme conduit à un diplôme d'études professionnelles. Pour s'inscrire on doit posséder un secondaire V et être âgé de 16 ans. Le cours dure un an et demi (1 350 heures). Les élèves qui viennent de l'étranger de la région sont éligibles à des allocations pour la pension et le transport et, pour eux, il n'y a pas de date limite d'inscription.

Quelle culture sera la plus profitable pour vous l'année prochaine?



Mais? Céréales? Soya ou luzerne?

Bonne question.
Avec l'herbicide Bladex, vous aurez le choix.

Bladex est le seul herbicide pour maïs qui élimine à la fois les mauvaises herbes à feuilles larges et graminées annuelles, tout en ne laissant aucun résidu.

Et un sol libre de résidu laisse le champ libre à la rotation.

Sans problème et sans perte de profit.

De plus, Bladex vous donne le choix de l'appliquer en présemis, en prélevée ou en postlevée. Et de le mélanger à d'autres herbicides pour étendre son action.

Vous envisagez de cultiver autre chose que du maïs l'année prochaine? Avec Bladex, vous le pourrez!

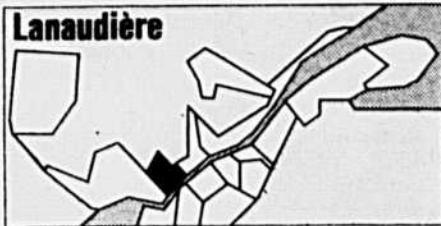
Bladex®

L'efficacité sans résidu

Bladex M.D. est une marque déposée de Shell Canada Ltée et CIBA-GEIGY CANADA LTÉE en est l'utilisateur autorisé. Toujours lire l'étiquette avant l'emploi.



Chronique syndicale



Lanaudière

Consultation des producteurs
Au cours de janvier et février 1987, les administrateurs des syndicats de base ont tenu 45 réunions de cuisine afin de consulter les producteurs sur le rôle de l'État en agriculture. Près de 450 personnes ont participé à ces rencontres qui leur ont permis de mieux comprendre le rôle historique de l'État en agriculture et de faire part à l'UPA de leurs attentes.

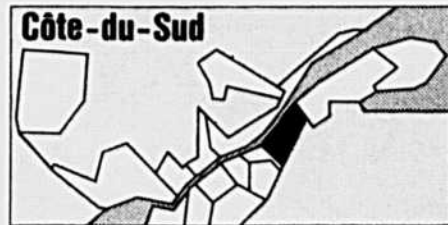
Bonne participation aux assemblées annuelles des syndicats de base

Grâce sans doute, à deux ans de travail en vue de se rapprocher de leurs producteurs, grâce aux assemblées de cuisine, les syndicats ont connu cette année une participation record à leur assemblée générale. M. Gaston Wolfe, qui fut président pendant deux ans du Syndicat de la Nouvelle-Acadie, a cédé son poste à M. Serge Robert. Les huit autres syndicats ont à leur tête, les mêmes présidents que l'an passé.

Préparation du prochain Sommet économique

M. Claude Mercier, du Conseil exécutif, a participé à deux jours préparatoires au prochain Sommet économi-

que de Lanaudière. M. Mercier a fourni un document préliminaire sur la situation agricole régionale. D'autres intervenants du milieu seront invités prochainement à donner leur point de vue sur ce document qui servira à fixer des priorités de développement agricole lors du Sommet.



Agricultrices de la Côte-du-Sud

Lors du 3e Colloque régional sous le thème « Les agricultrices de demain », les participantes et participants se sont informés sur des points bien précis tels que: l'accès à la propriété, le financement...

Dans un deuxième temps, les agricultrices de la Côte-du-Sud ont envisagé l'avenir du comité régional. C'est ainsi qu'il y a eu un mandat unanime pour la formation d'un syndicat d'agricultrices.

Le 14 avril 1987 se tiendra donc l'assemblée de fondation du Syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud et la nomination des premières administratrices.

Zonage et environnement

Les membres du comité ont étudié les schémas d'aménagement des MRC

de la région afin de présenter une orientation à la Fédération régionale sur les derniers dépôts des MRC.

Les points suivants ont donc été présentés:

Épandage des fumiers:

Les MRC doivent se conformer aux normes établies par le MENVIQ, lesquelles normes sont érigées après entente entre ce ministère et la Confédération de l'UPA.

Protection des rives:

Les MRC doivent s'en tenir aux directives du MAPAQ et prévoir la formation d'un comité d'évaluation de la protection des rives.

Périmètre d'urbanisation:

Toutes demandes de révision de la zone agricole protégée devraient être analysées par des membres de l'UPA.

Mise en marché

Cultures commerciales: L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 17 mars 1987. Les principales résolutions portèrent sur:

- Intervention pour réduire la pollution causant les pluies acides;
- Prolongation de la période de remboursement dans le programme des paiements anticipés;
- Application de l'assurance stabilisation par rapport au programme spécial canadien pour les grains;
- Renouvellement du programme spécial canadien pour les grains.

De plus, lors de cette assemblée, les producteurs ont pris connaissance des résultats de la 1re année du projet d'essai de grains d'automne.

Pommes de terre

Les producteurs de pommes de terre de la Côte-du-Sud se sont réunis en assemblée annuelle le 31 mars dernier et ont accepté les résolutions suivantes: Qualité de la pomme de terre; Contingentement national; Loi 71; Programme de production de la pomme de terre de semence; Pluies acides; Choix des régions; Pomexpan; Assurance-stabilisation (cotisation); Assurance-récolte (couverture de la pomme de terre); Assurance-récolte (compensation).

Porcs de la Côte-du-Sud:

L'assemblée annuelle pour les producteurs de porcs de la Côte-du-Sud aura lieu le 29 avril prochain à l'ITA de La Pocatière.

l'administration du contingentement intra quota.

Monsieur Jacques M. Michaud a rassuré les participants à cette audience en mentionnant que la solution d'une industrie saine au Canada n'est pas étrangère à un Office national de commercialisation.

Les dates et heures des audiences publiques ont finalement été retenues, il s'agit:

Les 28-29-30 avril 1987, Charlotte-town, (I.-P.-É.)

Les 5-6-7 mai 1987, Fredericton, (N.-B.)

Les 11-12 mai 1987, Mississauga (Ontario)

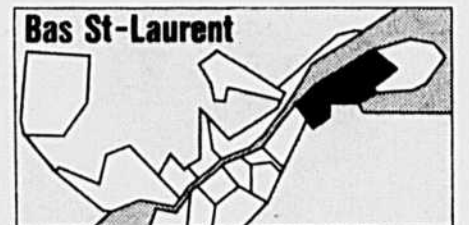
Le 14 mai 1987, Winnipeg (Manitoba)

Les 20-21 mai 1987, Québec (Québec)

Le 26 mai 1987, Edmonton (Alberta)

Le 28 mai 1987, Richmond (C.-B.)

Les conclusions des audiences se dérouleront à Ottawa du 16 au 18 juin 1987. Entre-temps, d'autres discussions et précisions seront fournies par le comité directeur, notamment répondre à une série de questions formulées par l'industrie relativement au fonctionnement de l'Office national de commercialisation.



Modification à la zone administrative 01

Le ministre responsable du développement régional étudie actuellement des hypothèses de redécoupage des régions administratives. Une des hypothèses annexerait le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup à la région administrative de Québec. L'exécutif a expédié une résolution au ministre responsable, M. Marc-Yvan Côté pour s'opposer à cette modification. Ces changements rendraient les producteurs de cette MRC inadmissibles aux programmes agricoles réservés aux régions périphériques. De plus, certains programmes fédéraux comme le Plan de l'Est et le crédit d'impôt à l'investissement sont administrés en fonction du découpage administratif actuel; seraient-ils modifiés advenant une modification à la zone?

Proposition in extremis pour le volet forestier du Plan de l'est

À quelques heures du délai fixé, le gouvernement fédéral propose aux régions concernées la reconduction du volet forestier pour un an (1988-1989) et à cette mesure transitoire est rattaché un budget de près de neuf millions de dollars.

Lors d'une conférence téléphonique tenue le 31 mars, le ministre des Approvisionnements et Services, Mme Monique Vézina, annonçait aux présidents des producteurs de bois des régions de La Pocatière, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, que son gouvernement était d'accord pour s'engager politiquement à reconduire le volet forestier pour une durée d'un an. Mme Vézina a bien exprimé que cette proposition était faite aux producteurs car son gouvernement croit que l'aménagement forestier en forêt privée est d'une importance capitale dans la région.

Quant à la somme de 8,9 millions qui est garantie, la ministre a assuré les présidents que c'est un budget minimal qui pourra être revu à la hausse lors du renouvellement du Plan de l'Est.

Dans les heures qui vont suivre, les représentants des trois régions concernées vont se réunir pour analyser et prendre position face à cette proposition.

ECHOS de la direction

*** CONSEIL EXÉCUTIF**

Le conseil exécutif a tenu sa réunion le 8 avril dernier. En voici quelques échos.

*** CONSULTATION PERMANENTE**

Le rapport, presque au complet, a été déposé. Il sera présenté au prochain conseil général. D'ores et déjà, un Comité du suivi a été mis sur pied.

*** TABLE DE CONCERTATION**

Le principe d'une table de concertation entre l'UPA et les fédérations spécialisées a été adopté. Deux axes y seront développés:

- favoriser les échanges entre les fédérations sur les moyens et les formes de promotion de leurs produits;
- encourager la concertation sur une politique commune d'information face aux consommateurs.

Une première rencontre aura lieu sous peu et réunira les élus plus un permanent par fédération.

*** CONSERVATION DES SOLS**

L'UPA a délégué son premier vice-président, M. Bernard Duval, sur le

comité provisoire devant déboucher sur la création d'un Conseil national de la conservation des sols. Ce dernier, initié par la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Institut agricole du Canada, l'United Grain Growers et Canada Duck, comptera également un représentant par région du Canada.

*** MISE EN MARCHÉ**

M. Gil Leduc remplacera M. Normand Marcil au Comité de la mise en marché.

*** DÉMONSTRATION A OTTAWA**

Le conseil exécutif a jugé l'opération du 5 avril fort positive. L'UPA y a rencontré ses objectifs de fond, de forme et d'organisation.

*** FEMMES EN AGRICULTURE**

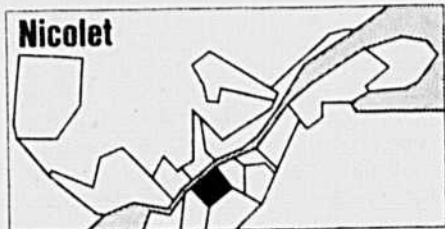
L'Université Laval organisera en novembre un colloque analysant l'évolution du rôle des femmes en agriculture. M. Léo Vigneault, secrétaire général adjoint, participe au comité organisateur.

Source: Secrétariat général de l'Union des producteurs agricoles



Fermeture du bureau régional de la Commission de protection du territoire agricole

Une demande pour le maintien en service du bureau de Rimouski de la Commission de protection du territoire agricole a été adressée au président de la Commission. Cette fermeture force les producteurs à s'adresser directement à Québec et l'on craint que le délai de traitement des dossiers n'en soit allongé. Cette décision va à l'encontre de nos demandes maintes fois adressées au gouvernement de décentraliser en région ses activités.



Renégociation des zones agricoles

Le Service de développement régional de la Fédération de l'UPA de Nicolet, en collaboration avec les syndicats de secteurs concernés, a amorcé une nouvelle négociation sur le découpage des zones vertes dans deux municipalités régionales de comtés.

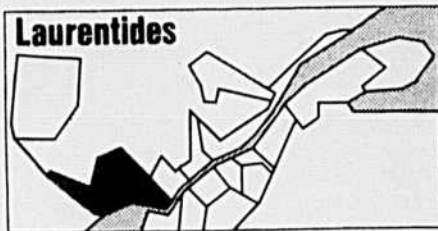
À l'instar des négociations qui furent menées en 1979 lors de l'établissement des zones vertes, le niveau de collaboration est très différent d'une MRC à une autre. Ainsi, des deux premières municipalités régionales de comtés l'une n'a pas tardé à consulter l'UPA alors que l'autre s'est tout simplement contentée de faire parvenir des documents d'information au SDR. Selon M. Marc Panneton, directeur du SDR, les MRC ont tout avantage à demander des avis à l'UPA car, éventuellement, des décisions arbitraires pourraient fort probablement attirer des conflits majeurs entre les agriculteurs et les élus municipaux. De plus, il est évident qu'un dossier bien étoffé et serti d'une véritable négociation avec notamment l'UPA aura beaucoup plus de crédibilité auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Carrefour relève agricole et organismes

Voilà le thème de la journée de consultation et d'information qui a été organisée par la Fédération de l'UPA de Nicolet et la Fédérée, en collaboration avec les organismes de relève agricole de notre région, afin de démystifier les structures syndicales et coopératives auprès de la relève agricole de la région.

Cet événement, qui aura lieu vendredi, le 29 mai, à compter de 9 h 00 au motel «Le Quatre Saisons» de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, revêt un cachet particulier puisque d'une part, c'est la première fois dans notre région que l'UPA et la Fédérée s'unissent pour travailler ensemble dans un projet commun et d'autre part, c'est également une première pour les jeunes de participer à un débat où ils pourront dicter aux organismes le cheminement qu'ils devraient prendre pour leur permettre de s'y impliquer.

D'ores et déjà, la Commission professionnelle de l'agriculture de la région Nicolet - Drummond - Bois-Francs s'emploie depuis quelques semaines à mettre en oeuvre les différentes activités de cette journée et ce, en collaboration avec les associations de relève de la région,



Permis de conduire

Des producteurs agricoles de la région ont reçu soit un avertissement, soit une contravention de 50 \$ parce que leur adresse était soit inscrite correctement sur leur permis.

Il est en effet demandé que l'adresse (le chemin, le rang où il habite ainsi que le numéro civique ou de lot) et non l'adresse postale soit inscrite sur le permis.

Nous vous suggérons donc de faire les corrections qui pourraient s'imposer à l'aide de la formule qui vous est fournie par le ministère lorsqu'il vous fait parvenir votre permis.

Pour ceux et celles qui auraient déjà reçu une contravention pour le motif, nous leur recommandons de ne pas la payer et de s'organiser pour la contester.

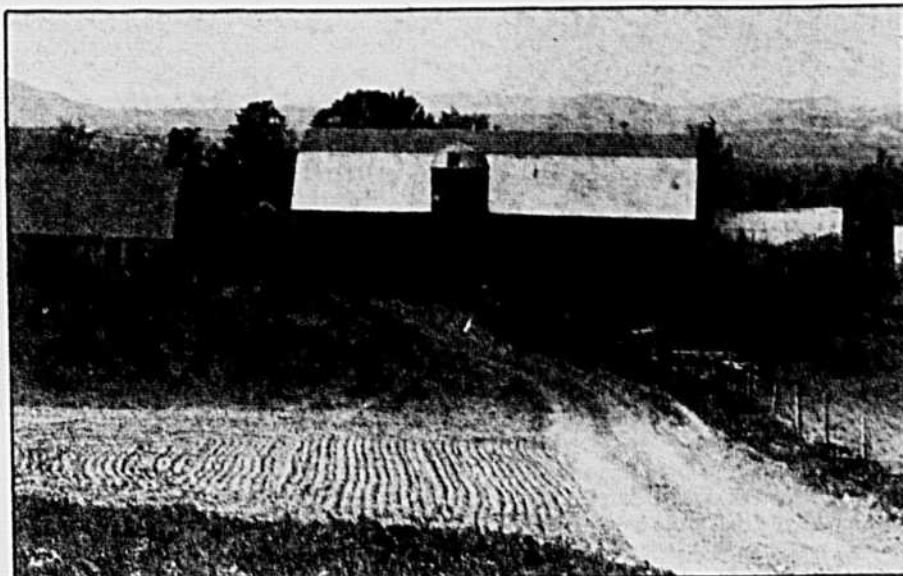
Prévention

Afin de vous apporter une meilleure protection, nous avons mis à votre disposition le catalogue «Safety Supply». Ce catalogue renferme tous les produits ainsi que l'équipement nécessaire pour votre protection et votre sécurité à la ferme. Vous y trouverez aussi l'adresse où vous les procurer. Chaque représentant de votre syndicat de base se fera un plaisir de vous le montrer et aussi de vous fournir les renseignements adéquats à vos demandes.

Si vous avez des suggestions à apporter en ce qui concerne la prévention, n'hésitez pas à nous les communiquer. La prévention à la ferme, c'est l'affaire de tous et chacun.

Une relève qui veut être consultée

L'assemblée annuelle du Syndicat de la relève agricole des Laurentides-Outaouais



qui se déroulait le 15 mars dernier a finalement permis d'approfondir le sujet de la consultation 87: «Rôle et support des gouvernements de l'agriculture».

Aux dires du président de ce syndicat, monsieur Alain Thibaudeau, «le thème de la consultation 87 nous touche de près. Il permet de préciser nos attentes des gouvernements et de suggérer des moyens

concrets pour atteindre nos objectifs d'implantation et de développements.»

L'assemblée a aussi permis aux dirigeants présents de constater que, malgré la variation du taux de participation dans les autres régions du Québec, notre organisation locale bénéficie de la présence d'un groupe de jeunes actifs et persévérants.

Une rotopresse qui se manie mieux.

Un prix qui se prend bien.

Lorsque John Deere a lancé la rotopresse 330, plusieurs producteurs ont été étonnés par sa grande maniabilité. Des balles fermes et faciles à transporter, même celles de 295 kg; des caractéristiques de grosse rotopresse, à un prix comprimé. Mais faut-il s'en étonner? Non, car la 330 a pour modèle notre 430 tant recherchée. La 430, une rotopresse «anti-torticolis», offre en effet des caractéristiques que la concurrence cherche encore à égaler: le contrôleur Balétrak^{MC}, les courroies losangées, le noueur automatique, et plusieurs autres encore. Qu'on soit novice ou expérimenté, la 430 donne des balles parfaites d'un maximum de 635 kg. Et le prix se prend bien lui aussi. John Deere Limitée, 295, rue Hunter, Grimsby (Ontario) L3M 4H5

UN CHOIX DE TOUTE CONFIANCE



À L'ITA DE LA POCATIÈRE

Les stages en formation agricole sont prioritaires

par Michel Gaudreault
Steve Paquin
Denis Tanguay
Michel Paquet

Chaque année, plus d'une cinquantaine d'étudiants inscrits dans le cadre du programme de Gestion et exploitation de l'entreprise agricole à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière, réalisent des stages dans le secteur agricole de leur choix. Le but principal de ces stages consiste à la vérification pratique des différentes théories acquises en institution.

En effet, ces stages permettent à l'étudiant d'acquiescer de l'expérience agricole, de se familiariser avec les autres méthodes de travail et également de faire des contacts avec d'autres producteurs agricoles. La réalisation de ces stages s'effectue sur une durée de seize semaines et se divisent comme suit: deux semaines durant l'hiver douze semaines durant l'été deux semaines à l'automne

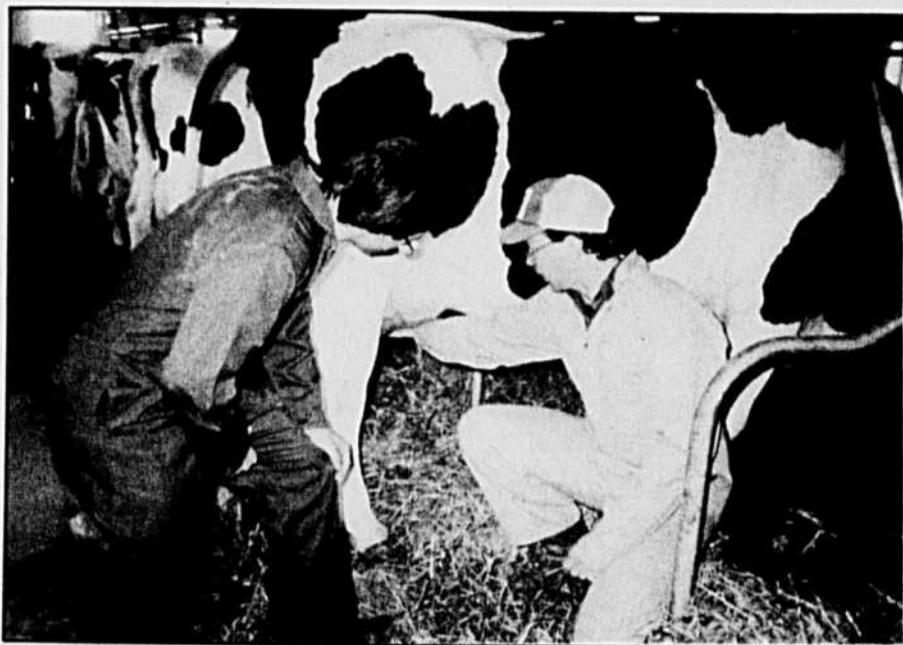
Cette sorte d'échelonnement permet ainsi d'effectuer différents travaux sur la ferme selon les saisons.

C'est donc dire que ces stages occupent une place prépondérante dans le cadre de notre cours dispensé par l'I.T.A. de La Pocatière. Par conséquent, les stages viennent compléter l'ensemble des apprentissages acquis en institution et permettent ainsi de faire le lien entre la théorie et la pratique.

En plus de vérifier l'acquisition des connaissances, le stage permet à l'étudiant de préciser ses goûts et de s'orienter dans le secteur de production où il se sentira le plus à l'aise pour l'avenir.

À la fin de ces 16 semaines de stage l'étudiant doit être en mesure d'analyser les différents secteurs de l'entreprise, porter des jugements sur la productivité des différentes ressources disponibles sur la ferme et d'analyser

- l'application de certains outils de gestion;
- l'identification et la mesure du niveau de critères technico-économique influant sur le revenu net de l'entreprise;



Le stagiaire partage ses connaissances avec celles de l'agriculteur.

l'entreprise au point de vue technique et économique.

L'étudiant, pour réussir son stage doit alors poursuivre les objectifs suivants:

- acquérir les habiletés gestuelles spécifiques à l'exploitation d'une entreprise agricole

- l'exécution des principales tâches reliées à l'exploitation;
- l'observation de l'évolution de l'entreprise dans le cycle de production donné;
- l'identification et la définition de l'apport des organismes agricoles du milieu.

Maintenant, regardons le déroulement du stage. Pour les stages de 1^{re} année, ils doivent s'effectuer à l'extérieur d'une entreprise que l'étudiant connaît déjà. Ceci permet à ces derniers de prendre connaissance de d'autres méthodes de travail pratiquées par le producteur. Par conséquent l'étudiant connaît davantage l'entreprise tant au niveau économique que technique.

Pour la 2^e année de stage, qui s'effectue pour la majeure partie des cas sur la ferme familiale, l'étudiant a l'un des deux travaux suivants à produire:

- un projet d'établissement ou une amélioration de production.

Ainsi un étudiant qui désire s'établir sur une ferme, pourra déjà modeler ses projets futurs. Sinon, il pourra alors travailler à l'amélioration de production d'une entreprise agricole selon ses objectifs et ceux du maître de stage. Évidemment, ces travaux se font sous la surveillance d'agronomes de notre institution.

Concernant la sélection des fermes de stage, cette dernière s'effectue à partir d'une banque de fermes mise à notre disposition par notre établissement scolaire. La sélection est surtout axée sur les objectifs que l'étudiant s'est fixés. Ses projets futurs, son degré de compétence et son désir d'apprendre ne sont là que quelques-uns des facteurs qui influenceront l'étudiant dans son choix de ferme. De cette façon l'étudiant pourra connaître des méthodes de travail différentes de celles qu'il a toujours connues. Le nombre imposant de fermes disponibles permet de combler les besoins des étudiants les plus exigeants.

Enfin arrive le rôle du maître de stage, c'est-à-dire le producteur responsable de l'étudiant. L'exigence première que doit posséder un maître de stage c'est celle d'être à l'écoute du stagiaire. De plus, l'agriculteur qui désire recevoir un stagiaire doit cependant se soumettre à certaines autres exigences. Pour en nommer que quelques-unes: l'agriculteur doit travailler sur l'entreprise à temps plein, posséder une expérience d'au moins 3 ans et résider sur la ferme. Par ailleurs, l'entreprise doit avoir une comptabilité convenable, des registres de production et bien sûr se situer au Québec.

Tout compte fait, il apparaît évident que ces stages doivent rester dans les méthodes d'enseignement agricole de niveau collégial. Ce genre d'enseignement permet à la relève agricole de se trouver donc mieux préparée à arriver sur le marché du travail avec un maximum de connaissances qui lui permettront de faire face aux exigences de l'agriculture d'aujourd'hui.

1986, une bonne et une mauvaise année pour Nutrinor

par Pierre Demers

MÉTABETCHOUAN — Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay-Lac-St-Jean a fait un bilan ambigu de sa dernière année financière. En fait, les chiffres publiés dans son rapport annuel montrent que la coopérative a connu la meilleure année financière de toute son histoire avec des profits d'un peu moins de 1,6 million de dollars. Toutefois, les ventes et la quantité de lait transformé ont sensiblement diminué.

Comment expliquer pareille situation? En remarquant tout simplement que la coopérative du Saguenay-Lac-St-Jean n'a pu transformer que 96,6 millions de litres de lait comparative-ment aux 101,6 millions transformés en 1986. En se pliant à l'entente signée avec la Fédération des producteurs de lait, Nutrinor a dû envoyer près de 10 millions de litres de lait vers les marchés de Québec et de Montréal. Aussi, son chiffre d'affaires a baissé de 639 950 \$.

En principe, la coopérative aurait dû recevoir de la fédération une somme de 399 000 \$ — soit 3,60 \$ l'hectolitre — sous forme de compensation pour l'envoi de tout ce lait. Jusqu'à maintenant, elle n'a reçu que 75 000 \$. Ce manque à gagner pourrait lui être remis si le Conseil d'arbitrage qui étudie présentement cette question, à la demande des parties, lui donne raison.

Déception

Les nouveaux produits « Le petit pot de beurre » et « Les tartinaïes » mis en marché à l'automne 86 ne donnent pas les résultats escomptés. Les consommateurs semblent les aimer, mais les marchés local et national sont plus difficiles à percer qu'on se l'était imaginé. On entend donc réajuster toute la stratégie de marketing pour mieux faire face aux gros concurrents déjà solidement implantés dans le domaine.

De bons résultats

Toutes les activités de Nutrinor n'ont pas connu les problèmes d'ajustement créés par ces deux nouveaux pro-

duits. La production du Lacvor (servant à l'engraissement des veaux) est à la hausse. De 3 273 tonnes produites en 1985, on a grimpé à 6 676 tonnes au cours de la dernière année.

En somme, si la coopérative a connu une baisse significative de production de beurre et de lait en poudre, c'est tout simplement que le lait n'est pas disponible en quantité suffisante pour répondre à la demande. Comme l'a expliqué le directeur général de Nutrinor, M. Denis Guérard, il leur faut récupérer ces 10 millions de litres perdus l'an dernier pour que la coopérative conserve sa marge de profits.

Bref...

Importance de la forêt au Québec

La forêt couvre 61 % de la superficie du territoire québécois, soit le quart de la superficie forestière productive du Canada. La forêt publique québécoise représente 90 % de l'ensemble, alors que le reste appartient à 125 000 propriétaires privés. Les essences les plus répandues sont les conifères (épinette, sapin, pin gris) avec les trois quarts des superficies.

Au Québec, un emploi sur dix dépend de la forêt et les livraisons en pro-

duits forestiers atteignent environ sept milliards de dollars par an plus un autre 3,6 milliards de valeur ajoutée. La production exportée est la plus importante de tous les secteurs avec le quart des exportations totales. L'industrie des pâtes et papier de chez nous fournit à elle seule plus de 17 % de la demande mondiale.

Dans plusieurs régions du Québec, l'activité économique dépend en grande partie de la forêt et plus d'une centaine de municipalités en vivent complètement.

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES

La Compagnie International Stock Food est à la recherche de candidats pour la distribution de leurs produits: minéraux, prémix, vitamine et Silo-Guard.

Depuis quelques années certaines régions ne sont plus couvertes par des représentants et nous nous en excusons auprès de nos clients.

TERRITOIRES DISPONIBLES

Argenteuil-Deux-Montagnes, Montcalm-Joliette, Maskinongé-St-Maurice, Québec-Montmorency-Charlevoix, Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour passer une commande ou pour de plus amples informations, écrire à



Léonard Leblanc
Directeur des Ventes
International Stock Food
6043, Ridge Road,
Ste-Agnès de Dunder
(Québec) J0S 1L0
Tél. (514) 264-2119

La clef des champs

par Huguette Young

CANAGREX : la dernière heure a sonné

Aux Communes, c'est l'enterrement législatif

Le dossier est clos. La Société de la Couronne Canagrex est officiellement morte. Le coup de grâce est venu, il y a deux semaines, lorsque les députés conservateurs ont adopté majoritairement en troisième lecture le projet de loi C-2 portant dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence.

L'opposition libérale n'a pas toutefois laissé mourir Canagrex sans hausser le ton. Aux Communes, les attaques ont été vives et répétées.

« Le gouvernement a dissout l'organisme, il y a plus d'un an et demi, » a lancé le député libéral de Win-

nipeg-Fort Garry, M. Lloyd Axworthy. « Nous terminons l'enterrement législatif de l'agence. »

Les débuts houleux de Canagrex

Née dans la controverse en janvier 1984, la société Canagrex, l'enfant chéri de l'ex-ministre libéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, n'aura pas fait long feu. À peine 9 mois après sa création, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney décidait de lui couper les vivres dès son arrivée au pouvoir en septembre. Dans son exposé économique du 8 novembre, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait clairement les intentions du gouvernement de se défaire de cette agence encombrante. Canagrex

deviendrait ainsi le premier maillon de la chaîne d'une série de sociétés de la Couronne qui tomberaient sous le couperet du gouvernement fédéral.

Démantelée depuis le 5 avril 1985, le projet de loi C-2 portant dissolution de la société Canagrex lui assénait le coup fatal.

La société Canagrex a ouvert ses portes en janvier 1984. Créée un peu à l'image de la Commission canadienne du blé, elle avait comme mission de faciliter l'exportation de produits agricoles canadiens sur les marchés internationaux. Son rôle consistait à identifier de nouveaux marchés, à conseiller le secteur en matière d'exportation et à offrir des subventions, des prêts et garanties de prêts aux exportateurs.

Canagrex n'avait pas fait ses premiers pas qu'elle se voyait plonger dans une chaude controverse. Les agriculteurs et petits exportateurs se rangeaient derrière le ministre Whelan pour défendre énergiquement les intérêts de cette agence centrale qui servait à leurs yeux d'intermédiaire entre les agriculteurs et les marchés mondiaux. Les grands exportateurs ripostaient avec vigueur, offusqués de constater qu'ils devaient concurrencer le Trésor fédéral. De leur côté, les groupes de consommateurs haussaient le ton, craignant une augmentation du prix des denrées alimentaires au Canada, pen-

dant que la Fonction publique fédérale donnait du fil à retordre à cette agence nouvellement créée. En effet, pendant les 5 premiers mois de son existence, le ministère des Finances refusait d'entreprendre les démarches nécessaires pour permettre à Canagrex d'accorder des prêts.

La Fédération canadienne de l'agriculture réclamait en février 1985 un sursis d'un an, le temps de permettre à Canagrex de faire ses preuves. Mais peine perdue, le gouvernement fédéral restait ferme sur ses positions.

Malgré ses débuts lents, un maigre budget de 12,3 millions de dollars sur 3 ans et de nombreuses embûches administratives sur son chemin, Canagrex réussissait des percées importantes sur les marchés internationaux.

Aux Communes, le député libéral Lloyd Axworthy n'a pas manqué de le souligner: « En peu de temps, Canagrex a réussi à s'assurer des ventes de 16 millions de dollars et des commandes futures de 150 millions de dollars. Cela prouve manifestement l'utilité de cet organisme. Et son collègue, M. Herb Gray, de renchérir: « La décision du gouvernement est non seulement prématurée, elle est irréfléchie. Il nous a fait rater ainsi des ventes agricoles à l'étranger pour environ 100 millions de

suite à la page 47

À première vue, Bovaid semble une dépense en plus. Regardez-y de plus près et vous verrez des profits.

Pas de doute, l'heure est à l'économie. Mais pour faire des économies, il faut avant tout faire des profits.

Des recherches ont démontré qu'il est possible d'augmenter la production laitière de façon considérable.

Comment? En protégeant les vaches contre les mouches à l'aide des boucles insecticides Bovaid.

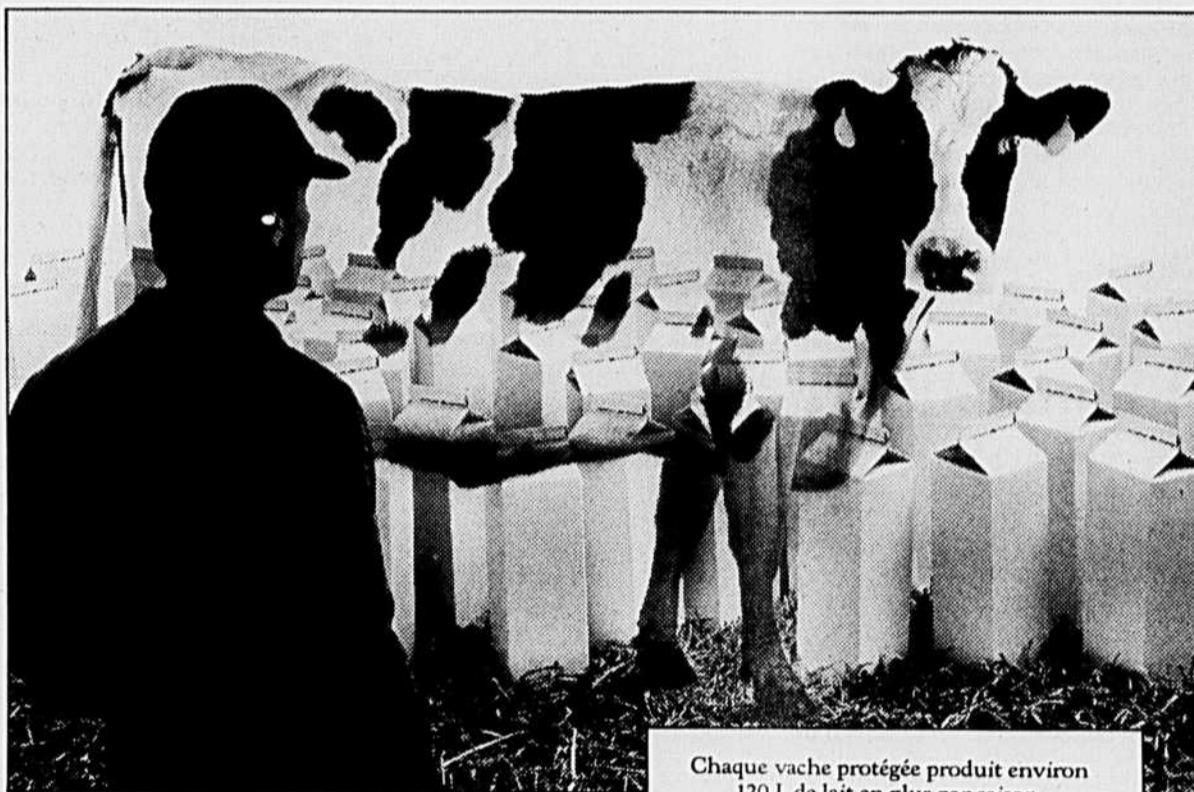
Ces recherches furent effectuées en 1984 par les chercheurs du collègue Macdonald. Pendant les 105 jours qu'a duré leur étude, les vaches munies de boucles Bovaid ont produit 120 litres de lait par tête de plus que les vaches non protégées. Ce surplus s'est traduit par un revenu supplémentaire de 54 \$ par vache, le prix du lait étant calculé à 45 \$/hL.

Les chercheurs ont pris toutes les précautions nécessaires afin d'assurer une alimentation et des conditions d'élevage identiques pour tous les animaux, protégés ou non.

Avant Les vaches non protégées sont irritées.	Après Les vaches protégées produisent plus de lait.
--	--



Le compte des mouches s'est effectué pendant toute la saison des mouches. Les mouches des cornes, ennemi numéro un des vaches laitières, furent presque complètement



Chaque vache protégée produit environ 120 L de lait en plus par saison.

éliminées du troupeau protégé. Les vaches étaient moins agacées. Elles ont brouté plus paisiblement. Et elles ont pu ainsi utiliser leur énergie de façon plus efficace.

La conjonctivite réduit la production. Et le traitement de cette maladie, transmise par la mouche faciale, nécessite du temps et de l'argent. Des recherches à l'université de Guelph ont démontré une réduction de 82% des mouches faciales chez les animaux munis de deux boucles Bovaid.

Selon une étude effectuée par le docteur Haufe du centre de recherche Lethbridge, 74% moins de bêtes nécessitent un traitement pour la conjonctivite après les essais Bovaid.

Moins de cas de conjonctivite. Plus de lait. Pas surprenant que de plus en plus de troupeaux portent la boucle jaune Bovaid, le choix éprouvé pour le contrôle des mouches toute la saison.

Bovaid. Regardez-y de plus près et vous verrez un investissement sûr!

Informez-vous auprès de votre détaillant de la "satisfaction garantie Bovaid".

Bovaid®

*Marque déposée de CIBAGEIGY CANADA LTÉE.
CIBAGEIGY CANADA LTÉE, Division agriculture
205, boul. Bouchard, Dorval (Québec) H9S 1B1
Toujours lire l'étiquette avant l'emploi.

Le féminisme agricole québécois est très actif et assez récent; il s'est fixé des objectifs et des priorités, il vient de se créer un mécanisme pour atteindre toutes les femmes impliquées en agriculture qui souhaitent faire une démarche d'égalité, de justice, de solidarité. En une décennie, les femmes tout en supportant toujours leurs préoccupations sociales et familiales s'éveillent à des dimensions professionnelles, avec des miracles de rapprochement, de concertation.

Dans ce virage d'une prise de conscience de reconnaissance individuelle et collective, comment prépare-t-on son avenir? Que sera l'an 2000 pour les différents âges d'agricultures?

Actuellement, est-ce que le comité provisoire et le consensus des groupes régionaux se dotent de la meilleure structure? L'avenir le dira... Qui fait un choix dans l'éventail des possibilités de structures inventoriées se limite... Il faut en être conscient, du côté des femmes et du bord du syndicalisme agricole.

La voix du syndicat spécialisé, à court terme, semble simple, claire, plus accessible et un bon point de repère dans notre pratique syndicale. À long terme, avec cette formule atteindra-t-on les buts visés pour soi: reconnaissance d'être des partenaires à part entière dans le travail, la gestion, le capital, la relève, le syndicalisme?

À court et à long termes, est-ce que cette option rendra service à l'agriculteur en prenant un chemin plus étroit, une démarche plus longue d'une spécialisation, quand on veut on peut et on doit comme femme faire partie d'un tout: l'agriculture du Québec, du Canada et du monde.

Est-ce qu'on rendra service à la profession qui a besoin des femmes immédiatement pour assurer une évolution complète, la sauvegarde des valeurs profondes interreligieuses.

Dans cette option d'une spécialisation, les agricultrices se sentiront-elles partenaires égales des époux.

UNE NOUVEAUTÉ AU CEGEP DE VICTORIAVILLE

On enseignera l'agriculture biologique

par Bruno Larose

Le cégep de Victoriaville offrira à la clientèle étudiante une spécialisation en agriculture biologique dès l'automne prochain.

Ce cours dispensé dans le cadre du programme de Gestion et d'exploitation agricole répond à une demande de plus en plus grande au Québec selon l'ingénieur agronome et professeur au cégep de Victoriaville, M. Gyslain Leblond. « Notre cégep sera le seul établissement collégial au Québec à offrir, en plus de son programme traditionnel, une approche en agriculture biologique », a insisté M. Leblond en entretien téléphonique.

Le cégep de Victoriaville veut desservir une clientèle laissée pour compte au collégial. Le collège compte sur la collaboration d'entreprises régionales et provinciales converties à la production biologique.

Les professeurs du département de Technologie agricole ont organisé des rencontres avec différents professeurs de l'Université Laval, du collège Macdonald, de l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière pour prendre le pouls de la formation biologique agricole au

suite à la page 47

Solange nous parle



Dans une vision de l'an 2000

des enfants? L'accès proposé forcera-t-il les femmes et les intervenants à négocier directement une action positive, un rattrapage évident et essentiel sur-le-champ?

Il faut éviter le piège du ghetto confortable, des détours, de la voie indirecte où la complaisance peut s'établir et la bonne conscience se rassurer. Les différences seront protégées: la vision du monde agricole continuera d'être complémentaire, homme et femme, dans une perception dite vécue et exprimée différemment.

Cet enchaînement prévisible ne doit pas servir de prétexte à une vie communautaire professionnelle juxtaposée. C'est de plain pied, le plus tôt possible que l'on doit habiter le même navire avec les mêmes

règles du jeu et aspirer à être le capitaine. La cale sèche ça dure depuis trop longtemps! J'admire actuellement dans ma région une démarche commune avec les syndicats de gestion, quelle richesse! quel succès!

C'est la conjoncture politique économique et sociale qui a provoqué ce mouvement irréversible et qui explique l'émergence de notre féminisme des plus agressif et qui engage la femme dans sa tonalité comme épouse, mère, professionnelle, etc. Les femmes des générations précédentes qui dans la sphère domestique d'une agriculture familiale de survivance avaient tant d'influence, veulent faire du rattrapage en se réappropriant leur prestige dans le monde agricole qui passe par une représentation équitable sur tous les fronts,

une voie ferme, originale et complémentaire. Cet exercice ne doit être qu'une période de transition, la plus courte possible, pour la fréquentation commune, la familiarisation de la structure générale, l'appropriation du système, l'approvisionnement des hommes et des femmes, la cohabitation dans la grande famille syndicale.

L'héritage que les femmes impliquées en agriculture ont reçu de leurs consœurs de l'Afées, de l'ADFC, leur donne une assurance dynamique. Elles devront faire une alliance et établir des complicités avec elles pour travailler dans toutes les sphères à la fois. Beaucoup d'entre elles adhèrent aux trois organismes entre autres avec une distinction lucide, des objectifs complémentaires.

Le 8 mars célébré intensément dans ma région m'a permis de détecter cette diversité, cette alliance, cette complicité, cette confiance mutuelle, présage d'un devenir équilibré. Ces sommets tissent des liens d'affirmation où éclatent l'assurance, la collaboration et la concertation.

Solange Fernet-Gervais C.M.

OEUFS

Audience sur la location des quotas

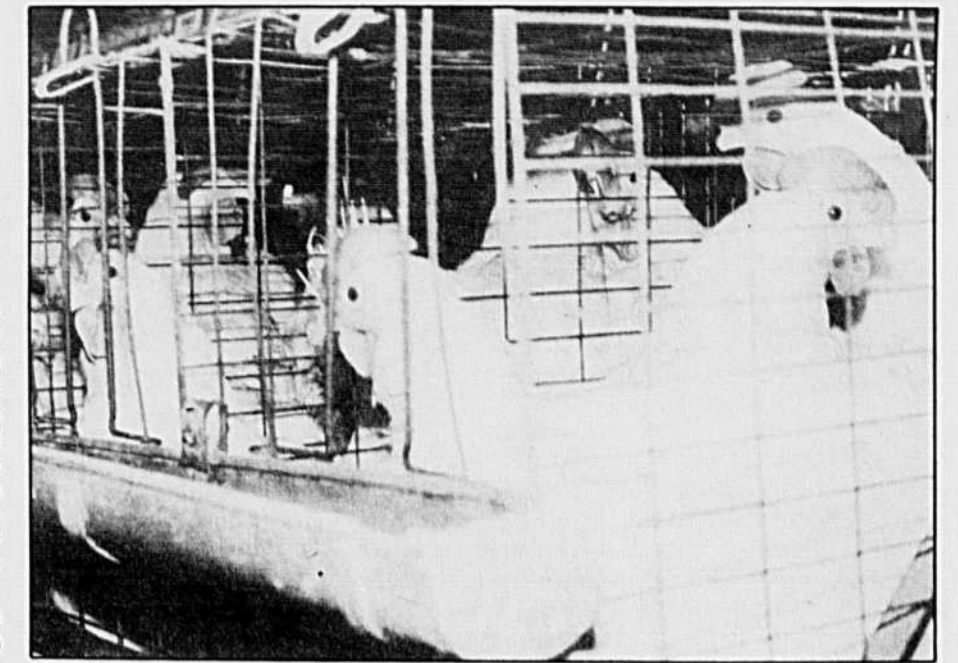
La Régie des marchés agricoles devrait prendre une décision prochaine sur la contestation du nouveau règlement de Fedco sur la location des quotas par René Bernard, un producteur d'œufs de l'Estrie. Cinq des membres de la régie ont entendu les arguments des deux parties en cause, il y a deux semaines à l'île Charron.

Le nouveau règlement de quota adopté le 20 novembre 1986, en assemblée générale spéciale de Fedco, recommandait de reconduire les locations actuelles de quotas et de laisser au locataire la possibilité de produire lui-même son quota ou d'en vendre 20%. On prévoyait aussi une autorisation spéciale de louer du quota pour une période d'un an en cas de force majeure.

Ces modifications font suite aux nombreuses demandes des producteurs

pour arrêter la progression du volume de quotas en location et favoriser leur réappropriation par ceux-là mêmes qui les produisent. Cette position était appuyée par une résolution du congrès général de l'UPA de 1984 et elle a été reformulée devant la régie. Elle fait suite aussi aux consultations tenues en 1986 auprès de l'ensemble des producteurs d'œufs du Québec pour étudier un rapport de Michel Morisset sur l'évolution des locations de quota.

Pour René Bernard et l'Association des producteurs (locataires de quotas) qu'il dit représenter, les objectifs proposés par Fedco de redonner les quotas à ceux qui les produisent sont partagés par tous les producteurs. Là où on ne s'entend pas c'est sur les moyens pour y arriver. Qu'arriverait-il aux locataires si les locuteurs (meuneries, coop et au-



tes) décidaient du jour au lendemain de produire eux-mêmes leurs quotas? Selon maître Fecteau qui représente les intérêts de René Richard et de l'association, la non-reconduction des quotas est une opération suicidaire pour les

locataires et elle brime la liberté de commerce. Dans sa plaidoirie devant la régie, maître Fecteau affirmait que 33 producteurs d'œufs louent plus de la moitié de leur quota dont treize louent la totalité. Il s'oppose donc au nom de ses clients à ce que la nouvelle réglementation s'applique immédiatement et il demande que le statu quo soit maintenu.

En réponse à ces arguments, le procureur de Fedco, maître Pierre Brosseau a répondu devant la régie que tous les changements aux règlements ont été approuvés par des assemblées générales. Depuis l'acceptation en 1974 de la location de quota entre deux personnes, nul n'était forcé de louer ou d'acheter du quota. De même un locuteur n'est pas tenu de continuer sa location une fois le contrat expiré avec son locataire.

Il poursuit son argumentation en disant que le nouveau règlement vise à réduire graduellement les locations de quota et que lorsqu'il y a mécontentement entre locuteur et locataire, les tribunaux sont là. La régie ne devrait pas avoir à intervenir à ces moments-là.

La fédération attend donc de la régie la levée d'un moratoire, datant du 23 juillet 1986 et mettant fin à tous les transferts de quotas. On demande en même temps l'acceptation par la régie du nouveau règlement sur la location des quotas pour permettre à ceux qui veulent en acheter de pouvoir le faire.

V.L.

VOUS AVEZ VOTRE MÉTHODE, NOUS AVONS VOTRE OUTIL!

Quelles que soient vos méthodes de culture, consultez donc votre concessionnaire Case IH. Il vous proposera la machine qui vous permettra de retirer le maximum de votre récolte, de votre temps.

Cultivateurs à dents vibrantes 4600

Modèle	Type	Dimensions
Cultivateur à dents vibrantes 365	Porté Trainé	4,1 à 7,8 m (13 pi 8 po à 25 pi 8 po) 4,9 à 7,8 m (16 pi 4 po à 25 pi 8 po)
Rouleau rayonneur 415	Trainé	3,0 à 4,6 m (10 pi 1 po à 15 pi 3 po)
Conditionneur de semis 568	Trainé repliable	6,3 à 9,1 m (20 pi 10 po à 30 pi)
	Sections rigides	3,8 m (12 pi 6 po) 5,8 m (19 pi 3 po) 7,8 m (25 pi 10 po)

Modèle	Type	Dimensions	Profondeur de travail
Cultivateurs à dents vibrantes 4500	Porté Trainé	2,6 à 6,6 m (8 pi 6 po à 21 pi 6 po)	7,5 à 18 cm (3 à 7 po) 2,6 à 6,6 m
Cultivateurs à dents vibrantes 4600	Trainé à sections	7 à 9,6 m (22 pi 11 po à 30 pi 8 po)	7,5 à 18 cm (3 à 7 po)

Pulvérisateur 350 à sections non repliables
C'est le plus petit pulvérisateur Case IH sur roues, mais il possède tous les avantages des grands modèles, en vue d'un rendement excellent et peu coûteux dans la plupart des terrains.

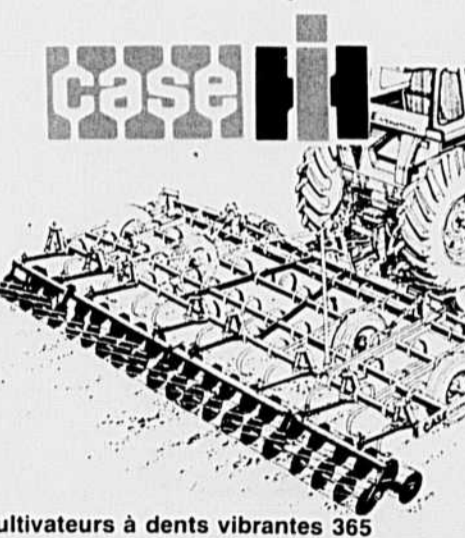
Pulvérisateur 370 à sections non repliables
Le 370 est robuste et facile à utiliser, en vue d'obtenir un travail de qualité quel que soit le terrain traité. Bâti de torsion et angle d'entrée réglable des trains, un travail excellent à tous les coups.

Pulvérisateur 475 à trains amortis
De même construction de base que le 475, ce modèle possède des boulons d'arbre de 38 mm (1 1/2 po) en acier à ressort, plus solides, ainsi que des élançons en acier à ressort à double lame: les trains passent mieux les obstacles et ils amortissent les coups.

Pulvérisateur 475 à sections repliables ou non
Modèle bien connu, économique et de rendement supérieur, dans de nombreuses conditions variées. Il est puissant et, grâce à son bâti de torsion, il procure un disage uniforme et nivelé en terrains durs et irréguliers. A repliage manuel ou hydraulique.

Cultivateurs à dents vibrantes 4500
Avec leurs dents vibrantes à ressort et leur bon dégagement des débris, les 4500 sont parfaits pour déchirer les mauvaises herbes, effectuer la jachère d'été et bien travailler le sol pour obtenir des semis productifs.

Cultivateurs à dents vibrantes 4600
Parfait pour le labour de jachère l'été, la préparation des semis et l'incorporation des engrais, les 4600 ont un bâti principal rigide en 5 rangs et un bâti à sections repliables en 4 rangs, afin de bien dégager les débris. Les essieux bogies et le système précis de contrôle de profondeur maintiennent une profondeur uniforme en terrain irrégulier.



Vos concessionnaires «LA VRAIE ÉQUIPE»

BERTHIERVILLE
BENOIT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602

COATICOOK
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

HEBERTVILLE/LAC ST-JEAN
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

HUNTINGDON
EQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

LACHUTE
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

LA DURANTAYE
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841

LENNOXVILLE
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

LOUISEVILLE
EQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

LYSTER
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

MARIEVILLE
EQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

MONT-LAURIER
ENTR. DOMINIQUE RAYMOND
(819) 623-1458

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

NICOLET
CENTRE AGRICOLE NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441

PLAISANCE
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448

POINTE-AU-PÈRE
LES EQUIPEMENTS ANDRÉ BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

PONT-ROUGE
LES MACHINERIES PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

STANBRIDGE STATION
LES EQUIPEMENTS MESSIER & FRÈRES INC.
(514) 296-8212

STE-MARTINE
LES EQUIPEMENTS LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612

ST-CLET
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

ST-DENIS SUR RICHELIEU
B & D EQUIPEMENTS
(514) 787-2105, 2127

ST-EDOUARD, LOTBINIÈRE
MACHINERIE COULOMBE
(418) 796-2323

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM
LES EQUIPEMENTS R. MARSAN INC.
(514) 839-2294

ST-ÉVARISTE
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

ST-GUILAUME
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161

ST-LAMBERT, CTÉ LÉVIS
MACHINERIES AGRICOLES G.M.R. INC.
(418) 889-9701

ST-MAURICE
R. CLÉMENT & FRÈRE
(819) 376-3877

ST-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS
GARAGE P.A. JALBERT INC.
(418) 828-2243

TROIS-PISTOLES
C.T.R.H. ROUSSEAU
(418) 851-3842

UPTON
LES EQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811

VICTORIAVILLE
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

VILLE DE L'ISLET
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924

et

ST-PASCAL DE KAMOURASKA
(418) 492-6038

WOTTON
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui.

J I Case Canada
Une Division de Tenneco Canada Inc.
3390 S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3J5

Petites NOUVELLES

ASSURANCES AGRICOLES

Démission et nomination

D'ici trois semaines au plus tard, le ministre Michel Pagé devrait annoncer la nomination de trois personnes pour combler des postes de régisseurs au conseil d'administration de la Régie des assurances agricoles du Québec. Elles succéderont à Mme Jeanine Bourque et MM. Hubert Bousquet et Jules Poulin qui ont finalement accepté de démissionner comme ils avaient été invités à le faire, en septembre dernier.

Peu avant les élections de novembre 1985, l'ancien gouvernement avait confié à ces trois personnes un autre mandat de trois ans à titre de régisseur. Neuf mois plus tard, l'actuel gouvernement leur demandait de prendre la porte. D'un commun accord, ils avaient fait savoir à leur employeur qu'ils ne se plieraient à sa demande que moyennant une intéressante compensation financière. Chose qu'ils auraient réussi à obtenir, au début de ce mois-ci.

Resteraient aussi à combler un septième poste de régisseur vacant depuis fort longtemps. Et tout laisse croire qu'une quatrième personne se verra offrir ce poste.

J'ai été abandonnée

Élisabeth avait 53 ans quand son mari l'a quittée, pour vivre avec une femme, beaucoup plus jeune. Quatre enfants, trente ans de vie commune soudain balayés par le désir de vivre « libre » et le refus de vieillir. Un drame conjugal comme il en survient fréquemment, aujourd'hui, chez les couples âgés. Pourquoi avoir donné la parole à une femme plutôt qu'à un homme? Parce que, dans 96 % des cas, ce dernier est à l'origine de la rupture. Les femmes, elles, ne sont que les victimes. Comme Élisabeth...

C'était à la Toussaint il y a sept ans. En cette période qui rime un peu avec la mort, mon mari est parti. Il m'a abandonnée. Quoi de plus banal qu'un amour qui s'éteint... Peut-être? Mais j'avais 53 ans. Et cet amour, c'était le mien, rempli de mille raisons de croire et d'espérer, sur lequel j'avais bâti toute mon existence. Avec lui, trente-deux ans de ma vie s'en sont allés. Une vie d'épouse et de mère commencée juste après la guerre. Parce que nous partageons le même idéal, nous nous sommes choisis librement dans l'élan qui marquait la fin des années 40. Nous voulions nous aimer et créer ensemble. Donner la vie afin d'effacer la mort. Mariage en 1947.

Unis pour la vie

Unis pour la vie! Car, quand on rencontre l'autre part de soi, on n'a qu'une envie: ne jamais la quitter! Rapidement j'ai décidé, avec son accord, d'arrêter mon travail. Un choix fait dans la joie et l'enthousiasme du don. L'important, alors, c'était « sa » réussite. Sans regret aucun et pour la favoriser, je me suis consacrée à notre couple et à la famille que nous désirions. Renonçant ainsi à mon indépendance. Nous avons eu d'abord quatre garçons. Dont l'un est, hélas! mort très jeune. Ensuite trois bébés « inachevés » dans de difficiles grossesses. Enfin, sept ans après, une fille!

Malheureusement, cet événement heureux entre tous a été alors terni par un acte provoquant en moi un terrible désenchantement: mon mari, par deux fois, m'a trompée avec de très jeunes femmes! Imaginez le choc, alors que je venais de nous donner cette enfant... Mais j'étais jeune. Et je l'aimais tant!

Aussi ai-je pardonné ce qui n'était peut-être qu'un égarement. Après cette douloureuse épreuve, aidés par notre amour profond et réciproque, nous sommes repartis confiants. Pour le meilleur. Le pire venant d'avoir lieu. Et j'étais persuadée — mon mari me l'avait promis — que plus jamais... De fait, le bonheur est revenu et j'ai enfoui dans le tréfonds de mon âme ces souvenirs.

Sa réussite professionnelle le comblait et sa passion rejaillissait sur nous. Car il était, vous l'avez deviné, le centre de la famille. Tout tournait autour de lui!

Je n'imaginai d'ailleurs pas autrement ma vie. J'étais heureuse, avec des centres d'intérêts à l'extérieur et des activités bénévoles multiples. Et puis, il y avait notre vie de relation, riche, intéressante, les amis et les collègues que nous recevions souvent. Ce rayonnement, s'il imposait des tâches supplémentaires, était source d'épanouissement et d'ouverture pour notre couple.

C'est dans cette atmosphère que mai 68 est arrivé. Comme un bulldozer!



Je n'ai pas remarqué le changement de mon mari qui découvrait sans moi une autre manière de vivre...



Ça ne te manque pas maman, de n'être pas aimée?

Pascale L.R.

Le vent de la contestation des valeurs que l'on croyait essentielles et éternelles est venu souffler jusque chez nous. Les enfants nous ont fait comprendre qu'ils ne voulaient plus vivre selon nos critères. Qu'ils désiraient autre chose que ce que nous avions envisagé pour eux. Bref, deux de mes fils ont arrêté leurs études pour vivre de façon marginale.

Cette soudaine évolution a provoqué des tensions et m'a beaucoup soucieuse. J'ai réagi comme une mère. Tout simplement. Essayant d'éviter les ruptures, de concilier l'inconciliable, de sauvegarder l'unité de la famille dans laquelle j'avais tout investi.

Absorbée donc jusqu'à la moelle, je n'ai, hélas! pas remarqué le changement de leur père qui découvrait sans moi une autre manière de vivre.

Le refus de vieillir

Cette libéralisation des mœurs l'a troublé et déstabilisé. Bien plus que ses propres enfants. Sans doute y était-il déjà sensible par tempérament. Et si fragile... De plus, cette profonde mutation s'ajoutait à des troubles de son âge. La cinquantaine, on le sait moins, est une étape difficile pour certains. On ne connaît pas la ménopause. Pas les tourments masculins qui se posent pourtant avec acuité: 80 % des hommes ont en effet, autour de cet âge, des complications prostatiques. Doubles dans bien des cas par une baisse de la virilité. D'où un affolement qui va jusqu'à l'obsession. Ils n'acceptent pas ce déclin, normal pourtant, et, pour le fuir, tentent avec frénésie de retrouver une seconde jeunesse. Auprès de femmes plus jeunes. C'est le refus de vieillir.

Inéluctable pourtant... la vieillesse! Nos relations changent à partir de 1970. Imperceptible d'abord, la dégradation s'installe et progresse. Pour se précipiter enfin. Affrontée seule aux difficultés, car il n'avait plus de temps pour nous, je somrais dans l'angoisse. Me confiant à l'une de mes sœurs, celle-ci me rassure: « Ne t'inquiète pas, ton mari vieillit mal, c'est un mauvais passage. Sois patiente... »

On peut, bien sûr, aujourd'hui me reprocher d'avoir été naïve et de ne pas avoir pensé à l'infidélité.

Comment voulez-vous, dans une relation d'amour, suspecter l'autre? Impossible. Oui, impossible, jusqu'au jour où un détail anodin est venu bousculer mes certitudes.

Il venait, alors que nous déjeunions ensemble, de mentir avec aplomb. À propos d'un détail sans importance.

Tandis qu'il partait pour son travail, je suis restée là, assommée, penchée sur mon café.

« C'est effrayant, me disais-je, comment peut-il à ce point nier une évidence? » Et tout très vite se mit à chavirer. Je devinais d'autres mensonges, plus graves, et me mis à douter et à remuer le passé. Ce matin-là, tout s'est entrechoqué. Je sentais qu'il me cachait la vérité. Que la clé de l'altération de son caractère, de ses incompréhensibles agressions se trouvait à ma portée. Dans la petite armoire de notre chambre, où il rangeait ses affaires personnelles, et que je respectais. Je me mis à chercher avec oppression et rage. Je voulais savoir...

Là, j'ai découvert, sous forme de lettres bien classées, sa double vie. Une vie frémissante avec des amies de cœur et de lit, libérées elles aussi, et que je connaissais pour les avoir reçues à la maison. En quelques secondes je fus précipitée dans l'abîme de ma vie masquée. Toutes mes certitudes, mes raisons de vivre amoncelées en trente ans de vie commune, néantées. Le vide!

Je ne pouvais ni bouger ni comprendre. J'étais cassée...

Comme un enfant devant sa faute...

Mon mari est rentré souriant, visiblement heureux de me voir, avec un tas de choses à raconter. Mais, en ce soir de novembre, ça ne marchait plus. Et il a tout de suite deviné, s'est littéralement décomposé et fut atroce: « Ah! tu es vexée car tu n'es plus la seule! » Quelle horreur! Au lieu de dire des mots apaisants, d'accepter que je connaisse tout de lui, il a mis ma réaction sur le plan de l'orgueil. Un sentiment avec lequel, à mon avis, l'amour ne peut cohabiter. A-t-il seulement remarqué que j'étais choquée et que j'avais une peine immense? Non, il ne pensait qu'à son orgueil blessé. Se voir nu devant moi c'était descendre du piédestal familial. Il n'a pu le supporter, est parti comme un fou dans une scène de violence inouïe. Sans un mot de regret. Comme un enfant qui se cache les yeux devant la faute commise.

Pendant des mois je suis restée en état de choc. Disloquée. Seule avec ma fille, malheureuse elle aussi. Je ne mangeais plus, ne dormais plus, j'ai perdu sept kilos. Incapable de penser et de raisonner, je me laissais aller. C'était comme une mise à mort... lente.

suite à la page 45

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Non seulement le lait constitue une excellente source de calcium, mais il fournit en plus des protéines complètes et des quantités fort appréciables de riboflavine (vitamine B₂) et de vitamines A et D. De plus, ce qui est de nature à favoriser sa consommation par toute la population, le lait s'accommode à toutes les sauces, et peut entrer dans la composition de soupes, potages, boissons, labe résistance, desserts, etc., tout en conservant la même valeur nutritive.

« Pour développer et garder des os sains, cela suppose entre autres, une alimentation équilibrée, riche en calcium et en vitamine D » souligne Mme Louise Desaulniers, ex-présidente de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec. C'est dire que nos tissus se renouvelant sans arrêt, nous devons consommer du calcium toute notre vie durant : à l'enfance et à l'adolescence, pour favoriser la croissance des os; à l'âge adulte, pour assurer le capital osseux et minimiser les pertes normales de calcium reliées à l'âge et accentuées à la ménopause. Il est prouvé que la consommation quotidienne de produits laitiers — et surtout de lait — comble avec un efficacité inégalée ces besoins en calcium.

C'est en fait la combinaison calcium/vitamine D/lactose exclusive au lait, qui fait de celui-ci la meilleure source de calcium, les deux autres nutriments favorisant son absorption par l'organisme. Les suppléments, à l'opposé, sont pour la majorité dépourvus de ces éléments nutritifs complémentaires: le calcium qu'ils fournissent n'est donc pas aussi bien assimilé par l'organisme.

Il est cependant important de se rappeler que la caféine contenue dans le café, le thé et les colas favorise l'élimi-

nation du calcium par les voies urinaires. Ainsi chaque tasse de café consommée signifie une perte de 8 mg de calcium.

Par ailleurs, même si certains légumes verts et quelques légumineuses, les noix et les céréales renferment un peu de calcium, des composantes végétales comme l'acide oxalique, l'acide phytique et les fibres, présentes dans ces aliments, ont tendance à se lier au calcium et à empêcher l'organisme de bien l'absorber. Sans compter qu'il faudrait consommer, à titre d'exemple 2 $\frac{1}{4}$ tasses de brocoli pour bénéficier de la quantité de calcium fournie par une seule tasse de lait.

Trucs pour consommer plus de lait

Nature, cuisiné ou mélangé, le lait contient toujours la même quantité de calcium. Voici quelques suggestions qui vous aideront à augmenter sa consommation.

- buvez votre lait avec un aliment que vous aimez, comme un muffin, un biscuit à la farine d'avoine, un hamburger, etc.;
- préparez des laits fouettés aux fruits en ajoutant au lait des fraises, ou encore $\frac{1}{2}$ pêche ou $\frac{1}{2}$ banane. Passez au mélangeur. Servez froid;
- ajoutez plus de lait à vos céréales;
- faites cuire votre gruau avec du lait et non de l'eau;
- préférez le lait à l'eau, en préparant vos soupes-crèmes;
- optez pour des desserts faits avec du lait, tels pouding au riz, blanc-manger et flan de yogourt;
- servez de la sauce blanche plus souvent. Avec du poulet, du jambon, des légumes, etc.;
- buvez un verre de lait, à la tempéra-

Pourquoi faut-il boire plus de lait ?



ture de la pièce, accompagné de quelques biscuits $\frac{1}{2}$ heure avant le coucher, cela vous aidera à mieux dormir.

FILETS DE SOLE AUX CREVETTES

- $\frac{1}{2}$ filets de sole ($\frac{1}{4}$ kg)
- 1 boîte de 10 onces de crème de crevettes (284 ml)
- 1 boîte de lait (284 ml)
- $\frac{1}{4}$ tasse de chapelure (60 ml)

Rouler les filets de sole. Bien fixer avec un cure-dents;

Placer dans un plat allant au four;

Mélanger la crème de crevettes et le lait;

Verser sur le poisson;

Parsemer avec la chapelure;

Cuire à 350°F (180°C) durant 20 minutes.

N.B. On peut si on le désire ajouter quelques crevettes et 2 c. à table de sherry (30 ml).

Rendement: 6 à 4 portions.

Le savoir-faire aux micro-ondes

Si vous disposez d'un four micro-ondes, ne manquez pas de vous procurer le nouveau dépliant intitulé « Le savoir-faire aux micro-ondes ».

Ce dépliant gratuit contient 17 recettes pour préparer aux micro-ondes des produits que nous connaissons bien et utilisons depuis longtemps.

Obtenez votre exemplaire gratuit en écrivant à:

Le savoir-faire aux micro-ondes
Centre Consommateurs General Foods
Case postale 1200
Don Mills (Ontario)
M3C 3J5

Livret gratuit sur le chocolat

Pour satisfaire cette insatiable gourmandise que provoque en vous le chocolat, les meilleures recettes au chocolat ont été groupées dans ce nouveau livret créations de chocolat avec Baker's.

Des fantaisies succulentes telles que le délicieux fudge pour réjouir l'être qui vous est très cher. Aussi une crème gla-

suite à la page 47

Parlons bricolage



avec Béatrice Boily

Des oeufs de Pâques pour tous les goûts

On ne peut parler de Pâques sans parler oeufs de Pâques! On peut les préparer de toutes les manières. Les oeufs peuvent être cuits dur puis décorés ou si l'on préfère les garder, vidés avant la décoration.

Pour cuire les oeufs sans qu'ils se brisent, percer un trou dans le gros bout avec une grosse aiguille. Déposer délicatement dans une casserole contenant de l'eau froide. Sur feu moyen, amener à ébullition et cuire 9 minutes. Rincer les oeufs à l'eau froide.

Pour vider les coquilles, percer un petit trou à chaque bout de l'oeuf. Avec l'aiguille agrandir le trou du bout le plus fin à $\frac{1}{8}$ ". Souffler dans l'oeuf par le petit trou; rincer et mettre à sécher sur du papier essuie-tout.

Pour teindre les oeufs, employer la teinture spéciale pour les oeufs en suivant la marche à suivre recommandée. On peut aussi les tremper une nuit dans de l'eau colorée avec le colorant végétal. Les oeufs vidés ont besoin d'être tenus dans l'eau pour faire pénétrer celle-ci dans l'oeuf afin de le faire caler dans la solution.

Appliqués

On peut décorer les oeufs avec des appliqués de feutrine ou de tissu. Tein-

dre l'oeuf au préalable. Se faire un modèle en papier à l'aide des illustrations. Tailler les morceaux dans la feutrine et assembler l'animal avant de coller sur l'oeuf. Coller et broder tous les détails. Ajuster et coller sur la coquille. Les appliqués peuvent aussi être faits de papier de couleur ou blanc.

Décoration à la cire

La décoration à la cire se fait à partir de coquille non teinte. Se servir de la cire fondue d'un chandelle blanche alimentaire. Travailler avec un cure-dents pour appliquer la cire; utiliser-aussi de la corde trempée dans la cire que l'on enroule autour de l'oeuf. Il se vend aussi des plumes spéciales qu'on peut tremper dans la cire pour tracer des lignes plus fines. Quand le dessin voulu est tracé, déposer les oeufs dans un bain de teinture froide. Laisser tremper jusqu'à ce que l'oeuf ait atteint la coloration voulue. Sortir de la teinture et enlever la cire délicatement en grattant avec vos doigts ou en faisant chauffer la coquille afin que la cire fonde.

On peut aussi garder le blanc de la coquille quand on teint l'oeuf en collant sur la coquille des petits morceaux de ruban gommé (masking tape) découpés en forme de points, triangles, lignes, etc., avant de les teindre.

Décoration de pâte à modeler

Utiliser la pâte végétale que l'on peut



cuire pour sécher. Teindre les oeufs au préalable. Rouler la pâte colorée en une mince couche; tailler avec un couteau pointu et former les objets sur la

coquille. Placer toutes les décorations et faire cuire au four à 250 degrés F pendant 20 minutes. Laisser refroidir avant de manipuler. Joyeuses Pâques!

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

« La fidélité doit être une lumière »

Chère Fadette,

Lecteur régulier j'ai aimé votre lettre à Marie-Josée et sa réponse.

Rencontrer un être qui nous fait vibrer, comme vous dites, tellement l'accord avec lui se fait facilement, qui dans son originalité nous ouvre un autre monde, intérieur, inexploré peut-être, c'est toujours une chose difficile à assumer.

Plus on se connaît alors plus on se découvre complémentaires et on dirait que seul l'autre a vraiment la clé de l'univers que nous cherchons.

Il y a cependant aussi sur terre des milliers d'êtres avec lesquels nous nous serions sentis mieux et auxquels nous aurions pu apporter davantage, que ce qu'ils ont reçu de leur conjoint.

Qu'est-ce que cela veut dire? Que le summum du bonheur n'est pas pour tous? Ou que ce bonheur dont nous rêvions n'est pas le vrai puisqu'il n'est pas réalisable, qu'il est et reste un rêve? Ou bien cela veut-il dire que le vrai bonheur est du côté de notre devoir et qu'en dehors de la fidélité dans le mariage et du sacrifice rien n'est possible?

Chère amie, vous avez la foi. C'est ici qu'elle prend tout son sens, qu'elle vous donne votre plénitude. Parce qu'il y a sacrifice hors du mariage aussi, pour ceux qui s'aiment comme Dieu nous demande de nous aimer.

Vous avez renoncé à l'amour d'un autre homme parce que votre foi vous l'interdisait. C'est diminuer un peu le commandement de Jésus qui se veut universel. Non, votre foi ne vous l'interdisait pas, mais elle vous invitait à une offrande à rendre à Dieu ce qu'il vous avait donné dans cette rencontre. Et il allait vous le rendre sous une autre manière.

Un amour n'est bon que par le retour, par l'action de grâces, par l'offrande qu'on en fait; dans le mariage ou en dehors c'est la « démarche » qui nous coûte qui nous comble, c'est d'être offert à Dieu, vide devant lui, qu'on reçoit.

Le bonheur est d'« être avec ». C'est une présence. Dans notre désir, dans une attirance comme celle que vous avez connue, il y a quelqu'un qui ne vient pas interdire, mais aimer l'autre avec nous, infiniment, dans son âme, dans son meilleur, là où il est et vibre aussi ce quelqu'un qui nous aime et nous cherche dans l'amour.

Il ne faut pas faire de la fidélité un éteignoir, une prison, mais une lumière, un jardin. Et se laisser aimer par quelqu'un d'autre que son conjoint comme Jésus aime et en lui, n'est-ce pas lui offrir de le rendre meilleur en se dépassant?

Dans l'amour quel qu'il soit, il y a une grâce à découvrir, celle de rester pauvre, celle de ne pas nous approprier les gens, mais d'essayer de les approprier à ce qui est en eux et qu'ils ignorent, celle de les rendre à eux-mêmes en les rendant à ce quelqu'un qui les habite et qu'ils négligent.

Grande tâche, direz-vous, mais combien intéressante pour qui en a le goût! Faire renaître qui on aime, à plus que lui ou elle, dans un mouvement plein de douceur et d'attachement, c'est être soi-même un peu ce quelqu'un.

Chère Fadette, en ami sans nom, mûri et déjà vieux, je prie pour qu'en votre bon mari, dans un amour devenu non pas pitié mais charité (parce qu'au creux de son désert il y a aussi son puits) vous découvriez par ailleurs combien Dieu nous est toujours présent, dans toute bonne volonté, toute bienveillance et pour que vous vibriez dans vos rencontres avec lui, peut-être d'une autre manière... C'est de faire quelque chose ensemble qui unit les êtres. Et il y a une collaboration certaine dans la recherche commune et particulière à la fois du divin qui est en l'homme et la femme.

Paix et joie, Fadette!

Un vieil ami

OU AU SALAIRE À LA FEMME À LA MAISON

Je lis toujours le courrier, je viens donner mon opinion. Souvent on discute à la radio si on devrait donner un salaire à la femme au foyer. J'ai 52 ans, j'ai élevé six enfants tout en aidant mon mari aux travaux de la ferme, la comptabilité, la

traire des vaches, et parfois dans les champs tout en surveillant les enfants (sans garderie) des dangers d'accident de ferme, le jardin, conserves, etc.

On a monté une entreprise sans trop s'entendre, en se privant de loisirs, vacances. Les beaux vêtements ce n'était pas pour nous. On est partis à zéro et cette belle ferme au-

jourd'hui, pour la vendre à un fils intéressé pour qu'il puisse y vivre, il faudrait presque lui donner le prêt agricole et avec les taux d'intérêts variables c'est inquiétant.

J'ai de sérieux problèmes de santé, je ne peux plus de santé, à aider, on doit payer des salaires alors les revenus sont égaux aux dépenses et comme moi je n'ai jamais eu de salaire, je n'ai pas droit à la Régie des rentes. Je trouve cela injuste car je suis pénalisée d'avoir élevé des enfants.

On a fait des sacrifices pour payer des études aux enfants et à 20 et 22 ans, ils n'ont pas de travail, ou à temps partiel, ou sur le bien-être recevoir 170 \$ par mois c'est rien. Pour aller travailler à la ville voisine, un appartement coûte environ 225 \$ par mois, avoir une auto qui va la payer? Et les jeunes n'ont pas droit au chômage, que font-ils? Il se découragent et nous aussi.

Je suggère qu'on donne 170 \$ par mois aux mères de famille, ça serait une récompense de la société pour avoir élevé ses enfants. En 1987, ils n'ont pas de gros famille, nous on n'a pas choisi le nombre. Je connais plusieurs dames qui travaillent dans les usines débutant à 7 h du matin qui aimeraient se reposer et les jeunes pourraient trouver du travail. J'ai de mes amis qui sont décédées à 50-52-56 ans après avoir élevé des enfants et travaillé dur, rien de plus. Le mari devenu veuf vend la ferme et a de l'argent pour voyager avec une autre dame qui a su conserver sa santé, la belle vie quoi? Je demande l'avis d'autres lectrices.

Fermière d'écue

SI FORTS ET SI FAIBLES

Je suis une épouse, maman, belle-maman et grand-maman, j'ai 50 ans. Suite à la lettre de Dominique, voici ma pensée: nos hommes, moi je trouve que nous les avons bien gâtés, je ne suis pas certaine que les jeunes mariées soient plus chanceuses.

Et puis nous ne sommes pas les seules à vieillir nous les femmes, eux aussi prennent de l'âge aussi rapidement que nous sinon plus, même s'ils ne veulent pas se l'avouer et tentent de nous faire croire le contraire.

Depuis longtemps je fais attention à mon alimentation pour conserver ma ligne et ma santé le plus longtemps possible. Je fais des pâtisseries une fois par semaine seulement, les autres jours je sers des fruits ou des desserts légers. Mon mari, lui, continue à manger de la viande et des pâtisseries, quatre fois par jour. S'il n'a pas de pâtisseries, il en achète pour compléter mes desserts légers, et les légumes c'est pour les autres.

Mais cela ne l'a pas empêché de se ridiculiser avec une jeune écervelée du voisinage, ce qu'il en a mis du soin à me le cacher, s'il m'en a raconté des histoires pour finir par avouer être pris en flagrant délit. Et puis il croit que nos enfants ne le savent pas. Parfois je le trouve tellement hypocrite. J'avais toujours eu une grande confiance en lui mais maintenant je me demande s'il ne m'en a pas toujours fait accroire.

Dire qu'on les appelle le sexe fort, pourtant si faibles devant leurs penchants! Vingt-cinq ans plus tôt mon beau-

Patrons La Terre de chez nous



6016



4132



6014

6016 — Débardeur facile à faire. Tailles 10-12, 14-16, 18-20, 22-24 incl.
4132 — Robe aisée pour toute occasion. Tailles 12 à 22.
6014 — Amusante poupée, 9 variétés folkloriques.

Adressez vos commandes à La Terre de chez nous, Service des patrons, 109 Crockford Blvd. Scarborough (Ontario) M1R 5B4. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 \$ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

père se conduisait de la même manière, pourtant le contexte était différent. Non, moi je trouve que c'est pas une excuse. C'est un pitoyable pour finir une vie de pitoyable y avoir consacré sa jeunesse, sacrifié une carrière pour suivre son homme sur une ferme. C'est un choix que j'ai fait, je ne le regrette pas, nous avons vécu de bonnes années ensemble, nos enfants et petits-enfants nous donnent beaucoup de bonheur.

Je tourne la page sans regarder en arrière mais cette page-là ne doit pas se répéter car je ne pourrais pas continuer ainsi. J'aimerais bien qu'on finisse la récolte ensemble mon homme et moi.

Anna

Merci de vos propos dont l'amertume s'estompe à la fin. Il faut savoir tourner les pages et les laisser fermées.

UNE MONTAGNE NOUS ÉCRIT

Je n'ai pas été satisfaite de la réponse de la dame « Merci de ta politesse ».

Je voulais lui dire qu'elle était grossière concernant la sexualité des jeunes de 15 ans dans les années 20 et 30. Rares étaient les jeunes filles de 15 ans qui avaient un bébé. J'en ai connue une seulement, c'était par ignorance, elle n'était pas « démaillée ».

Aujourd'hui, elles le sont trop. Autrefois, c'était permis en mariage seulement; aujourd'hui elles et ils ont soif d'essais, alors c'est la fille qui paie, le garçon reste les mains blanches.

Il y a des hommes qui ont 3 ou 4 familles qu'ils abandonnent au premier échec. Je connais une fille de 30 ans, infirmière, très intelligente, très belle, elle est demeurée avec un homme marié avec un enfant. Cette infirmière a 2 enfants avec cet homme marié, un garçon de 6 ans, une fille de 3 ans. C'était pour recevoir des bourses pour payer ses études, les pauvres gardiens sont charroyés, gardiennes, garderie, puisque la fille mère infirmière travaille à l'hôpital. Ce n'est pas parce qu'elle n'est pas renseignée ou évoluée. Tu trouves boiteux mon raisonnement, est-ce parce que je suis âgée? Dieu créé les humains comme ci et les animaux comme cela.

Pour moi je me suis mariée

« pas évoluée », comme tu dis, je n'en ai pas souffert. La majorité du monde était comme ça, alors je me suis « démaillée » après le mariage. J'ai élevé une grosse famille, pauvrement. Mes enfants en sont reconnaissants. Tu dois avoir la moitié de mon âge, alors ça prend toutes sortes de monde. Dieu ne demande pas l'impossible, il est « évolué » lui plus que toi et moi, alors la belle j'ai plus d'expérience que toi-même, si je ne suis pas évoluée.

Je voudrais bien te voir la fraise, j'aurais la face à te rencontrer. Deux montagnes ne se rencontrent pas, mais deux personnes peuvent le faire. L'instruction dans les années 30 était la même qu'en 87. Mais aujourd'hui beaucoup font des fautes, les jeunes et ceux de mon âge. Mais ils n'ont pas la même éducation ni la même politesse. Moi j'ai fini mes études en quatrième année en 1933, ça valait la huitième en 1987!

Évoluée

CEGEP ET CONDOMS

Je suis heureuse d'avoir vécu le temps où j'étais jeune et d'avoir élevé mes enfants dans l'amour.

Les élèves qui vont au cégep sont-ils en mesure de prendre des responsabilités? Depuis que ce ne sont plus les religieuses ou religieux qui enseignent, les parents confient leurs enfants à des professeurs laïcs. Les directeurs de polyvalente et cégep sont des parents eux aussi, à quoi pensent-ils d'accepter des condoms?

J'aimerais bien visiter un cégep ou polyvalente pour voir s'il y a des appartements spécialisés pour utiliser les condoms. Ils ne doivent pas s'installer dans les couloirs pour copuler, jamais je croirais! C'est pire que jamais, c'est pire que des chats et chiens car eux vont se cacher. Le monde est à l'envers, où est Dieu dans tout ça? Le bon Dieu est trop vieux je suppose, il doit avoir sa pension de vieillesse.

Je connais une jeune mère de famille, elle a 4 enfants — 5, 4, 3, 2 ans — et les enfants savent où ils sortent, pas besoin d'en savoir autant, mais ne savent pas faire le signe de croix, ni le Notre-Père!

Amie invisible

Ô SEXE, QUAND TU NOUS TIENS...

Je vous ai laissés la semaine dernière sous l'impression que tout ce que faisaient nos cousins de France était parfait. Ah que non ! Il est un domaine à la télévision où ils continuent de s'engluier comme des oies blanches trop grasses: le recours aux femmes et à leurs attributs les plus simples pour mousser leur publicité et leurs émissions.

Ceux qui captent le coq gaulois du 99 n'ont pas manqué d'être aguichés par les Sexy-folies ou les Cocoricos-boys. Ça, c'est l'essence du genre: carrément saynettes tombées directement des Folies-Bergères ou des revues des « petites femmes de Paris... Passons. Ça ça ne m'agace pas trop. Ils affichent leur couleur: celle de la fesse.

Là où ça me blesse, c'est quand des hommes que je trouve aussi admirable que Michel Pollac de Droit de réponse tombe à son tour dans le sexisme le plus primaire: celui que l'on a réussi à éradiquer de nos ondes canadiennes par une campagne de sensibilisation constante de la part des mouvements de femmes. La semaine dernière, Pollac recevait une grappe de femmes écrivains. Comme entrée en matière, de son air le plus goguenard il avise: « Vous notez que cette semaine nous avons voulu vous présenter des femmes, des femmes jeunes, des femmes jolies... » et d'insister lourdement sur la beauté. Chacun sachant que c'est la condition la plus importante pour

réussir dans la littérature... Et les quatre ou cinq jeunes filles de sourire béatement. Aucune n'a relevé le propos. Ensuite Pollac et ses barbons de compères de tomber lourdement d'une critique impitoyable de la publication de la plus jeune d'entre elles: une première oeuvre. La petite qui incidemment est vietnamienne baisse la tête et ne dit mot. On passe à une autre écrivain, très jeune elle aussi et antillaise d'origine. Pollac signale: « À l'émission de Pivot, vous n'avez pas dit un mot. Votre livre nous semble tellement bon qu'on ne peut croire que c'est vous qui l'avez écrit, par hasard, auriez-vous eu recours à un nègre? » La noire jeune femme reste imperturbable. Quelques minutes plus tard, elle interpelle: « J'ai trouvé que tantôt vous aviez été blessant et sévère pour ma compagne d'à côté. Vous vous comportez comme des professeurs omnipotents... » Et vlan!

À l'excellente émission « Présent dimanche » de CBF en matinée on a présenté un reportage sur le phénomène du recours au sexe en France dans la publicité et à la télévision. Une analyse assez juste de la part de certaines féministes: « Les très jeunes femmes ici s'imaginent que tout est gagné. Elles nous regardent nous les aînées et se disent: « Nous on ne perdra pas notre féminité. Les gains sont là. Nous sommes les égales des hommes maintenant. » Elles se réveil-

lent quand elles atteignent la trentaine. Là elles perçoivent que l'égalité dont elles se croyaient détentrices reposait sur des bases fragiles. »

Il est absolument normal à 15 ou à 18 ans de croire que l'on est apprécié pour ses oeuvres, alors qu'on l'est surtout pour ses pompes... Toujours dans l'émission de dimanche matin, des entrevues dans la rue révélaient: « Bien oui, de dire un monsieur, je suis d'accord que l'on nous présente des femmes nues ou aguichantes à la télévision et pour vendre des produits. Les femmes sont depuis toujours des objets sexuels... »

Et les hommes, alors ils sont les sujets sexuels?

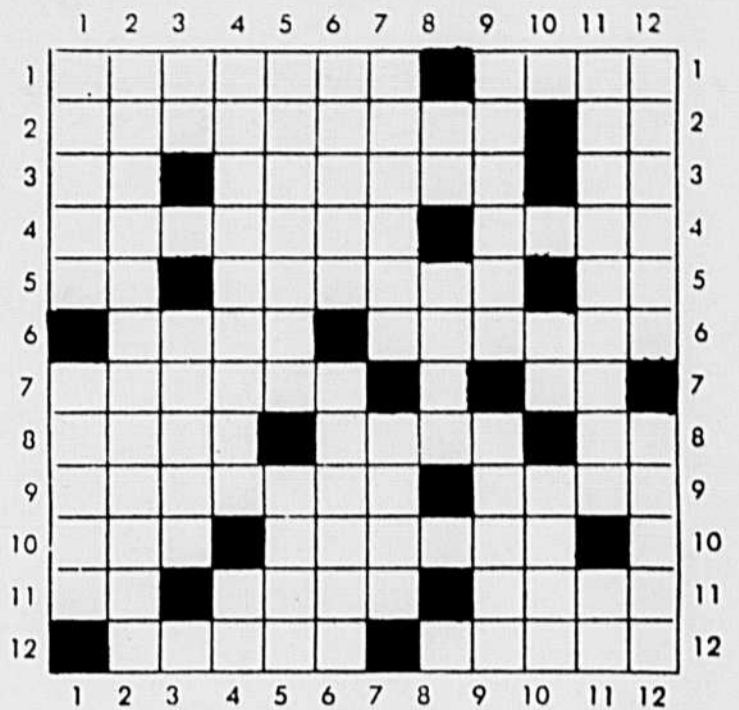
Lise Payette avait compris le coeur du débat. Pour ridiculiser à jamais sur nos ondes les défilés de chair de femmes, elle avait imaginé le concours du plus bel homme... Le ridicule tue parfois. Là il l'a prouvé. Plus personne maintenant n'oserait présenter sur nos ondes des parades d'oies blanches déplumées.

Les Français interviewés disaient: « Nous sommes un pays de liberté. Nos femmes sont libérées maintenant. Elles peuvent se présenter comme elles le veulent. Les seins nus sur les plages ne choquent plus personne. » Les seins nus ne choquent plus. Ce qui choque ce sont les gloussements et les sous-entendus gouailleurs des présentateurs de télévision ou de publicité. C'est réducteur et odieux pour la moitié de l'humanité d'être ainsi reléguée au gynécée, au harem, quand ce n'est pas au bordel.

Je suis pour la beauté, la fraîcheur, la spontanéité, l'authenticité. Mais je suis contre la bêtise, le mépris, la lubricité, le harcèlement, quelles que soient les couleurs ou le nom qu'on y accolle.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Arracher les mauvaises herbes d'un sol cultivé. - Tout animal autre que l'homme.
- 2- Terre ensemencée. - Pronom indéfini.
- 3- Molybdène. - Etre organisé doué de sensibilité et de mouvement. Seul.
- 4- Membre de la société religieuse fondée par St-Jean Eudes. - Né de.
- 5- D'un verbe gai. - Sorte de mouette. - Psychiatre et philosophe français (1900-1977).
- 6- A une grande distance. - De la campagne.
- 7- Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre. - Chlore.
- 8- Divisible par deux. - Graminée commune dans les prés. - Eminence.
- 9- Non vendu. - Astuce.
- 10- Enlève. - Plante potagère.
- 11- Chemin de halage. - Circule dans les diverses parties des végétaux. - Produit de la vache.
- 12- Arbre. - Tas de foin.

VERTICALEMENT

- 1- Mettre en terre pour germer. - Principe des graines du persil.
- 2- Se dit des vaches qui vont vèler.
- 3- Rubidium. - Fruit.

- 4- Endroit dégarni d'arbres dans une forêt. - Connu.
- 5- Ville des Etats-Unis. - La Nativité.
- 6- Pare à ce qui peut être nuisible. - Plante potagère.
- 7- Bruit confus. - Où mangent et boivent les bestiaux.
- 8- Coups de baguette. - Transpirer.
- 9- Mouton mâle. - Comique.
- 10- Actinium. - Mammifère aux mouvements lents.
- 11- Blé dont l'épi est dépourvu de barbes (plur.). - Lui.
- 12- Importune. - Troupe de chiens courants dressés pour la chasse.

SOLUTION DU 9 AVRIL

T	U	B	U	L	I	F	L	O	R	E						
A	R	A	T	O	I	R	E		O	S	T					
N	A	V	E	T		E	G	O								
A	N	E	R	O	I	D	E		V	E	T					
I	I			F	A	N	E	R		A						
S	E	I	N	E		I	D		E	M	U					
I		R	E	S	I	N	E	S		O	R					
E	P	I		P	R	E		E	T	U	L					
O	S	I	E	R		A	T	O	L	L						
A	L		S	C	I	O	N		T	E	L					
B	O	S	S	E	T	T	E		E	O						
A	R	U		E	A	S	T	M	A	N						

Abandonnée...

suite de la page 42

L'espoir quand même

Parfois je lui écrivais une lettre. Pour lui dire que je l'attendais et que, s'il m'y aidait, je pouvais encore une fois... effacer. Il n'a jamais répondu. Jusqu'au jour où, sur les supplications de notre fille, il est revenu. « Je reviens pour ma fille. Pour elle je renonce à une femme que j'aime », me dit-il.

Et je l'ai accueilli, malgré la mise en garde d'un proche. Je croyais, folle que je fus, qu'il revenait aussi pour moi! Pendant deux ans il a vécu avec nous, ne partageant que les obligations collectives. Il était froid, nerveux, distant, et l'oeil parfois plein de haine. L'enfer! Dire que j'avais cru notre amour capable de renaître... Voyez jusqu'où peut conduire l'attachement! C'était insensé, je sais. Après avoir aimé si longtemps, et si profondément, l'espoir est tenace. Mais que pouvais-je seule? Rien. Pour mon mari, imbu de sa « malitude », recommencer c'était s'aplatir et être récupéré. Et pour les 18 ans de notre fille il m'a quittée froidement, comme il l'avait prévu!

Depuis, il est neuf. Il vit avec une jeune femme de 25 de moins que lui. Ils ont eu un enfant. Et cette naissance, il y a deux ans, a sonné comme une seconde fin. Dans le coeur de nos enfants surtout. Ils ont beaucoup souffert de la rupture, de la non-adhésion de leur père à l'unité familiale. Ma fille en particulier, témoin de certaines de ses scènes, s'est durcie. Elle a encore du mal à aller vers lui, tout comme ses frères qui jugent ce père, si exigeant pour eux...

Ce sont mes enfants qui m'ont sauvée. Quand survient une telle rupture

après 50 ans, la vigueur de la jeunesse fait cruellement défaut.

Une bouée nommée... tendresse

Sa force me manque. Mes enfants me voyaient plus solide que je ne suis en réalité. Ils comptaient sur moi pour continuer « la famille ». Je ne pouvais les priver de cela. Et j'ai recommencé à sourire. En me forçant de la sorte pour eux — et ils n'ont pas été dupes — je me suis sauvée aussi pour moi-même. Oui, ce sont mes enfants qui m'ont, avec une infinie tendresse, tirée du gouffre.

S'il me reste de rares vrais amis, beaucoup d'autres se sont éloignés, me poussant sans le vouloir vers la solitude. Ils sont excusables. Car le choc, ils le reçoivent aussi; c'est le couple qu'ils aimaient. Que celui-ci se désagrège et les voilà désarçonnés, perdus, et qui adoptent une attitude de retrait. Le malheur fait peur. Et la femme seule aussi. Que voulez-vous, chacun en définitive a ses problèmes. La vie moderne est là avec ses servitudes, ses impératifs et ses tourments. Elle happe les êtres et les empêche d'aller vers l'autre et de partager. C'est la vie harcelante qui fait progresser la solitude des uns. Et tue la compassion des autres...

En réalité, je dois m'assumer. Me porter. Et ne pas peser sur autrui. Lorsque l'on a été entourée comme moi par une vie de famille intense et chaude, la soudaine solitude est terrible. J'en arrive à fuir ma cuisine, témoin privilégié pourtant de mes joies familiales si nombreuses. Et je mange ou pas. Sur un plateau, en compagnie de la télévision... Et si ma fille m'accorde un week-end, je laisse ouverte ma cham-

bre. Pour mieux sentir sa présence. Un jour récent, toute à son bonheur d'aimer, elle a eu ce mot bouleversant: « Ça ne te manque pas maman, de n'être pas aimée? » Touchant, sans s'en rendre vraiment compte, à l'inexprimable détresse. Aussi l'ai-je, dans un pauvre sourire mouillé, embrassée.

Pour dépasser le mien, je me penche sur le désarroi de mes semblables. Car ce divorce-répudiation, spécialité de l'homme « arrivé » avec aura et portefeuille, me révolte. La manière dont un vieux mari peut se débarrasser de celle qui le gêne, est éclairante: s'il n'a rien à reprocher à celle-ci, il est obligé d'attendre six ans. Tout en vivant ouvertement avec l'autre. Passé ce délai, il lui suffit de prouver sa faute (et non son innocence) pour être en quelque sorte récompensé de celle-ci. Par le divorce obtenu!

Il y a aussi les autres...

Quant à l'épouse, elle doit, non pas prouver sa non-faute, mais l'évidence. A savoir « l'exceptionnelle dureté » de ce divorce! Et le juge, hélas! et bien qu'il en ait les moyens, ne tranche pas souvent en sa faveur...

Le législateur s'honorerait de revoir et d'aménager cette loi inique qui autorise ce rejet inhumain. De veiller afin que les inestimables mères du baby-boom ne soient pas, alors même que le concubinage se porte avec fierté, divorcées contre leur gré. Car elles y perdent jusqu'à leur identité. Sans protection maritale, sans fiche de paie, elles ne sont plus qu'un zéro. Radiées aussi de la Sécurité sociale, dont la concubine profite.

Sans compter qu'elles sont parfois, par ignorance des lois, « orientées » vers

un divorce hâtif et défavorable. « La contribution aux frais d'un mariage » devrait leur être d'office proposée, dès les premières démarches.

Et que dire de la pratique des faux témoignages produits par celui qui veut accélérer la procédure et dépouiller l'autre. Une pratique très connue et utilisée quand même.

Si j'osais..., une interrogation: « Juges et avocats, aimeriez-vous voir ainsi traitées vos mères? »

La pension alimentaire que me verse mon mari est correcte et régulière. Elle est loin cependant de ce que j'espérais pour mes vieux jours, après une vie de labeur intense. Et ne me permet pas d'aider ceux de mes enfants dans la difficulté.

La vie plus forte que tout

Ne pas avoir de statut. Être une femme « séparée » et seule est une éti-

suite à la page 47

LA SEMAINE VERTE

Dimanche
le 19 avril 1987

Le dossier: le jardin des Rotschild.

Invité en studio: le temps des sucres avec Yvon Leblanc.

Court sujet: les dindons sauvages avec Gaby Drouin.

Petites NOUVELLES

« L'été commence au Tour de l'île »

« Beau temps, mauvais temps, l'été arrivera en vélo le 7 juin prochain », affirmait Clémence Desrochers, présidente d'honneur de la troisième édition du Tour de l'île de Montréal dont le commanditaire officiel est la Fédération des producteurs de lait du Québec. Mme Desrochers a fait le lancement officiel de la campagne d'inscription de l'événement la semaine dernière à Montréal.

Ce dimanche matin-là, c'est quelque 20 000 cyclistes qui devraient prendre le départ au Parc Olympique pour parcourir les 65 kilomètres du Tour de l'île. Le temps prévu pour effectuer le parcours: entre 2 h 30 et 6 h.

Le Tour de l'île offre aux cyclistes la possibilité de découvrir l'île de Montréal, ses rives, la voie maritime du St-Laurent, l'île des Soeurs, l'île Notre-Dame et l'île Ste-Hélène.

Plus de 200 marchands « Sport Experts » distribueront les formulaires d'inscription de la troisième édition de cette activité sportive que la Fédération des producteurs de lait du Québec commande pour une deuxième fois.

Sa contribution financière est de 75 000 \$ et elle assurera un soutien technique. Entre autres, la fédération distribuera à chacun des participants et participantes un berlingot de lait au fil d'arrivée.

L'an dernier, 35 % des cyclistes participants provenaient de l'extérieur du Montréal métropolitain.

L'inscription à l'avance est obligatoire. Son coût: 6 \$ (5 \$ pour les membres de Vélo Québec) et 10 \$ pour les cyclistes qui s'inscriront le 7 juin.

L. St-P.



Le Conseil du statut de la femme demande au Gouvernement d'agir pour les femmes âgées

Au moment où le Gouvernement examine la possibilité de faire participer les femmes au foyer au Régime de rentes du Québec (RRQ), le CSF rappelle l'importance d'apporter également des améliorations aux régimes de retraite comme il l'a déjà suggéré dans deux de ses avis en 1985.

Ces réformes paraissent d'autant plus nécessaires que le gouvernement fédéral a adopté de nouvelles dispositions en matière de régimes de retraite en vigueur depuis le 1er janvier 1987.

Ainsi, les femmes mariées des autres provinces peuvent maintenant, au moment de leur retraite, bénéficier du partage entre conjoints des pensions provenant du régime public de retraite. De plus, elles obtiennent automatiquement un partage de crédits en cas de rupture de l'union. Le CSF demande que le régime de rentes du Québec contienne également de telles dispositions à l'avantage des Québécoises.

En outre, comme dans d'autres provinces, il importe que l'ensemble des régimes d'employeurs au Québec soit amélioré à l'instar de ce que le gouvernement fédéral a réalisé pour les employés travaillant sous sa juridiction. Le Conseil réitère donc ses demandes à ce sujet, à savoir que ces régimes permettent aux travailleurs et travailleuses d'acquérir le droit à une pension après une courte période de participation et

de conserver ce droit advenant un changement d'emploi. Il recommande aussi que les employés à temps partiel puissent y adhérer et que disparaisse toute discrimination entre travailleurs et travailleuses dans les pensions. Le Conseil demande aussi que soit prévue une pension de survivant et qu'il y ait partage des crédits de rentes entre les conjoints au moment de la retraite ou en cas de rupture de l'union.

Proclamation du pavillon Abitibi-Price

La proclamation officielle du nouveau nom de l'édifice a été marquée par le dévoilement d'une plaque portant l'inscription: Pavillon Abitibi-Price — Abitibi-Price rend hommage aux générations de diplômés de l'Université Laval qui ont choisi de mettre en valeur notre patrimoine forestier.

LES SABOTS DE LA GLOIRE

TEXTES GUYLAINE
ET
DESSINS DESROCHERS



J * E * U * X *

1 REMETS DANS L'ORDRE LES LETTRES ET TU AURAS LE NOM D'UNE MÉCHANTE FÉE.



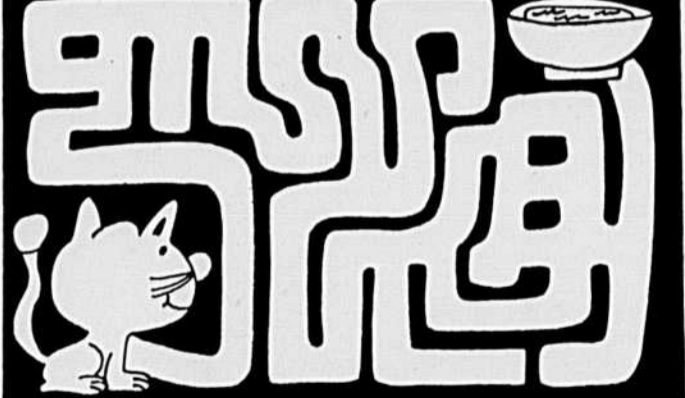
2 REMPLACE LES CHIFFRES PAR LES LETTRES DE L'ALPHABET. L'INVENTEUR D'UN LANGAGE.



3 PRENDS LA PREMIÈRE LETTRE DE CHAQUE DESSIN ET FORME LE MOT CACHÉ.

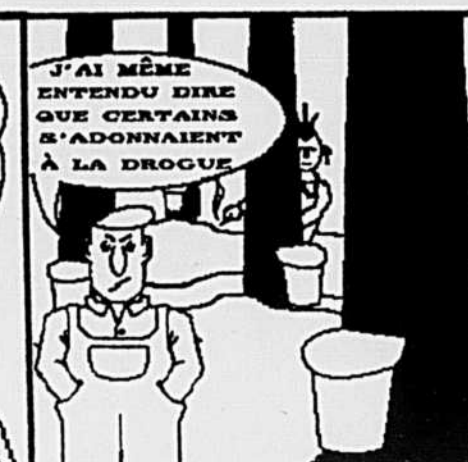


4 AIDE NOTRE AMI NIMINE À TROUVER LE CHEMIN QUI LE MÈNERA À SON BOL.



1-CARABOSSE 2-BRAILLE 3-RHINOCÉROS réponses

MAXIMILIEN
PAR: H. B.



Réactions...

suite de la page 33

laire à celui que les pisciculteurs ont bien failli se voir offrir? Personne au syndicat n'ose faire de prévision... on l'espère.

Le seul programme d'aide maintenant offert aux pisciculteurs est un programme de certification sanitaire des exploitations piscicoles productrices d'oeuf et d'avelins. En plus de leur permettre l'aide technique des spécialistes du ministère, ce programme permet aux producteurs d'oeufs et d'avelins de se prévaloir d'une aide financière pour compenser les pertes occasionnées par la destruction de sujets reproducteurs infectés par certaines maladies.

Mais la mise en place de ce nouveau programme a entraîné la disparition des deux offerts depuis 1982. Néanmoins, au syndicat, on juge intéressant de voir le gouvernement changer de philosophie en regard des maladies et reconnaître enfin la nécessité d'en éliminer les causes.

La clef...

suite de la page 39

dollars en partant, et peut-être des milliards de dollars au fil des ans.»

«Les conservateurs... obsédés par le libre-échange»

Les raisons invoquées par le gouvernement conservateur pour justifier l'anéantissement de Canagrex reposaient sur des considérations budgétaires. On croyait également que Canagrex n'atteindrait pas ses objectifs commerciaux. Le député Geoff Wilson de Swift Current-Maple Creek n'a pas manqué de rappeler les objections du gouvernement: «Premièrement, cette mesure reflétait notre politique de restrictions budgétaires et notre ferme intention d'utiliser les ressources disponibles le plus efficacement possible. Deuxièmement, nous pensions que Canagrex n'atteindrait pas son but et nous le pensons encore. Nous croyions que le secteur n'utiliserait pas la société d'État comme prévu. Troisièmement, nous croyions que les ministères existants collaboreraient plus efficacement avec le secteur privé à la poursuite de nos objectifs commerciaux.» À ce titre, M. Wilson a souligné que le ministère des Affaires extérieures, la Société pour l'Expansion des exportations et Agriculture Canada travaillaient de concert pour s'acquitter des anciennes fonctions de Canagrex.

Le député libéral Herb Gray n'était visiblement pas convaincu de la justesse des arguments invoqués par M. Wilson: «Quand le projet de loi tendant à dissoudre Canagrex avait d'abord été présenté par les conservateurs en septembre 1985, ils avaient déclaré que les Affaires extérieures obtiendraient les crédits nécessaires en vue de poursuivre le travail de Canagrex. Tel n'est pas le cas, semble-t-il. Nous avons scruté à la loupe les prévisions budgétaires des Affaires extérieures pour 1985, 1986 et 1987. Nous constatons qu'aucune somme n'est prévue en vue de tenir ce prétendu engagement.»

Devant le comité permanent du Sénat sur l'agriculture et les forêts, le sous-ministre de l'Agriculture, M. Jean-Jacques Noreau expliquait que les objectifs de promotion des produits agricoles canadiens étaient louables, mais que les divers ministères pouvaient mener cette tâche bien plus efficacement en collaborant avec le secteur privé. Il terminait en disant que la décision de 1984 du gouvernement Mulroney de démanteler Canagrex n'avait été en aucune façon préjudiciable à la promotion des produits agricoles canadiens.

Au moment où l'agriculture canadienne traverse une profonde crise, les prix des céréales sont en chute libre, M. Lloyd Axworthy croit que le dossier de l'agriculture a été négligé par le gouvernement Mulroney:

«Les conservateurs sont obsédés par

L'équipe de vente d'abonnements de

LA TERRE de chez nous



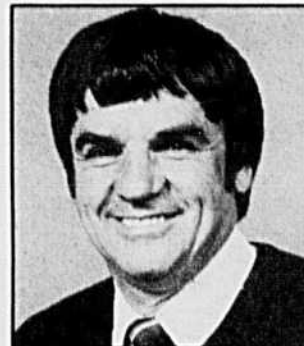
HENRI CASTONGUAY



GUY DESROCHERS



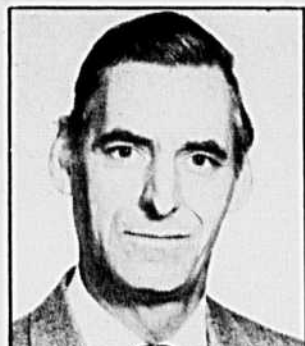
GASTON KIROUAC



GERMAIN LABERGE



MARCEL THIBAU



RAYMOND MARCEAU



YOLANDE ROUILLARD

l'issue des négociations sur le libre-échange. Ils savent que la crédibilité politique du premier ministre (M. Mulroney) s'effrite à vue d'œil... Et pour cela, ils sont prêts à tout sacrifier, à tout abandonner. Tout peut être négocié à rabais, même le sort des agriculteurs canadiens... Assurément, pour ce qui est des produits agricoles et du programme d'action relatif à Canagrex, on aurait cru que le ministère des Affaires extérieures, le ministère de l'Agriculture ou un autre intervenant aurait posé un geste pour combler le vide. Au contraire, on a fait comme si le problème n'existait pas.»

Le débat est clos. Il n'est pas question de revenir sur cette décision. Les libéraux songent peut-être à ressusciter Canagrex s'ils remportent les prochaines élections.

En attendant, les conservateurs, par le biais des divers ministères essayent de combler le vide laissé par la mort de Canagrex. La promotion des produits agricoles canadiens est peut-être un peu difficile à réaliser, a confié un haut fonctionnaire, l'idée est plus difficile à vendre, puisqu'il n'existe plus d'agence centrale spécialisée à cette fin, c'est moins concret.

On enseignera...

suite de la page 40

Québec avant d'ajouter une spécialisation biologique à leur programme. Cette spécialisation n'est cependant que complémentaire au programme traditionnel. Les personnes désireuses d'obtenir leur formation selon l'approche actuelle pourront l'avoir comme auparavant.

La présence et les réalisations notamment du Mouvement de l'agriculture biologique sur la scène agricole québécoise assureront une continuité de la formation biologique au moment où: «Le MABQ travaille sur la certification de produits agricoles biologiques», a observé M. Leblond.

Le département prévoit l'admission de 30 à 40 étudiants au programme de Gestion et d'exploitation agricole du cégep de Victoriaville en 1987.

Abandonnée...

suite de la page 45

quette dure à porter. Mais je n'ai plus honte de dire ce que je vis. Car le vent enfin tourne et l'on commence à s'émouvoir des conséquences coûteuses, pour le contribuable de ces nouveaux désordres.

Par ailleurs, grâce au temps qui passe, à l'affection des miens et à l'amitié rare, la plaie lentement se cicatrise. Et s'il m'arrive parfois de pleurer, ce n'est plus l'époux mais ce que je subis à 60 ans.

Bien plus que l'infidélité elle-même, ce qui m'a fait le plus mal, c'est d'avoir été flouée, humiliée et déconsidérée par l'être que j'aimais le plus. Rejetée comme un objet, alors même que je pardonnais encore. Oui, c'est cette absence de respect pour l'épouse que j'ai été, et la mère que je suis, qui me révolte.

Le reste, comment le renier? Mes enfants sont là, vivants et beaux, et si bons. Comme une preuve de ce à quoi je croyais le plus...

J'ai très envie de ne pas vieillir seule. C'est aussi le vœu cher à mes enfants. D'ailleurs la vie est toujours là. Même si elle ne bondit plus comme jadis, je la sens prête encore à donner, se donner. À qui, à quoi? Je ne sais au vrai. Et cela au fond importe peu. L'essentiel n'est-il pas d'ouvrir tout grands mes yeux et mon cœur...

Recueilli par Benoît Fidelin.

(1) Il s'agit ici de lois françaises.

Extrait de Panorama.

Livret gratuit...

suite de la page 43

cée coiffée de sauce satinée au chocolat — idéale pour rafraîchir ces chaudes soirées d'été. Et, n'oublions surtout pas les fraises au chocolat qui couronnent un repas sur une note très élégante.

Pour obtenir votre livret gratuit, écrivez à:

Créations de chocolat avec Baker's
Case postale 1200
Don Mills (Ontario)
M3C 3J5

Laguë parmi les 15 meilleurs

Pour l'année 1986, la compagnie Les Équipements Laguë s'est classée parmi les 15 meilleurs vendeurs de John Deere au Canada. Les Équipements Laguë fêtaient en 1986 leur 35^e anniversaire. M. Roger Laguë, le président-fondateur de la compagnie, a reçu à la fin février une plaque commémorative intitulée «La plaque du Président» pour les performances de sa compagnie en 1986. Les Laguë ont un centre de vente à Ste-Rosalie et un autre à Farnham, ils sont concessionnaires de machinerie John Deere depuis leurs débuts en 1951. Le président Roger Laguë et sa famille tiennent à remercier tous les clients qui ont su leur faire confiance en achetant chez eux.



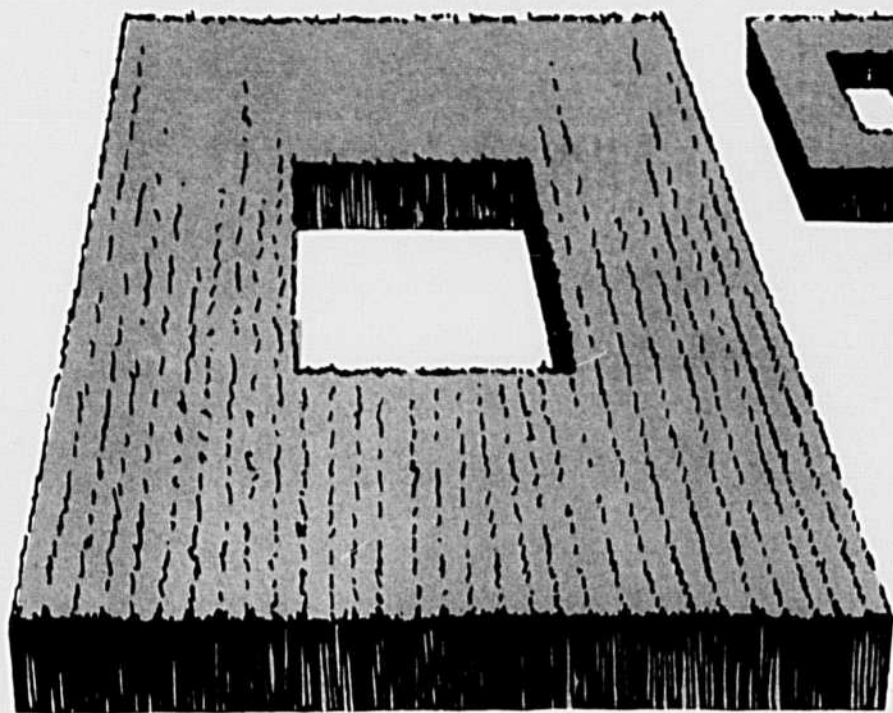
MM. Bob Reimer, vice-président et gérant de crédit au Canada pour John Deere; Daniel Laguë, directeur général à Farnham; André Laguë, directeur à Sainte-Rosalie, et le président-fondateur de la compagnie, Roger Laguë.

MEUNIERS

pour vos approvisionnements en semences certifiées

ORGE: Léger, Bedford, Abee
BLÉ: Katepwa, Ankra
et
MAÏS d'alimentation CE 2 et 3
en vente chez

R.D.R. PROULX INC.
(819) 293-2001 NICOLET



*pour un choix
d'équipement
de ferme
Vicon*

FINANCEMENT SANS INTÉRÊT

Sans tarder, faites une aubaine époustouflante et obtenez le financement **SANS INTÉRÊT** pour n'importe lequel des 21 produits reconnus de la gamme gagnante VICON, en plus de recevoir, à votre choix, un mini-pulvérisateur pour domaine, un éjecteur de balles et huileur automatique, ou un cylindre hydraulique pour KM **GRATUIT!**

REGARDEZ DE PLUS PRÈS

Achetez n'importe lequel de ces accessoires pour les sols et les cultures avant le 30 avril 1987, et vous bénéficierez du financement SANS INTÉRÊT jusqu'au 1^{er} novembre 1987.

- **Vibroculteurs**
Modèles: FC1500T (16'4" à 19' avec herse rotative double)
FC2000T/ FC2500T/ FC3500T
- **Pulvérisateurs remorqués**
Modèles: LS1410T/ LS1910T/ LS3010T
- **Semoirs pneumatiques**
Modèles: LZ301/ 401/ 601/ 801

Achetez n'importe laquelle de nos machineries à foin avant le 30 avril 1987, et vous bénéficierez du financement SANS INTÉRÊT jusqu'au 1^{er} novembre 1987.

- **Faucheuses-conditionneuses**
Modèles: KM241/ KM281/ KM321
- **Presses à balles rondes**
Modèles: RP1210/ RP1510
- **Presses à balles rectangulaires**
Modèles: SP451/ SP461/ SP471
- ***Râteaux et faneurs RC, RSet RH***
Modèles: RC300-330/ RS410T-510T/ RH350

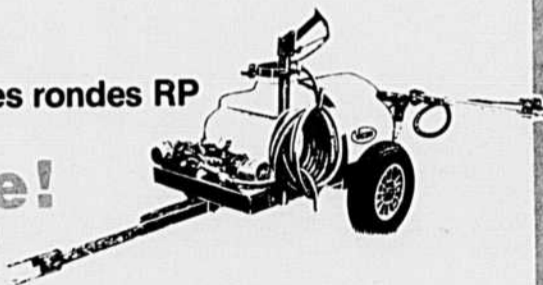
* Non admissible à l'offre d'équipement gratuit ci-dessous.

**PLUS
à votre
choix**

- Mini-pulvérisateur pour domaine LS110T (25 gal amér.)
ou
- Cylindre hydraulique pour faucheuse-conditionneuse KM
ou
- Éjecteur de balles et huileur automatique pour presse à balles rondes RP

*absolument
gratuit!*

**Quelle économie globale!
Voyez dès aujourd'hui
votre concessionnaire participant VICON.**



La Présentation (Québec)
(514) 796-2633

**Vous préférez une aubaine au comptant plutôt que le programme ci-dessus?
Votre concessionnaire participant Vicon vous renseignera à ce sujet.**

CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'À ÉCOULEMENT DES STOCKS